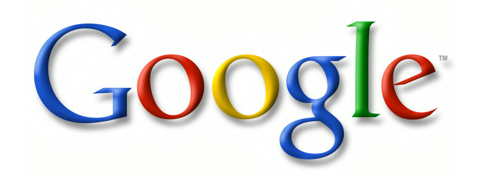
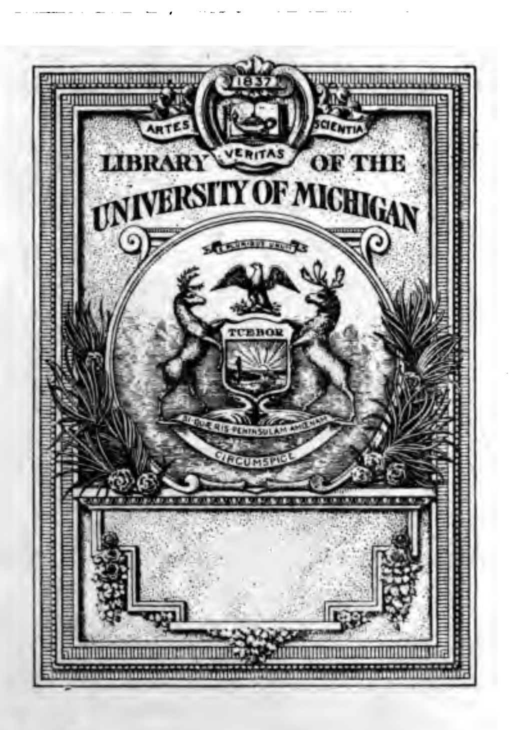





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE







Bibliothèque de Philosophie scientifique

L. DUGAS

Agrégé de Philosophie, Docteur ès Lettres

La Mémoire et l'Oubli



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26





La Mémoire et l'Oubli

Bibliothèque de Philosophie scientifique

L. DUGAS

AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE, DOCTEUR ÈS LETTRES

La Mémoire et l'Oubli



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

1917



INTRODUCTION

Méthode suivie : l'introspection. Elle n'implique aucune doctrine métaphysique; elle consiste à accepter le fait du souvenir dans toute sa complexité, au lieu de le réduire à un fait biologique ou physique. Le souvenir n'est ni un phénomène d'inertie, ni un simple phénomène de fixation, ou de reproduction, ou d'intermittence, ou d'adaptation, ou d'habitude; il suppose la conscience, la notion de temps, la reconnaissance, et prend place dans l'ensemble de la vie psychologique, s'y met à son rang.

Ma méthode dans ce livre sera précisément inverse de celle qu'on a coutume de suivre, qu'on a même systématiquement adoptée et érigée en règle dans l'étude de la mémoire : je partirai de l'introspection, m'y référerai toujours et n'en sortirai guère.

Je ne me condamne pas par là aux banalités et aux redites : on est loin d'avoir épuisé les données de la conscience, entendue comme la réflexion. J'essaierai, d'autre part, d'échapper au danger du sens propre et aux préjugés du sens commun; mais j'aurai au moins l'avantage de dépister la « philosophie », engagée dans la question. En effet, lorsqu'on ne paraît discuter encore que de la méthode, on a déjà fait choix d'une doctrine. C'est parce que, pour lui, la mémoire psychologique est sortie de la mémoire organique que M. Ribot estime qu'il faut d'abord étudier celle-ci; la marche ou le progrès de la connaissance doit reproduire la marche et les étapes de l'évolution.

« La mémoire, telle que le sens commun l'entend et que la psychologie la décrit, dit-il, loin d'être la mémoire tout entière, n'en est qu'un cas particulier, le plus élevé et le plus complexe », lequel, « *pris en lui-même et étudié à part, se laisse mal comprendre;* elle est le dernier terme d'une longue évolution et comme une efflorescence dont les racines plongent bien avant dans la vie organique; en un mot, *la mémoire est, par essence, un fait biologique, par accident, un fait psychologique*[1]. »

Ainsi se trouve posée d'emblée la thèse à établir comme justification et raison d'être de la méthode qui devrait servir à l'établir.

Je ne m'élève pas contre cette thèse; je dis seulement que la méthode qu'on en déduit ne s'impose point, bien plus, qu'elle pourrait être dangereuse, que M. Ribot lui-même l'a senti et s'est gardé de la suivre jusqu'au bout. En effet, si la pensée se ramène à la vie, la vie elle-même se ramène à la matière; il faut donc faire sortir la mémoire biologique d'une mémoire inorganique, comme on fait sortir la mémoire psychologique de la mémoire organique.

Ribot cependant ne veut pas aller jusque-là : il écarte, comme analogues sans doute, mais non point identiques ou réductibles à la mémoire, 1° des faits physiques, comme la propriété qu'ont les vibrations lumineuses d'être emmagasinées sur une feuille de papier et de persister latentes, prêtes à paraître à l'appel d'une substance révélatrice; 2° les habitudes du monde végétal.

Mais c'est là une timidité, un scrupule exagéré. Pourquoi dire à la mémoire : Tu n'iras pas plus loin

1. *Les Maladies de la mémoire*, 4e édit., p. 1

Pourquoi la confiner dans la vie, et dans la vie animale ? Cela semble arbitraire et illogique, du point de vue de l'évolution.

Si, au lieu de se donner la mémoire comme un fait, telle qu'elle apparaît à la conscience, on prétend remonter à son origine, en retracer la genèse, en suivre l'évolution, on substitue par là même à l'observation ou à l'analyse psychologique l'hypothèse et la synthèse ou construction métaphysique, on ouvre la porte toute grande à la spéculation philosophique. C'est bien à tort que la méthode introspective est généralement regardée comme entachée de l'esprit métaphysique, dont la méthode objective aurait au contraire le privilège d'être exempte. Dans le cas présent tout au moins, c'est le contraire qui est vrai.

Pour le prouver, permettons-nous une digression philosophique. Philosopher, c'est quitter l'observation humble et détaillée des faits pour les vastes et puissantes généralisations. Philosopher sur la mémoire, ce sera donc, au lieu de l'observer en soi-même sous ses traits particuliers et précis, chercher au dehors tout ce qui peut avoir avec elle de vagues et lointaines analogies. Plus la définition de la mémoire obtenue par cette voie sera extérieure et éloignée, autrement dit, simple et générale, plus elle paraîtra philosophique.

Or, qu'y a-t-il dans la mémoire de plus général et de plus élémentaire que la persistance ou le prolongement du passé dans le présent, sa fixation ou conservation ? Réduisons-la donc à cela, disons qu'elle est « un effet consécutif d'événements disparus sur les phénomènes actuels » (H. Piéron), « *any after effect of external circumstances* » (Loeb). Il n'y aura plus alors de différence entre le souvenir

et un effet qui dure, de quelque ordre qu'il soit, physique ou chimique, biologique ou mental. Une pierre restant indéfiniment dans la position où on l'a mise, une terre glaise ou un morceau de cire gardant l'empreinte qu'y ont imprimée les doigts, un colloïde portant la trace des modifications qu'on lui a fait subir et les enregistrant toutes dans leur ordre, un morceau d'acier restant aimanté après avoir été soumis à l'action d'un courant, une cellule vivante, infectée par un virus, étant à jamais modifiée dans sa forme et ses propriétés, voilà autant de faits analogues au souvenir et de même nature. On ramènera tous ces faits à une formule simple et générale en disant qu'ils sont des cas particuliers de la loi d'*inertie* ou des applications de ce principe métaphysique : « Tout être tend à persévérer dans son être et dans *ses manières d'être.* »

Nous voilà bien avancés ! Nous avons étendu la mémoire à tous les êtres, nous en avons fait une propriété générale de la matière, mais nous lui avons ôté tous ses traits singuliers et caractéristiques. Qui ne voit en effet qu'elle est un phénomène de *reproduction*, et de *reproduction spontanée*, non de simple *conservation* ? Se souvenir, ce n'est pas seulement conserver la trace des impressions passées, c'est encore et surtout revenir sur ces traces, quand on veut et quand on peut, à son heure, ou à un moment quelconque ; c'est évoquer le passé, le faire revivre, le *reproduire*. A proprement parler, on ne peut pas même dire qu'on conserve en soi les images du passé ; on a seulement le pouvoir de les faire renaître, et on conclut de ce pouvoir réel à la conservation hypothétique, sous quelque forme et en quelque manière que ce soit, des impressions jadis perçues, comme condition nécessaire d'un tel

pouvoir. Mais alors le souvenir doit être défini, non plus un *état qui dure*, mais un *état qui renait*, et la mémoire, de son vrai nom, s'appelle *reproduction* et non *conservation.* Par suite le symbole ou la représentation exacte du souvenir n'est pas l'empreinte ou la trace des doigts sur la cire, mais le pli imprimé à une feuille de papier et la tendance de cette feuille, après qu'on l'a ramenée à sa position première, à reprendre d'elle-même le pli qu'on lui a fait prendre une fois. « Nous avons affaire là, dit Piéron, à un cas de modifications réversibles, avec persistance d'une *tendance spontanée au retour vers un état antérieur* ».

Le souvenir, peut-on dire encore, a un caractère qu'Auguste Comte, après Bichat, a signalé dans l'habitude, — dont au reste il ne se distingue pas et n'est qu'une espèce ; — c'est celui d'être moins un phénomène qui dure qu'un phénomène qui meurt pour renaître, qui disparaît, puis reparaît, d'un mot, un *phénomène intermittent.* Or, l'intermittence ou la périodicité paraît être la propriété exclusive des fonctions organiques, comme l'appétit, le besoin de sommeil, etc. La mémoire serait donc un phénomène biologique, non mécanique ou physique. On en retrouverait la forme originelle ou l'ébauche dans les habitudes contractées par les plantes de s'ouvrir ou de se fermer en dehors des heures du jour ou de la nuit, quand les conditions d'éclairement sont changées, dans celles des animaux d'accomplir certains actes revenant avec les marées, les saisons, ou, pour prendre un exemple familier et simple, dans celle du chat domestique quittant le grenier où il dort pour venir tous les jours à la cuisine chercher son repas à midi.

Mais prenons garde que la mémoire ainsi enten-

due implique l'appréciation ou le *sentiment du temps écoulé*, puisqu'elle se produit à intervalles réguliers ; or, c'est plus qu'on n'est en droit de supposer dans le cas de la mémoire élémentaire des végétaux et des animaux, puisque c'est ce qu'on n'observe même pas toujours dans la mémoire la plus élevée, chez l'homme. Ajoutons que la mémoire n'est point le retour fixe, à intervalles réguliers, « la persistance rythmique des perceptions passées, mais le *retour incertain, à un moment quelconque*, de ces perceptions ». La reproduction, en d'autres termes, a plus d'indétermination, de liberté et de jeu que ne le ferait supposer l'exemple tiré des rythmes organiques, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit soumise à aucune loi : elle est le retour des impressions passées dans les mêmes conditions, externes ou internes, que celles où ces impressions se sont produites pour la première fois ; plus exactement, elle est une réaction appropriée à de certaines circonstances, réaction qui s'établit une fois pour toutes et qui se retrouve la même dans d'autres circonstances analogues ; d'un mot, elle est un *phénomène d'adaptation*.

Toutefois, la loi biologique de l'adaptation ne fournit point une véritable explication de la mémoire ; elle en est au plus un symbole ou expression figurée, c'est-à-dire qu'elle aide à la comprendre par comparaison ou analogie. Mais la notion d'adaptation est elle-même fort obscure. Quel est le mécanisme de l'adaptation, lorsque l'adaptation revêt la forme de l'inoculation par exemple ? Doit-on la concevoir comme l'atténuation du microbe pathogène ou comme l'accroissement de l'intensité de vie chez les leucocytes de l'organisme ? On ne sait.

Non seulement le comment de l'adaptation nous échappe, mais le fait lui-même de l'adaptation est mystérieux. On pourrait croire qu'il répond à une utilité organique, que c'est là sa raison d'être. Mais en réalité il faut l'entendre autrement, comme un simple phénomène d'accoutumance, heureuse ou funeste. Il y a l'accoutumance aux poisons, la mithridatisation ou immunisation, mais il y a aussi le phénomène inverse, l'anaphylaxie. Le mot adaptation ne veut donc dire rien de plus que réaction constante et identique dans des circonstances différentes. Ainsi défini, s'applique-t-il du moins à la mémoire? Oui, si l'on est disposé à donner au mot mémoire son sens le plus général et le plus vague; non, si on tient à lui donner son sens propre et à le distinguer par exemple de l'habitude.

En effet il faudrait distinguer, à ce qu'il semble, les habitudes, ayant toujours été aveugles, parce qu'elles le sont par nature, celles que l'organisme contracte de lui-même, instinctivement, sous l'action des stimulants externes, comme dans les cas d'adaptation que nous venons de citer, et les habitudes à la formation desquelles l'esprit préside ou du moins assiste comme témoin, qu'il dirige ou qu'il suit dans leur développement. Les premières sont uniformes, les secondes, variables d'un individu à l'autre; les premières sont inconscientes, les secondes s'accompagnent de sensations et d'images. On peut donner sans doute aux unes et aux autres le même nom, mais ce sera par métaphore et abus de langage. Qu'est-ce en effet qu'une mémoire spécifique ? qu'une mémoire organique ou sans conscience? Et, si on peut à la rigueur employer ces termes, n'est-ce pas pour expliquer l'hérédité et l'habitude organique par la mémoire plutôt que le

contraire, la mémoire étant claire pour nous et familière, quand ces phénomènes auxquels on voudrait la rattacher sont ignorés et obscurs?

Mais, à vrai dire, la mémoire ne se peut se concevoir que consciente. C'est à tort qu'on suppose qu'elle existe tout entière « en elle-même », sans exister aucunement « pour elle-même ». Son rôle alors serait vain, son apparition inexplicable. Croit-on qu'elle se réduise à être la même réponse donnée à des excitations identiques? Il est clair que, dans ce cas, la mémoire sensorielle ne différerait en rien, conscience à part, de la mémoire organique, sauf en ceci qu'elle serait une réponse moins immédiate et moins prompte à l'excitation; elle constituerait donc une complication fâcheuse. En réalité elle marque un progrès. L'excitation n'a pas besoin de se produire; il suffit qu'elle soit imaginée, prévue (et elle l'est d'après l'expérience antérieure ou par l'effet de la mémoire), pour que la réaction appropriée ait lieu. L'image anticipée du danger à venir ou le souvenir du danger passé (c'est tout un) joue donc le rôle de la sensation du danger dans la première expérience et réalise l'économie de cette sensation dans la seconde: voilà le rôle de la mémoire. Ce rôle sera d'autant mieux rempli que la *reconnaissance* de la sensation passée dans les sensations (ou images) nouvelles sera plus nette, plus sûre et plus prompte. La reconnaissance est donc bien un élément essentiel, une condition indispensable du souvenir et non pas « un élément surajouté », une circonstance accidentelle et de luxe. Si le mécanisme de la mémoire peut ensuite se simplifier et, pour ainsi dire, se contracter dans le phénomène de l'habitude, il ne change pas pour cela de nature et reste, comme on verra, en partie conscient.

Mais, même ainsi rentrée en possession de quelques-uns des caractères dont une analyse philosophique l'avait dépouillée, la mémoire se présente-t-elle à nous sous une forme satisfaisante et complète ? Non, il manque au souvenir d'être replacé dans la trame des événements dont il a été arbitrairement isolé, et tout d'abord d'être mis à son rang dans la série temporelle; mais cette série elle-même est encore trop abstraite, elle n'est en quelque sorte que le cadre dans lequel se déroulent les événements du moi, ces événements qui n'ont pas seulement leur date, mais aussi leur note, leur couleur, leur valeur affective, leur signification morale, leur intérêt vital. Un souvenir, c'est un événement qui n'est pas seulement venu à telle heure dans ma vie, mais qui l'a *marquée* plus ou moins; je peux sans doute ensuite le détacher de moi, mais je dois, pour le connaître vraiment, pour lui donner toute sa portée et tout son sens, le relier à ma personnalité, le replacer dans l'ensemble de ma vie. Le souvenir doit donc avoir sa localisation dans le temps et son attribution au moi.

Nous avons ainsi, pour former la notion de la mémoire, rétabli tous les caractères qu'on avait cru pouvoir en retrancher comme accessoires et que nous avons jugés être en réalité fondamentaux. Il nous a semblé qu'on n'était pas tenu, dans l'étude d'une question, de suivre l'ordre d'évolution du sujet étudié, c'est-à-dire d'aller du simple au complexe, du stable à l'instable, d'autant que la question à résoudre est précisément de savoir ce qui est simple, fondamental et stable, et qu'il s'agit de ne rien préjuger, de ne pas pratiquer des simplifications trompeuses et arbitraires. Nous nous sommes cru autorisé à partir de ce qui est pour nous le plus clair, du point de

vue de l'introspection, à considérer d'abord la forme de la mémoire la plus consciente, et nous ne désespérons pas d'atteindre ainsi tel ou tel élément fondamental, lequel on n'a aucune raison de supposer caché et accessible seulement à la recherche objective. Plus simplement, nous essaierons d'établir par notre méthode des éléments qu'on n'a pu atteindre par la méthode inverse, car nous n'élevons pas une méthode contre une autre; nous croyons qu'il y a place, en psychologie, pour toutes les recherches, et en tous sens; les vérités, si on en découvre, trouveront toujours moyen de se rejoindre.

La Mémoire et l'Oubli

PREMIÈRE PARTIE

LA THÉORIE

CHAPITRE I

La mémoire.

La mémoire n'est pas la répétition pure et simple, la conservation de l'expérience passée, mais le pouvoir de la retrouver; elle suppose donc une organisation ou mise en ordre de cette expérience. Si cette organisation est poussée trop loin, la mémoire fait place au savoir : c'est la *supra-mémoire*. Si elle fait défaut, la mémoire n'existe pas encore : c'est l'*infra-mémoire*.

La mémoire a un caractère subjectif ou un coefficient personnel.

La *supra-mémoire* et l'*infra-mémoire* dans l'ordre affectif : dans la passion, dans l'émotion. La mémoire affective et la mémoire intellectuelle. Leur caractère distinctif, leur caractère commun.

La mémoire en général est la représentation de notre passé personnel, sans que ce passé nous obsède, nous hante, et sans qu'il nous soit devenu indifférent.

Définition de la mémoire.

Le souvenir, comme la sensation, comme tout fait psychologique, est compris entre deux limites : l'une au-dessous, l'autre, au-dessus de laquelle il

cesse d'être, ou du moins d'être conscient. Il n'existe pas encore, quand les perceptions passées restent à l'état brut, rassemblées, non classées, et il n'existe plus, quand la systématisation de ces perceptions est poussée à l'excès, rendue définitive et complète.

Etablissons le premier point.

Le défaut de mémoire peut d'abord être simplement l'effet d'un défaut de perception. Des milliers d'impressions sont pour ainsi dire mort-nées : elles glissent sur nous, n'arrivent pas à forcer, à fixer notre attention ; elles n'ont pas même à être oubliées, n'ayant pas été senties.

Mais la mémoire aussi fait défaut sans que la perception manque, et c'est dans ce cas qu'il y a proprement oubli. Bien des impressions franchissent le seuil de la conscience, mais sont aussitôt écartées comme négligeables, insignifiantes et vaines; elles sont, dès leur apparition, marquées pour l'oubli, comme ces enfants nés viables, mais mal conformés, ou simplement à charge, que l'antiquité jetait au barathre. Théoriquement sans doute il n'y a pas d'états psychologiques qui ne soient doués de reviviscence et, dans les cas d'hypermnésie, on voit en effet apparaître les souvenirs les plus extraordinaires, ceux des impressions les plus lointaines, les plus effacées, les moins dignes, à tous égards, d'être conservées et rappelées. Cependant, à l'état normal, le triage se fait toujours entre les représentations qui sont à garder ou non. Par une sorte d'instinct ou par un choix exprès, l'esprit lutte contre l'encombrement. Il peut éprouver, à l'égard de certaines sensations, une répugnance, un dégoût qui va jusqu'à la nausée. Pour d'autres il n'aura que de l'indifférence ou de la froideur; celles-là, on ne peut dire qu'il les rejette; il les laisse simplement échapper;

mais il a ainsi plus de chances encore de ne les point retenir. Dans tous les cas, c'est la première impression qui décide du sort de la mémoire.

Plus exactement, ce n'est pas de l'entrée des sensations dans la conscience, mais de l'accueil fait aux sensations par la conscience que dépend, à proprement parler, la mémoire. Or, l'hospitalité que l'esprit offre aux représentations dépend elle-même, d'une part, de sa capacité naturelle, de sa puissance de coordination, qui lui permet de loger et d'assembler un nombre plus ou moins grand de représentations, de l'autre, de la quantité et de la qualité ou nature des représentations antérieures, auxquelles chaque sensation nouvelle doit pouvoir s'ajouter, et avec lesquelles il faut qu'elle cadre. La formation des souvenirs est donc un travail d'organisation ou de synthèse : elle suppose un esprit en état de recevoir les sensations qui se présentent, de se les adjoindre, c'est-à-dire de se les assimiler, de les harmoniser, de les faire tenir avec ses représentations anciennes, et par surcroît de les y encadrer et situer.

Ce n'est pas ainsi pourtant qu'on se représente ordinairement la mémoire : on la conçoit comme un prolongement, un écho, une réduplication de la sensation primitive. L'état primaire simplement répété, se reproduisant sans changement aucun, sans altération ni lacunes, telle serait la mémoire à la fois élémentaire et parfaite, celle que M. Bergson appelle la mémoire *pure*. En réalité une telle mémoire est rare, exceptionnelle, et j'ose dire anormale. Elle ne se rencontre guère d'une façon authentique que dans les cas de fièvre cérébrale, comme celui du garçon boucher déclamant des tirades de Phèdre, et de la servante du curé, récitant des pages entières

du bréviaire romain. Ces émergences d'un passé qui semblait devoir rester à jamais ignoré, et qui reparaît comme par enchantement, par un coup de baguette magique, pour disparaître de même, fulguration soudaine, soudainement évanouie, ne représentent pas plus la mémoire-type que la convulsion volcanique, qui fait surgir aujourd'hui une île au milieu des flots et qui l'y abîmera demain, ne représente la formation naturelle de la couche terrestre. La mémoire brute, comme nous l'appellerons, simple répercussion des perceptions passées, n'est pas la mémoire véritable ou proprement dite, elle n'en est que la matière première ou les éléments. Elle est à la mémoire ce que la sensation est à la perception.

L'enregistrement des sensations comporte en effet deux degrés ou revêt deux formes : ou l'esprit absorbe les sensations, ou il les digère et en fait sa substance. Dans le premier cas, il y a enregistrement automatique et mémoire brute, les sensations, quand elles se reproduisent, se reproduisent telles quelles et en bloc, *rudis indigestaque moles*. Dans le second, il y a sélection et organisation des sensations ou, d'un mot, perception, et à la perception répond la mémoire véritable ou mémoire organisée.

Ainsi, quand on veut obtenir le souvenir à l'état pur, que pour cela on remonte jusqu'au moment où il ne serait encore engagé dans aucune synthèse mentale, et qu'on le réduit à n'être qu'un *duplicatum* de la sensation, si on ne tombe pas dans la fiction, on risque de dépouiller le souvenir de son caractère propre et de le faire évanouir.

M. Bergson nous paraît arriver au même résultat par une autre voie. Analysant le cas de l'écolier qui lit ou récite sa leçon plusieurs fois pour l'apprendre,

il distingue le souvenir particulier, qui s'attache à chacune des lectures ou récitations successives et celui qui est la résultante de tous ces actes répétés. Le premier, qu'il appelle *souvenir pur*, est d'emblée complet et ne peut par la suite que perdre ou s'affaiblir, le second, au contraire, qu'il faut appeler *souvenir-habitude*, se forme et se constitue par degrés. Il y a entre ces deux sortes de souvenir, non pas seulement différence de nature, mais rivalité et conflit : la mort de l'un marque la naissance de l'autre. Admettons que le souvenir pur naisse tout formé, soit original, singulier et unique, et ne puisse que décliner, s'appauvrir et se banaliser, c'est-à-dire disparaître, au contact d'autres souvenirs, tandis que l'*habitude* se constitue, se renforce, s'affermit, d'un mot, s'organise par la répétition. Qu'en résulte-t-il? C'est que le souvenir *pur* ou proprement dit a tout à perdre et n'a rien à gagner, est condamné à une existence précaire et accidentelle, et ne deviendra jamais une véritable acquisition de l'esprit; nous n'avons point barre sur lui; nous ne pouvons ni le fixer et le retenir, ni l'évoquer. Il est ce qu'il est, et dure ce qu'il peut. Il est tout entier hors de notre prise, nous en avons la jouissance, non la propriété. Il nous appartient bien moins que l'*habitude*. Or c'est là ce qui nous paraît paradoxal. Un souvenir, que nous ne pouvons rappeler, sur lequel même nous ne pouvons revenir, sans risquer de l'altérer, de porter atteinte à son originalité, à sa pureté, c'est ce que nous avons peine à concevoir, ce que nous nous refusons à admettre. Il faut, selon nous, qu'un élément d'habitude ou d'organisation entre dans le souvenir pour qu'il nous devienne accessible, pour qu'il tombe sous notre prise, pour que nous puissions l'évoquer, car la propriété d'être rappelé fait

partie de sa nature, de son essence. La distinction du souvenir et de l'habitude est donc artificielle, et il faut dire plutôt avec Malebranche que la mémoire est une espèce d'habitude, ou renferme toujours des éléments moteurs.

La mémoire est une association systématique d'images, comme l'habitude est une association systématique d'actes, et il n'y a entre l'une et l'autre qu'une différence de degré. En effet tout acte suppose naturellement une image : *ignoti nulla voluntas*, de même que toute image entraîne naturellement un acte. Suivant que dans un système d'images prédomine l'élément représentatif ou l'élément moteur, ce système est appelé *mémoire* ou *habitude* : l'habitude est une mémoire aveugle, et la mémoire, une habitude intelligente. Mais mémoire et habitude sont également, et au même degré, des actes d'organisation ou de synthèse : c'est leur caractère distinctif et fondamental.

Dès lors, comme il y a des degrés dans l'organisation, il y en aura aussi dans la mémoire. D'après ce qui précède, la mémoire la plus parfaite semblerait devoir être la plus solidement organisée, la plus systématique, par là même la plus impeccable, la plus sûre et la plus prompte, et inversement la forme inférieure de la mémoire devrait être la mémoire la plus anarchique, la plus dispersée, partant, en ses retours, la plus incertaine, la plus fuyante et la plus imprévue. Est-ce ainsi qu'on l'entend? Pas du tout, et nous allons voir maintenant qu'une part de vérité est renfermée dans les théories que nous critiquions tout à l'heure.

La mémoire entièrement systématisée, et par là même rendue infaillible, ne paraît plus de la mémoire. On lui donne d'autres noms : on l'appelle,

suivant les cas, habitude, savoir, capacité, talent. Connaître un métier, posséder une langue, un art, une science, c'est avoir accompli un effort de mémoire prodigieux, c'est avoir appris et retenu un nombre considérable d'actes, d'images, de mots, d'idées, c'est de plus avoir tout ce lot d'acquisitions, sinon présent à l'esprit, du moins disponible ou prêt à répondre au premier appel de la volonté. On devrait voir là le triomphe de la mémoire, si l'objet de la mémoire était de conserver les connaissances acquises et de les retrouver à point nommé. Or, tout au contraire, la mémoire semble disparaître, quand son succès est ainsi assuré. On dirait que, sous ce rapport, elle est semblable à l'art qui se dérobe quand il est parfait. Il y a, dans l'acquisition d'une langue, d'une science par exemple, un moment où les connaissances multiples dont se composent cette langue, cette science, font l'effet de *souvenirs* qui se forment, se développent, se consolident, et il y en a un autre, où ces connaissances semblent perdre le caractère de notions, logées en la mémoire, pour prendre celui d'un *savoir*, définitivement établi dans l'esprit, et qui ne fait plus de progrès, soit qu'il n'en ait plus à faire, soit qu'il n'en puisse plus faire, les limites de la science ou celles de l'esprit se trouvant atteintes. Et ce passage des notions *apprises* aux notions *sues* s'accomplit dans tout ordre de connaissances, et non pas seulement dans celles qui ont un caractère marqué de raisonnement et de rigueur logique.

Ce qui caractérise les souvenirs bruts, c'est d'abord qu'ils forment une masse intangible, qu'ils disparaissent ou reparaissent en bloc, selon la formule : *Tout ou rien. — Sint ut sunt aut non sint!* C'est ensuite qu'ils n'offrent aucune prise à l'esprit, qu'ils

peuvent *revenir*, se reproduire automatiquement, par une grâce d'état ou fatalité physiologique, mais qu'ils ne peuvent *être rappelés*. Ils sont toujours inattendus, fortuits. On ne les retrouve ni on ne les évite : on les subit. Et on ne choisit pas entre eux : on les subit tout entiers. — Par ce caractère qu'elle a d'être tout d'une pièce, la mémoire brute peut faire illusion : on la croit parfaite en raison de sa plénitude ou intégralité. Mais c'est là un avantage chèrement payé. L'esprit ne peut se mouvoir ni se retrouver dans ses souvenirs. Il en a la hantise, il en est possédé; il ne les possède pas, il n'en a pas l'usage. Un flot d'images l'envahit, l'étourdit de son bruit, l'accable de son poids : ce flot, il ne peut ni l'empêcher de couler, ni l'endiguer, ni le diriger : voilà la mémoire brute.

Je dis que cette mémoire redondante et surabondante, qui se produit par accès, comme la fièvre, et qui, en bien des cas, est, à la lettre, une fièvre cérébrale, qui sombre dans un état de grande fatigue et que le repos rétablit, qui va et vient d'une ivresse à une autre, et qui se rencontre, sous une forme spéciale, chez certains idiots, est le plus bas degré de la mémoire, si même elle n'est pas au-dessous de la mémoire. C'est un point sur lequel il faut insister, car il semble méconnu ou laissé de côté dans les théories de la mémoire les plus récentes.

Ainsi, par exemple, selon M. Paulhan, un souvenir n'existerait comme tel qu'autant qu'il existerait à part du système général de l'esprit, qu'il ne viendrait pas s'insérer ou mieux s'intégrer dans l'esprit, qu'il ne ferait pas partie de notre vie, qu'il resterait pour nous un étranger, un hôte de passage et ne deviendrait jamais un familier de la maison. Autrement dit, le souvenir serait, par définition, une

matière première, un article d'importation, et devrait être reconnu comme tel; il perdrait sa qualité propre, dès que l'esprit s'en empare, se l'assimile et le fait entrer dans la trame de ses pensées. Conception d'ailleurs toute théorique! car M. Paulhan avoue qu'il n'y a pas, en fait, de souvenir vraiment détaché de l'esprit, restant en dehors de la synthèse de nos représentations. Mais il en conclut qu'il n'y a pas non plus et par là même de souvenir pur ou proprement dit. Nous croyons, au contraire, qu'il y a souvenir en dehors de la condition posée par l'auteur, et même qu'il n'y a véritablement souvenir qu'autant qu'il y a à quelque degré entrée du souvenir dans la synthèse mentale, qu'autant que l'esprit tout au moins s'attribue la représentation ou l'image-souvenir et, s'il la juge, en un sens, *étrangère à lui*, à ses préoccupations présentes, la juge, en un autre, *sienne*, faisant partie de sa vie. Supposons en effet que, comme dans les cas rapportés plus haut, l'esprit évoque l'image ou plutôt le tableau de perceptions passées, « sans y songer, avec distraction, et comme dans une sorte de somnambulisme » (M. de Biran). Je dis qu'alors on aurait tort de parler de mémoire, si fidèles que soient les images évoquées, si étrangères aussi que l'esprit les juge à soi, et justement parce qu'elles lui sont à ce point étrangères. Personne, en effet, ne regarderait comme suffisante, encore moins comme parfaite, la mémoire de ce clergyman qui répéta, à huit jours d'intervalle, le même sermon, ne se souvenant pas de l'avoir prononcé déjà. La mémoire, dans ce cas, présente à un degré éminent et d'une façon complète, les conditions que M. Paulhan semble exiger de la mémoire parfaite : elle est exacte, fidèle, intégrale, et indépendante de la vie

de l'esprit. Mais c'est précisément ce dernier caractère qui, selon nous, la compromet et la ruine. Elle est comme suspendue en l'air, elle ne se rattache à rien; c'est un rêve flottant. Or un rêve, même exclusivement formé d'images empruntées à la réalité, reproduction fidèle d'un passé vécu, ne laisse pas d'être un rêve et ne mérite point le nom de mémoire. Dans la tête affaiblie du vieillard, où bourdonne le chœur familier des images anciennes, le souvenir proprement dit ne subsiste qu'autant que subsiste la distinction nette du passé et du présent, qu'autant que la trame du passé continue à s'ourdir régulièrement, sans emmêler ses fils avec ceux de la synthèse, formée par les perceptions présentes. Quand la mémoire ne s'organise plus, ne forme plus un système, qui s'oppose au système des perceptions actuelles, quand elle devient un simple défilé d'images, même reproduisant exactement le passé, il faut alors lui donner un autre nom, soit celui d'*imagination*, comme le propose Maine de Biran, soit celui d'*hallucination*. Il y aurait abus de langage à appeler *souvenirs* les hallucinations du délire, celles de l'ivresse, celles de l'homme arrivé au terme de la dégénérescence sénile, celles même du clergyman dont on parlait tout à l'heure. Ces hallucinations, en leur qualité d'états reproduits et reproduits fidèlement, sont sans doute des souvenirs, et même des souvenirs parfaits, pour un spectateur du dehors, mais ils n'ont pas, pour le sujet lui-même, — et c'est ce qui avant tout importe, — le caractère de souvenirs, ils ne sont pas reconnus comme tels. Il leur manque d'être rattachés à la personnalité, attribués au moi, et d'y être rattachés par un lien défini, spécial, de lui être attribués comme souvenirs, comme états ayant la marque propre du déjà vu.

Ainsi on dit d'une langue qu'on la *sait*, quand on ne se souvient plus de l'avoir apprise, quand il semble qu'on l'a toujours parlée, quand on la parle *naturellement*, quand les mots et les tournures de cette langue en sont venus à représenter, d'une part, le matériel, de l'autre, les catégories ou les formes de notre pensée. On dit de même parfois que, pour posséder une science, qu'il s'agisse d'une science de faits, comme la chimie, ou d'une science de raisonnement, comme la géométrie, il faut l'avoir apprise et oubliée sept fois, comme si l'assimilation complète de cette science ne pouvait aller sans l'élimination finale de la mémoire, devenue inutile, ayant rempli sa tâche. Enfin, si l'on fait appel à l'analyse introspective, chacun de nous peut se rendre compte que, dans la science qu'il cultive, il a un fonds qui ne varie plus, et, à côté de cela, un capital de roulement, engagé dans des entreprises toujours incertaines, donnant lieu à des gains et à des pertes, dont il faut sans cesse dresser le bilan, ou qu'il faut tenir à jour. Le premier fonds représente le *savoir*, le second, les apports de l'expérience, les *données de la mémoire*. Le premier forme notre constitution mentale, nos principes. Ces principes ont beau avoir été acquis, ils ne paraissent plus l'être. Ce qui est *su* ne semble pas avoir été *appris*.

En devenant la substance de notre esprit, les matériaux de la connaissance cessent d'apparaître comme nous étant, voire comme nous ayant jamais été et nous ayant jamais pu être, étrangers ; ils sont notre assise constante, notre fonds toujours présent. L'esprit constate leur actualité, postule leur nécessité, et nie leur caractère de *faits mnémoniques* ou d'*acquisitions du passé*, comme incompatible avec cette nécessité logique et cette actualité

de fait. C'est en ce sens qu'on peut dire avec M. Bergson que le souvenir exclut la systématisation et le mécanisme mental.

Mais qu'est-ce donc alors qui constitue les souvenirs et qui empêche le savoir le mieux établi, le plus solidement fixé, d'en porter le nom ? C'est d'abord d'être des connaissances dont on puisse établir l'authenticité, produire le certificat d'origine, dont on ait gardé la fiche signalétique, le numéro d'ordre, la date d'entrée dans la conscience. Il suffit en effet que l'esprit accorde à ses connaissances les plus récentes un large crédit, qu'il les laisse s'implanter en lui, prendre place définitivement dans sa vie, et ne s'inquiète plus de leur provenance, pour qu'il les dépouille aussitôt et par là même de leur caractère de *souvenirs* et les élève à la dignité de *savoir*.

En second lieu, si paradoxal que cela paraisse, les connaissances les mieux acquises, les mieux fixées, partant celles dont nous nous souvenons le mieux et le plus à propos, sont précisément celles que nous jugeons les plus impersonnelles, les plus étrangères à nous. Il en est de ces connaissances comme de la fortune qu'on possède et dont on jouit moins, si considérable qu'elle soit, que d'un gain qu'on vient de faire, si médiocre soit-il. Il faut donc que les connaissances, non seulement portent la date ou au moins la marque de leur origine, mais encore soient *sciemment* enrôlées dans la vie mentale ou incorporées à la personnalité d'une façon *consciente*, pour qu'elles aient le caractère de *souvenirs* et s'opposent, comme tels, par exemple, aux *connaissances rationnelles*, qui sont le lot commun des esprits. En un mot, ce n'est pas à la qualité d'être *conservées et rappelées*, mais à celle d'être *reconnues par l'esprit comme ses acquisitions individuelles*

et propres que les connaissances doivent le titre de souvenirs.

Remarquons que ce n'est pas en raison de leur *nature* que certaines connaissances se rangent sous le nom de *savoir*, tandis que d'autres sont étiquetées *souvenirs*. Il ne faut pas dire qu'il y a ce *qui se comprend* et ce *qui s'apprend* et que cela porte et doit porter deux noms différents. La distinction de la connaissance *rationnelle* et de la connaissance *empirique* n'a rien à voir ici. Je puis avoir gardé, et j'ai gardé en effet, le souvenir net et précis de ma vie proprement intellectuelle et des événements de cette vie. Je puis dire quand, à quel moment, dans quelles circonstances, telle vérité scientifique et abstraite a lui à mon esprit pour la première fois ; mes connaissances rationnelles ont leur histoire et comptent dans ma vie et dans mes souvenirs, comme les autres. Pythagore n'avait pas besoin d'immoler une hécatombe aux dieux pour perpétuer le souvenir de sa découverte du théorème du carré de l'hypoténuse : il ne courait aucun risque d'oublier une vérité pour lui si émouvante ni la façon dont il l'avait acquise. Je présume que Laura Bridgeman était également incapable d'oublier le moment où le sens des mouvements, que lui faisait exécuter le Dr Howe, et auxquels elle s'était longtemps prêtée sans comprendre, se révéla à son esprit, plus exactement le moment où elle découvrit que ces mouvements avaient un caractère volontaire, intentionnel, répondaient à une *idée*, avaient un sens, étaient des moyens inventés par un esprit pour communiquer avec un autre, d'un mot, étaient des *signes* ou constituaient un *langage*. Les idées abstraites et générales, les vérités de raisonnement peuvent donc être des souvenirs ; il suffit pour cela qu'elles n'aient pas encore pris, à

force de rouler dans notre esprit, la forme, si j'ose dire, usée, banale, impersonnelle, que de telles idées et vérités doivent peut-être à la longue fatalement revêtir ; il suffit qu'elles aient gardé *pour nous* leur originalité, leur fraîcheur première, moins que cela, qu'elles présentent un intérêt *subjectif* quelconque, au minimum, celui d'être au *moment de notre vie*, de *notre histoire*, celui d'avoir fait un jour leur entrée dans notre esprit. C'est là, — indépendamment de l'idée de temps (Aristote) — le critérium de la mémoire. On pourrait dire : nous n'avons souvenir (au sens propre) que de ce qui nous touche, et c'est parce que les connaissances très systématisées, fortement ancrées en nous, ont cessé de nous toucher, qu'elles paraissent nous être sorties de la mémoire.

Le langage courant a des nuances qui échappent aux psychologues. Ceux-ci élargissent le sens du mot mémoire, étendent ce mot à tous les faits de conservation et de reviviscence. Ils diront par exemple que la perception est une sensation, escortée de son groupe habituel de *souvenirs;* ils diront que connaître, c'est *reconnaître*, c'est ranger tout fait nouveau dans un groupe de faits antérieurement connus ; ils diront que toute sensation évoque le *souvenir* de sensations semblables ou différentes et n'est perçue qu'en opposition avec ces sensations antécédentes ; en un mot, ils retrouveront ou croiront retrouver la mémoire dans toutes les opérations de l'esprit. Parler ainsi, c'est sans doute dépasser les connaissances et la réflexion du vulgaire, mais c'est aussi faire violence à nos habitudes mentales et aller contre l'usage de la langue. En effet, il n'y a plus mémoire, au sens propre, là où l'esprit humain a perdu la trace de ses acquisitions personnelles, là où il ne se retrouve

plus lui-même, où il semble s'être retiré de ses actes, de ses pensées. C'est pourquoi la mémoire est distinguée de l'habitude. C'est pourquoi encore, lorsque l'imagination déroule le tableau du passé, comme dans le rêve, le délire, l'hallucination, il n'y a pas non plus mémoire, parce que l'esprit est alors emporté hors de soi, parce qu'il ne se possède plus, ne se retrouve plus, parce qu'il a perdu la notion du passé et du présent.

« On ne se souvient, a-t-on dit, que de soi-même ». Le mot est juste, s'il veut dire que le souvenir implique la notion du moi, « le jugement de personnalité » (Maine de Biran). La mémoire par suite peut cesser d'être pour deux raisons différentes et même contraires : ou parce que la notion du moi n'a pu se former encore ou parce qu'elle est formée depuis si longtemps qu'on ne la remarque plus, qu'on n'en a plus conscience. Ainsi, si on suppose avec Condillac le moi réduit à une sensation, l'odeur de rose, ou à une image, l'image affective de cette odeur, il n'y aura plus alors ni perception ni mémoire proprement dite; tout entier à ce qu'il éprouve, l'esprit n'aura ni la notion du passé et du présent ni celle du moi et du non-moi, il sera hors du temps et de l'espace, perdu dans un rêve vague ; cet état pourra être dit d'*infra-perception* et d'*infra-mémoire*. Inversement, si on suppose le moi fortement constitué, la personnalité ayant atteint son maximum de développement, l'esprit dès lors n'acquerra plus rien, il aura ses idées arrêtées d'avance sur tous les faits, il n'aura plus de perceptions ; il ne pourra plus avoir, à ce qu'il semble, que des souvenirs. Mais aura-t-il même des souvenirs? Non, car ses idées, depuis longtemps organisées et constituées en système, n'ont plus d'histoire ; elles sont lui-même,

elles sont sa vie ; il se perd en elles, comme il se perdait tout à l'heure dans la sensation. Il est alors dans un état voisin de celui que nous analysions tout à l'heure, mais logiquement et dialectiquement plus élevé, et que nous appellerons de *supra-mémoire*.

La mémoire paraît donc prendre exactement place entre la sensation pure et la pensée pure ou l'entendement. Le souvenir est une sensation, une idée, un fait psychologique quelconque, rattaché à notre histoire, considéré comme un moment défini, comme un événement défini, de notre vie mentale. Supprimons le caractère personnel du souvenir, le lien qui le rattache au moi individuel, il est anéanti par là même : ce n'est donc pas sa persistance, son aptitude à renaître, c'est sa subjectivité, sa relation à la personnalité, qui le constitue ce qu'il est, qui fait le fond de sa nature.

Nous n'avons eu jusqu'ici en vue que la mémoire intellectuelle. Si notre théorie est vraie, elle doit s'appliquer aussi à la mémoire affective.

Y a-t-il donc des états affectifs que nous cessons de nous attribuer, de regarder comme des souvenirs, et cela précisément en raison de leur adhésion intime à notre personnalité, parce qu'ils sont devenus des éléments constitutifs de notre caractère ? Assurément. Chacun sait que les passionnés ont d'étranges oublis. Leurs partis pris irréductibles, leur propension fatale à interpréter dans le sens de leurs désirs les faits les plus contraires, à tirer par exemple de la trahison la plus authentique une preuve de fidélité certaine, et inversement, leur idée fixe, en un mot, qu'est-ce autre chose qu'un sentiment dont ils ont oublié la naissance, qu'ils croient

avoir toujours eu, sous la forme et au degré où ils l'éprouvent maintenant, alors qu'en réalité ils ont eu longtemps, et hier encore, des sentiments contraires, et qu'ils ont souvent démenti leur vie, leur caractère, leurs opinions et leurs principes, pour en venir là ? Ce qu'on appelle l'aveuglement de la passion est en partie un obscurcissement de la mémoire. Un sentiment, arrivé au terme de son évolution et qui, dans son exaltation présente, oublie son origine, son passé, est analogue à une connaissance qui s'est si bien fixée qu'on ne la distingue plus de l'esprit lui-même, qu'on ne la reconnaît plus comme acquisition de l'expérience ou comme souvenir. La loi posée se vérifie donc dans tous les cas : les souvenirs cessent d'apparaître comme tels, par cela seul qu'ils atteignent leur plus haut degré d'organisation, et sont désormais fixés dans l'esprit pour toujours.

Mais les sentiments et les idées, ainsi systématisés, et auxquels on ne reconnaît plus de passé ni d'histoire, ne laissent pas d'être un centre d'attraction ou d'organisation pour tous les états, intellectuels ou affectifs, qui ont le caractère historique ou mnémonique. Un sentiment dominant chasse de l'esprit tous les faits, toutes les idées, tous les sentiments qui le contredisent, ou même qui lui sont simplement étrangers. Le pouvoir inhibiteur de la passion à l'égard du souvenir a son expression admirable dans le cri d'Hermione : *Qui te l'a dit ?* En même temps qu'elle exclut les souvenirs qui la contredisent, la passion attire et retient ceux qui la confirment. C'est en quoi consistent sa partialité, son aveuglement et son inconscience. La passion est à la mémoire ce que, selon Aristote, la forme est à la matière. Elle est la loi suivant laquelle les

sensations se transforment en éléments du souvenir, suivant laquelle ces éléments s'assemblent, s'ordonnent et se combinent; elle est le système dans lequel ils cristallisent. Il n'y a, pour un passionné, de souvenirs reconnus ou proprement dits que ceux que peut loger sa passion. C'est pourquoi vous ne sauriez le confondre : en vain vous lui opposez sa conduite passée, vous lui rappelez les paroles par lesquelles il blâmait autrefois ce que maintenant il approuve ; en vain vous invoquez des promesses qu'il ne tient pas, des engagements qu'il trahit : rien ne le trouble, ni la matérialité des faits ni la rigueur des preuves. Il vous déclare, il vous jure qu'il n'a jamais rien fait, rien dit ni rien pensé de tel ; c'est lui qui se charge de vous confondre, et d'accusé se fait accusateur. On peut douter, il est vrai, que la passion qui parle ainsi soit sincère ; mais je crois qu'elle peut l'être et que l'esprit faux est, dans l'espèce, au moins aussi fréquent que la déloyauté et le mensonge. La mémoire entre donc en conflit avec la passion systématique aussi bien qu'avec l'esprit logique et raisonneur, et cela doit être, la passion ayant sa logique à elle, ou étant une forme de l'esprit logique.

Elle entre de même en conflit avec l'*émotion*, en tant que celle-ci arrache l'esprit à lui-même, lui ôte la possession de soi, le plonge dans un état de ravissement et d'extase. C'est là une particularité psychologique que Stendhal a curieusement notée et finalement analysée. « Un des malheurs de la vie, dit-il, c'est que le bonheur de voir ce qu'on aime et de lui parler ne laisse pas de souvenirs distincts. L'âme est apparemment trop troublée par ses émotions pour être attentive à ce qui les cause ou à ce qui les accompagne. Elle est la sensation

elle-même. » La sensation est ici la sensation *pure*, celle qui n'est pas reliée au moi, qui n'entre pas dans le système de ses représentations. L'émotion est à la passion ce que la sensation est à la pensée pure ou à l'entendement. Il en est de l'émotion comme de la sensation: elle échappe à la mémoire, parce qu'elle échappe à la systématisation des sentiments, parce qu'elle reste en dehors du caractère ou du moi; et il en est de la passion comme de l'entendement: elle exclut la mémoire, soit parce qu'elle chasse tel souvenir comme un importun et un intrus, soit parce qu'elle l'assimile au contraire trop complètement, et l'absorbe dans le présent.

Le fait noté par Stendhal peut servir à éclairer la discussion toujours pendante au sujet de la mémoire affective, les uns admettant cette mémoire, les autres la niant. Cette discussion cesserait ou paraîtrait vaine, si on prenait soin de définir les mots. En effet, si par mémoire on entend simplement la *conservation* et *le retour à la conscience* des états passés, comment nier l'existence de la mémoire affective? Il n'y a pas, en ce sens, de mémoire plus parfaite, il n'y a pas de réveil du passé plus saisissant, plus net, plus total. Mais si par mémoire on entend le *rappel à volonté* et la *reconnaissance*, on peut au contraire fort bien soutenir que la mémoire affective n'existe pas ou à peine; la mémoire intellectuelle, sous ce rapport, reprend tout au moins l'avantage.

Selon Stendhal il y aurait même incompatibilité entre le souvenir pur et la reconnaissance, et la mémoire affective serait, à cause de cela, en raison inverse de la mémoire intellectuelle. « C'est peut-être, dit-il, parce que » les plaisirs, que donne à l'amant la présence de ce qu'il aime, « ne peuvent

3.

être usés par des rappels à volonté qu'ils se renouvellent avec tant de force », dès que quelque circonstance favorable les ramène à l'esprit. Des exemples vont mettre en lumière l'opposition de la mémoire des sentiments et de la mémoire des idées, de la mémoire-résurrection et de la mémoire-rappel.

« La rêverie de l'amour ne peut se noter. Je remarque que je puis relire un bon roman tous les trois ans avec le même plaisir. » (Ce plaisir tient à ce que je l'ai oublié, car si je m'en souvenais, le souvenir se mettrait en travers de mon sentiment, m'empêcherait de sentir, ou je n'éprouverais plus le même sentiment que la première fois : la fraîcheur de l'imprévu, du nouveau me manquerait.) « Je puis aussi écouter avec plaisir la même musique, mais il ne faut pas que la mémoire cherche à se mettre de la partie. C'est l'imagination uniquement qui doit être affectée ; si un opéra fait plus de plaisir à la vingtième représentation, c'est que l'on comprend mieux la musique, ou qu'il rappelle la sensation du premier jour. » (En d'autres termes, il faut, si je comprends bien, que le souvenir affectif, — car c'est de lui qu'il s'agit — soit l'état passé simplement retrouvé, et n'implique aucune comparaison, afin de rester l'état singulier, unique qu'il doit être.)

Quant à la lecture des romans, il faut distinguer, parmi les plaisirs qu'elle donne, celui qui tient à « la connaissance du cœur humain » et celui qui tient à « la rêverie, qui est le vrai plaisir du roman. Cette rêverie est innotable. La noter, c'est la tuer pour le présent, car on tombe dans l'analyse philosophique du plaisir ; c'est la tuer encore plus sûrement pour l'avenir, car rien ne paralyse l'imagina-

tion comme l'appel à la mémoire. Si je trouve en marge une note peignant ma sensation en lisant *Old Mortality* à Florence, il y a trois ans, à l'instant je suis plongé dans l'histoire de ma vie, dans l'estime du degré de bonheur aux deux époques, dans la plus haute philosophie, en un mot, et adieu pour longtemps le laisser-aller des sensations tendres ».

Là est l'explication du mot d'Horace : *odi profanum vulgus et arceo*. « Tout grand poète ayant une vive imagination est timide, c'est-à-dire qu'il craint les hommes pour les interruptions et les troubles qu'ils peuvent apporter à ses délicieuses rêveries. C'est pour son *attention* qu'il tremble. Les hommes, avec leurs intérêts grossiers, viennent le tirer des jardins d'Armide pour le pousser dans un bourbier fétide » ; ils l'arrachent à ses « rêveries touchantes[1] ».

Cela revient à dire que dans l'intérêt du sentiment il faut tuer la mémoire. La thèse est subtile, paradoxale, risquée. Stendhal le reconnaît lui-même. Avant de l'énoncer, il prend soin de dire : « Voilà un effet qui me sera contesté ». Cette thèse, je ne la défends ni ne l'épouse. J'en veux seulement retenir que la mémoire affective est d'une autre nature que la mémoire intellectuelle ou proprement dite : elle est une *résurrection ;* se souvenir d'une émotion, c'est l'éprouver de nouveau ; « j'en viens presque à me demander, dit Sully-Prudhomme, résumant l'analyse qu'il a faite de cet état, si *tout souvenir de sentiment ne revêt pas le caractère d'hallucination* ». Or, l'hallucination exclut la notion du passé et du présent, du moi et du non-

1. Stendhal, *De l'Amour.*

moi, et peut être distinguée du souvenir proprement dit.

Que conclure de ce qui précède? C'est d'abord que le mot mémoire est équivoque et prend dans chaque doctrine philosophique un sens différent. Selon nous, le sens le plus exact de ce mot est celui qui s'écarte le moins de la langue vulgaire, laquelle a ses nuances délicates et fines, ses subtilités cachées, ses raisons profondes. Or, par mémoire, il semble qu'on entende communément la connaissance du passé, non du passé en général, mais de *notre* passé *à nous*, cette connaissance ayant elle-même un caractère historique *pour nous*, étant considérée comme un événement de *notre* vie. La connaissance de notre passé perd-elle ce caractère, cesse-t-elle d'être un fait de notre vie individuelle, sans subir d'ailleurs aucune autre atteinte, en demeurant entière, en devenant même, en un sens, plus assurée, plus prompte à renaître, elle ne laisse pas d'être par là même, sinon détruite, du moins profondément modifiée, elle ne mérite plus le nom de *mémoire*. Les acquisitions impersonnelles, et en en quelque sorte anonymes, de notre expérience passée composent notre *savoir*. Or ce qu'on sait, on peut dire sans doute en un sens qu'on s'en souvient; on ne le dit pas cependant, et il y a une raison à cela, celle que nous avons essayé de dégager et de mettre en lumière.

Dira-t-on qu'il s'agit ici d'une distinction verbale, d'une discussion sur le sens du mot mémoire? Je soutiens qu'au contraire nous sommes en présence de deux formes d'acquisition mentale réellement différentes, quoique étroitement liées, et que la distinction qu'on établit entre elles a pratiquement un haut intérêt et une grande portée. Le sort de la

mémoire est lié en effet au développement du *savoir*. Les mémoires les plus remarquables sont celles que l'intelligence taille, émonde, débarrasse de leurs branches gourmandes. Livrée à elle-même, croissant en liberté, la mémoire périrait par excès d'abondance; elle serait en outre puérile, et aurait, si j'ose dire, trop de *quant à moi*; l'intelligence l'élague, en ménage la sève et lui fait produire des fruits; en même temps et par là même elle l'empêche de se prendre pour fin, de se complaire en soi, elle la fait servir à des fins objectives, aux fins du savoir ou aux fins pratiques. Il ne faut pas cependant que la mémoire soit trop asservie à l'intelligence ; il faut qu'elle garde sa spontanéité, son indépendance, toute la richesse et l'abondance de sa sève. L'intelligence peut tuer la mémoire, la dessécher, la rendre stérile, à force de la rendre impersonnelle et abstraite. Le mal alors ne serait pas moins grand que celui qui provient de l'excès contraire, je veux dire de la mémoire étouffant l'intelligence par sa luxuriance, son trop-plein d'images particulières et concrètes. La raison et la mémoire doivent se tenir mutuellement en respect, se pénétrer l'une l'autre, sans empiéter l'une sur l'autre, se compléter sans se nuire. L'idéal serait que la mémoire, tout en acceptant la discipline de la raison, gardât toute sa fraîcheur et toute son abondance native, autrement dit, que le moi n'abdiquât rien de sa personnalité, de sa vie propre, en accomplissant son œuvre.

Le problème de la mémoire est donc celui du rapport de la connaissance au moi. Si la mémoire disparaît, quand la connaissance devient tout impersonnelle, elle cesse également d'être, ou, pour mieux dire, elle n'apparaît pas encore, quand le moi est

absorbé entièrement par les images du passé, *totus in illis*. On a dit que, pour Dieu, il n'y a ni passé ni avenir, que toutes les choses sont dans un éternel présent ; il en est de même pour certains extatiques, plongés dans la vision du passé ; Dieu et ces extatiques n'ont pas, à proprement parler, de mémoire ; de même, si la mémoire affective est toujours une hallucination, une hantise du passé, ôtant la notion du présent, elle ne serait pas non plus, en tant que telle, une *mémoire*.

Ainsi, en résumé, la mémoire est la synthèse ou la conciliation de deux tendances ou opérations contraires : l'une, par laquelle le moi se détache du passé, se contente d'en prendre acte, mais le tient pour étranger à sa vie, pour indifférent et mort ; l'autre, par laquelle le moi se rattache au passé, le ressaisit tout entier, lui rend sa fraîcheur première et le tient dès lors pour réel et vivant. La première consiste à s'acharner en quelque sorte sur le passé, à en achever la destruction et la ruine, à le retenir pourtant encore, mais à ne s'y intéresser plus que dans la mesure où il sert les intérêts présents : elle aboutit à la mémoire impersonnelle et abstraite, que j'ai appelée *savoir*. La seconde consiste à s'enchanter du passé, à le revivre dans son intégralité et à en oublier le présent : elle aboutit à une sorte d'obsession, de hantise, ou d'*hallucination*. La mémoire proprement dite est à égale distance de cette *hallucination* et du *savoir :* elle n'est ni la pleine et entière *résurrection* du passé rendu vivant, suivant l'heureuse expression latine (*redivivus*), ni la notation sèche, impersonnelle et abstraite du passé. Elle est un composé d'ailleurs instable, à doses exactement combinées, de spontanéité et de réflexion, d'évocation, de pouvoir magique de résurrection,

en un mot, d'*imagination*, et de mise au point, de classement et de systématisation des images évoquées, en un mot, de *raison*. Que l'un ou l'autre de ces éléments manque, ou acquière une valeur prédominante, exclusive, la mémoire disparaît, ou change de nature. La mémoire est donc une combinaison. Il faut en isoler les principes, pour en comprendre les .différentes formes ou espèces, et il faut rassembler ces principes, pour avoir une idée complète et juste de la mémoire elle-même.

CHAPITRE II

L'oubli.

L'oubli est moins la perte de l'expérience passée que l'incapacité de la retrouver dans les conditions favorables. Il est une diminution *consciente* du moi et de ses états.

L'oubli normal, allégement de la pensée, condition de la mémoire; l'oubli pathologique, appauvrissement de la pensée.

L'oubli, comme la mémoire, est lié à la personnalité tout entière. Il est une fonction naturelle par laquelle l'esprit se libère de son passé, et cela d'autant mieux qu'il l'a vécu d'une façon plus intense, qu'il l'a épuisé. Cas des écrivains : oubli immédiat et global de l'œuvre accomplie. Oubli qui accompagne le passage d'une forme de personnalité à un autre. Pas de souvenir isolé, partiel. Tel ordre d'idées, de sentiments appelle tels souvenirs, exclut tels autres. Ce qu'enseigne l'oubli sur le moi et la personnalité.

Après la mémoire, il conviendra d'étudier l'oubli, pour élargir notre sujet, faire de notre point de vue une application nouvelle et vérifier les conclusions auxquelles nous sommes arrivés déjà.

Il ne faudrait pas croire, sur la foi de l'adage : *contrariorum eadem est scientia,* que la connaissance de la mémoire entraîne celle de l'oubli, en ce sens qu'elle l'implique, la contient tout entière et la donne toute faite. Autant vaudrait dire que l'expérience ou la science du bonheur équivaut à celle de

la souffrance, la suppose, permet de se la donner et dispense de l'acquérir directement.

Quoiqu'il ait été presque entièrement négligé par les psychologues[1], l'oubli est digne de faire l'objet d'une étude spéciale, pour l'intérêt que cette étude présente par elle-même et pour la contribution qu'elle apporte à celle de la mémoire.

L'oubli et le souvenir sont sans doute liés, mais ils ne le sont pas au point que, pour obtenir l'un, il suffise de prendre la contre-partie de l'autre. Ils n'existent pas seulement en tant que contraires ; ils ont chacun leur indépendance relative, leur originalité, leurs caractères propres et distincts. Leur rapport n'explique pas leur nature ; je veux dire qu'on peut connaître un de ces phénomènes, son rapport avec l'autre et avoir tout à apprendre de cet autre. En fait, on sait si peu ce que c'est que l'oubli, alors qu'on croit assez bien connaître la mémoire, qu'il sera prudent de le définir et d'indiquer comment on l'entend ou on doit l'entendre.

Tout d'abord, si le souvenir a pour condition l'oubli, l'oubli n'a pas moins pour condition le souvenir. Quand, par suite de la distraction, de la préoccupation ou de tout autre cause d'inhibition psychique, un fait qui aurait dû faire impression passe inaperçu et que nous constatons par après qu'il n'en reste

1. Quand il existe tant de traités spéciaux consacrés à la mémoire, on ne peut guère citer qu'une monographie de l'oubli : *l'Oblio, saggio sull'attività sellettiva della coscienza*, de Renda (in-12, Torino, Bocca 1910), analysée par F. Paulhan dans la *Revue philosophique* de Novembre 1910, un chapitre sur l'oubli, considéré dans ses rapports avec la volonté et le caractère, dans *le Caractère empirique et la personne*, de Louis Prat, pp. 50-69 (Paris, Félix Alcan, 1907) et une étude sur l'oubli dans les *Nouvelles études de psychologie et de morale*, de Francisque Bouillier (Paris, Hachette).

aucune trace dans l'esprit, nous ne disons pas et nous ne devons pas dire que nous l'avons oublié. L'oubli, en effet, n'est pas le simple défaut de conservation ou absence de souvenir ; il est la fuite ou disparition du souvenir. Je ne puis oublier un fait si je ne l'ai pas d'abord perçu : *ignoti nulla oblivio.* L'oubli est une perte, un appauvrissement ; il suppose donc une richesse ou acquisition préalable. Il est une brèche faite dans les souvenirs ; il n'est donc pas seulement le vide des souvenirs, la non-acquisition ou non-conservation.

Il n'est pas davantage le simple défaut d'évocation présente. Nous ne disons pas que le passé, ou tel passé, est oublié de nous, par cela seul que nous n'y pensons plus jamais ; il faut, pour qu'il y ait proprement oubli, qu'il n'y ait pas seulement de notre part négligence à nous en souvenir, mais impuissance à le faire et impuissance éprouvée, constatée ; pour que je puisse dire que j'ai vraiment enterré ou aboli en moi le passé, il ne suffit pas que je l'écarte toujours, systématiquement et avec succès, de mon esprit, il faut que, faisant effort pour m'y replonger, je ne puisse plus le ressaisir, et que je me rende compte que je l'ai perdu irrémédiablement et sans retour.

Il y a donc oubli, non quand les impressions ne se gravent pas en nous, mais quand, s'y étant une première fois gravées, elles ne peuvent plus réapparaître à notre appel. En d'autres termes, c'est l'impuissance à se rappeler bien plutôt que l'impuissance à conserver ou à retenir qui constitue l'oubli. On pourrait le définir une volonté de se souvenir ou effort d'évocation qui n'aboutit pas. Il faut y faire entrer encore un sentiment de dépit, de malaise intellectuel. La mémoire nous manque au moment

où nous comptions et nous nous croyions en droit de compter sur elle. Nous disons qu'elle nous « trahit » et le mot est juste. Elle trompe en effet notre confiance : l'oubli est un phénomène anormal qui ne devrait pas se produire et qui se produit contre les lois ordinaires de la pensée, qui par suite nous trouble, nous déconcerte.

L'anomalie de l'oubli est si bien sentie que quelques esprits se refusent à croire que l'oubli soit jamais réel et profond ; ils ne lui reconnaissent pas le droit d'être et ils nient qu'il soit, au moins sous une forme définitive et absolue. Ils prétendent que tous les états du moi, dûment enregistrés, tous les souvenirs se conservent indéfiniment et que ceux qui semblent évanouis demeurent latents, toujours prêts à renaître, et ils en donnent comme preuve le retour à la conscience dans des circonstances exceptionnelles (agonie, fièvre cérébrale) de souvenirs qui, à l'état normal, semblent totalement abolis ou les progrès rapides de la rééducation de la mémoire, alors qu'elle semble à jamais éteinte (le *relearning*). Une telle opinion est au moins plausible ; cependant, comme elle est purement théorique, comme elle reste et semble destinée à rester toujours une hypothèse invérifiable, nous ne nous y arrêterons pas. Disons seulement que la preuve de l'oubli définitif ne peut jamais être faite, que le doute au moins subsiste sur la possibilité pour la mémoire de réparer ses pertes, si étendues qu'elles soient, si aiguë aussi que soit la conscience qu'on en a, je veux dire si incapable qu'on se sente présentement de ranimer les souvenirs éteints. Pour qu'on fût sûr qu'on ne retrouvera jamais des souvenirs donnés, il faudrait, en effet, ou qu'il n'y eût pas eu, à l'origine, enregistrement des impressions reçues (et cet enregis-

trement peut se faire en quelque sorte, à notre insu, dans les moments de la distraction la plus forte) ou qu'une abolition complète de l'intelligence fût survenue depuis la formation des souvenirs, car, tant que l'intelligence subsiste, elle peut, à un moment donné, quand ce ne serait que dans des crises d'exaltation, rentrer en possession de ses acquisitions passées et les retrouver toutes présentes à la fois.

Conclurons-nous donc que l'oubli est toujours *accidentel* et *momentané ?* Nous serions tenté d'aller jusque-là. Mais il faut distinguer les cas. L'oubli a ses espèces ou plutôt ses degrés. Tel oubli mérite à peine ce nom. Je fais vainement effort pour me rappeler un fait; quelques instants après, quand je n'y pense plus, il me revient. Je dis que, dans ce cas, il n'y a pas véritablement oubli ou que l'oubli, s'il existe, est normal et n'a point ce caractère déconcertant et étrange dont je parlais plus haut. Il trouve son explication naturelle et simple dans ce fait qu'on n'a pas pris le soin ou le temps de réaliser les conditions du rappel ; il ne provient pas de l'incapacité où l'on serait de réaliser ces conditions.

Le critérium de l'oubli est, selon nous, l'échec du souvenir, quand sont réunies toutes les conditions dans lesquelles le souvenir doit normalement se produire, quand concourent toutes les circonstances favorables à son éclosion. Si ce criterium paraît négatif, trop général et vague, nous pouvons lui trouver un équivalent positif, le rendre concret et précis. Nous dirons : il y a oubli, quand, les circonstances matérielles dans lesquelles un fait s'est produit étant rappelées ou même reproduites (comme dans le cas classique de la reconstitution d'un crime, pour amener l'accusé à se trahir), on ne peut se rappeler ce fait et on s'y efforce en vain. Ainsi, je veux me

rappeler un événement que, d'une part, je sais s'être réellement produit et, d'autre part, tout contribue à me le rappeler : le lieu où je suis et qui est, je suppose, celui où cet événement s'est passé, le récit détaillé et précis qu'on m'en fait, et qui doit me mettre plus que sur la voie ; je veux me rappeler, par exemple, une entrevue qu'on m'affirme que j'ai eue avec telle personne et on me met en présence de cette personne ou on me montre sa photographie, et cependant je m'interroge en vain et j'interroge en vain les circonstances évocatrices ; je ne puis faire surgir le souvenir cherché : il fuit et se dérobe. Devant une défaillance aussi réelle et aussi démontrée de la mémoire, l'esprit se trouble et s'effare ; il en vient à douter de lui-même, il se sent atteint parce que son mécanisme ne joue plus. Je serais soulagé, mon malaise serait moindre, si quelque cause naturelle connue, fût-ce d'ordre morbide, comme l'ivresse, la fatigue, la dépression nerveuse, pouvait rendre compte d'une telle inhibition psychique. Ce qui me dépite et me confond, c'est de sentir ma mémoire rebelle à tous les appels du vouloir, à toutes les associations d'idées, à toutes les sollicitations du dehors, alors que je suis ou crois être, et suis fondé à le croire, dans la plénitude de mon être mental, sain de corps et d'esprit, en possession de toutes mes facultés.

On pourrait se livrer, au sujet de l'oubli, à ce jeu d'esprit des dialecticiens qui consiste à souligner les étrangetés d'un phénomène et à prouver que la notion en est incompréhensible : c'est ce qu'a fait saint Augustin dans le livre X des *Confessions* auquel je renvoie les amateurs de ces subtilités logiques. On pourrait soutenir par exemple que l'oubli n'est pas un état, mais une *privation*, qu'il n'est donc pas

directement perçu, qu'il n'est pas même perceptible, qu'il n'est connu que par opposition aux états remémorés ou actuels, que comme une place laissée vide entre ces états et que ceux-ci font ressortir, signalent, indiquent ou font supposer. Mais on prouverait aussi bien par un tel raisonnement qu'on ne peut pas éprouver la faim ou la soif, attendu qu'elles ne peuvent être l'une et l'autre qu'un sentiment de privation ou de manque. En réalité un esprit, par ailleurs maître et possesseur de son savoir, fonctionnant régulièrement, a parfaitement conscience de son impuissance et de ses lacunes sur un point particulier de son domaine cognitif, et c'est en cela précisément que consiste l'oubli.

Il suit de là que l'oubli est une atteinte portée à l'intégrité de la pensée, qu'elle en dérange l'équilibre. C'est ce qui est en effet, selon nous, son caractère essentiel, c'est ce qui en constitue la gravité. Si un détail insignifiant de notre vie passée vient à être oublié, nous ne voyons là rien que de naturel et nous nous en félicitons plutôt. Mais si le fait qui nous échappe est de ceux qui doivent entrer dans la trame de notre pensée, que nous avons un intérêt vital à retenir, l'oubli nous apparaît alors comme une *diminution* ou un amoindrissement de notre moi; ce n'est pas seulement le fait en question, c'est nous-mêmes que nous ne *reconnaissons* plus. Leibniz juge admirable de vérité la comparaison qu'on établit entre le sommeil et la mort; la comparaison de la mort à l'oubli serait, à ce qu'il semble, plus saisissante encore, car l'oubli est un anéantissement partiel de notre être et de notre pensée, qui présente cette particularité d'être senti; il est en quelque sorte une mort consciente, une mort à laquelle nous assistons éveillés et vivants. Au surplus, l'une

de ces comparaisons revient à l'autre, si le sommeil est considéré comme un temps d'oubli.

Il suit de là encore que l'oubli peut avoir et semble même par nature destiné à avoir un caractère dramatique, presque douloureux, poignant. En voici un exemple. Une personne déclarait, au cours d'un procès, qu'elle ignorait, non l'existence, mais le contenu, du testament de son père. Elle était d'une entière bonne foi. La partie adverse la confondit en produisant ce testament copié de sa main. Elle fut fort troublée de se découvrir capable, sinon coupable, d'un oubli qui semblait entacher son honneur et la convaincre de mensonge. Elle s'expliquait d'ailleurs sans peine comment cet oubli compromettant, inouï, avait pu se produire. Elle avait copié le testament à la demande de ses parents : elle l'avait fait machinalement, sans réfléchir sur le moment à l'importance de cet acte ni à l'intérêt qu'il y avait pour elle à en retenir les clauses ; elle ne pensait pas alors qu'elle aurait à s'y référer un jour. L'oubli dans ce cas n'en est pas moins grave, parce que le sujet sent qu'il n'aurait pas dû se produire et ne comprend pas, n'admet pas qu'il se soit produit, étant donnés son propre caractère, les habitudes de son esprit et la nature des choses oubliées.

Nous avons ici réunis tous les caractères de l'oubli véritable ou proprement dit : il est définitif et complet ; il porte sur un fait précis, mais il n'en intéresse pas moins la personnalité tout entière et c'est pourquoi il l'affecte si profondément : il l'intrigue comme une anomalie de sa pensée ; il l'inquiète par le sentiment qu'il lui donne de la légèreté de son esprit, des défaillances de son attention ; il lui révèle l'insécurité de son être mental et la fragilité de cette trame qui compose sa vie. Un seul oubli avéré

ne suffit-il pas en effet à compromettre, ne met-il pas en question cette continuité psychique, dont nous sommes à bon droit si jaloux et si fiers, et qui constitue notre moi ?

Il suit de là enfin qu'il y a sans doute plusieurs sortes d'oubli, mais qu'il n'y en a point qui ne se rapporte à la personnalité ou à la vie psychique totale et que celui-là même qui porte sur un fait particulier ne laisse pas d'avoir une signification et une portée générales, puisqu'il est par définition la non-reconnaissance d'un fait antérieurement entré dans la conscience et ayant fait un moment partie de la synthèse psychique.

L'oubli peut donc être regardé comme une simplification de la conscience ou un amoindrissement du moi. Ainsi entendu, il est, suivant les cas, tantôt avantageux et normal, tantôt désastreux ou pathologique.

Il est normal quand, au lieu de porter atteinte à l'intégrité du moi, il est l'acte, instinctif ou réfléchi, par lequel le moi réalise heureusement son unité, se défend contre la multiplicité des impressions confuses, se désencombre et jette du lest. Il est des pertes en effet qui sont des gains, à savoir les simplifications utiles, les sacrifices nécessaires. L'oubli n'est donc pas toujours la négation ou le contraire de la mémoire; il en peut être la condition, comme la désassimilation est la condition de la vie. Plus exactement, comme la vie comporte un double travail d'intégration et de désintégration, la pensée normale se compose, en proportions convenables, de souvenir et d'oubli. Se souvenir, c'est choisir entre les phénomènes du passé, accueillir les uns et écarter les autres; c'est donc systématiquement oublier tout ce qui est et doit rester en dehors de

l'évocation présente. Se souvenir, c'est encore, non reproduire intégralement le passé, tel qu'il nous apparut, dans son désordre réel, mais en composer un tableau, simplifié et ordonné, « à la fois trompeur et exact et qui tire son exactitude de l'illusion même » (Ribot).'

L'oubli au contraire est pathologique, quand il est un appauvrissement de la pensée, quand il porte atteinte à l'unité du moi, rompt l'équilibre mental, est un commencement de dissolution, de désorganisation psychique. Or c'est là, selon nous, l'oubli véritable ou proprement dit. Mais de quelque façon qu'on l'entende, comme étant toujours de nature morbide, ou comme normal ou anormal suivant les cas, l'oubli est une altération de la synthèse psychique.

On peut dire qu'il est lié à l'évolution de la personnalité, qu'il l'exprime et la reflète, qu'il en est la condition et l'effet. Le moi évolue, se développe, s'enrichit et se transforme sans cesse ; or il ne peut accomplir des changements si profonds sans renier et abdiquer son passé, sans le rejeter loin de lui, sans en abolir jusqu'à la pensée importune. La méconnaissance ou mieux l'oubli du passé est la condition et le terme fatal de toute évolution, de toute installation dans le présent, *a fortiori* de toute espérance, de toute pensée tournée vers l'avenir. Supposons que nous gardions de notre vie écoulée une image fidèle et complète (et il est peut-être pour leur malheur des esprits ainsi faits), nous ne pourrions plus, sans regrets, sans remords ou sans honte, nous détacher de nos sentiments éteints, nous ne pourrions plus, sans souffrir au moins de la contradiction, nous défaire de nos pensées d'hier; pour notre évolution, il est bien plus rapide et plus

sûr de cesser à la fois d'être et de nous rappeler ce que nous fûmes, de nous dépouiller entièrement de notre mentalité et de nos idées, de notre sensibilité et de nos affections passées. En fait, c'est un signe de raideur d'esprit de ne rien oublier. Quelle supériorité n'assurent pas, dans la lutte pour la vie et pour la paix intérieure, la souplesse, la légèreté qui permettent de passer d'une opinion ou d'un sentiment à un autre, sans avoir conscience du passage, sans le remarquer même après qu'il est franchi ! « Bienheureux les oublieux. car « ils s'en tireront », même de leurs bêtises ! »[1] dit Nietzsche.

On est tenté de croire qu'il y a des mémoires tendancieuses et des oublis volontaires, et sans doute il y en a, moins pourtant qu'il ne paraît ! Ceux qui se défendent d'avoir jamais éprouvé les sentiments, défendu les opinions que maintenant ils n'ont plus, ne sont pas toujours et nécessairement, en dépit des apparences, d'effrontés menteurs ; ils sont relativement sincères dans leur attitude et se prennent à leur jeu, ou plutôt ils ont si bien changé qu'ils ne se connaissent plus eux-mêmes ni leurs sentiments ; leur moi actuel exclut leur moi d'hier avec tous ses états ; c'est en cela que consiste le phénomène de l'oubli. « Les hommes, dit Fénelon, sont médiocres en tout, pour le mal comme pour le bien. » Il faut donc croire que, lorsqu'ils se montrent sans rancune ou ingrats, lorsqu'ils pardonnent à leurs ennemis ou trahissent leurs amis, ils sont en cela, pour une bonne part, oublieux et légers et ne sont pas seulement tout dévoués et cyniquement dévoués à leurs intérêts. L'oubli en effet est l'accompagnement naturel d'un

1. *Par delà le bien et le mal*, trad. française, p. 214.

changement profond du moi et l'on peut conclure à un oubli réel partout où l'on est en droit de supposer un tel changement.

Il n'est pas besoin de recourir aux cas morbides pour trouver ce que M. Ribot appelle « la constitution de deux mémoires », s'excluant l'une l'autre, laquelle équivaut elle-même à la constitution de deux « moi ». Il n'est pas même besoin de supposer pour cela deux moi rivaux ou ennemis, il suffit de deux moi simplement autres ou différents. C'est ainsi que l'artiste ou l'homme de science, rentré dans la vie privée, oublie ses travaux. Il n'y a pas de fait plus constant et mieux établi. Il n'y en a pas non plus qui se prête mieux à l'analyse et qui ait été mieux analysé par les sujets eux-mêmes.

Laissons de côté le cas des savants, plus rare, moins bien établi et qu'on a pu mettre sur le compte de la maladie, par exemple celui de Newton ayant oublié sa découverte du calcul différentiel et celui de Linné qui « prenait plaisir à lire ses propres œuvres et, quand il était lancé dans cette lecture, oubliant qu'il en était l'auteur, s'écriait : Que c'est beau! que je voudrais avoir écrit cela! » Le même phénomène peut se produire en dehors de la vieillesse et n'est pas un signe ou une preuve de dégénérescence. Nous en croyons ce savant qui « déclarait un jour à M. Léon Paschal que si par hasard, dans un examèn, on l'interrogeait sur le contenu de ses propres œuvres, il serait embarrassé de répondre et courrait grand risque d'être recalé[1]. » Qui sait même si ce n'est pas par le caractère qui les rapproche le plus des œuvres littéraires, à savoir dans ce qu'ils ont d'original, de personnel et d'in-

1. Léon Paschal, *Esthétique nouvelle*, p. 233, Paris, *Mercure de France*, 1910.

ventif que les travaux scientifiques sont le plus fugitifs, sortent le plus vite de l'esprit du savant.

En tout cas, il y a avantage à étudier l'oubli exclusivement dans les œuvres littéraires, puisque c'est en celles-ci qu'il est le plus typique. Là en effet les témoignages sont abondants et concordent. Tout écrivain « oublie l'œuvre qu'il a produite » et cet oubli est « normal ». Car il ne s'agit pas d'œuvres composées « pendant une maladie aigüe », comme Ivanhoë, et entièrement oubliées ensuite, mais de celles qui furent écrites en état de santé parfaite, dans la pleine maturité de l'âge et tout le développement du talent. Les écrivains les plus divers, ceux qui s'abandonnent à la fièvre de l'inspiration, aussi bien, mais pas plus, que ceux qui travaillent dans le calme, Gœthe[1], Zola, les Goncourt[2], Gustave Flaubert[3], déclarent que l'œuvre achevée leur devient « étrangère », « indifférente » ; ils s'en détachent, ils n'y pensent plus, ils l'oublient. George Sand a particulièrement bien observé

1. Gœthe disait à Eckermann : « En général un ouvrage fini m'était indifférent, je ne m'en occupais plus et je pensais à quelque chose de nouveau ».

2. « C'est singulier, en littérature, la chose faite ne vous tient plus aux entrailles. L'œuvre que vous ne portez plus, que vous ne nourrissez plus, vous devient, pour ainsi dire, étrangère. Il vous prend de votre livre une indifférence, un ennui, presque un dégoût. Ç'a été notre impression de tous ces jours-ci. » Goncourt, *Journal*, 1er vol., p. 267.

3. G. Flaubert, *Correspondance*, 3e série, pp. 234, 302. « Je suis enfin débarrassé de *Salammbô*... A présent le cordon ombilical est coupé. Ouf ! n'y pensons plus ! Il s'agit de passer à d'autres exercices. — Quant à mon roman l'*Education sentimentale*, je n'y pense plus, Dieu merci ! il est recopié. D'autres mains y ont passé. Donc la chose n'est plus mienne. Elle n'existe plus, bonsoir ! » Nous empruntons toutes ces citations à Léon Paschal, *ouvrage cité*.

et analysé ce phénomène ; elle déclare qu'elle ne peut « en rien l'expliquer » ; mais elle en note heureusement les particularités, les nuances, le caractère paradoxal et étrange.

... J'eus à peine achevé mon premier manuscrit qu'il s'effaça de ma mémoire, non pas peut-être d'une manière aussi absolue que les nombreux romans que je n'avais jamais écrits, mais au point de ne plus m'apparaître que vaguement. *J'aurais cru que l'habitude de préciser les êtres, les passions et les situations fixerait peu à peu mes souvenirs. Il n'en fut rien*, et cet oubli où mon esprit enterre *immédiatement* les produits de son travail n'a fait que croître et embellir. On peut me lire un volume de certains romans que je n'ai pas eu à revoir en épreuves depuis quelques semaines sans que, sauf deux ou trois noms principaux, je devine qu'ils sont de moi. *Je me rappelle davantage les circonstances, même insignifiantes, au milieu desquelles j'ai écrit que les choses mêmes que j'ai écrites*, et, d'après le souvenir des situations où je me suis trouvée alors, je puis dire que le livre est plus ou moins réussi, plus ou moins manqué. Mais si l'on me posait à l'imprévu en critique devant mes propres ouvrages et qu'on m'en demandât mon opinion, je pourrais répondre de bien bonne foi que je ne les connais pas et qu'il me faut les relire avec attention pour en penser quelque chose[1].

On pourrait être tenté de chercher la cause de cet oubli singulier dans la nature des choses oubliées et dire que les faits de la vie imaginative doivent naturellement sortir de l'esprit, pendant que les faits de la vie réelle y restent, parce que les premiers, outre qu'ils n'ont jamais un intérêt vital et ne représentent qu'un attrait ou plaisir de luxe,

1. G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. IV, p. 144, édit. Calmann Lévy.

n'ont rien dans la réalité qui les rappelle et que tout au contraire tend à les démentir et à les faire oublier. Mais cette explication, valable peut-être pour le commun des hommes, ne l'est point pour des esprits qui vivent autant et plus de la vie de l'art ou du rêve que de la vie réelle et qui ont des souvenirs au moins aussi abondants et aussi précis dans la première de ces vies que dans l'autre.

On pourrait dire encore que c'est une nécessité pour l'écrivain d'oublier l'œuvre faite pour l'œuvre à faire et que sa devise est celle de Gœthe : « En avant par delà les tombeaux ! » Mais cette explication n'est pas non plus recevable parce qu'il s'agit ici, non d'un oubli cherché, voulu ou seulement consenti, mais d'un oubli naturel et involontaire.

En réalité, il s'agit ici, si l'on peut risquer cette comparaison réaliste, d'un phénomène analogue à l'excrétion. L'esprit expulse naturellement ses produits élaborés, usés, les idées ou sentiments dont il a épuisé l'intérêt et pour lesquels il n'éprouve plus que de l'indifférence, de la satiété ou du dégoût. Aristote exprime une idée analogue dans un passage aussi célèbre qu'elliptique et obscur de sa *Poétique*, où il appelle κάθαρσις l'opération par laquelle l'âme se libère de la passion, en s'en donnant la représentation ou le spectacle, opération que le XVII[e] siècle a désignée sous le nom de « purgation » des passions. Laissons de côté la thérapeutique morale attribuée à Aristote, laquelle est en dehors de notre sujet ; ne retenons que le fait de la κάθαρσις ou libération du sentiment par la représentation ou le « jeu ». Ce fait s'applique aux pensées de l'esprit comme aux « passions de l'âme » et on se libère des unes comme des autres, en les prenant pour thème de variations littéraires, en en faisant un sujet de

roman ou de drame; la parole de Gœthe: « Un ouvrage fini m'est indifférent, je ne m'en occupe plus et je passe à quelque chose de nouveau », nous livre le secret du même Gœthe se délivrant de ses idées de suicide en écrivant Werther.

Mais en quoi consiste et d'où provient ce « désintérêt » de l'œuvre achevée qui explique l'oubli? C'est qu'on passe d'un état d'esprit (point de vue, attitude mentale) ou mieux encore d'un état affectif (disposition sentimentale) à un autre, et que chaque état commande certains souvenirs et en exclut d'autres. « Un état affectif, dit M. Léon Paschal, tient enchaînée à soi une multitude d'images et de pensées. Une fois que cet état s'est dissipé, les images et les pensées qui lui étaient assujetties se désagrègent et se dispersent. Pour s'en ressouvenir, il faudrait restaurer le lien, c'est-à-dire l'état affectif qui les tint autrefois rassemblées. Or, l'esprit éprouve après coup de la répugnance à évoquer cet état[1] »; il en est sorti, il n'y peut plus ou n'y veut plus rentrer. Si l'artiste créateur est, plus qu'aucun autre, sujet à l'oubli absolu, total, pour un ordre de choses qui occupait naguère toutes ses pensées, c'est qu'il prend artificiellement l'attitude mentale que chacune de ses œuvres commande et quitte aussitôt, et naturellement, cette attitude, son œuvre achevée; il s'incarne en chacun de ses personnages, il vit chacun de ses romans (témoin Balzac, Flaubert), il a autant de manières différentes, s'excluant l'une l'autre, qu'il a de personnalités et il a autant de personnalités que de créations successives et diverses. Ajoutons que l'oubli chez lui a deux caractères : il est *immédiat* (c'est G. Sand qui

1. *Ouv. cité*, p. 231.

le signale en passant) et *global*. Quand se dissipe le milieu, l'atmosphère d'idées et de sentiments dans laquelle se développe l'œuvre d'art, tous les souvenirs qui se rapportent à cette œuvre s'évanouissent du même coup; ou, pour prendre une autre image, quand l'ivresse tombe, on s'étonne qu'elle ait pu être et on ne sait plus ce qu'elle a été.

Le cas de l'écrivain doit être généralisé. Tout oubli s'explique par le passage d'un esprit à un autre, par l'apparition de ce qu'on pourrait appeler une mentalité nouvelle. Une mentalité, c'est, au sens où nous la prenons ici, un ordre d'idées ou système d'images. Il suit de là qu'il n'y a pas d'oubli partiel non plus que de souvenir isolé. Notre esprit est polymorphe : il cristallise en plusieurs systèmes et l'oubli résulte de la substitution d'un système à un autre : nous perdons en bloc tous les souvenirs qui font partie d'un même système.

La mémoire semble s'en aller pièces à pièces; en réalité, elle ne périt que systématiquement ou en bloc; si un souvenir particulier disparaît, ce n'est pas en tant que tel, mais comme élément d'un système ou d'un ordre d'idées qui n'est plus, qui fait place à un autre. Ainsi on perd la mémoire d'une langue, tout en gardant la faculté de parler dans une autre ; ou, si on oublie une partie seulement des mots d'une langue, cette partie représente elle-même un groupe défini, un système, le groupe des substantifs ou des adjectifs. De même on perd ses souvenirs professionnels, non les autres, ou inversement; on perd le souvenir d'une époque de sa vie, non d'une autre, etc. Mais toujours c'est un ordre déterminé d'idées ou de faits qui disparaît à la fois; la destruction de la mémoire se fait selon des

lignes de cassure régulières ; une sorte de logique préside à cette destruction ; dans le naufrage de sa pensée, l'esprit garde ce qu'il peut garder, à savoir ce qu'il peut coordonner et systématiser encore.

A l'état normal et en pleine santé il ne procède pas autrement. Alors qu'il tient en son pouvoir tous ses systèmes d'images, il ne peut pourtant les évoquer que tour à tour, et le souvenir de l'un entraîne, momentanément au moins, l'oubli des autres. Tout ce qui caractérise la mémoire normale, c'est qu'elle n'est point liée à un système donné de souvenirs, mais qu'elle peut se mouvoir d'un système à l'autre; c'est sa souplesse qui fait sa supériorité plutôt que l'étendue de ses évocations actuelles. Le bon esprit est celui qui, se plaçant d'emblée au point de vue convenable, retrouve tous les souvenirs qui en découlent et qui de plus sait à propos changer de point de vue, ouvrir tel tiroir de sa mémoire et fermer tel autre.

C'est une loi téléologique qui régit la mémoire, si la fin peut être définie le tout qui commande les parties ou le système qui entraîne les éléments. L'état général de l'organisme ou cénesthésie entraîne en effet tel groupe de souvenirs à l'exclusion de tout autre. Ainsi l'ébriété a sa mémoire propre, souvent vive, pittoresque et brillante; c'est un jaillissement de reparties, de bons mots; le vin délie la langue, fait surgir une personnalité nouvelle, plus spontanée que la personnalité normale et qui ignore entièrement celle-ci. L'homme qui s'enivre en moyenne de deux jours l'un réalise l'expérience imaginée par Pascal d'un artisan qui rêverait toutes les nuits qu'il est roi et d'un roi qui rêverait toutes les nuits qu'il est artisan; il présente le cas de deux personnalités alternantes, étran-

gères l'une à l'autre, n'ayant ni vie commune, ni souvenirs communs (celui de Félida X). Le buveur oublie son chagrin, s'il en a; il le noie dans les pots; en état d'ébriété, il ne se souvient pas plus de sa vie à jeun, qu'à jeun il ne souvient de son état d'ivresse passé. Ce n'est pas que l'ivresse fasse perdre la mémoire, puisque au contraire elle peut rendre la mémoire de choses oubliées (comme le prouve le cas classique du portefaix irlandais); elle n'est pas l'oubli en général, elle est l'oubli systématique de tout ce qui n'est pas elle ou ne cadre pas avec elle; plus exactement elle est une mémoire à part, parce qu'elle est une mentalité à part, mémoire souvent complexe, bien organisée, comme celle de l'ouvrier, habituellement ivre, qui ne remplit jamais mieux sa tâche que lorsqu'il est ivre [1], ou comme celle de ce Français qui, sachant l'allemand, ne le parlait que lorsqu'il était en état d'ébriété et le parlait toujours en cet état. Inversement l'homme à jeun n'est pas dans des conditions particulièrement favorables aux souvenirs, mais seulement à certains souvenirs; il oublie tout ce qui est en dehors de l'état normal, comme ses propos et ses actes pen-

1. On me cite le cas d'un pilote renommé, qui n'a jamais fait le passage, difficile en tout temps, dangereux par gros temps, de Belle-Isle à la côte bretonne, qu'étant ivre et qui déclare qu'il ne consentirait jamais à le faire autrement : il ne serait pas assez sûr de lui et de ses moyens.

Mme de Chateaubriand dit de même de son cuisinier : « L'état d'ivresse où il était habituellement ne l'empêchait pas de faire merveilleusement la cuisine et, au contraire, si, à force de réprimandes et de menaces, on parvenait à l'empêcher de boire un jour, il ne savait plus ce qu'il faisait : un de ces jours néfastes, par exemple, il nous mit au lieu de bœuf un pain de sucre dans la soupe. » (*Cahiers* de Mme de Chateaubriand, p. 43. Paris, Emile-Paul, 1909.)

dant l'ivresse, si caractéristiques, si volontaires qu'ils aient été ou qu'ils aient paru être.

Ce qui est vrai de l'ivresse l'est aussi du délire, de la fièvre, des rêves du dormeur, des actes du somnambule et en général de tout état cénesthésique qui diffère de l'état cénesthésique ordinaire ou normal : ils semblent voués à l'oubli, ils font en réalité partie d'une mémoire spéciale, pathologique, qui n'est pas la mémoire ordinaire, normale, et qui est incompatible avec elle. L'oubli dans ce cas n'est que l'exclusivisme de la mémoire ou plutôt des mémoires.

Mais ce ne sont pas seulement l'état normal et l'état pathologique ou semi-pathologique qui constituent des personnalités distinctes, partant des centres d'attraction ou de ralliement de souvenirs distincts ; il se forme encore à l'intérieur de chaque personnalité des mentalités différentes ou systèmes de mémoire différents, lesquels se distinguent des précédents, en ce qu'on peut à volonté échanger l'un contre l'autre, mais ne restent pas moins incommunicables entre eux.

Ainsi j'ai mon état d'âme de vacances, de voyage et je connais les bienfaits du dépaysement : si je quitte mes occupations professionnelles et que je me trouve transporté dans un autre milieu, la vie que je laisse disparaît aussitôt de ma pensée, j'ai besoin d'un effort pour y rentrer, je ne l'imagine plus, je ne la revois plus ; tous les souvenirs en sont abolis, éteints. A mesure que cette vie de vacances se prolonge, je m'inquiète même à l'idée de la voir finir et d'avoir à en reprendre une autre ; quand cette autre pourtant revient à son heure fatale, j'endosse avec une facilité extrême mon nouveau personnage, je reprends mes habitudes, je retrouve mes souvenirs professionnels, et ce sont les vacances maintenant

qui me paraissent irréelles, tant elles sont tout de suite oubliées, finies ! Il y a ici encore deux mentalités antagonistes, chacune avec son cortège d'images et de souvenirs. On a la sensation que le passage de l'un à l'autre s'opère par un déclic, comme par un de ces légers déplacements de la glande pinéale qui, selon Descartes, suffisaient à imprimer une direction au mouvement des esprits animaux et au cours des pensées.

Ce qui produit d'ordinaire ce déclenchement des souvenirs est une sensation ou perception. Ainsi, revenant dans la ville de K... après quatre ans d'absence, je rencontre X..., je me promène avec lui le long des quais et tout d'un coup cette impression me saisit que je n'ai jamais quitté K..., que je n'ai jamais cessé d'avoir devant les yeux ce paysage qui m'a été si longtemps et qui m'est redevenu si vite familier, que je n'ai point interrompu les relations que je viens de retrouver si aisément, si naturellement avec X...; en un mot, tout mon passé de K... se rejoint si bien à ma sensation que je ne puis comprendre qu'un long temps ou plutôt qu'aucun temps se soit écoulé entre ma dernière entrevue avec X... et notre conversation présente.

Même impression, un jour à Paris, avec P..., mon ancien compagnon de table d'hôte à M... Nous dînions ensemble : les conditions dans lesquelles nous nous retrouvions, assis en face l'un de l'autre, la serviette au cou, la facilité avec laquelle nous reprenions le tour des conversations d'autrefois étaient telles qu'il nous semblait à tous deux que nous ne nous étions jamais quittés ; que c'était le temps de notre séparation qui était irréel, lointain, tandis que notre passé de vie commune, qui remontait pourtant à vingt ans de là, nous redevenait réel, présent.

Le fait que je note ici est banal; tout le monde l'a expérimenté; il y a une phrase toute faite pour le traduire; on dit d'un souvenir si présent qu'il annule le temps écoulé : « Il me semble que c'était hier, que j'y suis encore ! » A la limite en effet le souvenir envahit le présent et abolit tout le passé qui lui est étranger, l'efface, l'anéantit. Un souvenir qui renaît, qui redevient vivant (*redivivus*) n'attire pas seulement à lui toutes les impressions similaires et complémentaires; il écarte encore toutes les impressions d'un autre ordre, hétérogènes ou contradictoires, il les rejette dans l'ombre, il les fait oublier et la force d'attraction ou d'association de tels souvenirs se mesure à leur force de répulsion pour d'autres.

La mémoire a donc pour contre-partie l'oubli et ce qu'on appelle l'attrait du souvenir est aussi bien la joie d'oublier. Dans l'attendrissement un peu niais, que nous cause l'évocation des plus menus et des plus humbles souvenirs d'enfance, entre le plaisir très réel de déposer un moment le fardeau de la vie, de ne plus le sentir, d'oublier tout ce qui n'est pas le passé présentement revenu. Se plonger dans les souvenirs d'enfance, c'est prendre un bain de Jouvence, c'est redevenir enfant, mais c'est aussi bien, pourrait-on dire, se purifier, se laver du passé récent dans les eaux du Léthé. De là le charme de ces rencontres entre amis d'enfance, comme Félicia Ruys et Aline Joyeuse dans le *Nabab* : « Quel bonheur, la main dans la main — rondes du pensionnat, où êtes-vous? — de retourner de quelques pas en arrière, avec une égale connaissance du chemin parcouru et de ses incidents minimes, et le même rire attendri. Un peu à l'écart, les deux jeunes filles, à qui *il a suffi de se retrouver en face l'une*

de l'autre pour oublier cinq années d'éloignement, pressent leurs paroles et leurs souvenirs ».

Le charme du souvenir ne doit pas faire perdre de vue le plaisir négatif de la diversion et de l'oubli. Thémistocle disait que l'art d'oublier n'est pas moins précieux que celui de se souvenir et Pascal remarque que cet art, pour notre bonheur, nous n'avons pas à l'apprendre, nous le pratiquons d'instinct : c'est « le divertissement ». « Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser[1]. » Mais l'oubli est-il donc volontaire? Non, il ne peut être qu'une grâce d'état, un don de la nature. Il y aurait contradiction à chercher le divertissement, puisque ce serait délibérément penser à la chose à laquelle on ne veut pas penser. On ne peut arriver à l'oubli qu'indirectement, en évoquant un ordre de souvenirs, exclusif du souvenir qu'il s'agit d'écarter.

C'est ainsi que, pour combattre les idées noires d'un neurasthénique, on devra l'arracher à son milieu, à sa famille, à tout ce qui entretient ou simplement à tout ce qui manque à détourner, à chasser ses idées habituelles; on le fera voyager, on le soumettra à d'autres influences extérieures et sociales, on cherchera à éveiller en lui un autre cours de sensations et d'images. Encore faut-il, pour que le traitement réussisse, que le sujet soit capable de s'intéresser à un pays nouveau, à un genre de vie nouveau, en un mot, puisse se faire une mentalité nouvelle.

La perception n'a donc la vertu d'exorciser le fantôme du passé ou de refouler les souvenirs

1. *Pensées*, II, p. 168, édit. Brunschwicg.

qu'autant qu'elle crée ou suscite un courant de pensées. Il suit de là que tout point de départ d'une orientation d'idées nouvelles aura la même vertu. Ainsi il est des personnes qui ont une telle expansion, un tel rayonnement de vie qu'on oublie auprès d'elles tout ce qui n'est pas elles; elles dégagent le pouvoir de l'hypnotiseur; tel était Socrate, pendant qu'il parlait. Revoyant mon amie B... après un an d'absence, je m'apprêtais à faire l'effort de réajuster ma vie à la sienne; elle m'épargna cet effort, me parla comme si je l'avais quittée de la veille, et brusquement je fus reporté au temps où je la voyais tous les jours. Je rentrais de plain-pied dans sa vie; il me sembla que je n'avais pas cessé d'y être mêlé.

Une telle reprise de possession des souvenirs anciens, une telle mise en fuite du passé récent supposent, d'une part, des personnalités absorbantes, pesant sur les autres de tout leur poids, s'imposant ou se faisant accepter en bloc, de l'autre, des esprits tout prêts à entrer dans le cercle de sensations nouvelles ou de souvenirs anciens où on les invite à entrer.

Au contraire, il est des cas où les voyages, les dépaysements n'opèrent pas la diversion cherchée. Il est des esprits, comme le nostalgique, qu'on ne peut arracher à leurs souvenirs, parce qu'en eux la fonction synthétique est éteinte, j'entends la fonction de former de nouveaux concepts répondant à de nouvelles conditions de vie. D'autres, plus atteints encore, ne peuvent revenir aux synthèses anciennes ou anciens souvenirs. Ceux que rien ne peut ainsi intéresser ni émouvoir, même rétrospectivement, ont perdu la faculté du « divertissement » ou de l'oubli. L'oubli, c'est en effet la substitution d'un

ordre de souvenirs à un autre. Celui-là seul est capable, comme Montesquieu, de trouver dans une heure de lecture l'oubli de tous les chagrins de sa vie qui a, comme lui et au même degré que lui, la curiosité de l'esprit et le goût de l'étude. Le divertissement des lettres, de la science, de l'art, des voyages, de la débauche même, n'est pas à la portée de tous ; il suppose des ressources de l'esprit ou du tempérament : il s'agit en effet, étant dans un état d'esprit, de pouvoir revenir à un autre ou passer à un autre, ce qui, dans les deux cas, suppose des aptitudes qui dépassent l'état présent.

L'oubli qui, considéré objectivement, peut se rapporter à un fait particulier de notre vie passée, apparaît donc toujours, du point de vue de la conscience, comme un état général ou cénesthésique. Il dérive de « l'activité sélective de la conscience » (Renda); une attitude mentale commande certains souvenirs, en exclut d'autres. Si on connaissait parfaitement l'état d'esprit d'un homme, on en pourrait déduire ses souvenirs, on pourrait dire à quoi il pense et à quoi il ne pense pas ; inversement, et ce qui revient au même, étant donnés les souvenirs d'un homme, ce à quoi il pense et ce à quoi il ne pense pas, on peut induire ses dispositions affectives et mentales ; le souvenir ou l'oubli est donc toujours un fait psychologique d'une portée générale.

C'est ce qui ressort encore des amnésies, lesquelles ne sont pas des phénomènes d'oubli purs et simples, mais des oublis systématisés. Nous avons cité déjà l'oubli de certaines langues ; mais ce qui est à noter, ce n'est pas seulement ce fait paradoxal qu'on oublie en masse tous les mots d'une langue, alors qu'on conserve en masse tous les mots d'une autre, c'est que de tels oublis ou de telles résurrec-

tions de souvenirs sont symptomatiques d'un état d'esprit perdu et d'un autre retrouvé. Chaque langue a son génie, qu'elle impose à ceux qui la parlent. Celui qui parle plusieurs langues n'emploie pas indifféremment l'une ou l'autre; outre qu'il communique ainsi avec des personnes différentes et se met par sympathie à l'unisson de leurs sentiments et de leurs pensées, il prend l'habitude de traduire tel ordre de sentiments dans une langue, tel autre dans une autre; il exprimera par exemple ses sentiments élevés dans une langue noble, des sentiments bas et communs dans une langue triviale; le même fait s'observe à l'intérieur d'une même langue, laquelle se divise en littéraire et commune. Pour arbitraires et subjectives que soient ces distinctions, elles n'en sont pas moins observées comme si elles répondaient à une règle fondée. C'est ainsi qu'il y a, chez tous les peuples, une langue réservée à l'expression du sentiment religieux, une langue d'église; chez quelques individus, dont la foi a un caractère personnel, l'idiome religieux ne sera point la langue de l'Eglise, mais une langue qui leur est propre, la langue de leur enfance, de leurs premiers élans mystiques. Tel était le français pour saint François d'Assise, fils d'une mère provençale et qui fut nourri de la langue d'oïl et de la langue d'oc.

On l'entendra, toute sa vie, dans ses grandes crises de joie ou de douleur, s'exprimer en cette langue. Lorsqu'il s'exerce à la mendicité, la première fois, sur le parvis Saint-Pierre à Rome, c'est en français qu'il s'adresse aux pèlerins cosmopolites. Vient-il de rompre, dans une scène violente, avec sa famille et avec le monde, pour se consacrer tout entier à Jésus et à l'humanité, lorsqu'il s'enfuit dans les bois et qu'il y entonne l'hymne de délivrance,

c'est en français qu'il chante, *francigena lingua*, et qu'il attire vers lui les brigands qui le dépouillent et le jettent nu dans un fossé plein de neige.

Plus tard, ayant hésité à monter dans la salle où boivent et jouent d'anciens amis, pour y quêter de quoi entretenir des lampes d'un sanctuaire, lorsque, vainqueur enfin de tout respect humain, il se décide à se présenter, c'est en français qu'il les implore. « Chaque fois, nous dit Celano, qu'il était rempli du Saint-Esprit, c'était un jaillissement de paroles ardentes en langue française, *ardentia verba foris eructans gallice loquebatur.* » Et frère Léon ajoute : « Souvent, lorsqu'il sentait en lui bouillonner une très douce mélodie, il lançait un chant français et par la grâce du murmure divin que percevaient ses oreilles, éclatait en gaîté française, *gallicum irrumpebat in jubilum*. Quelquefois même il ramassait à terre quelque morceau de bois et, le tenant haut du bras gauche, à la façon d'une corde d'arc, tirait dessus une autre branche, comme sur une viole, et, faisant tours et gestes de circonstances, chantait en français le Seigneur Jésus, *gallice cantabat*[1].

Si ce curieux document psychologique paraît suspect, comme entaché de légende, on ne contestera point les faits suivants, qui sont analogues, quoique d'ordre inverse : à la fin d'un banquet, en basse Bretagne, quand les propos s'encanaillent, les gens parlent breton ; en d'autres pays, ils parlent patois ; au XVIII[e] siècle, c'est en latin que Boileau et Chapelle « bravaient l'honnêteté » ; ainsi toujours à un ordre spécial de sentiments est affectée une langue spéciale. C'est au point que des personnalités différentes, venant à surgir dans un même individu, éprouvent le besoin de se créer parfois des langues différentes (cas d'Hélène Smith). Une langue peut donc être regardée comme l'expression d'une per-

1. G. Lafenestre, *Saint François d'Assise et Savonarole*. pp. 67-69, Paris, Hachette.

sonnalité et l'oubli d'une langue comme une atteinte portée à la personnalité ou à un côté, à un aspect de la personnalité[1].

En résumé il n'y a pas d'oubli qui ne soit fonction du moi tout entier. La mémoire exprime l'organisation; l'oubli, la désorganisation du moi. L'oubli. non plus que le souvenir, ne peut être isolé, partiel. Tout souvenir se forme ou se dissout, reparait ou disparaît à la suite d'autres souvenirs, dont il est solidaire, avec lesquels il fait bloc. La mémoire se meut d'une seule masse; elle est la personnalité riche à la fois de tous ses trésors. comme l'oubli est la personnalité entamée et ruinée. La personnalité évolue, fait des gains et des pertes, se transforme; la mémoire et l'oubli traduisent ces changements, représentent ce qui demeure et ce qui périt en nous. La vie consciente est une lutte entre les souvenirs. Ceux-ci forment des systèmes qui s'excluent. Une mémoire est une construction logique ou une solidarité mentale naturelle : elle évoque certaines images, en refoule d'autres et elle ne peut évoquer et refouler que celles-là: elle est une sélection organisée. La mémoire implique donc

1. Voir dans Ribot, *Maladies de la mémoire*, pp. 146-147, le cas curieux des Italiens, Allemands et Suédois, établis en Amérique, qui, avant de mourir, perdent leur mentalité et mémoire de colons et retrouvent leur mentalité première souvenirs d'enfance, langue natale, traditions religieuses. Aux faits relevés par Ribot j'ajouterai le suivant : « Le 9 août 1838, Chamisso se coucha plus malade qu'il n'avait été depuis longtemps; la fièvre se déclara bientôt, puis une sorte de délire, dans lequel il parlait diverses langues et particulièrement la langue hovaï. La nuit qui précéda sa mort, il parla constamment français, ce qui ne lui arrivait que rarement. Les réminiscences du berceau se ranimèrent en présence de la tombe. » (J.-J. Ampère, *Littérature et voyages*, p. 255. Paris, Didier, 1863.)

l'oubli Mais l'oubli ne coexiste pas seulement avec la mémoire, dont il est la condition, la contrepartie ou l'envers; il alterne encore avec elle. Cela ne détruit pas, mais au contraire confirme ce que nous disons du caractère synthétique de la mémoire, de son rapport avec le moi tout entier. Une personnalité en effet se divise en personnalités secondaires qui forment autant de mémoires spéciales, dont chacune apparaît tour à tour sur la scène de la conscience, mais ne laisse pas de constituer encore elle-même un système. Jamais donc la mémoire ne se résout en poussière d'atomes; elle est toujours synthétique, qu'elle se forme ou se dissolve, et alors même qu'elle se spécialise et paraît se désagréger. Voilà pourquoi l'oubli et le souvenir sont toujours, comme nous avons vu, des états symptomatiques du moi tout entier ou au moins d'un des aspects du moi; voilà pourquoi aussi la personnalité seule explique les particularités de la mémoire et de l'oubli. La mémoire c'est, en un sens, la personnalité; l'oubli, c'est donc aussi la perte de la personnalité et l'intérêt, qui s'attache à l'étude de la mémoire et de l'oubli, dépasse ces phénomènes eux-mêmes, nous révèle l'évolution de notre moi, nous apprend que notre être actuel est fait, non pas seulement de l'élimination des êtres ou des formes d'être que nous aurions pu, que nous n'avons pas voulu être, mais encore des êtres ou des formes d'être que nous avons été et que nous ne sommes plus, que nous avons dépassées et oubliées, car notre être individuel aussi se compose de plus de morts que de vivants.

CHAPITRE III

La mémoire brute et la mémoire organisée.

A) Distinction des deux mémoires.
I. Leurs lois de *formation* différente.
II. Loi du *rappel* de la mémoire brute, intégrale et de la mémoire intelligente, procédant par sélection ou choix.
B) Relation des deux mémoires. — Leur opposition n'est que relative. Elles se complètent l'une l'autre. La mémoire « normale » est la mémoire organisée. Elle n'est ni l'obsession du passé ni le détachement du présent, mais le passé mis par nous à sa place dans l'ensemble de notre vie. La *véracité* de la mémoire compatible avec l'oubli, bien plus ayant pour condition l'oubli.

I. — Deux types de mémoire : la mémoire brute et la mémoire intelligente.

Comme on distingue la sensation et la perception, nous distinguerons deux sortes de mémoires : la mémoire brute et la mémoire organisée.

La première est la répétition pure et simple de la sensation. Ou bien elle est immédiatement consécutive à la sensation, elle en est l'écho mourant (*after-sensation*), ou bien elle lui est plus ou moins postérieure, elle en est l'écho prolongé et lointain. Mais toujours elle est la sensation redoublée et redondante, c'est-à-dire qu'elle la reproduit inaltérée et complète, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher.

6.

La mémoire brute est, comme la sensation, un état passif. Elle se forme spontanément, involontairement en nous. Il est telles connaissances dans l'acquisition desquelles notre esprit n'est pour rien; il les a enregistrées sans contrôle, emmagasinées sans savoir. Cela s'est fait en lui comme en son absence. Toutes les fois qu'il y a souvenir, sans qu'il y ait eu effort pour apprendre ni volonté d'apprendre, le souvenir est brut, non organisé, ingéré, non digéré. On peut dire encore qu'il est naturel.

Par là même que la mémoire brute se produit sans intention ni effort, nous ignorons comment elle se forme; ce qui est étranger à la volonté l'est aussi à la conscience.

Nous ne savons pas davantage comment elle se conserve et il ne dépend de nous ni d'empêcher qu'elle se perde ni de faire qu'elle se retrouve; nous en avons l'usage, nous n'en avons pas la propriété. Elle a une durée incertaine et variable et des réveils inattendus.

La mémoire organisée, au contraire, n'est pas la simple restauration, mais l'assimilation et l'interprétation du passé; au lieu d'être la reproduction intégrale des impressions antérieures, elle est une sélection, un triage, spontané ou réfléchi, de ces impressions. Elle implique l'activité de l'esprit. La mémoire brute est comme une fortune qui nous tombe du ciel; la mémoire organisée est une richesse péniblement, honnêtement acquise, par suite vraiment nôtre, que nous ne laissons pas péricliter ni périr, que nous savons conserver comme nous avons su la gagner, dont nous avons vraiment la possession et l'usage.

Nous allons comparer la mémoire brute et la

mémoire organisée au triple point de vue de la *formation*, de la *conservation* et du *rappel*.

II. — Lois de formation des deux mémoires.

La mémoire brute se forme d'emblée et sans raison apparente. On pourra en donner une explication physiologique, on pourra dire qu'elle dépend de tel ou tel état du cerveau, nutrition riche, circulation active, etc. Mais, psychologiquement, on est réduit à constater qu'elle se produit ou ne se produit pas ; on en ignore les conditions et les lois. Elle est un fait *naturel ;* cela veut dire qu'il faut l'admettre, l'accepter telle quelle, mais qu'il faut aussi, en même temps et pour cela même, renoncer à la comprendre, qu'elle est en soi mystérieuse, inexplicable, mais qu'il n'y a pas d'ailleurs à en sonder le mystère, à chercher à l'expliquer.

Même la mémoire brute a pour critérium, pour caractère distinctif et essentiel, d'être *incompréhensible*, de se produire sans raison, d'être parce qu'elle est, d'être gratuite, comme la grâce. Pourquoi telle impression, insignifiante et vaine, se grave-t-elle en nous à jamais et telle autre, qui eût dû nous combler de joie ou nous accabler de tristesse, glisse-t-elle sans laisser de traces ? C'est que l'une vient à son heure, l'autre, non. La mémoire est comme l'imagination ou le génie ; elle est visitée par la Muse, elle a ses inspirations. Il y a ce que Pierre Mille appelle « l'intensité des moments ». L'expression est obscure ; mais l'auteur l'illustre par un exemple heureux, qu'il accompagne d'un commentaire pénétrant et subtil.

Voici, dit-il, qu'ouvrant un tiroir, tout à coup je retrouve, soigneusement enfermé dans une enveloppe jaunie, un épi de riz cueilli en Indochine. Et aussitôt je revois tout un paysage, un paysage qui d'ailleurs m'est toujours demeuré présent, *pour la cause la moins légitime*. C'était sur les frontières du Tonkin, du côté de la Chine. La piste avait disparu, notre petite caravane suivait le fond d'une rizière desséchée, coupée de petits murs. Très médiocre cavalier d'ordinaire, j'enlevai mon cheval pour lui faire sauter un de ces obstacles : sensation de resserrement dans la poitrine, de gonflement du cœur qui s'agite, puis ce sont les mains qui se crispent en rendant les rênes, les lèvres qui se pincent... Enfin j'ai sauté ! C'est fait, je ne suis pas tombé, hourra !... Et à ce moment voilà que j'éprouve une joie inexprimable, débordante, *sans rapport avec sa cause; et tout ce qui m'entoure se fixe pour jamais dans ma mémoire. Le petit ruisseau plein de blocs verdis, les grands arbres qui l'ombragent, le vieux tronc écroulé et jeté en travers du courant, qui tout à l'heure va nous servir de pont, la grande falaise de schiste, de l'autre côté, et jusqu'à ces chaumes sans beauté qui craquent sous les pieds de ma monture. Pourquoi, comment cela se fait-il ? J'ai vu tant d'autres spectacles plus dignes de ma mémoire, et qui ne sont plus que des momies couchées dans mes notes !*

Je voudrais que quelqu'un, quelque penseur subtil et consciencieux étudiât, pour nous la révéler, la cause, qui me demeure mystérieuse, de l'intensité de certains moments. Car notre vie mentale, notre puissance et notre activité mentales ne sont faites que de ces moments-là. Les autres n'échappent pas tous, sans doute, à notre souvenir; mais ce ne sont que des matériaux inertes qui ne prennent de valeur que lorsque nous les allons chercher pour les mettre en place. Tandis que ces minutes d'intensité, ce sont des sommets. Ils culminent, ils nous dominent. Il nous semble n'avoir vécu que pour eux, et surtout par eux. J'ai cueilli cet épi de riz comme j'eusse cueilli une fleur pour marquer un souvenir d'amour : parce que l'impression était aussi forte, et je ne rougis pas de la futilité de son origine.

Généralisons. Prenons d'autres souvenirs débordants, heureux; nous ferons la même remarque.

Ce n'est pas l'objet qui cause ces joies subites, ces espèces de clartés sereines. Comme la venue de la grâce, c'est un mystère. Cela vient de l'intérieur de l'être. On ne sait pourquoi, *injustement*, il s'ouvre en vous une source temporaire, fugace, d'intelligence ou de sensibilité. Fût-on entre les quatre murs d'une prison, ou dans la nuit, dans le noir, le moment éclate, il est là.

... D'autres fois, *on croit qu'il y a une cause*. Mais, à y bien regarder, *elle est si faible que ce n'est certes pas d'elle que vient la puissance :* elle est seulement comme l'onde électrique qui motive la cohérence d'un tube de télégraphie sans fil. Celui-ci ne fait qu'ouvrir le grand courant, jusque-là inerte, et qui maintenant va faire jouer les touches de l'appareil Morse. Et c'est peut-être moins encore, puisqu'après tout, ici, cette onde électrique n'est même pas nécessaire.

Et alors, alors on en vient à se demander *si*, *quand il y a une vraie cause, une grande cause, on ne se trompe pas cependant en lui attribuant la crise. Il y a tant d'autres instants, forts, déchirants ou sublimes en soi, des morts d'êtres aimés, des amours triomphantes ou déçues, des succès, même inespérés, qui ne nous ont laissé aucun souvenir, n'ont exercé aucune action*. Le vulgaire résume d'un mot : *on n'était pas disposé*. Et vous le savez bien, n'est-ce pas, qu'il y a des livres que vous avez lus déjà une fois, deux fois, trois fois : vous les avez lus, et voilà tout. Par hasard, vous les reprenez et voilà que vous êtes cette fois bouleversé, transformé. Vous avez compris, vous avez un autre cerveau, par-dessus l'autre, maître de l'autre, plus plein, plus complet; vous êtes renouvelé.

Et il en est de même pour les paysages, pour les tableaux, pour les hommes et les femmes que vous rencontrez. Vous ne saurez jamais pourquoi, certain jour, ils ont cessé d'être étrangers, pourquoi, au lieu de rester les objets de votre jugement, ils vous ont fait bondir en pénétrant en vous, devenus vôtres, et fécondants. Et cela vient si bien

sans doute, des profondeurs de l'inconscient, que ces moments précieux et sacrés sont beaucoup plus fréquents dans la jeunesse, alors que les sources de la vie sont encore toutes fraîches. Cela est si vrai que les causes de ces enthousiasmes profonds nous paraissent à distance si frivoles ou indignes qu'on aurait envie de les oublier, si on le pouvait. Et puis on sent que ce serait de l'ingratitude.

(Chronique du *Temps.*)

Il manque cependant au cas que nous venons de rapporter, pour être vraiment caractéristique de la *mémoire naturelle,* d'être insignifiant, non pas seulement en lui-même, mais en raison des circonstances dans lesquelles il s'est produit. Il est clair en effet que l'émotion sthénique, ressentie à l'occasion du danger couru, s'est communiquée par transfert aux moindres particularités du paysage et à l'épi de riz cueilli à ce moment et en ce lieu, et justifie ou plutôt explique l'intérêt porté sur le moment et après coup à de telles particularités et à un si mince objet. A défaut de causes ou raisons objectives nous avons donc ici des causes ou raisons subjectives du souvenir : les dispositions intérieures.

Sainte-Beuve écrit de même dans *Volupté* :

D'où vient qu'il y a des endroits de lointains souvenirs si nets, si perceptibles dans les plus insignifiantes circonstances ? D'où vient qu'il en est à côté de si troubles et indistincts ? *Cela tient moins aux circonstances elles-mêmes qu'à l'état essentiel de l'âme dans les circonstances survenues,* au plus ou moins de clarté active où elle était, les recevant en son onde et coulant derrière. Nous nous souvenons du passé *à travers et avec notre âme d'aujourd'hui,* et il faut qu'elle ne soit pas trop brumeuse; mais nous nous souvenons *dans notre âme d'autrefois* et il faut qu'aux en-

droits des souvenirs elle puisse nous luire au loin, d'un flot d'argent, comme une rivière dans la prairie.

Mais il y a plus. La mémoire naturelle, et pourtant extraordinaire, dont nous parlons, se produit souvent en dehors des « moments psychologiques », par lesquels on est tenté de l'expliquer, à savoir dans les dispositions d'esprit les plus ternes, dans les états de parfaite indifférence. Si l'on passe en revue les exemples classiques d'hypermnésie, on sera frappé de ce fait que rien dans la vie des sujets ne donnait lieu de penser qu'ils fussent dans un état d'âme à enregistrer les vaines et multiples impressions dont leur mémoire s'est encombrée.

A ceux que cite Ribot[1] j'ajouterai le suivant dans les termes où il m'est rapporté : J'eus récemment l'occasion d'entendre, dans une conférence sur l'histoire de l'art, prononcer le nom de van Eyck. Ce nom qui m'était inconnu, me remit aussitôt en mémoire cette phrase que j'avais copiée, enfant, en page d'écriture, et dont je revois le modèle, comme s'il était là devant mes yeux : « Jean van Eyck, dit Jean de Bruges, inventa la peinture à l'huile ». Il y a trente-cinq ans de cela ; le nom de Jean van Eyck ne s'est jamais dans l'intervalle présenté une seule fois à ma pensée ; il m'a suffi de l'entendre, pour que la ligne du cahier d'écriture me revînt en mémoire, me chantât à l'oreille ; l'image visuelle de cette ligne ne m'est apparue qu'ensuite.

La maladie qui fait surgir les souvenirs les plus inattendus, n'explique pas la formation de ces souvenirs, puisque celle-ci a pu se produire en période de santé. D'ailleurs « il y a des cas » où « les surexcitations de la mémoire se produisent à l'état sain »

1. *Maladies de la Mémoire*, 4e édit., p. 143-145.

(Ribot). Pour s'en tenir à ces cas, comment comprendre par exemple qu'un cerveau d'enfant emmagasine une quantité parfois prodigieuse d'impressions de toutes sortes, détaillées, minutieuses, datant des premières années? On ne sait pas jusqu'où peut aller la mémoire naturelle, on en ignore l'étendue et la portée non moins que le mécanisme, les conditions et les lois, si bien qu'on a pu supposer, assurément sans preuves, sans vérification possible, mais non pas sans vraisemblance, que tous les faits passés sans exception s'enregistrent d'eux-mêmes naturellement dans l'intégralité de leurs détails et qu'il peut bien leur manquer d'être rappelés, mais non pas d'être imprimés et conservés à jamais.

Le terrible livre de comptes dont parlent les Écritures, dit Quincey, existe réellement et n'est autre chose que l'esprit de chaque homme... *Rien ne tombe dans un oubli parfait; les traces une fois imprimées dans la mémoire sont indélébiles.* Mille accidents peuvent et doivent interposer un voile entre la conscience actuelle et les secrètes inscriptions de l'esprit; mais, voilée ou découverte, *l'inscription subsiste indéfiniment.* C'est ainsi que les étoiles semblent disparaître avant la lumière ordinaire du jour, mais nous savons que c'est cette lumière qui s'étend devant elles comme un voile, qu'elles attendent, pour redevenir visibles, que cette lumière du jour qui les obscurcit se retire à son tour[1].

Si l'on recule devant l'hypothèse de la conservation indéfinie de toutes les impressions, il faut du moins reconnaître que les souvenirs, relevant de la mémoire naturelle, j'entends ceux qui n'ont aucun

1. *Confessions d'un mangeur d'opium.* Cf. le mot de Ball : « La mémoire est une faculté qui ne perd rien et enregistre tout. »

intérêt ni par eux-mêmes ni pour les circonstances dans lesquelles ils se sont formés, sont en nombre déconcertant, inouï. Ecoutons encore Sainte-Beuve :

... Je me laisse rentraîner à l'enchantement volage des souvenirs. Ils sommeillaient; on les croyait disparus; mais, au moindre mouvement qu'on fait dans les recoins de soi-même, au moindre rayon qu'on y dirige, c'est comme une poussière d'innombrables atomes qui s'élève et redemande à briller. Dans toute âme qui de bonne heure a vécu, le passé a déposé ses débris en sépultures successives que le gazon de la surface peut faire oublier; mais, dès qu'on se replonge en son cœur et qu'on en scrute les âges, *on est effrayé de ce qu'il contient et de ce qu'il conserve : il y a en nous des mondes*[1].

Cette mémoire, dont on n'aperçoit pas les limites, c'est la mémoire naturelle ou proprement dite. Locke, William James prétendent qu'on la reçoit telle quelle et qu'on n'y ajoute rien par la culture. On l'appelle quelquefois la mémoire des sots; c'est la seule en effet qu'ils possèdent; toutefois ils ne sont pas seuls à la posséder. Chateaubriand se l'attribue, tout en la dépréciant : « Une chose m'humilie, dit-il; la mémoire est souvent la qualité de la sottise; elle appartient généralement aux esprits lourds qu'elle rend plus pesants par le bagage dont elle les surcharge ». Il cite « deux traits » de sa mémoire en ce genre : « J'appris par cœur mes tables de logarithmes » et je pus réciter de mémoire un long sermon que je venais d'entendre et que je ne pouvais guère comprendre[2]. Alfred de Vigny a en vue la même mémoire lorsqu'il écrit : « *La conversation la plus inutile de ma vie m'est*

1. *Volupté*, p. 22.
2. *Mémoires d'outre-tombe*.

toujours présente à l'instant où je l'évoque et j'aurais trop à dire si je voulais faire des récits qui n'auraient pour eux que le mérite d'une vérité naïve ».

Quel est l'emploi de cette mémoire spéciale? C'est à elle qu'on fait appel, lorsque, pour fixer les impressions, on s'en tient au procédé élémentaire de la répétition. Il y a en effet deux modes de formation des souvenirs, que je tiens pour hétérogènes et irréductibles l'un à l'autre : l'un, où l'attention domine, l'autre, où, si elle ne fait pas complètement défaut, elle se trouve du moins réduite au minimum. La mémoire de l'écolier qui apprend sa leçon, à force d'en répéter machinalement les termes, se forme d'une manière toute passive et en dehors de l'attention. C'est ce qu'on se refuse parfois à admettre : on soutient que la répétition est une série d'actes de faible attention équivalant à une attention forte. Je n'en crois rien. Un écolier qui possède sa leçon pour l'avoir ânonnée dix fois, ne me paraît pas du tout la posséder dans le même sens ni de la même manière qu'un autre qui l'aurait apprise en une, après s'y être appliqué de tout son esprit et à force de s'en pénétrer et de la comprendre. Les dix dixièmes ici ne sont pas égaux à un. La répétition machinale ne peut être comparée ni assimilée à l'attention. Elle est le procédé de formation de la mémoire passive : elle supplée l'effort intelligent, en produit en apparence les effets, mais elle ne lui est pas identique et les résultats n'en ont pas non plus, tant s'en faut, la même valeur, n'étant pas de même nature.

La répétition est si peu réductible à un effort d'attention qu'elle est l'acte par lequel, intentionnellement ou d'instinct, on se dispense de cet effort, on l'esquive, on laisse opérer toute seule la mémoire

brute, machinale et aveugle, multipliant les impressions successives, dans l'espoir que chacune d'elles se gravera d'elle-même, laissera naturellement sa trace et fera, comme on dit vulgairement, son trou. Ainsi c'est encore un appel à la mémoire passive que ce procédé de réclame qui consiste à assaillir la vue du nom d'un savon, d'un cacao, écrit en grosses lettres et projeté sur tous les murs, à tous les coins de rue, dans toutes les gares, imprimé à la dernière page de tous les journaux. Il s'agit ici de forcer l'attention, de lasser la résistance que l'esprit oppose à l'invasion des images vaines, des sollicitations importunes, en un mot, de profiter d'un moment d'irréflexion, de relâchement de l'esprit pour permettre à l'enregistrement brut des souvenirs de s'accomplir dans le sens voulu. Dans ce cas, comme dans celui de la leçon apprise par ânonnement, il s'agit de multiplier les essais, d'additionner les moments pour accroître les chances d'enregistrement mécanique ou d'impressionnabilité nerveuse.

On perfectionne le procédé en variant et espaçant les moments de fixation, en choisissant comme particulièrement favorables certaines heures de la journée, le matin, au lever, ou le soir, avant de s'endormir. On a découvert récemment qu'il y a avantage à apprendre une leçon en plusieurs fois, au lieu de s'acharner à la répéter avant qu'on la sache.

Cela prouve que la mémoire naturelle a ses caprices et qu'il faut guetter et surprendre les moments favorables.

Dans tous les cas la répétition pure et simple consiste à renouveler, non pas un acte d'attention proprement dite, mais une impression aveugle et passive. Le nom de mémoire brute est celui qui

convient à la mémoire qui se forme ainsi sans la participation de l'intelligence, selon les lois d'un mécanisme naturel qui nous échappe, dont nous nous rendons maîtres d'une façon empirique, par tâtonnements, mais sans nous en rendre compte, sans le comprendre. De ce que, par le procédé de la répétition, nous faisons servir ce mécanisme à l'acquisition des souvenirs, il ne s'ensuit pas en effet que nous en ayons pénétré le mystère; nous en avons l'usage, sans en avoir l'intelligence.

A la mémoire brute s'oppose la mémoire organisée, laquelle consiste à fixer et à retenir les choses en y pensant et à force d'y penser. Si étendue et remarquable qu'elle soit, cette dernière paraît toujours normale. Elle ne s'acquiert qu'au prix de l'effort et avec l'aide du temps. Elle est le produit d'une élaboration plus ou moins consciente, tantôt rapide, tantôt lente, mais constante et nécessaire. Elle ne réalise pas de prodiges. Au contraire la mémoire brute, par là même qu'elle est gratuite, inexplicable, paraît tenir du miracle, alors qu'elle se rencontre chez les intelligences les plus humbles et n'évoque rien que de commun et d'ordinaire.

Mettons donc à part les souvenirs dont la formation est immédiate et ne coûte aucune peine et ceux dont l'acquisition est lente et laborieuse. Les premiers relèvent de la mémoire brute, laquelle ainsi pourra être dite facile ou instantanée. Le mot *facilité* toutefois est équivoque. Si apprendre facilement veut dire retenir les choses sans y prêter attention, sans se les assimiler ni les comprendre, la facilité, étant un autre nom de la passivité, est un attribut de la mémoire brute. Mais apprendre facilement est aussi quelquefois, par exception, être attentif sans effort et saisir les choses d'un regard aussi

prompt que pénétrant et sûr. Ainsi Saint-Simon dit du duc d'Orléans.

A l'entendre, on lui aurait cru une vaste lecture. Rien moins. *Il parcourait légèrement*, mais sa mémoire était si singulière qu'il n'oubliait ni choses ni noms ni dates, qu'il rendait avec précision, *et son appréhension était si forte qu'en parcourant ainsi c'était en lui comme s'il eût tout lu fort exactement.* Il excellait à parler sur-le-champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties.

Une mémoire si heureuse, si exempte d'effort, n'en est pas moins active et intelligente. Il y a donc deux facilités, comme il y a deux mémoires. Mais c'est se conformer à l'usage de la langue, qui traduit lui-même uniquement le train ordinaire, non la loi des choses, que d'entendre par mémoire facile une mémoire jointe à la paresse d'esprit et d'opposer en ce sens la facilité de la mémoire brute à l'incubation régulière, généralement progressive et lente, de la mémoire active.

Il faut laisser en effet à cette dernière le temps normal de se constituer. Ce temps, on ne saurait le déterminer à l'avance, car il est variable selon les individus et, dans chaque individu même, selon les dispositions du moment; mais on peut l'inférer du résultat ou de l'effet produit.

La mémoire est-elle fugitive? On juge que l'impression première a été enregistrée à l'état brut ou que, s'il y a eu élaboration, elle a été hâtive et incomplète. Est-elle tenace? Il est prouvé par là qu'il y a eu élaboration véritable ou organisation parfaite du souvenir. La durée du souvenir est ainsi un moyen indirect d'établir après coup son mode d'acquisition. J'ai connu un fort en histoire qui n'avait qu'à lire une ou deux fois un volume d'Henri

Martin pour le savoir par cœur; mais, au bout de huit jours, il avait tout oublié. Je sais au contraire d'autres esprits qui ne peuvent rien dire du livre qu'ils viennent de fermer et dont ils devraient être tout pleins; mais, qu'on les laisse se recueillir et digérer leur lecture, on s'aperçoit, après des semaines et des mois, qu'ils ont tout enregistré, et l'essentiel et les détails. La mémoire fugitive du premier, c'est la mémoire brute; la mémoire fidèle et sûre des seconds, c'est la mémoire organisée.

Quelques-uns ont les deux mémoires ensemble ou tour à tour.

« J'ai connu, dit Abercrombie, un acteur distingué qui, appelé à remplacer un de ses confrères malade, dut apprendre en peu d'heures un rôle long et difficile. Il l'apprit très vite et le joua avec une parfaite exactitude. Mais, immédiatement après la pièce, il l'oubliait, à tel point qu'ayant à jouer le rôle plusieurs jours de suite, il était obligé chaque fois de le préparer à nouveau, *n'ayant pas eu, dit-il, le temps de l'étudier* »[1].

La distinction que nous cherchons à établir entre la mémoire brute et la mémoire organisée est nettement marquée par celle que faisait cet acteur entre étudier un rôle et l'apprendre à la hâte. Cette distinction ne ressort pas moins clairement du fait suivant :

Un observateur délicat, Sterne, a remarqué qu'en Italie il ne put parvenir à parler la langue du pays, quoiqu'il l'eût étudiée, et que son valet, encore adolescent, l'apprit en fort peu de jours sans avoir, comme son maître, le secours de l'étude et la connaissance de la langue latine. Le jeune homme avait appris la langue par le côté matériel

1. Ribot, *Maladies de la Mémoire*, p. 157, note

et l'homme mûr avait besoin d'en saisir le côté métaphysique, ce qui ne peut se faire qu'avec le temps. Mais, sortis de l'Italie, le maître conserva toujours le peu qu'il savait et le valet perdit tout son savoir aussi vite qu'il l'avait acquis[1].

Il y a donc un lien entre le *cramming* ou le bour-

1. Cité par Ad. Garnier, *Théorie des facultés de l'âme*, III, § v, d'après Walter Scott, *Notice sur Sterne*.

Le Dr Georges Dumas a fait récemment des observations analogues sur les blessés de la guerre; il note chez eux une « amnésie rétrograde plus ou moins complète, de formes variables » : l'un a oublié son latin, l'autre, musicien, la notation musicale, un troisième, l'orthographe. Si cette amnésie « paraît parfois capricieuse et supprime » — contrairement à la loi de Ribot — « des catégories de souvenirs anciens, alors qu'elle en laisse subsister de plus récents, c'est peut-être, dit-il, parce que nous avons des façons différentes d'apprendre et que les souvenirs sont plus ou moins bien enregistrés et plus ou moins faciles à évoquer, suivant qu'ils relèvent de tel ou tel procédé d'acquisition. Quand Morel se souvient de l'allemand et de l'italien, et oublie le latin qu'il sait depuis un temps beaucoup plus long, c'est peut-être parce qu'il a appris le latin d'une façon rationnelle, comme on l'apprend d'ordinaire, par l'analyse des mots et des phrases, par la lecture attentive des textes, tandis qu'il a appris l'allemand et l'italien d'une façon automatique, par l'oreille, pour des raisons d'ordre pratique et utilitaire. Ce qui permettrait dans ce cas la réapparition plus facile des souvenirs d'allemand et d'italien, ce serait le rôle considérable qu'a joué l'automatisme verbal dans leur acquisition. Les souvenirs des langues modernes et de la langue moderne ne seraient pas sur le même plan ». (*Les Troubles mentaux et la Guerre*, *Revue de Paris* du 15 juillet 1916.)

Rien de plus vrai. Si Dumas, observant les mêmes faits que Sterne, et les interprétant comme lui, aboutit cependant à des conclusions opposées, il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Les deux mémoires que nous avons distinguées ont leurs procédés propres de conservation et d'évocation et, suivant le point de vue où l'on se place, suivant le genre de conservation ou d'évocation que l'on considère, l'une peut être déclarée supérieure ou inférieure à l'autre.

rage, l'acquisition hâtive, et la mémoire instantanée et fugitive, d'une part, — entre l'acquisition qui ne devance point l'heure, prend son temps et mûrit, et la mémoire sûre, organisée, d'autre part. On peut, faisant appel à la mémoire brute ou naturelle, ajouter presque sans fin les connaissances aux connaissances, mais ces connaissances s'en vont aussitôt ou ne se fixent que pour un moment; elles s'entassent sans s'ordonner; elles forment une masse imposante, mais cette masse est fragile et sans résistance, elle se désagrège et elle fond. Au contraire, l'esprit qui vise moins à étendre ses connaissances qu'à les organiser, paraît faire peu de progrès, mais il ne perd rien de ce qu'il a acquis; toutes ses connaissances sont définitives.

Le temps est donc d'abord une condition de la mémoire, en ce sens que la formation des souvenirs exige déjà une durée appréciable et leur organisation, une durée plus longue encore ou plutôt indéfinie, puisque, à vrai dire, elle se poursuit toujours sans s'achever jamais. Le temps est ensuite l'épreuve de la mémoire : le degré d'organisation des souvenirs se mesure à leur stabilité ou à leur durée. Nous résumerons ceci par une comparaison de Taine. « Il en est de nous comme d'une dissolution où se construit un cristal; les particules qui d'abord étaient indifférentes à toute structure particulière se prennent en bloc dans un ordre fixe; à leur *équilibre instable* succède un *équilibre stable*, dont la direction précise et rigide résiste aux diverses agitations de l'air et de la liqueur [1] ». L'ensemble des impressions, c'est l'eau-mère du cristal; la mémoire, c'est le cristal lui-même. Mais on peut

1. Taine, *De l'Intelligence*, t. I, p. 38.

poursuivre la comparaison. La mémoire cristallise en deux systèmes : l'un, qui répond à l'ordre d'apparition des sensations ; l'autre, qui fait entrer les sensations dans un ordre, non plus extérieur, objectif, mais personnel et intime, répondant aux tendances de l'esprit et aux besoins de la pensée, c'est la mémoire organisée ; et, de ces systèmes, le second paraît devoir être et est généralement le plus stable.

Toutefois la durée des souvenirs n'est pas un signe infaillible de leur mode d'acquisition et de leur nature. Tel souvenir brut peut persister indéfiniment ; même l'impression la plus faible peut renaître sous une influence morbide, dans les cas d'hypermnésie. Inversement l'attention la plus forte, donnée à un fait, n'assure pas toujours la mémoire de ce fait ou ne l'assure que pour un temps indéterminé et variable.

Faut-il donc admettre deux modes distincts de fixation des souvenirs, parfaits chacun en son genre ? Il paraît bien qu'en certains cas le défaut d'attention ne nuit pas à la mémoire, mais plutôt la sert. Qui ne sait que le meilleur moyen de graver une impression dans l'esprit est parfois de s'en distraire ? On ne gagne rien à vouloir forcer ou hâter l'éclosion naturelle des souvenirs ; celle-ci vient à son heure, quand l'imprégnation des cellules cérébrales est achevée. La mémoire est comme la fortune ; elle appartient parfois à qui sait l'attendre, et à qui l'attend dans son lit. Ainsi on s'endort après avoir étudié une question, mais avec la conscience de la posséder imparfaitement et l'intention d'y revenir ; on s'éveille, surpris d'en avoir une connaissance entière. Peut-on voir là le triomphe de la mémoire naturelle, enregistrant des impressions avec la sûreté et l'infaillibilité d'un mécanisme dont nous

n'avons pas conscience et nous ne voyons que les effets ? Ne faut-il pas plutôt interpréter dans un sens plus large l'organisation des souvenirs et admettre une « cérébration inconsciente ? » Cette organisation, ébauchée pendant la veille, s'achèverait dans le sommeil.

L'analogie conduit dès lors à conclure qu'il n'en est pas autrement dans le cas de la leçon machinalement apprise. Le fait d'apprendre par cœur ne serait donc pas (comme on a paru donner à le penser par toute l'argumentation qui précède) une opération purement aveugle et passive. Répéter une leçon pour l'apprendre, c'est en réalité coordonner et adapter les mouvements et sensations, dont se composent la récitation orale et l'audition, et ce travail d'organisation motrice ou sensori-motrice peut se poursuivre inconsciemment dans la veille aussi bien et de la même manière que le travail de réflexion, que nous avons supposé se produire pendant le sommeil, dans le cas d'une question qu'on débrouille en dormant.

Au reste, si distincte qu'elle soit de l'attention, la répétition en est pourtant l'analogue ; elle est une *attitude physique*, répondant à l'*attitude mentale*, appelée attention ; elle est une organisation d'actes, au lieu d'être une organisation d'images. Bergson l'a dit en termes heureux :

La répétition a pour véritable effet de *décomposer* d'abord, de *recomposer* ensuite et de parler ainsi à l'intelligence du corps. Elle développe, à chaque nouvel essai, des mouvements enveloppés ; elle appelle chaque fois l'attention du corps sur un nouveau détail qui avait passé inaperçu ; elle fait qu'il divise et qu'il classe ; elle lui souligne l'essentiel ; elle retrouve, une à une, dans le mouvement total, les lignes qui en marquent la structure intérieure. En ce

sens, un mouvement est appris dès que le corps l'a compris[1].

On peut parler en effet d'une intelligence du corps : cette intelligence a les mêmes procédés d'analyse et de synthèse que celle de l'esprit ; elle porte le même nom, elle s'appelle organisation. Faut-il dès lors maintenir la distinction de la mémoire brute et de la mémoire organisée ? La première n'est-elle pas un cas particulier de la seconde, à savoir une organisation moindre et une organisation inconsciente ? Mais, qu'elle soit de nature ou de degré, la distinction pratiquement subsiste. Nous appelons mémoire brute celle qui fixe les impressions telles quelles ou sans changement, et mémoire organisée, celle qui les classe, les hiérarchise, en forme une synthèse, en compose un tableau. C'est ce qui nous est apparu à propos de la *formation*, c'est ce que nous verrons mieux encore, en traitant de la *reproduction* ou du *rappel* des souvenirs.

III. — Lois du rappel de la mémoire brute et de la mémoire organisée.

La mémoire brute et la mémoire organisée ne diffèrent pas moins par la façon dont elles rentrent en possession des perceptions passées que par la façon dont elles fixent et conservent ces perceptions. L'une est le retour intégral, l'autre, le réveil partiel des impressions passées.

La mémoire brute ignore les sacrifices ; elle a pour formule : « Tout ou rien ! » Elle peut sombrer entièrement, mais elle ne subit pas de déchet ; entre l'oubli total et la conservation complète, il n'y a pas

1. Bergson, *Matière et Mémoire*, p. 116.

de degrés. Le garçon boucher, capable de réciter uı tirade de *Phèdre* dans un accès de fièvre cérébral ne sait plus un mot de la pièce, quand sa fièvre e tombée. Au contraire, la mémoire organisée est u sauvetage partiel, intelligent, des impressions c passé: elle laisse échapper et périr ce qui l'encombr pour mieux assurer la conservation de sa cargaisc précieuse. La mémoire brute ne sait qu'acquérir entasser ; la mémoire organisée fait un choix ent: ses acquisitions et renonce judicieusement à (qu'elle juge inutile; elle est l'art d'oublier, joint celui de retenir. Or, a-t-on dit très bien, « une coı dition de la mémoire, c'est l'oubli. Sans l'oub total d'un nombre prodigieux de faits de conscien(et l'oubli momentané d'un grand nombre, nous ı pourrions nous souvenir. L'oubli, sauf dans ce tains cas, n'est pas une maladie de la mémoir mais une condition de sa santé et de sa vie [1] ». C est saisi, quand on y songe, de la quantité de parol(ou d'actes conscients, oubliés aussitôt que produit au cours d'une journée. C'est que l'esprit néglig les faits étrangers à ses préoccupations et à sa vi comme le corps élimine la partie non assimilab des aliments. Toutefois ceci n'est vrai que de mémoire normale ou proprement dite. En réalité, façon dont les impressions se fixent et se conservei en nous, puis nous reviennent, est double : ou l(impressions continuent simplement à flotter u temps plus ou moins long dans l'esprit, ou ell(entrent dans le système des images passées (présentes; dans le premier cas, nous avons les soı venirs bruts, qui reparaissent intégralement et e masse ; dans le second, nous avons les soı

1. Ribot, *Maladies de la Mémoire*, p. 46.

venirs organisés, à l'évocation restreinte et choisie.

Expliquons, par un exemple très simple, comment s'opère le passage des uns aux autres. Je vais chercher un objet dans une chambre. J'oublie en route ce que je vais chercher. Mais la réflexion vient en aide à la mémoire. J'infère de ce que j'ai pu vouloir, ce qu'effectivement j'ai voulu. Ce souvenir qui m'échappe et que je retrouve en y pensant, est un souvenir brut, qui se change en souvenir organisé à partir du moment où je saisis ou je crée le lien qui le rattache à mes occupations et préoccupations présentes. Le souvenir brut est donc une opération aveugle, passive, qui s'accomplit d'elle-même par une grâce d'état physiologique ; le souvenir organisé, c'est la même opération, devenue réfléchie, active, intentionnellement produite et conduite avec art. La mémoire organisée, c'est l'entendement ajouté à la mémoire.

Dans le cas de la mémoire brute, le retour des images dépend uniquement de l'état cérébral ; il est spontané, automatique ; dans le cas de la mémoire organisée, il répond à un appel nominatif, à un choix, il est volontaire. La mémoire brute est un chaos, un tourbillon d'images qui se présentent à l'esprit en foule, ou, suivant une comparaison de Platon, comme un essaim de colombes lâchées dans l'air libre et que l'on ne peut saisir. La mémoire organisée, au contraire, est un cortège d'images, qui défilent en bon ordre, chacune à son rang; c'est un essaim de colombes enfermées dans une volière et qu'on aurait toutes sous la main.

Les souvenirs bruts reviennent tous en masse ; ils ne s'échelonnent pas, ils ne se groupent pas, ils se présentent ensemble ; ils forment un bloc dont on ne

peut détacher la moindre parcelle. On les recouvre tous ou l'on n'en recouvre aucun.

Le Dr Leyden avait une faculté extraordinaire pour apprendre les langues et il pouvait répéter très exactement un long *act* du Parlement ou quelque document semblable qu'il n'avait lu qu'une fois. Un ami le félicitant de ce don remarquable, il répondit que, *loin d'être un avantage, c'était souvent pour lui un grand inconvénient. Il expliqua que, lorsqu'il voulait se rappeler un point particulier de quelque chose qu'il avait lu, il ne le pouvait faire qu'en se répétant à lui-même la totalité du morceau depuis le commencement jusqu'à ce qu'il arrivât au point dont il voulait se souvenir*[1].

Cette mémoire, dont le Dr Leyden souligne lui-même l'infériorité caractéristique, cette mémoire indiscrète, qui *reproduit* tout, comme elle *enregistre* tout, est bien la mémoire brute ou élémentaire, que les missionnaires signalent chez certains sauvages, répétant, sans en changer un mot, un sermon qu'ils viennent d'entendre, tour de force dont on a dit plus haut que Chateaubriand était aussi capable. J'ai cité comme exemple, ou mieux comme type de mémoire brute, la leçon apprise par cœur. Or, les écoliers, arrêtés au milieu d'une leçon apprise ainsi, reprennent la phrase commencée, voire la leçon tout entière et, si on leur enjoint de ne pas se répéter, ils ne savent plus.

Comme il y a deux modes de formation de souvenirs, il y a donc aussi deux modes de rappel. Les impressions enregistrées à l'état brut, qui ne sont point fondues et liées entre elles, ne peuvent renaître que *simultanément*, sous une forme tumultueuse et chaotique ; elles n'ont d'autre rapport entre elles

1. Abercrombie, *Essay on intellectual powers*, in Ribot, *ouvr. cité*, p. 45.

que la contiguïté ; leur organisation est rudimentaire ou nulle.

Au contraire, dans le cas de la mémoire organisée, le rappel est *successif* et *ordonné*. Chaque souvenir reparaît à point nommé, quand on l'attend et parce qu'on l'évoque. Comme il a été volontairement acquis, il s'éveille aussi à l'appel de la volonté. « On se propose, dit Ravaisson, tel objet, telle idée ou telle expression d'une idée ; des profondeurs de la mémoire sort aussitôt tout ce qui peut y servir des trésors qu'elle contient. Ainsi arrivaient, à l'appel d'un chant, selon la fable antique, et s'arrangeaient d'eux-mêmes en murailles et en tours de dociles matériaux. »

Les résultats de la comparaison que nous venons de faire, au point de vue du rappel, entre la mémoire brute et la mémoire organisée peuvent se classer ainsi : le rappel, dans les deux ordres de souvenirs 1° n'obéit pas à la même loi, 2° ne se produit pas dans les mêmes circonstances, 3° ne répond pas à la même fin.

1° Le rappel des souvenirs bruts a lieu suivant la loi de « rédintégration » (Hamilton), énoncée par Wolf en ces termes : *Perceptio prœterita integra recurrit cujus praesens continet partem* (une perception passée est rappelée dans son intégralité par la perception présente qui en renferme un élément). Le rappel des souvenirs organisés a lieu, au contraire, suivant la loi d' « intérêt » (W. James) : Ceux-là seuls d'entre les éléments d'une perception passée nous reviennent à l'esprit qui ont de l'*intérêt* pour nous, c'est-à-dire qui répondent à nos préoccupations, à nos desseins ou à nos fins.

2° Le retour des souvenirs bruts se produit toujours sous l'influence, soit d'un événement, d'une

cause externe, soit d'un état d'âme particulier, d certaine « disposition » interne, et il est une i tion, un déclenchement d'images se présentar foule, arrivant comme une trombe.

Donnons des exemples de ces deux cas.

a) A la vue d'un objet, d'un lieu, à l'aud d'un mot, on est assailli soudain de souvenirs q eût cherché vainement à évoquer, qu'on n'eût ja retrouvés sans cet objet, sans ce lieu, sans parole qui les remettent en mémoire (*in memo revocant*). Ce cas est fréquent dans le rappel des venirs d'enfance.

Une femme, qui n'avait gardé aucun souvenir d mère, « eut l'occasion *de voir la chambre où cette était morte*. Quoiqu'elle l'ignorât, ***en entrant dans chambre***, elle tressaillit; comme on lui demandait la de cette émotion : « J'ai, dit-elle, l'***impression dist*** d'être entrée autrefois dans cette chambre. Il y avai dame couchée, paraissant très malade, qui se pench moi et pleura ».

Un homme de même eut l'occasion de se rendre château « qu'il n'avait aucun souvenir d'avoir visité ***approchant de la grande porte***, il eut ***une impression e mement vive*** de l'avoir déjà vue, et il revoyait non s ment cette porte, mais des gens installés sur le haut bas des ânes sous le porche. Cette conviction singu s'imposant à lui, il s'adressa à sa mère pour avoir quel éclaircissements sur ce point. Il apprit d'elle qu'étant de seize mois, il avait été conduit en partie dans endroit, qu'il avait été porté dans un panier sur l d'un âne, qu'il avait été laissé en bas avec les ânes domestiques, tandis que les plus âgés de la bande s'ét installés pour manger au-dessus de la porte du chât

A ces faits bien connus, que j'emprunte à Ri

1. *Maladies de la Mémoire*, p. 144.

j'ajouterai une observation concordante, que j'ai lieu de croire réelle, quoique tirée d'un roman, tant elle est détaillée, précise, évocatrice. Yves, le héros du roman, se rend à Saint-Pol-de-Léon, tout exprès pour revoir la maison de ses parents ; il la cherche où il sait qu'elle doit être, questionne les gens, interroge sa mémoire, mais en vain ; il se sent dépaysé, perdu. Découragé, il va quitter cette maison, sans qu'elle lui ait rappelé rien, quand tout à coup le voile se déchire et la lumière se fait. Mais lisons le récit merveilleux de Loti :

Yves regarde partout, essayant de tendre son intelligence vers le passé, s'efforçant de se souvenir. Mais non, c'est fini, et là même il ne retrouve plus rien. (Voilà l'échec de la mémoire réfléchie.)

Nous redescendions pour nous en aller quand *tout à coup* quelque chose lui revient comme une lueur lointaine.

« Ah ! dit-il, je crois que je reconnais cet *escalier*. Tenez ! en bas, il doit y avoir une porte de ce côté-là pour entrer dans la cour et un puits à gauche, avec un grand arbre, et, au fond, l'écurie où se tenait le cheval aux pieds blancs. »

C'était comme si une éclaircie se fût faite tout à coup dans les nuages. Yves s'était arrêté sur ces marches et, les yeux graves, il regardait par *cette trouée qui venait de s'ouvrir subitement vers le passé;* il était très saisi de se sentir aux prises avec cette chose mystérieuse qui est le *souvenir.*

En bas, dans la cour, nous trouvâmes bien, comme il l'avait annoncé, le puits à gauche, le grand arbre et l'écurie. Et Yves me dit, avec une sorte d'émotion de frayeur, en se découvrant comme sur un tombeau :

« Maintenant je revois très bien la figure de mon père. »

Le caractère mystérieux du souvenir brut, ce phénomène *naturel* que nous constatons sans le comprendre, sans en connaître aucunement le mécanisme

et les lois, n'est pas seulement ici supérieurement rendu; tous les traits particuliers de ce souvenir, son apparition ou plutôt son invasion soudaine, l'insignifiance et le menu des détails dont il se compose, son caractère global, la certitude où l'on est de son exactitude sont encore, comme dans les observations précédentes, heureusement notées. Le fait extérieur, qui est le point de départ ou l'occasion du souvenir, est lui-même insignifiant en soi, il paraît pris au hasard, mais son pouvoir évocateur est très grand; il tire du néant, comme la baguette d'une fée, tous les souvenirs ensevelis, il les ranime par sa seule présence, il leur communique ou leur rend la vie.

b) A défaut d'un objet ou d'un lieu évocateur, un état d'âme, une disposition particulière, physique ou morale, peut déterminer le rappel des souvenirs d'une façon aussi mystérieuse et inexplicable, justement parce qu'elle est aussi *naturelle*.

...A certaines heures, à certains jours, en particulier aux soirs du dimanche..., écrit Sainte-Beuve, tous mes anciens souvenirs se réveillent et sont naturellement *convoqués* (remarquer la justesse de cette expression : *évoqués ensemble)*. Tous les anneaux rompus du passé se remettent à trembler dans leur cours, à se chercher les uns les autres, éclairés d'une molle et magique lumière. Aujourd'hui, en cet instant même, c'est un de ces soirs de dimanche et, tandis que les mille cloches en fête sonnent le Salut et l'Ave Maria, toute ma vie écoulée se rassemble dans un sentiment merveilleux, tous mes souvenirs répondent à des échos accoutumés. Depuis la ferme de mon oncle, depuis cette première lueur indécise que j'ai gardée de ma mère, combien de points s'éclairent par degrés et se remuent! Combien de débris isolés, *peu marquants, non motivés*, ce semble, *dans leur réveil*, et pourtant pleins de vie cachée!... Les *moindres incidents épars*, les cailloux

les plus fortuits de ce long chemin, des seuils que je n'ai franchis qu'une fois, des visages de jeunes filles ou de vieillards que je n'ai qu'entrevus, des êtres amis qui se croient oubliés ou qui m'ont toujours cru indifférent, *tout* me revient et me parle, les temps et les lieux se rejoignent[1].

En regard de ce rappel *intégral*, caractéristique de la mémoire brute, il faut placer le rappel de chaque souvenir, venant à point nommé, à sa place et à son rang, qui appartient à la mémoire organisée et qui en est la marque. La mémoire organisée, d'une part, refoule les images du passé inopportunes et vaines, de l'autre, appelle ou évoque celles qu'il y a intérêt à avoir présentes et à considérer. Elle opère donc par sélection. Le rappel dépend sans doute encore des sensations ou des dispositions du sujet, mais il n'est plus subordonné uniquement à ces conditions ; il a, au contraire, pour principe directeur, pour raison déterminante, le cours des pensées, répondant lui-même aux fins de la volonté. On trouve un bon exemple de ce rappel, particulier à la mémoire organisée, dans ce que les vieilles rhétoriques appelaient la « narration oratoire ». Cicéron, racontant le meurtre de Clodius, accumule les circonstances qui donnent à ce meurtre l'apparence d'un cas de légitime défense : la mémoire de l'avocat *n'*évoque *que* ces circonstances, et les évoque *toutes*. A la place d'un avocat, mettez un ami passionné : sa mémoire aura le même caractère de *partialité* ; le rappel des souvenirs sera également *partiel*, et partiel dans le même sens et de la même manière. La mémoire organisée est donc une mémoire qui choisit entre les images du passé et dont le rappel, au lieu d'être tumultueux et intégral, est ordonné et répond à une vue de l'esprit.

1. *Volupté.*

3° Il suit de là que la mémoire brute et la mémoire organisée n'ont ni la même nature ni la même fin. La mémoire brute est une mémoire contemplative, rêveuse, qui s'enchante de ses visions, qui se laisse-aller au flot de ses images, qui s'y berce, qui s'y complaît, ou s'en intoxique et s'en grise. Telle est la mémoire du vieillard, incapable de s'intéresser à la vie présente et ne vivant plus que perdu dans les songeries du passé. Cette mémoire a un caractère obsédant; elle est une possession, une hantise. Nous la trouvons, sous sa forme la plus développée et la plus brillante, chez un J.-J. Rousseau, un Chateaubriand (*Confessions*, *Rêveries*, — *Mémoires d'outre-tombe*).

La mémoire organisée est une mémoire active, pratique, qui dirige le cours de ses images, l'enraye, le suspend ou le presse, le précipite, le porte tout entier sur un point, le ramène sur un autre, et dans laquelle il apparaît que l'esprit use toujours à propos de tout son pouvoir. Telle est la mémoire de l'orateur, du philosophe, du savant, et, pour citer des noms, celle de Pascal, de Cuvier, d'Auguste Comte.

IV. — Relation des deux mémoires.

A la façon dont elle acquiert, dont elle conserve et elle rappelle ses connaissances, on voit que la mémoire organisée a la maîtrise et la possession d'elle-même, qu'elle se construit, qu'elle choisit sa forme et ses matériaux, bien plus, qu'elle se maintient à volonté et ne se laisse que de son propre consentement diminuer ou abolir. Elle est, selon l'expression stoïcienne, la mainmise sur les images, χρῆσις φαντασίων. Tandis que la mémoire brute

subit les faits, qu'elle est, on ne sait comment, envahie et désertée par eux tour à tour, tandis qu'elle est, pendant qu'elle dure, la hantise, l'obsession du passé, *la possession de l'esprit par les images,* la mémoire organisée est un choix intelligent des images du passé, l'appel nominatif des unes, l'omission voulue des autres ; elle est *la possession des images par l'esprit.* En d'autres termes, il y a deux formes de la mémoire, comme il y a deux formes de l'habitude : l'une, active, l'autre passive, et ces deux formes ont leurs lois différentes et contraires : avec le temps, la mémoire passive décroît et se perd, la mémoire active se fortifie et se développe. Celle-ci est donc relativement fixe, celle-là instable.

Ceci toutefois n'a rien d'absolu, par la raison indiquée déjà qu'entre la mémoire brute et la mémoire organisée il n'y a peut être au fond qu'une différence de degré. En effet la mémoire brute a déjà une organisation rudimentaire et simple et la mémoire, dite organisée, est seulement en voie d'organisation. En d'autres termes, tout souvenir est organisé et toute organisation des souvenirs est provisoire, sujette à revision, modifiable et perfectible; si elle perdait ce caractère, si elle devenait jamais achevée, définitive, elle changerait par là même de nature, elle deviendrait irrationnelle, mécanique ; elle ressemblerait alors à la mémoire brute et en serait une en effet.

Il faut aussi s'entendre sur les mots. Le mot *stabilité*, appliqué à la mémoire, ne veut pas dire rigidité de forme, mais plutôt souplesse et sûreté à la fois, souplesse de l'esprit à rentrer en possession de ses richesses et à en opérer le triage et sûreté dans ses opérations, celles-ci ne tombant jamais à côté ni à faux. Si par mémoire *stable*, il fallait en-

tendre une mémoire stéréotypée, c'est la mémoire brute qui serait stable et la mémoire organisée qui ne le serait pas.

Mais voyons en quoi consiste la supériorité de la mémoire organisée quant à ce qu'on pourrait appeler la possession et l'usage de ses richesses. Pour cela suivons les progrès que cette mémoire réalise à l'aide du temps. J'ai remarqué, pour ma part, que je fais toujours mal une leçon que je viens de préparer ; je suis gêné par l'abondance même de mes souvenirs ; suivant l'heureuse expression latine, je ne les tiens pas (*teneo memoria*), je n'arrive pas à les classer, j'ai de fréquentes redites et d'étranges lacunes, je suis à la fois redondant et incomplet. Au contraire, plus je me fie à ma mémoire, mieux elle me sert ; moins je la sollicite, plus je suis résolu à m'en passer, plus elle entre en coquetterie avec moi, plus elle me comble : s'il m'arrive de traiter une question que je possède à fond, mais à laquelle je n'ai pas eu occasion de penser depuis des années, j'ai le plaisir de retrouver mes souvenirs intacts, sûrs, précis et même nourris, abondants. Je ne suis jamais plus exposé au danger de rester court que quand mes acquisitions sont de formation récente et mal digérées. Je ne suis jamais plus sûr de retrouver mes souvenirs qu'après qu'ils ont paru s'éloigner de moi, mais en réalité se sont tassés, disposés en bon ordre[1]. C'est donc du degré d'organisation

1. Il faut ajouter que la préoccupation de se souvenir empêche de se souvenir, plus particulièrement que la préoccupation de se *souvenir de tout à la fois*, de *n'oublier rien* empêche de retrouver les *souvenirs opportuns. les seuls qui importent ;* la mémoire brute ou le rappel intégral entre ici en conflit avec la mémoire organisée ou la sélection entre les souvenirs.

Je n'ai pas à examiner ici le tort, plus grave encore en un sens, que l'appel à la mémoire fait à l'invention. C'est ce tort

de la mémoire que dépendent les vraies qualités du rappel.

Les exceptions à cette loi ne sont qu'apparentes; bien interprétées, elles la confirment. D'où vient par exemple qu'on ne connaît plus les questions qu'on a trop étudiées, que la discussion embrouille? Ou plutôt qu'en conclure, sinon que la mémoire ne doit se charger que de ce qu'elle peut porter, ou plus exactement que l'esprit ne parvient à retenir que ce qu'il est capable de faire entrer dans un type d'organisation viable, autrement dit, est soumis à la nécessité de *comprendre* (au sens vrai et étymologique du terme) tout ce qu'il apprend.

Les opinions contraires sur la valeur de la mémoire paraissent dès lors explicables. On dit, et on est fondé à dire du mal de la mémoire, si l'on a en vue la mémoire passive et inorganisée, qui n'est que la sensation redondante. Dieu nous garde en effet d'une mémoire impitoyable, qui ne sait pas choisir, et qui se charge pour la vie d'une hotte de faits, d'idées, de mots et de phrases, ramassés parmi les décombres sur toutes les routes du savoir! Une telle mémoire est insolente; elle a été donnée aux sots pour l'humiliation des gens d'esprit. Heureux plutôt, dit Montaigne, ceux qui n'ont point de « gardoire! » Le pédantisme au moins leur est interdit et le bon sens chez eux ne risque pas de périr étouffé sous le fatras des mots.

La mémoire brute s'oppose à la raison; elle est l'enregistrement mécanique et aveugle de tous les

qu'avait en vue Saint-Cyran, disant, dans son *Traité de la prédication évangélique*, « qu'il n'y avait rien de plus dangereux que de parler de Dieu *par mémoire* plutôt que *par mouvement du cœur* ». (Sainte-Beuve. *Port-Royal*, I, p. 482. Paris, Hachette, 1860.

faits passés. Mais il y a une autre mémoire, toute pénétrée de raison, qui est le triage intelligent des faits passés, leur classement méthodique, leur mise au point. Montaigne, ce grand seigneur dans l'ordre de l'esprit, ce « pédant à la cavalière », a bien pu faire fi de la mémoire, entendue comme une faculté humble et roturière, distincte du jugement; mais, suivant la juste et fine remarque de Malebranche, il avait, en plus, ou à défaut, de cette mémoire qu'il traitait de simple « gardoire » (et j'ajoute : il ne se fût pas peut-être défendu d'avoir) une mémoire admirable et toujours prête, lorsqu'il s'agissait de citer et d'accumuler des faits à l'appui d'une thèse, d'une boutade ou d'une simple vantardise. Autrement dit, s'il n'avait pas (c'était du moins sa prétention) la mémoire des faits bruts, il avait celle des faits significatifs et probants. De même Pascal « avait, au témoignage de sa sœur, Mme Périer, une mémoire si excellente qu'il disait qu'il n'avait jamais oublié aucune des choses qu'il avait voulu retenir ». Nicole confirme ce fait et en précise la nature. « Pascal, dit-il, avait une mémoire prodigieuse où les choses, encore mieux que les mots, se gravaient à tel point que lui-même avouait franchement qu'il n'avait jamais laissé fuir ce qu'une fois il avait saisi par le raisonnement. » Cette mémoire *des choses plus encore que des mots*, qui n'oublie rien de ce que l'esprit s'est appliqué à savoir, *a voulu* retenir, et *a saisi par le raisonnement*, c'est ce que nous avons appelé la mémoire organisée. Il est naturel que Montaigne et Pascal, qui ne sont pas des érudits, mais des penseurs, présentent le type d'une telle mémoire. Mais l'érudition elle-même comporte l'organisation : ainsi il n'en est pas de plus vaste que celle de Brunetière, par la raison qu'il n'y en a pas

qui soit conduite par une méthode plus ferme et plus rigoureuse. Comment donc les hommes, servis, comme Montaigne, par une heureuse mémoire ont-ils pu, sans injustice ni ingratitude trop noire, dédaigner la mémoire et dire : « Savoir par cœur n'est pas savoir » ? C'est que leur dédain s'adressait à la mémoire brute et était un hommage rendu à la mémoire intelligente.

Cependant ne poussons-nous pas trop loin l'opposition entre les deux mémoires? Ne cédons-nous pas à cette manie de la distinction dont il est toujours difficile à l'analyse de se défendre? Nous ne voudrions pas donner à penser que la mémoire est partagée en deux, bien plus déchirée, en lutte contre elle-même. Nous croyons, et nous montrerons plus loin, que la mémoire est une. Si l'on peut distinguer une mémoire brute et une mémoire organisée, c'est donc sous cette réserve que ces mémoires néanmoins s'accordent et se rejoignent. Reste à voir en quel sens et de quelle manière.

La mémoire brute est aussi la mémoire naturelle, d'où il faut toujours partir, avec laquelle il faut nécessairement compter, la mémoire organisée, que nous lui opposons et que nous élevons si fort au-dessus, n'étant après tout que cette mémoire naturelle dont l'art sait tirer heureusement parti et qu'il porte à sa dernière perfection.

Sans la mémoire naturelle, on ne peut rien; cette mémoire étant donnée, on en peut utiliser les ressources, accroître le pouvoir, mais il faut la posséder d'abord, à l'état brut, élémentaire. En cet état, elle est déjà prodigieuse, mais inégale; elle enregistre et fait revivre plus de faits qu'on n'aurait jamais pensé, mais elle a aussi des lacunes déconcertantes, d'inexplicables oublis. Il y aura lieu dès lors, non

d'en changer la nature, mais d'en régler ou plutôt d'en régulariser l'usage. La mémoire, à l'état naturel, peut tout retenir, mais aussi tout oublier; il s'agit de faire le choix de ce qu'elle doit retenir et a intérêt à oublier; il s'agit de l'alléger, de la soulager, de ne la charger ou meubler qu'à bon escient. En outre, la mémoire naturelle rappelle tout à la fois et en bloc; il s'agit de réduire judicieusement ses évocations aussi bien que ses acquisitions. La mémoire organisée, c'est donc la mémoire naturelle, captée à sa source et canalisée. La question qui se pose, pour la discipline de l'esprit, est la suivante : *Quæ memoriæ committenda, quæ in memoriam revocanda, quæ non ?* Ignorer cette question ou la tenir pour non avenue, c'est en rester à la mémoire brute : la résoudre, c'est organiser la mémoire.

Ceux qui ont poussé le plus loin l'opposition de la mémoire et du jugement, ceux qui ont établi entre ces deux opérations de l'esprit une différence de nature (Montaigne, Pascal), n'ont pas ignoré et méconnu pour cela leur intime relation. Pascal a dit : « la mémoire est nécessaire pour toutes les opérations de l'esprit », entendant par là, non pas seulement qu'elle fournit la matière, à savoir l'expérience, à laquelle l'entendement s'applique et qu'il a pour fonction d'organiser, mais encore que les opérations propres de l'entendement deviennent à leur tour la matière de la mémoire, en sorte que le jugement ou la croyance relève, en fin de compte de la raison et de l'habitude (ou mémoire) ou, pour parler son langage, de l'*esprit* et de l'*automate* :

Il faut faire croire nos deux pièces : l'*esprit*, par les *raisons* qu'il suffit d'avoir vues une fois en sa vie, car d'en avoir les preuves toujours présentes, c'est trop d'affaire et l'*automate*, par la *coutume*...

Autrement dit, après avoir saisi la vérité par le raisonnement, après l'avoir comprise, il faut confier le résultat ainsi atteint à la mémoire, et ne plus faire désormais appel à la raison, ne plus remettre en question ce qui a été résolu par elle. C'est pourquoi Descartes disait que les vérités acquises par l'esprit, mais dont les preuves ont cessé de lui être présentes, ont besoin d'un autre critérium que l'évidence et exigent comme supplément de garantie la véracité divine. A proprement parler, Dieu ne vient pas en aide à la raison, et n'a pas à la garantir, mais il répond de la fidélité de la mémoire, laquelle de son côté répond de la vérité des raisonnements qui lui ont été confiés. La raison se convertit donc en mémoire ; ce qui a été compris est finalement retenu comme vrai, après qu'il a cessé d'apparaître comme tel, et il faut que toute vérité en vienne là d'être admise sans preuves et d'être seulement retenue : c'est le plus court et c'est le plus sûr.

Le plus court, cela va de soi ; mais le plus sûr, comment le prétendre ? Pascal dit pourtant bien en propres termes : « La coutume fait nos preuves les plus *fortes* et les plus *crues* », et il a raison, s'il ne s'agit que de la force *psychologique* de la croyance. Sans doute il serait scandaleux que la coutume suffît à donner accès aux vérités dans l'âme (quoique cela arrive souvent en fait), mais il est exact que la coutume (ou l'habitude) consacre la vérité, l'imprime seule fortement, *naturellement* en nous et qu'une vérité, à laquelle cet appui naturel viendrait à manquer, serait inconsistante et faible, et ne ferait que nager, comme dit Montaigne, en la superficie de la cervelle.

Faisons donc à la mémoire une place à côté de la raison ou plutôt admettons que l'esprit fasse sa

substance des vérités qu'a établies sa raison, autrement dit, confie à sa mémoire le dépôt précieux de ces vérités et ne distingue plus dès lors en lui ce qui est mémoire et ce qui est raison, la mémoire étant au service de la raison et la raison se convertissant en mémoire. Concluons. La mémoire brute est la mémoire réduite à elle-même et livrée à elle-même, *memoria sibi permissa;* la mémoire organisée est la mémoire, à laquelle l'entendement s'ajoute pour la régler et la conduire, pour lui donner sa forme parfaite et son développement normal.

Une dernière question se pose, bien faite pour diviser les philosophes : la vraie mémoire est-elle la mémoire considérée dans son type inférieur, à son humble origine ou la mémoire arrivée au terme de son évolution, définie par son « idée », au sens platonicien, c'est-à-dire par sa forme achevée? On en peut discuter, mais la seconde hypothèse nous paraît, non pas la plus vraie (car il s'agit ici de point de vue et de méthode, et non pas de doctrine), mais la plus suggestive et la plus féconde. On connaît mieux la mémoire en l'étudiant dans son organisation et en s'appliquant à saisir ses modes de combinaison ou ses formes qu'en la prenant ou la supposant antérieure à toute forme ou non entrée encore dans une forme définie.

Mais, quand on conçoit la mémoire comme une organisation ou un groupement, une synthèse d'images, on est tenu de chercher quel est le principe de cette organisation, quelle est la loi qui préside à l'ordre ou arrangement des images. Ce principe, cette loi, c'est la personnalité ou le moi. S'il n'y a pas *une* mémoire, mais *des* mémoires, c'est qu'il n'y a pas un homme unique, l'homme en général, mais qu'il n'existe que des hommes indivi-

duels, distincts les uns des autres, les uns tournés vers le passé, les autres, vers l'avenir, les passéistes, les futuristes, comme les appelle Palante[1], sans compter les présentéistes, plongés tout entier dans l'actuel.

La mémoire n'est pas la même chez tous les hommes; non seulement elle n'existe pas chez tous au même degré, mais encore et surtout elle n'a pas pour tous la même importance, la même signification, la même valeur. Il en est pour qui le passé existe, et même seul existe : ce sont les natures prédestinées au souvenir. Tels sont, dans l'ordre du sentiment, Rousseau, Sainte-Beuve, Amiel.

Jean-Jacques écrit : « Les objets font sur moi moins d'impression que les souvenirs », et Amiel : « J'ai l'émotion rétrospective ». Sainte-Beuve a la même disposition sentimentale, et l'analyse ainsi :

J'ai toujours eu à cœur le souvenir plutôt que l'espérance, le sentiment et la plainte des choses évanouies plutôt que l'étreinte du futur. Le souvenir, en mes moments d'équilibre, a toujours été le fond reposant et le plus bleu de ma vie, ma porte familière de rentrée au ciel... En tout temps, même dans les années turbulentes et ascendantes, j'ai dû au souvenir une grande part de mes impressions profondes. Dans les divers âges de la vie que j'ai parcourus, comme j'anticipais prématurément l'expérience d'idées et le désappointement ordinaire à l'âge qui succède, je vivais peu de la jouissance actuelle et c'était du souvenir encore que les plus fraîches réparations me venaient. Quand je goûtais un vif bonheur, j'avais besoin, pour le compléter, de me figurer qu'il était enfin loin de moi et que je repasserais un jour aux mêmes lieux et que ce serait alors une délicieuse tristesse que ce bonheur à l'état de

1. Voir son brillant article, *Nostalgie et futurisme* (*Revue philosophique*, avril 1916).

souvenir. Dans ma vue des événements du dehors et mes jugements sur l'histoire présente, j'étais ainsi : le sentiment d'un passé encore tiède et récemment inhumé m'enlaçait par des sympathies invincibles... Quand ma lèvre de jeune homme brûlait de saluer les aurores nouvelles, quelque chose au fond de moi pleurait ce qui s'en est allé[1].

Cet arrière-goût du passé dans le présent, ce besoin de recul pour goûter le présent même n'est pas une condition de la mémoire, mais une forme de mémoire spéciale, celle qui appartient aux vieillards et plus généralement aux âmes faibles, languissantes, manquant de jeunesse, peu ouvertes à la vie et à l'espérance, à celles que Palante appelle « nostalgiques[2] ».

Mais en regard de ceux qui ne peuvent ainsi se détacher du passé, il y a place pour ceux qui, au contraire, s'absorbent dans le présent et pour ceux, plus nombreux encore, qui, par toutes leurs pensées, vivent déjà dans le futur[3]. N'avons-nous à tenir compte que de ceux qui s'abandonnent à la pente du souvenir, que de ceux qui ne cherchent ou du moins ne trouvent plus dans leurs sensations présentes que l'écho de leurs émotions passées et s'écrient avec le poète :

Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse,
Comme un essaim d'oiseaux, chante au bruit de mes pas !

1. *Volupté.*
2. Dans l'article cité, on verra une psychologie pénétrante de la « nostalgie » ou du « passéisme », état d'âme très voisin de celui que nous étudions ici, s'il n'y est pas identique.
3. On pourrait signaler encore un état intermédiaire entre le *souvenir pur* et la *perception pure*, entre l'obsession du passé et l'absorption dans le présent, à savoir « cet état d'étonnement et de trouble inquiet où tombe l'âme qui vient

Non! les autres ont aussi leur mémoire, la mémoire de leur tempérament ou de leur âge; ils ont les souvenirs qui s'accordent, soit avec le présent dont ils jouissent, soit avec l'avenir dont ils s'enchantent.

La mémoire est, pour chacun de nous, la provision d'images qui répond à ses besoins, qui traduit et reflète sa personnalité, son moi intime et profond. Notre mémoire, c'est nous-mêmes, c'est notre image. La mémoire d'un de nos états en particulier, c'est cet état interprété et coloré par toutes nos sensations présentes, ces sensations ayant elles-mêmes pour prolongement notre vie antérieure tout entière; la mémoire intégrale ou mémoire en général, c'est l'ensemble de nos états, présents[1] et passés, interprétés les uns par les autres, ou, mieux encore, c'est l'acte sans cesse renouvelé, par lequel notre vie passée cherche à se mettre d'accord avec elle-même et avec les sensations présentes, ou inversement notre vie présente cherche à s'accorder avec elle-même et avec les souvenirs du passé.

Il y a dès lors deux sortes de mémoires : celle qui fait entrer dans un moule ancien tous les faits nouveaux et interprète le présent par le passé et celle qui élargit le cadre de ses images pour y donner place aux acquisitions nouvelles et tend ainsi à subordonner le passé au présent. La première est un type rigide qui défend son intégrité contre les

d'obtenir ce qu'elle a longtemps désiré. Elle est habituée à désirer, ne trouve plus quoi désirer, *et cependant n'a pas encore de souvenir* ». (Stendhal, *le Rouge et le Noir*, XV.)

1. Les états *présents* n'apparaissent à la conscience *qu'après coup*, ils ne sont perçus que *par réflexion*, que par un retour du moi sur lui-même; ils relèvent donc de la *mémoire immédiate;* l'introspection est rétrospection.

envahissements de l'expérience ; la seconde est un type souple et modifiable, qui s'adapte à l'expérience. Ces deux formes de mémoire sont caractéristiques de deux formes d'esprit : le misonéisme et le philonéisme.

En se plaçant à ce point de vue, on sera moins sévère pour ce qu'on appelle l'infidélité du souvenir, on comprendra que la mémoire, étant fonction du moi, n'a et ne peut avoir qu'une vérité relative. Chacun de nous a sa vision du passé, sa mise au point, son recul pour en mesurer l'éloignement. Pour les uns, le passé est oublié et mort; pour les autres, il reste vivant et garde tout son éclat et sa fraîcheur. Aux uns le passé paraît indifférent et importun; aux autres il fait l'effet d'être le paradis perdu, le refuge, le port où l'on s'abrite contre la réalité brutale et les événements fâcheux.

La mémoire ne peut être séparée des autres fonctions de l'esprit, de la faculté de percevoir et de sentir en particulier. On a dit que *connaître, c'est reconnaître*, que toute science est réminiscence. Le mot peut se retourner : se rappeler, c'est comparer, confronter le passé avec le présent, éclairer l'un par l'autre. Ainsi celui qui a perdu sa jeunesse d'âme s'exagère la fraîcheur de ses souvenirs : la sensation actuelle donne le ton de la sensation remémorée. On met la platitude du présent en regard de la splendeur du passé et la sensation décolorée fait l'éblouissement du souvenir. Parce qu'elle se met d'accord avec la perception, la mémoire paraît se contredire; en réalité elle remplit sa fonction et suit sa loi. Nous avons sur les mêmes faits, suivant les cas, des retours attendris ou amers. Un événement, heureux ou malheureux, une crise d'âme changent l'horizon de notre vie. Dès lors, parce que nous ne

sommes plus présentement les mêmes, nous ne nous apparaissons plus les mêmes dans le passé. Mais de ce qu'elle est inconstante, de ce que tour à tour elle forge et détruit des idoles ne concluons pas que la mémoire est illusoire et trompeuse. Elle est ce qu'elle doit être. Le passé est fonction du présent. Nos états se modifient mutuellement. S'ils demeuraient tels qu'ils nous ont paru d'abord, c'est alors qu'ils cesseraient d'être vrais, de cette vérité relative qu'en psychologie nous pouvons seule atteindre et que nous devons seule poursuivre. Notre mémoire doit se transformer pour rester dans la note juste. Ses infidélités apparentes font son exactitude. Par cela seul que nos états se pénètrent, se renforcent ou s'annulent, les souvenirs ne peuvent rester simplement une succession ou suite d'images distinctes, il faut qu'ils forment une série d'images qui se corrigent, s'effacent et se complètent, qu'ils composent un tableau, ou mieux qu'ils s'organisent et réalisent un tout vivant, à la fois un et complexe.

De ce que nous admettons la relativité de la mémoire et la diversité des mémoires il ne s'ensuit pas que nous soutrayions la mémoire à toute loi, que nous l'affranchissions de toute vérité et lui reconnaissions le droit d'être ce qu'elle veut ou ce qu'elle peut. Nous croyons au contraire qu'il y a une mémoire *normale*, difficile d'ailleurs à réaliser et rare, comme l'état de santé en général. Cette mémoire serait exempte à la fois d'excès et de défaut : de l'excès qui consiste à ne pouvoir se détacher du passé, du défaut qui consiste à s'absorber dans le présent. Vivre dans le présent, plus encore dans l'avenir, n'avoir point de regard pour le passé, le négliger, le tenir en dédain ou en mépris, c'est ce qu'on entend par n'avoir point de mémoire; mais

subir l'obsession du passé, être incapable de s'intéresser au présent, c'est, selon nous, n'avoir pas de mémoire non plus. La mémoire en effet, telle que nous la concevons, ne consiste pas tant à garder l'impression du passé qu'à faire cadrer cette impression avec celle du présent; par suite, du jour où des impressions nouvelles ne se gravent plus, où le point fixe du présent ne sert plus à mesurer la fuite du passé, la *vis memoriæ* est abolie, les produits de la mémoire subsistent, mais la mémoire elle-même n'est plus. Pour parler comme Descartes, la mémoire n'est pas une conservation, mais une création continuée; elle se fait, se défait et se refait à toute heure; elle est une organisation qui se poursuit, sans s'achever jamais; elle est une mise au point, un compte à jour, une perpétuelle refonte d'un système d'images. Sa perfection consiste à maintenir l'équilibre entre le passé et le présent, à ne pas anéantir l'un devant l'autre et surtout à ne pas les brouiller, les confondre, à ne pas retrouver l'un dans l'autre.

La mémoire, entendue comme l'organisation des images du passé, sera normale, quand elle sera la fusion de ces images entre elles, leur exacte concordance, les justes proportions données à chacune d'elles dans l'ensemble. Mais tout cela suppose de larges brèches pratiquées dans la mémoire brute qui est, comme on l'a vu, la mémoire sans discernement et sans choix ou mémoire intégrale. L'oubli vient en aide à la mémoire; il opère le déblaiement des matériaux que l'esprit ne peut faire entrer dans ses constructions. L'appauvrissement des souvenirs facilite leur organisation. On sait combien le recul du passé est favorable au jugement. Tel esprit, sensé et pénétrant, ne juge bien qu'après coup les événe-

ments et les personnes; au contact de la réalité immédiate, il est assailli et dominé par trop d'impressions; il ne classe pas ce qu'il observe, il n'embrasse pas ce qu'il voit. Sa mémoire trop riche déborde le cadre d'une organisation précise. On ne juge bien qu'en gros. Les idées générales et sommaires sont seules justes. Elles répondent à la fois aux exigences de la science et aux besoins de l'esprit : elles favorisent le jugement et soulagent la mémoire.

La mémoire normale est donc limitée ; elle est une réduction de l'expérience. Il suit de là qu'elle est la reconstruction, non l'image du passé. On la compare mal à une plaque photographique; elle n'est pas un cliché, mais un tableau. Les lacunes du souvenir ne peuvent manquer de changer l'aspect de la vie écoulée, à moins qu'il n'y ait un art de garder au passé sa physionomie exacte, alors qu'on ne le conserve pas dans son intégrité matérielle. Cet art existe et Ribot l'a heureusement défini. « La connaissance du passé, dit-il, ressemble à un tableau aux perspectives lointaines, à la fois trompeur et exact, et qui tire son exactitude de l'illusion même. Si, par une hypothèse irréalisable, nous pouvions comparer notre passé tel qu'il a été, fixé pour nous objectivement, avec la représentation subjective que nous en donne notre mémoire, nous verrions que cette copie consiste en un système particulier de projection; chacun de nous s'oriente sans peine dans ce système parce qu'il le crée [1] ».

Nous revenons ainsi à la distinction que nous avions établie d'abord. La mémoire normale, c'est ce que nous avons appelé la mémoire organisée. La

1. *Ouvrage cité*, p. 46.

mémoire brute reproduit ou tend à reproduire tous les faits passés, mais les met sur la même ligne ou les étale sur un plan. La mémoire organisée, c'est le passé vu en profondeur, avec des points lumineux et saillants, des demi-teintes et des ombres; c'est le groupement hiérarchique des images, la μίξις εἰδῶν de Platon, la dialectique des souvenirs. La mémoire brute, c'est la consécution des images, leur défilé en masse confuse; la mémoire organisée, c'est leur intégration, leur groupement distinct et leur localisation dans le temps. Cette localisation de nos états de conscience dans le temps analogue, sinon identique, comme le prétend Guyau [1], à la localisation des objets dans l'espace, appartient en propre à la mémoire organisée; elle en marque le terme ou l'achèvement. Or elle est elle-même une construction de l'esprit, un procédé imaginatif qui vient en aide à la mémoire pure, qui en dispose et en ordonne les richesses et un raisonnement qui en signale les lacunes et qui sert à les combler. La mémoire normale est donc l'œuvre de l'entendement autant que des sens, ou plutôt c'est notre esprit tout entier qui la crée et l'ordonne et elle exprime encore le fond de notre être, notre tempérament, notre nature individuelle.

1. *Genèse de l'idée de temps.*

CHAPITRE IV

Les lois de la mémoire révélées par l'oubli. Lois de l'oubli ou lois de régression.

I. *Loi de régression de la mémoire organisée :* réduction du complexe au simple. Deux interprétations de cette loi : physiologique, — psychologique.

Interprétation psychologique de la régression dans la mémoire organisée.

L'oubli normal ou logiquement fondé est la loi d'une mémoire qui néglige le détail et s'attache à l'essentiel. Marche normale ou logique de l'esprit dans l'oubli d'une langue. A l'ordre de l'évolution de la mémoire répond logiquement en sens inverse sa loi de dissolution.

Applications de la loi de l'oubli normal : 1° à la critique littéraire; 2° à l'étude de l'aphasie.

La loi de régression de la mémoire organisée ou de l'oubli normal s'applique aux faits psychologiques dans l'ensemble et à chacun d'eux, dans le détail (faits intellectuels, affectifs, volontaires). Ce qu'est une mémoire vraiment organisée. Différents types d'organisation de la mémoire. Personnalité et mémoire. Autant de mémoires que de personnalités différentes.

I. — Loi de régression de la mémoire organisée : réduction du complexe au simple.

Suivant l'élégante méthode instituée par Ribot, en étudiant la dissolution de la mémoire, on découvre ou plutôt on retrouve et on vérifie les lois de sa

formation. Tout d'abord on observe que la mémoire, à proprement parler, ne se perd pas, mais se désorganise, qu'elle n'est pas une succession d'images qui s'évanouit, mais un système d'images qui se désagrège. Notre définition de la mémoire se trouve donc par là confirmée. Notre distinction de la mémoire brute et de la mémoire organisée, si elle est juste, devra l'être aussi.

On sait que « la destruction de la mémoire suit une loi » ; mais il ne suffit pas d'énoncer, il faut interpréter cette loi. En d'autres termes, il ne suffit pas d'indiquer l'ordre de disparition des souvenirs, il faut découvrir la raison de cet ordre ; il ne suffit pas de dire que, « limitée (d'abord) aux faits récents », l'amnésie « s'étend aux idées, puis aux sentiments et aux affections, et finalement aux actes » ; il faut expliquer pourquoi il en est ainsi, pourquoi « le nouveau meurt avant l'ancien », pourquoi les idées s'effacent avant les sentiments et les sentiments avant les actes. Il ne suffirait même pas de généraliser cette loi, de montrer qu'elle s'applique à telle ou telle mémoire particulière, par exemple à celle des signes, le langage rationnel disparaissant avant le langage émotionnel et celui-ci avant le langage des gestes ; il faut encore rendre compte de ce fait général, démontrer cette loi. Si elle a un caractère expérimental, sur lequel Ribot insiste et a raison d'insister[1], la loi de « régression » ne laisse pas d'avoir aussi un caractère rationnel et logique qu'il n'importe pas moins de faire ressortir.

D'abord elle semble pouvoir être établie *a priori*.

1. « Cette loi, dit-il, me paraît *ressortir des faits*, s'imposer comme une *vérité objective* ». Et ailleurs : « Notre loi, *tirée des faits, vérifiée par la contre-épreuve...* » (*Ouvrage cité*, pp. 95, 99.

N'est-il pas en effet naturel de conclure de la conservation des états de conscience, c'est-à-dire en somme de leur vitalité à leur raison de vivre, à leur valeur ou importance, à quelque point de vue d'ailleurs qu'on se place pour juger cette importance : logique, psychologique, biologique ou pratique ? Raisonner ainsi, c'est à peine dépasser l'expérience, c'est presque conclure *ab actu ad posse*, c'est poser que ce qui est est fondé à être, est légitime et « naturel », en ce sens.

Si on s'interdit absolument de philosopher, si on prétend être un savant rigoureux et rester dans les limites de l'expérience, on ne laisse pas encore, dans ce cas, fût-ce à son insu et contre son gré, d'interpréter les lois de l'expérience et de leur assigner un sens. C'est ainsi que Ribot fait plus qu'énoncer, interprète à sa manière l'ordre de disparition des souvenirs lorsqu'il définit cet ordre « une régression 1° du plus nouveau au plus ancien, 2° du complexe au simple, du volontaire à l'automatique, du moins organisé au mieux organisé ». Bien plus, il rattache la loi de régression, à deux principes, l'un physiologique : « La dégénérescence frappe d'abord ce qui est le plus récemment formé » ; l'autre psychologique : « Le complexe disparaît avant le simple, *parce qu'il a été moins souvent répété dans l'expérience* ». D'autre part, ces principes, réellement distincts, il s'efforce de les ramener à l'unité : En effet, si ce n'est pas en tant que tel, mais « parce qu'il a été moins souvent répété dans l'expérience », que « le complexe disparaît avant le simple », c'est donc que « le complexe » comme « le nouveau », revient au moins organisé et il n'y a plus dès lors deux lois de régression, mais une seule ; le principe psychologique invoqué n'apparaît plus que

comme une conséquence d'une loi physiologique, et l'explication biologique de l'amnésie est dès lors suffisante et complète, comme impliquant l'explication psychologique, et par suite en dispensant, la rendant inutile. La définition de l'oubli sera celle de la mémoire retournée. Or « la mémoire consiste en un processus d'organisation à degrés variables, compris entre deux limites extrêmes : l'état nouveau, l'enregistrement mécanique ». L'oubli sera donc un processus de désorganisation qui va des souvenirs les plus nouveaux aux plus anciens, les souvenirs nouveaux n'ayant pas eu le temps de se constituer et de se consolider, les souvenirs anciens étant ou étant supposés être, au contraire, fortement organisés et fixés dans l'organisme.

Mais la loi de régression, ainsi énoncée, est trop simple. L'organisation a sans doute le temps pour condition, mais non pas pour condition suffisante, pour facteur essentiel et unique. De plus, c'est une question de savoir en quoi elle consiste et si sa forme achevée et parfaite est « l'enregistrement organique ». Tout en admettant la loi de régression et en la regardant même comme une loi capitale en psychologie, — la grande découverte de Ribot, — nous discuterons donc les termes dans lesquels on l'énonce et nous montrerons qu'il faut la décomposer, pour la rendre précise et acceptable.

La loi de régression, se réduisît-elle à ceci : les souvenirs récents s'effacent avant les souvenirs anciens, serait déjà double ou du moins susceptible d'une double interprétation. En effet, veut-on dire que la mémoire est sous la dépendance de la nutrition et que celle-ci n'est jamais plus active que dans l'enfance, plus affaiblie et plus diminuée que dans la vieillesse, la loi de régression apparaît alors

comme l'expression d'un fait naturel ou biologique. Entend-on au contraire que les souvenirs récents s'effacent plus vite que les autres, non parce qu'ils sont plus récents (le temps ne fait rien à l'affaire), mais parce qu'ils sont insuffisamment établis, formés et fait-on dépendre en dernière analyse la conservation des souvenirs de leur degré d'organisation, la loi de conservation prend alors un caractère proprement psychologique, voire même rationnel et logique. Selon nous, les deux interprétations peuvent être admises ensemble comme s'appliquant à des cas différents, mais la seconde est, à nos yeux, la plus importante et nous l'étudierons en premier lieu.

Nous énoncerons donc ainsi la loi de régression : La mémoire disparaît par groupes d'images, et ces groupes, faisant partie d'un système d'images, disparaissent eux-mêmes dans un ordre dépendant du plan général de ce système. Dans chaque groupe et dans la série des groupes, la dissolution va des détails à l'essentiel, de l'accessoire au fondamental; les images disparaissent donc dans l'ordre inverse de leur importance logique, si on prend le mot logique au sens le plus général et le plus large et si on reconnaît une logique des sentiments et des actes aussi bien que des idées.

Dès lors l'amnésie explique la mémoire, comme les ruines font comprendre le monument; dans les débris on retrouve les lignes de la construction. De l'ordre dans lequel les souvenirs se perdent on infère celui dans lequel ils se forment, et de l'un comme de l'autre on infère la valeur relative des matériaux qui entrent dans l'édifice de la mémoire. L'oubli prouve le caractère négligeable de l'idée

oubliée et le souvenir, l'importance ou la valeur d l'idée conservée.

Mais interpréter ainsi la loi de régression, lu attribuer ce sens logique, n'est-ce pas se placer a point de vue d'une psychologie finaliste qui jug que l'esprit fait bien ce qu'il fait et n'est-ce pas con fondre la mémoire avec la raison ? En réalité, comm on distingue une mémoire normale, qui procède pa choix, ou mémoire organisée, et une mémoire qu enregistre tout sans discernement, au hasard, o mémoire brute et naturelle, on doit distinguer u oubli normal, non pas seulement légitime, mai nécessaire, allégement heureux et intelligent de l pensée, favorable à l'organisation des souvenirs o condition de la mémoire et un oubli regrettable e fâcheux, qui est une perte sans compensation, un diminution pure et simple, une abolition ou désor ganisation de la pensée. Ces deux sortes d'oubli qui ne sont pas de même nature, qui ne réponden pas à la même fin, ne sont pas non plus, comme o va voir, soumises à la même loi.

L'oubli normal, qui procède ou paraît procéde d'un choix, est le seul auquel s'applique la loi d régression de Ribot. On peut dire que la pensé parfaite serait celle qui n'oublie rien de ce qu'ell doit retenir et ne retient rien de ce qu'elle doi oublier. Qu'une telle pensée reste un pur idéal, c'es ce qui est trop évident ; on ne laisse pas cependan de s'en rapprocher parfois. Ainsi Pascal, comme o l'a dit déjà, prétendait n'avoir jamais oublié aucun des choses qu'il avait jugé à propos d'apprendre e s'était promis de retenir. Si l'empire de la volont sur la mémoire, poussé aussi loin, est exceptionne et rare, il est cependant ordinaire, pour ne pas dir constant, que la mémoire s'organise si bien d'elle-

même par un art instinctif qu'on soit fondé à croire que ce qu'elle retient valait d'être retenu et ce qu'elle oublie, d'être oublié. « Notre mémoire, a dit un romancier, ne s'encombre pas à la légère. Elle laisse d'elle-même échapper ce qui ne compte pas, ce qui doit couler comme l'eau qui, entre les doigts, s'échappe. Ce qu'elle retient, nous pouvons longtemps le méconnaître; un jour arrive où nous en apercevons la gravité[1] ». N'exagérons pas pourtant la portée de cette remarque ; elle n'est vraie que théoriquement ou appliquée à la mémoire normale, laquelle, il est vrai, peut être présumée la plus fréquente.

Voyons comment elle s'y applique. Soit par exemple un récit. Nous pouvons dire que ce qu'il renferme d'essentiel, c'est précisément ce que nous en retenons. En effet, nous oublions d'abord les menues circonstances ou le détail du fait, comme le nom, le costume des personnages, puis les grandes lignes du fait, voire le fait lui-même ; nous gardons en dernier lieu une *impression*, c'est-à-dire un jugement, une vue d'ensemble, un trait significatif ou une note caractéristique ; cela seul reste donc finalement en l'esprit qui mérite d'y rester ou paraît le plus digne d'y rester. Du moins c'est ainsi que les choses se passent chez les esprits sains et judicieux ; l'oubli n'est pour eux que l'élagage des souvenirs. Mais il est clair qu'il y a une autre sorte d'oubli, celui-là intégral ; tout sombre à la fois, l'essentiel et les détails ; c'est le naufrage au lieu du sauvetage des objets précieux.

Nous n'avons présentement en vue que l'oubli normal. On peut le définir une destruction des sou-

1. H. Bordeaux, *la Robe de laine*.

venirs qui en respecte l'ordre hiérarchique, aut
ment dit, une destruction méthodique, répondan
une fin, qui peut donc se justifier et se défendre.
raison d'un tel oubli peut n'être pas apparente, m
elle existe toujours et se découvre à la réflexi
Ainsi la connaissance d'une loi survit à celle des fa
qui ont servi à l'établir ; on oublie les exemples
on retient la règle : la loi, la règle représente
non pas seulement ce qu'il y a de constant, ce q
est répété dans les exemples et dans les faits, m
encore et surtout ce qui en est le trait dominant
significatif ; l'oubli est donc alors ce que la rais
veut qu'il soit ; il est logiquement fondé.

Renan a caractérisé en termes heureux l'ou
ainsi défini ; il en a montré le rôle et la portée.

> L'oubli, dit-il, occupe une large place dans l'éducati
> scientifique de l'individu. Une foule de données spécial
> apprises plus ou moins péniblement, tombent d'ell
> mêmes de la mémoire; il faut pourtant se garder
> croire que pour cela elles soient perdues. Car la cult
> intellectuelle qui est résultée de ce travail, la marche
> l'esprit a accomplie par ces études demeurent; et c
> seul a du prix [1].

De même, s'il s'agit d'une science, on oublie
conséquences *plutôt* et *plus tôt* [2] que les princip
ou encore les vérités qui sont la matière *plutôt*
plus tôt que la forme, c'est-à-dire l'esprit et
méthode, de cette science.

1. *L'Avenir de la Science*, p. 238.

2. Faut-il écrire *plutôt* ou *plus tôt*? Cela revient à dema
der s'il faut se contenter du *fait* qu'on oublie *plus vite*,
s'il faut chercher la *raison* de ce fait, s'il faut dire qu'on
plus de raison d'oublier. La seconde hypothèse est pour no
la vraie, et notre orthographe sera désormais conforme à ce
opinion.

De même, s'il s'agit d'une langue, on oubliera, à ce qu'il semble, le dictionnaire ou le matériel de cette langue plutôt que sa grammaire et ses formes syntactiques ; en tout cas, pour s'en tenir au vocabulaire, il est bien prouvé qu'on oublie d'abord les noms propres, puis les noms communs, puis les adjectifs et les verbes, puis enfin les interjections, les phrases exclamatives. Or, tout cela est logique et rentre dans une même loi générale :

La marche de l'amnésie va du *particulier* au *général.* Elle atteint d'abord les noms propres qui sont purement individuels, puis les noms de choses (*Sachnamen*) qui sont les plus concrets, puis tous les substantifs qui ne sont que les adjectifs pris dans un sens particulier; enfin viennent les adjectifs et les verbes qui expriment des qualités, des manières d'être, des actes. Les signes qui traduisent des qualités périssent donc les derniers... La notion de qualité est la plus stable[1].

Ce fait que la destruction de la mémoire suit un ordre logique est remarquable, mais il serait tout à fait extraordinaire, s'il était tel que le présente Ribot, à savoir une rencontre, autrement dit, si, tout rationnel qu'il paraisse, il fallait le tenir au fond pour purement empirique, dans sa nature et quant à son origine. Ribot nous paraît rabaisser le fait, qu'il a si heureusement mis en lumière, lorsqu'il l'interprète ainsi :

Comme le particulier est nécessairement ce qui a le moins d'extension et le général ce qui en a le plus, on peut dire que la rapidité avec laquelle la mémoire des signes disparaît est en raison inverse de leur extension et comme, toutes choses égales d'ailleurs, un terme a d'autant plus

1. Ribot, *ouvrage cité*, p. 133.

de chances d'être répété et fixé dans la mémoire
désigne un grand nombre d'objets et d'autant moir
chances d'être répété et fixé dans la mémoire qu'
désigne un petit nombre, on voit que *cette loi de di*
tion repose en définitive sur des conditions expériment

Ribot raisonne dans cette hypothèse ou d'apr
principe qu'il ne saurait y avoir et qu'en fait il 1
point autant de raison et de logique dans les ch
humaines, et dans la mémoire en particulier, q
loi de régression, à première vue, en montre.
pourquoi faire cette hypothèse et poser ce 1
cipe ? Pourquoi résister à la raison ? Ne pourra
pas argumenter autrement et dire :

Comme le particulier est ce qui a le plus de c
préhension et le général, ce qui en a le moins, a
ment dit comme le particulier est le complexe
général, le simple, un terme a d'autant plu
chances d'être retenu qu'il sera plus simple, pa
mieux compris, et inversement aura d'autant m
de chances d'être retenu qu'il sera plus comple
plus difficile à entendre.

Mais quittons le raisonnement. Tant qu'on
dans les généralités, toutes les thèses sont so
nables. Considérons, parmi les faits particu
qu'on invoque à l'appui de la loi de régressio
des plus souvent constatés et des plus pré
l'amnésie des noms propres et même des n
communs.

Certains malades, dit Ribot, privés seulement
partie de leur vocabulaire, mais incapables de trouv
mot propre, le remplacent par une périphrase ou une
cription. Pour ciseau, ils disent « ce qui sert à coup
pour fenêtre, « ce par où l'on voit clair ». Ils désig

1. Ribot, *ouvrage cité*, p. 133.

un homme par l'endroit où il habite, par ses titres, ses fonctions, par les inventions qu'il a faites, par les livres qu'il a écrits [1].

L'auteur rapporte des exemples, cite des cas; je ne les reproduirai pas; je renvoie à son livre, mais je donnerai le fait suivant, emprunté à Cuvier.

Frappé une nuit d'une apoplexie légère, mais soigné par son frère et par M. Dumas, son collègue, Broussonnet reprit bientôt ses mouvements, l'usage de ses sens, les facultés de son esprit et même cette mémoire qu'il avait eue autrefois si prodigieuse. Un seul point ne lui fut pas rendu; il ne put jamais prononcer ni écrire correctement les noms substantifs et les noms propres, soit en français, soit en latin, quoique tout le reste de ces deux langues fût demeuré à son commandement. Les épithètes, les adjectifs se présentaient en foule et il savait les accumuler dans son discours d'une manière assez frappante pour se faire comprendre. Voulait-il désigner un homme, il rappelait sa figure, ses occupations; parlait-il d'une plante, il peignait ses formes, sa couleur; il en reconnaissait le nom, quand on le lui montrait du doigt dans un livre, mais ce nom fatal ne se présentait jamais de lui-même à son souvenir.

Cette incompréhensible faculté de la mémoire serait-elle donc répartie dans des cases indépendantes les unes des autres et les images y seraient-elles distribuées d'après les abstractions grammaticales plutôt que d'après les sensations originaires dont elles dérivent [2]?

Non pas. Les faits sont plus simples; mais, pour les comprendre, il faut considérer la dissociation, opérée par la maladie, comme étant elle-même l'effet d'une analyse mentale. L'esprit ne prend plus

1. *Ouvrage cité*, p. 125.
2. Cuvier, *Éloges historiques*, *Broussonnet*, t. I., pp. 340-341.

la peine ou n'est plus capable de l'effort de retenir les substantifs, parce qu'il sait ou comme s'il savait qu'il peut s'en passer, les remplacer au besoin par des périphrases; dans un cerveau atteint, diminué, mais capable de compenser ses pertes, de s'en rendre compte, d'y remédier, il se produit un phénomène de suppléance psychologique. C'est ainsi qu'il faut interpréter, selon nous, toutes les dissociations, parfois bizarres, qui se produisent dans l'aphasie. La dissolution de la mémoire obéit à une loi rationnelle, parce que la raison y résiste, y fait obstacle, ou y remédie lorsqu'elle y cède.

Donc la loi de régression montre que la mémoire suit, dans sa dissolution aussi bien que dans son évolution, la marche naturelle de la raison, ce qui est fait pour surprendre peut-être, s'il s'agit de la mémoire en général, mais non pas, s'il s'agit de la mémoire organisée, c'est-à-dire de l'entendement ajouté à la mémoire.

Bien plus, la loi de régression, qu'on vient de prouver expérimentalement, ne pourrait-elle pas, à la rigueur, être établie *a priori?* La loi de dissolution ne pourrait-elle pas se déduire de la loi d'évolution? N'est-il pas naturel, j'allais dire rationnel, que la mémoire s'en aille dans l'ordre inverse de celui où elle est venue, et ne faut-il pas dire qu'elle *doit* s'en aller ainsi, qu'elle *doit* se défaire dans l'ordre inverse de celui où elle s'est faite et se refaire dans l'ordre inverse de celui où elle s'est défaite? Le caractère logique de la loi de régression ne ressort-il pas de l'énoncé même de Ribot : « Les formes qui disparaissent les dernières *doivent* reparaître les premières, puisqu'elles sont les plus stables et la restauration *doit* se faire en remontant? »

Même quand, à première vue, les lois de la mémoire ne s'imposent pas à la raison et choquent au contraire la raison, elle ne laissent pas d'avoir encore, dans ce cas, une raison cachée que la réflexion découvre. Ainsi il semble paradoxal que « les facultés affectives s'éteignent plus lentement que les facultés intellectuelles ». Les sentiments ne sont-ils pas des états plus vagues et plus fuyants que les idées? Mais « *la réflexion montre*, dit Ribot. que les sentiments sont ce qu'il y a de plus profond, de plus intime, de plus tenace. Tandis que notre intelligence est acquise et comme extérieure à nous, nos sentiments sont innés... Nos sentiments, c'est nous-mêmes; l'amnésie de nos sentiments, c'est l'oubli de nous-mêmes. *Il est donc logique* qu'elle se produise à une époque où la désorganisation est si grande que la personnalité commence à tomber par morceaux[1] ». Ainsi Ribot lui-même, en dépit de ses tendances empiristes, donne pour base à la loi de régression une théorie du moi et, quoi qu'il en ait, *rationalise* ainsi cette loi. La mémoire étant conçue comme un système ou une organisation d'images, il faut bien que la rupture de ce système ou cette désorganisation d'images soit elle-même conçue comme découlant logiquement du plan de ce système ou du type de cette organisation.

Quelques applications de la loi de régression.

La loi de régression, entendue comme une loi logique, comme la réduction du complexe au simple dans l'ordre des souvenirs, a une portée universelle.

1. *Maladies de la Mémoire*, p. 94.

Passons en revue quelques-unes de ses applications.

Cette loi peut être interprétée d'abord comme une loi de critique littéraire. Dans son œuvre de composition, ce qui se présente d'abord à l'esprit du poète, dit Arthur Lynch, c'est le rythme, le mouvement, l'allure générale du poème; vient ensuite l'expression juste, heureuse, trouvée, celle qui s'impose comme la seule propre, qui paraît « nécessaire et inchangeable ». De plus, une œuvre poétique contient toujours, à côté de morceaux bien venus, écrits de verve, d'autres passages, sans éclat ni vigueur de style, qui ne servent qu'à relier les premiers entre eux et sont « le tissu connectif » du poème. Il est remarquable que le lecteur, se plaçant dans l'état d'esprit du poète, reproduise dans ses grandes lignes le travail de composition de celui-ci et retrouve dans sa mémoire d'abord et avant tout l'atmosphère du poème, l'esprit qui l'anime, ensuite les passages d'inspiration vraiment caractéristiques, autrement dit, s'attache aux traits dominants et opère un choix dans ses souvenirs, guidé par le goût, le sens poétique[1].

Arthur Lynch a aussi composé, puis appris par cœur, sans l'écrire, une histoire en prose de plus de 30.000 mots.

1. Je ferai, à l'appui de cette observation, la remarque suivante : Les écoliers qui récitent une leçon, s'arrêtent presque tous aux mêmes endroits, jamais aux passages inspirés et bien venus, mais toujours à ceux dont l'expression est cherchée, pénible, ou qui se suivent mal et ne rentrent pas dans le mouvement général de la pensée. On peut faire la même observation sur les gens qui ont la manie des citations : ils s'arrêtent au même vers, au même bout de phrase, au même mot, et pour les mêmes raisons.

J'observai, dit-il, le mode de composition : tout d'abord l'idée directrice, puis le choix des principaux caractères, puis celui des principales scènes, et l'ensemble du développement du récit; puis l'élaboration des plus frappantes et des plus caractéristiques de ces scènes, puis la mise en valeur progressive des mots qui faisaient ressortir quelquefois des phrases frappantes, d'autres fois une liaison meilleure; puis la recherche d'un commencement, puis l'assemblage graduel des mots. J'étais guidé de point en point par la suite déjà marquée et par certains passages déjà élaborés.

L'auteur a observé les difficultés qu'il eut à apprendre son récit sans l'écrire, puis, l'ayant écrit, à se le rappeler ensuite trois ans après. Dans ce second cas,

je trouvai, dit-il, que ma mémoire n'était plus du tout sûre à l'égard des mots. En y regardant de près, je découvris que *la destruction progressive de la mémoire suivait l'ordre inverse de celui dans lequel le récit était composé;* c'est-à-dire que les passages les moins frappants disparaissaient les premiers... Les éléments les plus sûrement retenus étaient ceux qui avaient pris les premiers une forme déterminée : l'intention (le sujet), la suite générale du récit, les principaux caractères, les principales scènes, les expressions les plus caractéristiques. Le reste était perçu comme à travers un brouillard[1].

On imaginerait difficilement une vérification plus satisfaisante, plus instructive et plus nette, de la loi de régression : le même sujet compose un récit, l'apprend par cœur, l'oublie; la formation et la dissolution de la mémoire se produisent exactement dans les mêmes conditions et obéissent à la même loi; le souvenir représente une synthèse qui est

1. A. Lynch, *Psychology, a new System*, t. I, pp. 260-261.

l'œuvre du sujet, qui n'a pas de secrets pour lui, et l'oubli réalise l'analyse de cette synthèse, la vérifie, en est la contre-épreuve. Or c'est le caractère logique, et non simplement chronologique, de la loi de régression qui ressort des faits observés. Les règles que suit l'esprit dans la composition ou l'arrangement de ses souvenirs sont précisément celles qu'il suit encore lorsqu'il abandonne l'un après l'autre ses souvenirs et consent à s'en dessaisir; il lâche alors ce à quoi il tient le moins; il se sépare en dernier lieu de ce qu'il a saisi d'abord, parce que c'est ce qu'il a le plus à cœur, ce qui représente les préoccupations dominantes, les directions ou les grandes lignes de sa pensée. La façon de se dépouiller est au fond la même que celle de s'enrichir; elle la reproduit sous une autre forme et la révélerait au besoin.

Si on distingue dans le souvenir des éléments sensibles ou matériels et logiques ou formels, on pourra dire que la forme est supérieure à la matière, qu'elle la commande, la détermine, comme le plan commande la construction, comme l'idée du tout détermine l'existence des parties. Tel est le sens philosophique de la loi de régression. Cette loi montre que la mémoire est atteinte d'abord et essentiellement dans sa forme, puis indirectement, par voie de conséquence, dans sa matière.

La distinction qui précède est capitale. Elle trouve son application encore dans la théorie de l'aphasie [1]. L'aphasie est un trouble proprement intellectuel, et non sensoriel et moteur; elle est essentiellement

1. Voir dans le *Journal de Psychologie* (sept.-oct. 1908) notre article : *Une théorie nouvelle de l'aphasie*, qui résume et analyse le livre du Dr François Moutier : *l'Aphasie de Broca*.

un trouble de l'intelligence, lequel revêt accidentellement la forme particulière d'un trouble du langage, entendu lui-même comme une fonction de la pensée, et non comme un simple phénomène d'articulation. Dès lors les troubles de l'intelligence commandent ceux du langage et, dans l'intelligence elle-même, les sens étant subordonnés à l'entendement, les troubles de l'entendement commandent les troubles sensoriels. Ainsi il ne faut pas dire que, dans l'aphasie, tel centre sensoriel, celui de la vision, de l'audition par exemple, est lésé et telles images par suite, visuelles, auditives, abolies; le sens en réalité est intact; c'est le cerveau qui ne fonctionne plus, c'est l'arrêt de la fonction cérébrale qui entraîne l'inhibition cérébrale, la disparition des images; la surdité, la cécité verbales, et les autres formes particulières qu'affecte l'aphasie sont donc des phénomènes dérivés, secondaires, pris à tort pour la maladie elle-même, pour ses éléments constituants.

On a vu longtemps dans l'aphasie une analyse psychologique opérée par la nature, une décomposition réelle du langage en ses éléments, une maladie gagnant des compartiments distincts du cerveau, affectés à des fonctions distinctes, pouvant être représentée dès lors par des schémas, figurée par une carte. Mais les faits sont moins simples. La dissolution du langage, dit le Dr François Moutier, n'obéit en réalité à aucune loi ou plutôt elle ne reconnaît qu'une loi, la loi de régression de Ribot. Mais cette loi est précisément toute formelle ou logique et peut s'énoncer ainsi : les éléments psychiques se divisent en primitifs et dérivés, simples et complexes, essentiels et secondaires, et la régression va de ceux-ci à ceux-là.

L'aphasie est un trouble de l'intelligence, entendue au sens le plus général, comme la faculté de combinaison ou de synthèse. Elle a des degrés, en ce sens que la synthèse psychique est plus ou moins atteinte, et des formes différentes, en ce sens que les matériaux, les données sur lesquels elle s'exerce, sont nombreux et divers. On se trompe donc en définissant l'aphasie la perte de telles ou telles images (visuelles, auditives, motrices, etc.); non pas qu'elle ne soit cela en effet, mais elle l'est accidentellement. Ce par quoi il faut la définir, ce qu'elle est essentiellement et avant tout, c'est l'affaiblissement ou la perte du pouvoir de combiner des images et des mouvements, telles ou telles images, tels ou tels mouvements, suivant les sujets. Les formes particulières qu'affecte l'aphasie, ses variétés ont donc une importance secondaire. Ce qu'il faut considérer en elle, c'est qu'elle est une lésion du pouvoir de coordination physique et mentale. Ainsi il ne sert point de savoir que les souvenirs moteurs s'effacent les derniers, si on ignore la raison de ce fait; il faut l'interpréter et dire que de tels souvenirs représentent, non pas le plus haut degré d'organisation ou la base de toute organisation psychique, mais au contraire le minimum d'organisation ou le moindre effort de synthèse. Il apparaît alors pourquoi la régression se produit selon la loi de Ribot : elle est la marche du complexe au simple, le passage d'une organisation supérieure à une organisation moindre.

Il apparaît aussi par là même pourquoi la loi de régression s'applique à tous les faits psychologiques : sentiments, idées, actes, ainsi que nous allons le montrer.

Premièrement, elle s'applique aux sentiments. On

parle de la légèreté avec laquelle le cœur oublie. Cette légèreté d'abord n'est pas universelle et ensuite est bien exagérée : à la réflexion, elle ne paraît pas toujours si blâmable. Ce que le cœur oublie en effet, ce sont les menus chagrins qu'on grossit sur le moment, les plaisirs dont on s'étourdit, les sympathies ou antipathies nées de motifs futiles ; mais en réalité le cœur est fidèle à ses affections profondes, dont il peut bien négliger de jouir parfois, mais dont il ne cesse pas de sentir le besoin. Le temps fait le départ entre le vrai et le faux de nos affections. Ce sont les meilleurs de nos sentiments, je veux dire les plus naturels et les plus forts, que la mémoire garde longtemps ou toujours ; ce sont les moindres, les plus superficiels et les plus artificiels, qu'elle laisse échapper d'abord. Dans l'ordre affectif, comme dans l'ordre intellectuel, c'est ce qu'il y a de plus enraciné en nous qui meurt le dernier. Il est vrai que ce qu'il y a de plus enraciné n'est pas toujours ce qui mériterait de l'être, sauf chez ceux qui ont naturellement l'esprit juste et le cœur droit. Le point de vue psychologique n'est pas le point de vue moral.

Selon Ribot, les sentiments disparaîtraient dans l'ordre suivant : 1° sentiments désintéressés ou impersonnels, 2° sentiments altruistes, 3° sentiments égo-altruistes, 4° sentiments égoïstes, mais cet ordre d'ailleurs n'aurait rien d'absolu, les sentiments désintéressés, par exemple, pouvant exceptionnellement persister après l'abolition de tous les autres ; témoin, ce musicien qui, « deux mois après son entrée à l'asile, dépourvu de tendances sociales et de sentiments généreux, pouvait encore coordonner ses mouvements et jouer sur son violoncelle les airs d'autrefois... On le pria de jouer environ un mois

avant sa mort. Il était gâteux et ne comprenait rien. Pourtant il comprit cette fois et, devant violon, son œil redevint clair et pour une mi l'esprit semblait s'être ressaisi sous l'influenc l'art[1] ». Ceci confirme ce que nous disions haut que ce n'est pas d'après la nature des n riaux ou données de la mémoire, mais d'apr forme qu'ils revêtent ou la façon dont ils s'c nisent, qu'il faut juger de la durée ou persist des souvenirs. Les hommes ne doivent-ils pas a des mémoires différentes quant à leur mod formation et de dissolution, puisqu'ils diffè entre eux par le caractère ou les sentiments, les étant égoïstes, les autres désintéressés, et que l états psychologiques par suite forment des syst différents?

De même, dans l'ordre moteur, les instinct général se conservent plus longtemps que les l tudes et les habitudes que les actes volonta Mais ici encore il y a des exceptions. C'est ainsi comme on vient de le voir, l'habitude de jouer du loncelle peut survivre à tous les instincts. L'art, quelques hommes, peut être plus fort que la na

Rien de plus logique. La mémoire est une c truction mentale dont les progrès de l'amnésie révèlent le fort et le faible. Elle est comme un fice qui tombe par morceaux; le toit s'effondr piliers restant debout; puis les piliers eux-m croulent et les fondations demeurent. C'est le de la construction qui détermine la solidité de cune des parties.

Mais ce plan varie. Il y a d'abord les mém

1. Ribot, *Psychologie des sentiments*, dernier cha *Dissolution de la vie affective.*

disparates ou composites : on ne prend pas la peine de s'accorder avec soi-même, d'accorder sa conduite avec ses sentiments, ses sentiments avec ses idées, bien plus, d'accorder ses idées entre elles, ses sentiments entre eux, cela déjà dans le présent, mais bien plus aisément, donc bien plus souvent encore, dans le passé. Il y a ensuite les mémoires spéciales.

La mémoire a ses cloisons étanches :

1° *dans l'ordre intellectuel.* — Si je passe d'un travail à un autre, d'un point de vue à un autre, je dois oublier le premier, m'attacher au second et m'y tenir. Les idées forment des systèmes qui s'excluent et se repoussent. Or il y a des esprits naturellement bornés, étroits, mais féconds et habiles en leur tâche spéciale, qui oublient entièrement ou rejettent en bloc tout ce qui est étranger à l'ordre d'idées, au point de vue qui est présentement le leur, tandis que d'autres se préoccupent d'accorder le point de vue qu'ils adoptent avec celui qu'ils quittent, leurs idées anciennes avec leurs acquisitions nouvelles. De là deux sortes de mémoires : les mémoires spéciales, à compartiments fermés, comportant l'oubli immédiat et total de tel ordre de souvenirs, tel autre surgissant, et les mémoires compréhensives, ouvertes à plusieurs ordres de pensée et de points de vue à la fois, se défaisant, mais se refaisant à mesure et se servant pour leurs constructions ou combinaisons nouvelles des débris de leurs constructions anciennes.

2° *dans l'ordre effectif.* De même le passage d'un sentiment à un autre, par exemple de l'amour à l'indifférence ou à la haine, s'accomplit d'une façon tantôt brusque, soudaine, tantôt progressive et lente. Dans le premier cas, on ne veut rien savoir, plus simplement on a tout oublié du sentiment défunt; dans le second, on éprouve du regret, des scrupules,

des remords; on se sent tenu à des égards pou
l'amitié ancienne; on ne la « rompt » pas, on l
« dénoue », selon la belle expression antique; o
accorde les sentiments d'aujourd'hui à ceux d'autre
fois : le détachement est alors un moindre amou
ou un amour simplifié et la haine succédant à
l'amour est de même un sentiment où subsisten
des sentiments de l'amour ancien, à savoir un amou
aigri.

3° *dans l'ordre volontaire ou moteur*. Le passag
d'un mode d'activité à un autre, par exemple d
celui du commerçant dans sa boutique à celui d
même commerçant se livrant, le dimanche, au
plaisirs de la chasse peut s'accomplir de façon tell
qu'il ne reste rien du boutiquier dans le chasseu
ou, au contraire, que l'un se retrouve dans l'autre.

La loi de régression joue toujours, dans tous le
cas; toujours l'oubli apparaît comme un déblaiemen
une simplification logique, une réduction du com
plexe au simple; mais tantôt il s'opère brutalemen
tout d'un coup; tantôt on assiste au travail d
l'esprit s'allégeant de son passé, on en suit le cour
le progrès. La régression se présente ainsi sous de
aspects différents, ce qui tient encore aux formes e
aux degrés différents d'organisation des souvenir

Une mémoire véritablement organisée serait cell
qui s'accorderait avec elle-même, non seulemen
dans chacun des ordres intellectuel, affectif e
moteur, pris à part, mais encore dans ces trois
ordres à la fois. Mais il est rare qu'on ait les idée
de ses sentiments ou les sentiments de ses idées, la
conduite de ses principes ou les principes de s
conduite; il est rare aussi et par là même qu'o
retienne, faute de les avoir saisis, et alors mêm
qu'on les eût saisis, *les rapports* de ses actes, de se

sentiments et de ses pensées; il est rare que la mémoire embrasse l'*ensemble* de la vie écoulée et la reconstruise dans ses grandes lignes, selon une perspective exacte. Donc il est rare également que la mémoire se désorganise suivant l'ordre naturel indiqué par Ribot : idées, sentiments, actes. La loi de régression ainsi énoncée n'est vraie que théoriquement ou qu'autant qu'elle s'applique aux personnes normales. On peut fort bien concevoir en effet que, chez un intellectuel de tempérament, un Fontenelle par exemple, les sentiments meurent avant les idées; le fait ne serait exceptionnel qu'en apparence; il serait analogue à ce qu'on rapporte de Malherbe se réveillant comme en sursaut, au milieu de son agonie, pour reprendre sa garde d'une faute de français.

La mémoire est l'expression de la personnalité. Il suit de là que, comme il n'y a point de personnalité, il n'y a point non plus de mémoire, qui soit une; à la personnalité divisée avec elle-même répondent les mémoires spéciales, indépendantes. Mais la dissolution de la mémoire n'obéit à une loi, à une marche régulière, allant du complexe au simple, qu'autant que la mémoire elle-même est une, systématiquement organisée, et dans la mesure où elle l'est. Si donc on suppose des mémoires spéciales, chacune d'elles obéira sans doute à la loi de régression dans sa dissolution propre, mais échappera à cette loi, en tant qu'elle s'éteindra à part des autres et sans que son extinction entraîne celle des autres et paraisse aucunement liée à celle-ci.

Enfin il y aura autant de mémoires, et aussi différentes entre elles, que de personnalités différentes. On distingue plusieurs types ou styles d'architecture : une église gothique et un temple dorien

n'obéissent pas aux mêmes lois d'équilibre
tinguera de même des mentalités et des n
diverses, ayant leurs lois propres, leur
spéciale.

La mémoire est une application des lo
logique comme l'architecture est une ap
des lois de la pesanteur. Mais la logique
side aux constructions de l'esprit est un art i
qui procède par intuition, non par raisoı
et qui résout empiriquement, d'une faço
sciente et, pour ainsi dire, aveugle, les p
les plus compliqués de la mécanique meı
nous étonnons pas de trouver tant de rai
la mémoire, puisqu'il s'agit seulement d'uı
qui s'ignore. Soyons prêts d'autre part à
une autre forme de raison que la raison
une autre sorte de logique que la logique d
On a dit des monuments gothiques qu'il
défi porté aux lois de la pesanteur. Telle
de même semble défier le bon sens, étant uı
fouillis de faits disparates et d'idées contra
Mais, de même que dans ces cathédrales d
âge qui déconcertent les esthéticiens de l
sique, les lois de la pesanteur ne nous p
violées que parce que nous ne connaissons p
les données du problème de statique qu'elle
de même les mémoires du style le plus got
le plus composite trouveraient leur explica
une science psychologique suffisamment
ou complète. Par exemple, ne sait-on pas d
sentiment passionné explique bien des c
tions et des sophismes et qu'il faut inv
raisons du cœur là où la raison ne suffit
sait-on pas aussi que la simple habitude ren
d'une conduite que ne justifient ni le sent

la raison? Ainsi donc c'est la logique qui explique la mémoire, pourvu que par logique on entende, non la simple subordination et coordination des idées entre elles, mais la subordination et coordination de tous nos états de conscience entre eux.

La logique est la réduction du composé au simple. Mais qu'est-ce que le simple? Ou plutôt quel est le simple? Quel est le composé? Ce devrait être à la raison de le dire; en fait, c'est la mémoire qui apprend. Nous ne connaissons les lois logiques u'après coup; l'instinct les applique avant que la éflexion les découvre. La mémoire est une construcon de l'esprit; les lois de la mémoire sembleient donc pouvoir être déduites des lois de l'esprit. n réalité ce sont les lois de la mémoire qui révènt l'art avec lequel l'esprit organise l'expérience, ii révèlent l'ordre hiérarchique des états de l'esprit, subordination des idées aux sentiments et des ntiments aux actes. Ribot veut que la loi de gression soit une loi expérimentale, et a raison de vouloir; si elle était *a priori*, on ne pourrait être suré en effet qu'elle n'est pas hypothétique, mais elle; on ne peut avoir foi dans le raisonnement, ne peut savoir qu'il tient compte de toutes les nnées de l'expérience, qu'il est adéquat à la réaé, qu'autant que l'expérience le confirme, et même suggère. L'étude de la mémoire nous achemine, on peut dire, à la dialectique de l'esprit, et seule ut aboutir à une dialectique fondée, j'entends jective ou réelle.

Mais la dialectique à son tour explique la mémoire. a loi de régression par exemple est une loi qu'il ne suffit pas de poser comme expérimentalement établie, à titre de formule générale ou de mode de colligation des faits; il faut l'expliquer elle-même,

la rattacher aux lois de l'esprit, afin qu'ell
la clef, l'explication et la raison, et ne so
lement l'expression ou la formule, des f
régit. Il faut dire : le composé périt avan
parce que le simple représente les lignes
de la construction des souvenirs, repre
exemple, soit, dans l'ordre intellectuel, l'
rale autour de laquelle viennent se gr
masse confuse d'impressions similaires,
l'ordre affectif, la passion qui ramène à e
mande les émotions diverses, soit, dans
la volonté, l'habitude qui engendre une
d'actes associés, soit enfin, si l'on conside
sonnalité tout entière, le principe ou la
chique des divers facteurs psychologique
venons d'énumérer.

Ce qui, en dernière analyse, explique
mémoire, c'est le fond de notre être, not
rament, notre nature primitive et acquis
de régression, appliquée à la mémoire
retour à ce fond premier, c'est le moi « c
de couche en couche, perçant les unes
autres toutes les surfaces superposées »
éliminant ses parties accessoires ou é
s'allégeant et se simplifiant de plus en
suite la loi de régression est une loi *id*
sens qu'elle s'applique exclusivement à la
normale, c'est-à-dire organisée, et que, s
loi, l'oubli est une fonction naturelle et n
analogue aux fonctions d'élimination da
physiologique, et qui se produit conform
lois logiques, puisqu'il respecte l'ordre d'i
des notions, plus généralement des états
giques, si bien que la « régression » de la
n'est pas, à vrai dire, la mémoire en voie

lution, mais plutôt la mémoire achevant de s'organiser et se concentrant pour durer, se simplifiant pour répondre aux besoins de la pensée.

Cette concentration ou simplification s'opère d'ailleurs de façons différentes selon les tempéraments, car chaque tempérament, chaque personnalité a sa loi, et la régression est ainsi nécessairement relative ou variable quant à l'idéal qu'elle tend à réaliser et quant à la façon dont elle le réalise[1]; cela revient à dire que, pour chaque esprit, les choses remémorées sont les seules mémorables, ou, en termes scolastiques, *a memoria ad memoranda valet consequentia*. Ainsi la raison transparaît jusque dans l'opération aveugle de l'oubli et l'analyse de cette opération suffit pour retrouver la logique qui préside à la régression des souvenirs.

1. La loi de régression est relative encore en un autre sens. La simplification ou concentration des souvenirs est poussée plus ou moins loin suivant les esprits. Il semble qu'elle soit portée à son maximum par certaines races (les Français) et par certains individus (Voltaire), ce qui expliquerait la diffusion naturelle de l'esprit français, son influence sur les masses. « Les quatre mots que Voltaire savait de Locke, dit Renan, ont plus fait pour la direction de l'esprit humain que le livre de Locke. Les quelques bribes de philosophie allemande qui ont passé le Rhin, combinées d'une façon claire et superficielle, ont fait une meilleure fortune que les doctrines elles-mêmes. Telle est la manière française : on prend trois ou quatre mots d'un système, suffisants pour indiquer un esprit : on devine le reste, et cela va son chemin. » (*L'Avenir de la Science*, p. 458.)

CHAPITRE V

Les lois de la mémoire révélées par l'oubli (suite).

II. *Loi de régression de la mémoire brute.*

Critique de la loi de Ribot par Sollier. Cette loi ne s'applique pas à la mémoire brute. La perte de la mémoire brute n'a point un caractère normal, rationnel ou logique ; elle est un fait naturel, physiologique ou mieux pathologique. Ainsi elle est un effet de l'âge. — La mémoire sénile est amnésie d'un côté, hypermnésie de l'autre, contradiction apparente qui s'explique par le retour de la mémoire organisée ou « consciente » à la mémoire brute ou « spontanée ». — Opposition de nature et conflit de ces deux mémoires (Bergson). — Leur différence réelle : la mémoire brute est le retour à un état de personnalité antérieur, avec tout ce que cet état implique ou exclut. Restauration intégrale des souvenirs, reconnaissance immédiatement recouvrée, tels sont ses caractères distinctifs. — Si la mémoire n'existe pas sans la reconnaissance, si la non-reconnaissance est, à elle seule, amnésie ou oubli et si, d'autre part, la reconnaissance ne comporte ni évolution ni degrés, l'oubli par défaut de reconnaissance et le réveil de la mémoire, entendue comme reconnaissance, seront soudains, immédiats et complets. Exemples à l'appui.

Cas particulier de l'évanouissement. La perte, puis le retour de la mémoire, dans l'évanouissement, sont lents et graduels ou brusques et soudains, suivant qu'il s'agit de la restauration ou de la reconnaissance des souvenirs.

Nous avons distingué une mémoire brute et une mémoire organisée ; il nous reste à tirer les consé-

quences de cette distinction. Ribot nous met sur la voie de ce qu'il y a à dire à ce sujet, lorsqu'il dénonce le caractère paradoxal de la loi suivante : « Le nouveau meurt avant l'ancien ».

Il est d'observation si vulgaire, dit-il, que l'affaiblissement de la mémoire porte d'abord sur les faits récents (chez les vieillards) qu'on ne remarque pas combien cela est choquant pour le sens commun. Il serait naturel de croire *a priori* que les faits les plus récents, les plus voisins du présent, sont les plus stables, les plus nets; et *c'est ce qui arrive à l'état normal*[1]. (Chez les cerveaux sains, non affaiblis par l'âge, la maladie, etc.).

La loi de régression, telle qu'on vient de l'énoncer, ne s'applique donc pas toujours ; elle est tantôt vraie tantôt fausse ; autrement dit, elle n'est pas une loi, ou elle n'en est une que par exception et ne s'applique pas « à l'état normal ». Voilà certes une étrange loi, et pourtant réelle et bien établie. Pour la rendre intelligible, pour faire disparaître ce qu'elle a de choquant, il faut l'interpréter d'un point de vue différent de celui auquel on s'est placé jusqu'ici, à savoir comme une loi physiologique et même pathologique, mais non proprement psychologique; il faut de plus la préciser et montrer qu'elle se rapporte, non à une analyse ou décomposition de la mémoire, mais à une simple inhibition ou arrêt de la fonction du souvenir.

C'est ce que Sollier indique avec une particulière insistance et fait heureusement ressortir. Selon lui, « il vaudrait mieux dire qu'il y a *arrêt* que *régression* de la mémoire. Le malade en effet a tous ses souvenirs; c'est la conservation des impressions nouvelles, la fixation qui ne peut plus se faire.

1. *Maladies de la mémoire*, p. 92.

Cependant les impressions nouvelles paraissent n
malement perçues; les anciennes sont correctem
reproduites »[1]. La « fixation » et l' « évocation
ne se font plus ou se font mal, alors que persist
ou demeurent inaltérées la « perception » et
« reproduction ». La mémoire n'est pas affaiblie
éteinte, elle serait même surexcitée plutôt, en t
que faculté d'avoir et de garder des souvenirs ancie
ou *faculté de rétention*; mais elle est lésée ou plu
détruite en tant que *faculté d'acquérir des souven
nouveaux*. Il ne faut donc pas parler ici d'amné
ou d'oubli : on ne peut dire en effet que des fa
soient sortis de la mémoire quand ils n'y sont p
entrés.

Mais Ribot a-t-il vraiment confondu l'*absence*
mémoire (l'amnésie au sens propre, étymologiq
et la *perte* de la mémoire (l'amnésie au sens détour
abusif, mais courant et consacré du terme)?
peine à l'admettre; j'aime mieux supposer qu'il
sépare point dans son esprit, quoiqu'il les ait n
et numérotés à part, ces deux articles de la loi
régression : « 1° Le nouveau meurt avant l'anc
2° Les souvenirs personnels s'effacent *en descend
vers le passé* ». Ces deux propositions sont la mê
loi énoncée en termes différents, et celle-ci à
tour appelle la contre-proposition ou réciproqu
Les souvenirs oubliés reparaissent *en remontant
passé vers le présent*.

Sollier, critiquant la loi de régression, repro
à M. Ribot de l'avoir énoncée incomplètem
d'avoir omis en particulier la réciproque de l
ticle II.

1. Paul Sollier, *le Problème de la mémoire*, p. 204. P
F. Alcan, 1900.

Un fait que signale, sans le relever, M. Ribot, dit-il, et qui cependant paraît important, est le suivant : en même temps que les souvenirs personnels *disparaissent*, en descendant vers le passé, ceux du premier âge *reparaissent*. Ils ne sont donc pas seulement les derniers à subsister, mais ils reparaissent alors qu'on les croyait disparus depuis longtemps. Il y a donc plus qu'une régression de la mémoire, puisqu'il y a aussi résurrection d'états disparus [1].

Rien de plus juste. Mais n'est-ce pas précisément ce jeu de bascule, ce retour de souvenirs anciens faisant compensation à la perte des souvenirs récents, qui constitue ce que Ribot appelle la régression de la mémoire et représente, au vrai, la loi qu'il a posée? Ce qu'il faut remarquer, c'est que la régression, dans ce cas, tient à des causes exclusivement physiques; elle n'a plus rien de rationnel ou de logique : un ordre de souvenirs nous quitte, un autre s'établit à sa place, sans qu'il y ait d'autre raison à cela que l'affaiblissement de l'âge. Nous ne commandons plus à nos souvenirs; nous ne décidons plus de ce que nous pouvons sacrifier, de ce que nous voulons garder de nos acquisitions anciennes; nous n'opérons plus entre elles une sélection intelligente. Celles-ci se dissolvent ou s'en vont, je ne dis pas au hasard ou sans loi, mais sans *raison*, sans discernement et sans choix, ou plutôt contre la volonté et la raison. Comment en serait-il autrement, puisque cette forme de régression de la mémoire est liée à la démence sénile, et est caractéristique de celle-ci?

On ne peut pas non plus prétendre que, dans le retour à l'enfance, les souvenirs qui persistent ont droit à survivre plus que les autres comme repré-

1. P. Sollier, *ouvrage cité*, p. 165.

sentant les éléments essentiels et les plus forteme établis de la personnalité. En effet,

> c'est pendant la période moyenne de notre existenc dit très bien Sollier, que les impressions qui constitue notre personnalité sont les plus vivaces, les plus intense. Notre personnalité pendant l'enfance est assez rudimer taire; dans la vieillesse, elle cesse de se développer. Lors qu'elle se dissout, si c'était seulement à leur intensité e à leur répétition que les souvenirs doivent leur persis tance, ce devrait donc être ceux de la période la mieu développée, la plus fortement constituée de notre moi, qu mettraient le plus de temps à disparaître. Or non seule ment ils se dissolvent comme ceux de l'âge mûr, mai encore leur disparition concorde avec la réapparition de souvenirs d'enfance, assez faibles cependant pour êtr restés latents pendant la plus grande partie de l'existence Voilà qui est singulièrement paradoxal[1].

Tenons donc pour anormale et pathologique comme en effet elle l'est, l' « exaltation » de l mémoire relative à leur enfance chez les vieillards exaltation qui coïncide chez eux avec l'affaiblisse ment de la mémoire pour les autres périodes d leur vie.

Le mot *régression* paraît convenir mal pour dési gner la coïncidence de cette hypermnésie et de cett amnésie spéciales; il se justifie au contraire et parai fondé, si l'on admet qu'il y a ici, en réalité, passag d'une forme de mémoire à une autre, ou plutô retour de la mémoire organisée à la mémoire brute Or c'est ce qui a lieu. Ces deux sortes de mémoir ne sont pas seulement distinctes; elles sont encor opposées, rivales; elles se font échec, s'excluent.

Bergson a heureusement marqué cette oppositio

1. *Ouvrage cité*, p. 166.

Le développement extraordinaire de la *mémoire spontanée* chez les enfants tient précisément à ce qu'ils n'ont pas encore solidarisé leur mémoire avec leur conduite... Ils ne semblent retenir avec plus de facilité que parce qu'ils se rappellent avec moins de discernement. La diminution apparente de la mémoire, à mesure que l'intelligence se développe, tient donc à l'organisation croissante des souvenirs avec les actes. La *mémoire consciente* perd ainsi en étendue ce qu'elle gagne en pénétration... On observe d'ailleurs cette même exagération de la mémoire spontanée chez des hommes dont le développement intellectuel ne dépasse guère celui de l'enfance. Un missionnaire, après avoir prêché un long sermon à des sauvages de l'Afrique, vit l'un d'eux le répéter textuellement, avec les mêmes gestes, d'un bout à l'autre[1].

La vieillesse, cette seconde enfance, sera donc le retour à la mémoire spontanée, naturelle ou brute, par le simple fait du « relâchement de la tension du système nerveux » ou, en termes psychologiques, de la suspension ou de l'arrêt de la fonction synthétique ou organisatrice. C'est cette même fonction qui est atteinte ou disparaît dans l'ivresse, le rêve, le somnambulisme, l'asphyxie; or « c'est un fait d'observation banale que l'exaltation de la mémoire » dans ces divers états. « Des souvenirs qu'on croyait abolis reparaissent alors avec une exactitude frappante ; nous revivons dans tous leurs détails des scènes d'enfance entièrement oubliées; nous parlons des langues que nous ne nous souvenons même plus d'avoir apprises » ; les mourants, en particulier les noyés et les pendus, ont une vision panoramique de leur vie écoulée ; ils voient « défiler devant eux, en peu de temps, tous les événements oubliés de leur histoire, avec leurs plus infimes

1. Bergson, *Matière et mémoire*, p. 168, Paris, F. Alcan, 1896.

circonstances et dans l'ordre même où ils s'étaie produits ».

Dans les cas observés, le phénomène psychol gique que nous désignons sous les noms de *perte la mémoire*, *d'amnésie* ou *d'oubli*, n'est donc p simple ; il se présente sous un double aspect : po tif et négatif : il est un gain autant qu'une perte, u hypermnésie autant qu'une amnésie. Cependant n'est point contradictoire ; bien plus, il est un, c les particularités qu'il présente, si opposées qu'ell soient, sont liées, sont la conséquence l'une l'autre : la mémoire organisée sombre, dispara mais pour faire place à une autre mémoire, la m moire brute ou naturelle, et celle-ci nous éblou nous confond, se montrant à nous riche de trésc insoupçonnés, qu'elle étale au complet.

Y a-t-il donc deux mémoires réellement distincte et faut-il concevoir la mémoire naturelle comr contenue, refoulée par la mémoire organisée, précipitant son cours, roulant ses flots, dès q celle-ci ne lui oppose plus comme un barrag Faut-il imaginer avec Bergson une mémoire in grale ou « mémoire vraie, coextensive à la co cience, qui retient et aligne à la suite les uns des aut tous nos états, au fur et à mesure qu'ils se proc sent, laissant à chaque fait sa place et par con quent lui marquant sa date » et une mémoire p tielle et partiale, sélective, utilitaire, qui ne reti du passé que ce que l'esprit a intérêt à en reten et qui assemble ou groupe les faits selon un orc de dépendance logique, non de succession dans temps ? Faut-il supposer que la « mémoire vraie ou naturelle est là, à tout instant, latente, prête surgir tout entière, n'attendant qu'une issue, trouvant cette issue, dès que se relâche la raiso

pratique ou autre, laquelle joue ainsi, à l'égard des souvenirs, le rôle de Neptune apaisant les flots? Assurément on peut s'enchanter de cette image; il faut savoir pourtant que ce n'est qu'une image, laquelle se présente d'ailleurs naturellement à l'esprit et que nous avons rencontrée déjà. On a parlé en effet de cette thèse ou plutôt de cette hypothèse, d'après laquelle l'esprit n'oublie rien, enregistre tout et peut tout retrouver; il faut conclure de là que, si en fait pourtant la mémoire est incomplète, c'est que la raison lui fait obstacle, l'entrave ou la gêne, ou au moins la canalise.

Mais au fond il importe peu de savoir si la mémoire est « coextensive à la conscience », supposée elle-même le miroir de l'univers ; il suffit, pour que le paradoxe d'un accroissement partiel de la mémoire dans le cas de l'affaiblissement sénile cesse d'être choquant, que la mémoire soit, pour des raisons d'ordre physique, rendue à sa forme primitive, c'est-à-dire à son élasticité, à son expansion naturelle et reprenne son cours débordant et redondant. Or c'est précisément ce qu'on observe. L'amnésie, comme la mémoire, est une, mais elle a deux aspects : elle est, d'une part, l'incapacité de retrouver les souvenirs qu'on cherche ou la perte du pouvoir d'*évocation*, de l'autre, l'incapacité de résister au flot envahissant des souvenirs importuns et oiseux ou l'accroissement du pouvoir de *reproduction* spontanée et involontaire. Ces aspects, en apparence contraires d'un même phénomène, sont en réalité concordants.

Ils proviennent d'une même cause, l'affaiblissement (ou la perte) du pouvoir d'organisation ou de synthèse mentale, provenant lui-même de la dégénérescence des cellules nerveuses, et ils se produi-

sent dans les mêmes conditions et de la même manière, à savoir sous la forme de restauration intégrale d'un état de personnalité antérieur, qu'il convient d'appeler avec Sollier « reviviscence » et non « reproduction ». La « reviviscence » est le retour à un état ancien de personnalité et la « reproduction », le simple retour de tel détail ou de telle particularité du passé considéré comme tel et non redevenu vivant. Mais revenir au passé, s'y replonger, le « revivre », ce n'est pas seulement en retrouver toutes les impressions, en parcourir et en éprouver à nouveau tous les états, c'est encore en subir pour la seconde fois toutes les privations, toutes les impuissances, toutes les faiblesses et lacunes La régression, entendue comme le retour à l'enfance c'est, en même temps que la fraîche éclosion des souvenirs de jeunesse, l'aube des jours retrouvée, le voile de l'oubli s'étendant sur les autres période de la vie, la perte des acquisitions de l'âge mûr, la puérilité revenue. Plus exactement, c'est la disparition d'une personnalité, partant d'une mentalit donnée, celle de l'adulte, et de tous les états qui l constituent ou la composent et l'apparition, à s place, ou plutôt la réapparition d'une personnalit ancienne, celle de l'enfance avec tous les états qui constituent.

« Revivre » son existence passée, en renouvele en rajeunir toutes les impressions, en retrouver to les détails, toutes les circonstances et « croire être encore », c'est, si l'on veut, le triomphe de mémoire, mais c'est aussi bien celui de l'oubli, c cela suppose le présent, c'est-à-dire le passé imm diat, aboli, chassé de la pensée, tenu pour n existant. L'oubli du présent, c'est donc l'envers cette mémoire du passé.

Dans le cas de la mémoire organisée, l'oubli (si l'on peut dire alors qu'il y a oubli) est un sacrifice consenti aux exigences de la mémoire; il sert, comme l'ombre au tableau, à mettre en valeur les parties éclairées ; il est le sous-entendu, l'inexprimé, non ce qui a simplement disparu, ce qui est sorti de la pensée. Il suit de là qu'il est partiel, progressif et provisoire; on laisse échapper ses souvenirs peu à peu, on peut aussi par degrés les ressaisir.

Dans le cas de la mémoire brute ou naturelle, l'oubli est bien différent; c'est une grâce d'état, un don, un bienfait de la nature, ou au contraire, une infirmité, une disgrâce, en tout cas, un effet ou une forme du tempérament. N'est pas qui veut « excellent en oubliance » comme Montaigne; il y faut une indifférence pour les choses, un détachement des personnes, une aimable « langueur et paresse », qualités ou défauts qui manquaient à Thémistocle, se plaignant d'avoir une mémoire impitoyable. Le secret pour acquérir la faculté d'oublier, non moins précieuse que celle de se souvenir, serait de se donner, s'il se pouvait, la légèreté ou versatilité qui permet de revêtir et de jouer au naturel des personnages divers et de dépouiller entièrement le personnage ancien, chaque fois qu'on s'incarnerait en un nouveau. Mais alors l'oubli serait immédiat, total, définitif; la mémoire s'en irait tout d'un coup et tout d'une pièce et on ne pourrait la reconstituer ou la recomposer par degrés. C'est en effet ce qu'on observe chez certaines personnes qu'on est presque tenté de regarder comme hypocrites et menteuses, tant elles renient aisément leurs convictions anciennes, tant elles jettent lestement par-dessus bord le bagage d'idées, de sentiments dont elles ont cessé de vivre. Non seulement elles brûlent ce qu'elles ont

adoré, mais elles nient, non pas effrontément, mais de bonne foi, qu'elles aient jamais adoré ce qu'elles brûlent maintenant; elles ont oublié ce qu'elles furent, elles ont « enterré » leur passé; en vain vous faites appel à leurs sentiments d'autrefois, vous leur rappelez leurs actes, leurs paroles, leur attitude passés; elles soutiennent que vous vous trompez, que cela n'a jamais été, elles ne le *reconnaissent* plus. Le fait est si commun qu'il paraît presque normal. Supposez le phénomène inverse : le présent aboli, au lieu du passé; la personnalité actuelle disparaissant pour faire place à une personnalité ancienne, au lieu de lui survivre; le vivant qui meurt, le mort qui redevient vivant : voilà le « paradoxe » de la mémoire sénile, voilà ce qui fait de la *régression*, entendue comme le retour à l'enfance, un phénomène morbide. Mais, pathologique ou normale, la mémoire a ceci de commun, dans les deux ca que j'indique, qu'elle est liée à un état de personna lité, qu'elle comprend tout ce que cet état implique qu'elle ignore tout ce qu'il exclut.

Selon nous, la mémoire en question rentre dans la mémoire brute, quoiqu'elle présente tous les carac tères d'une mémoire fortement organisée, bien plu fixée, stéréotypée, et justement parce qu'elle le représente. Quand les images, qui forment la ma tière de la mémoire, ne sont plus souples, modifia bles, ne se prêtent plus à entrer dans des combina sons nouvelles, quand elles arrivent désorma toujours ensemble et dans un ordre invariable, quan elles ne se dissocient plus les unes des autres et ne s'associent plus à d'autres, ou encore, quand la mémoire vit sur son fonds, ne s'enrichit plus, quan elle cesse d'être assimilatrice, elle cesse aussi et pa là même d'être organisatrice, tout organisée qu'ell

soit et demeure. On peut dire alors qu'elle se survit à elle-même ; le bloc qu'elle forme est une matière qui ne se renouvelle ni ne s'organise plus. La mémoire, dans ce cas, paraît être portée à son maximum, à son point culminant, parce qu'elle revêt la forme globale, parce qu'elle assemble toutes ses images et se garderait d'en omettre une seule ou plutôt de faire grâce d'aucune. Mais c'est là une abondance stérile, une richesse dont l'esprit ne tire plus parti, pour ne pas dire un superflu ruineux. La vraie mémoire organisée est celle qui ne succombe pas sous sa propre charge, qui n'en est pas accablée, qui sait la quitter ou la reprendre à volonté, qui sait aussi la mesurer, qui n'en est point fatalement encombrée.

Au reste la mémoire dont nous parlons est plus caractérisée encore par ses lacunes réelles que par son apparente richesse. Nous avons dit qu'elle est liée à un état de personnalité, qu'elle est le réveil intégral de cet état ; mais elle est aussi très fermée, très systématique, elle est étrangère à tout ce qui n'est pas cet état, elle ne le *reconnaît* point. Cela peut aller fort loin chez certains sujets. « Ils *revivent* réellement leur existence passée et s'y croient encore tellement qu'ils ne *reconnaissent* plus les personnes et les objets qui les entourent, si ces personnes et ces objets ont été en rapport avec eux à une époque postérieure à celle où les ramène l'état dynamique du cerveau »[1].

On sait l'histoire vraiment tragique de cette femme qui « fut prise en couches d'une longue syncope à la suite de laquelle elle avait perdu la mémoire du temps qui s'était écoulé depuis son mariage inclu-

1. P. Sollier, *le Problème de la mémoire*, p. 120.

sivement ». Sa vie conjugale, et elle seule, sort ainsi de son esprit, mais pour toujours. « Ses parent et ses amis sont parvenus par raison et par l'auto rité de leur témoignage, à lui persuader qu'elle e mariée et qu'elle a un fils. *Elle les croit*, parce qu'ell aime mieux penser qu'elle a perdu le souvenir d'un année que de les croire tous des imposteurs. *Mai sa conviction, sa conscience intime n'y est pour rien* Elle voit là son mari et son enfant sans pouvoi s'imaginer par quelle magie elle a acquis l'un donné le jour à l'autre[1]. »

Ce cas est typique; il constitue l'oubli véritabl ou proprement dit, qu'il faut définir une *non-recon naissance*. Pour qu'il y ait oubli en effet, il ne suff pas qu'un fait soit sorti de l'esprit ou qu'on ne se l rappelle pas présentement, il faut encore qu'on a le sentiment indéfinissable, mais très net, de l'impo sibilité de se le rappeler, impossibilité attestée o confirmée elle-même par une autre impossibilit celle de *reconnaître* le fait en question, lorsqu'il s présente ou lorsqu'on se le représente. Se senti étranger en face d'un fait de sa vie passée, avoi conscience qu'on ne saurait non seulement le fair revivre, mais encore faire revivre le sentiment qu'o l'a connu déjà, voilà l'oubli véritable, sous sa form complète. Il est donc une mort partielle, un anéan tissement d'une partie du moi ou plutôt il est l conséquence de cet anéantissement, il est le senti-

1. Cité par Ribot, *Maladies de la mémoire*, p. 62. Cf. le ca rapporté dans le même ouvrage, p. 116, d' « un vieillard qu étant avec sa femme, s'imaginait être chez une dame à qui consacrait autrefois toutes ses soirées et qui lui répétait cons tamment : « Madame, je ne puis rester plus longtemps; i faut que je revienne près de ma femme et de mes enfants » De tels cas de non-reconnaissance et de reconnaissance à fau sont fréquents dans la seconde enfance.

qui s'attache aux parties mortes, détachées du

ubli, ainsi entendu, est un fait naturel. J'ap-
mémoire brute ou naturelle la mémoire con-
e à part de l'entendement. On peut user du
nement pour retrouver les souvenirs, ou pour
rifier, les contrôler, mais jamais pour s'en
, les suppléer et en aucun cas on ne saurait
ndre l'opération du raisonnement et celle de la
ire : la première est discursive par définition,
onde intuitive. Même quand le raisonnement
ent « pour vérifier l'exactitude des souvenirs,
t jamais, dit très bien le philosophe Lequier,
r d'autres souvenirs et la mémoire qui s'appuie
raisonnement n'est pas proprement la mé-
laquelle *a cette vertu d'atteindre son objet
termédiaire* ». Cette mémoire qui ne procède
u raisonnement, qui est une appréhension
, une *intuition*, il est au pouvoir du raison-
t de l'utiliser, mais non pas de la produire;
e qu'on a vu par l'exemple de cette femme
it perdu la mémoire du temps écoulé depuis
riage : on put bien lui *prouver* qu'elle avait
ri, un fils, on réussit à le lui *faire croire*,
n ne put pas faire qu'*elle s'en souvînt*. On ne
établir plus nettement qu'il existe une mé-
pure, laquelle ne doit rien au raisonnement et
quelle le raisonnement ne peut rien.
apporterai un fait analogue, non moins pro-
l'amnésie temporaire et partielle[1].

suite d'une grande fatigue physique et surtout
le, M[me] A... fut en proie, pendant une nuit, à une

1. un autre cas d'amnésie produit par l'extrême fatigue,
Holland cité par Ribot, ouvrage cité, p. 114.

vive angoisse causée par la perte totale des souvenirs de la veille. Voici dans quelles circonstances. Son mari lu ayant annoncé un matin qu'il disposait d'un congé inespéré de quelques jours, elle forma aussitôt avec lui le projet de passer ces jours-là à la campagne. Mais le congé était limité; il fallait n'en rien perdre et partir le soi même. Mme A... fit des prodiges de réflexion rapide e sûre: elle prit toutes les mesures nécessaires, fit ses visite d'adieu, ses courses chez les fournisseurs, procéda ave méthode, n'oublia rien et fut prête à temps. Mais une foi dans le train, elle tomba comme épuisée par ce gran effort. La soirée toutefois se passa sans incident. Mme A.. s'endormit à son heure habituelle. Mais elle se réveill bientôt, la tête faible, incapable de rassembler ses souvenirs. Elle reconnaissait la chambre où elle se trouvait, ell savait qu'elle était venue à la campagne, et à quelle occasion, mais elle ne pouvait se rappeler comment s'étai effectué son départ de la ville. Fort troublée, elle réveill son mari et lui demanda si, en partant, elle avait di adieu à sa mère, si elle l'avait embrassée, si elle avai fermé son appartement, si elle en avait remis la clef à ur tel. « Je sais bien, disait-elle, que j'ai *dû* faire tout cel mais *je ne m'en souviens pas, je ne peux pas m'en souvenir.* » Et après que son mari l'eut rassurée au sujet des fait oubliés, elle voulut être rassurée sur son oubli même « Aide-moi donc, lui disait-elle, à me rappeler. Car c'es cela qui est incroyable que je ne me rappelle pas. Ains j'ai embrassé maman? — Mais oui, devant moi. — Voyons rappelons les choses par ordre. — Hé bien, tu as fa d'abord ceci, puis cela, puis cela encore. — Oh! arrête-to ma tête se perd, je ne me rappelle rien, mais rien. Ou je sais que tout ce que tu dis, j'ai *dû* le faire, et mêm *je suis sûre* que je l'ai fait; je me disais cela tout à l'heur à moi-même avant de te réveiller; mais, et c'est justemen ce qui m'inquiète, je ne me le rappelle pas, et je sen l'impossibilité de me le rappeler. » Le mari l'assura qu'ell devait dormir et que le lendemain, au réveil, sa fatigu passée, ses souvenirs lui reviendraient d'eux-mêmes. E réalité l'amnésie durait encore au réveil, mais l'angoiss

compagnait était déjà moins vive. Après le déjeu-
moment du café, Mme A... dit à son mari qui lui
t des faits dont l'oubli l'avait préoccupée si fort :
! oui, à présent je me souviens de tout cela ! »

ıs les particularités de ce cas. L'amnésie est
ement circonscrite à la demi-journée du sur-
de Mme A... ; elle porte sur la totalité des
cette demi-journée. Les faits oubliés étaient
le plus simple raisonnement devait les faire
r ; et Mme A..., esprit méthodique et réfléchi,
ouvait en effet sans peine, mais elle les
it *sans les reconnaître*. Non seulement elle
rouvait, mais encore elle les localisait ;
; rétablissait dans leur ordre et dans
chaînement. Enfin Mme A... avait la cer-
ue les faits oubliés par elle s'étaient réelle-
ıssés, certitude fondée sur ses propres induc-
sur le témoignage de son mari. En résumé
dire qu'elle avait conscience de son oubli,
connaissait les faits oubliés dans leur maté-
ıt dans leur ordre, et qu'elle ne concevait
loute sur la réalité objective de ces faits. Et
ınt personne ne contestera que le cas en
ı ne soit une amnésie bien caractérisée ;
ıs, je prétends que ce cas représente l'amné-
prement dite, obtenue ici à l'état de pureté.
la mémoire, en effet, ce n'est pas nécessaire-
ırdre toute connaissance des faits passés, ou
ordre, de leur situation respective dans le
nais c'est toujours, c'est avant tout, et c'est
re uniquement, perdre la reconnaissance de
s.

émoire et l'amnésie ainsi définies diffèrent
ıémoire et de l'amnésie telles que les entend

Ribot. Ribot considère la reconnaissance comme caractère sans importance, par laquelle la mémo psychique se distinguerait de la mémoire en génér encore propose-t-il de remplacer le mot « reconn sance » par celui de « localisation dans le temps qui n'a pas cependant le même sens, parce que dernier terme « n'impliquerait aucune hypothèse qu'il ne serait que la simple expression des faits [1] Nous regardons au contraire la reconnaissa comme l'élément essentiel et caractéristique souvenir et nous serions tenté de dire, d'un mot, q la mémoire est la *reconnaissance*, l'oubli, la *n reconnaissance*.

Mais, si la mémoire n'est pas pour nous ce qu'e est pour Ribot, l'amnésie ou perte de la mémoi telle que nous l'entendons, n'est pas non plus l'a nésie telle que la conçoit Ribot : elle se produit d d'autres conditions et obéit à d'autres lois.

La reconnaissance, en tant qu'elle est un acte perception immédiate, non de raisonnement, simple, indécomposable; elle est ou n'est pas, e ne comporte pas de degrés; elle ne peut donc ê soumise à une loi d'évolution ou de dissolution; e ne peut avoir une marche progressive ou régressi elle naît et disparaît tout d'un coup. Par là elle distingue : 1° de la conservation et de la restau tion des souvenirs, nécessairement toujours inco plètes, mais qui le sont plus ou moins et se co plètent peu à peu ; 2° de la localisation qui vient la suite de raisonnements plus ou moins longs compliqués.

Ce caractère de soudaineté ou d'instantanéité c la reconnaissance est signalé par tous les auteurs.

1. *Maladies de la mémoire*, p. 33.

a été en particulier clairement indiqué par Bourdon. « On éprouve parfois, dit-il, une sorte de *choc*, en reconnaissant *immédiatement* quelqu'un. La reconnaissance est généralement involontaire et *subite* : tandis qu'on peut faire effort pour chercher où, quand on a déjà vu une personne que l'on rencontre de nouveau, on la reconnaît en général tout de suite[1]. »

Ce n'est pas encore assez dire. Ce que Bourdon appelle le cas général est la loi. Qu'elle vienne à la suite de la localisation ou la précède, la reconnaissance est toujours immédiate : c'est une lumière qui s'allume ou s'éteint tout d'un coup, mais qui d'ailleurs peut durer plus ou moins et se projeter sur un nombre plus ou moins grand d'états successifs. Dès lors, tandis que, la mémoire étant définie la conservation et le réveil des perceptions passées, l'amnésie est conçue par là même comme une maladie dont on suit la marche envahissante et la guérison progressive (Ribot), si par mémoire, au contraire, on entend la *reconnaissance*, l'amnésie apparaît comme une crise foudroyante, comme un état morbide qui ne peut s'aggraver ni diminuer, mais seulement disparaître, et qui disparaît comme il naît, c'est-à-dire entièrement et tout d'un coup.

Ribot a remarqué lui-même que certaines amnésies, « les amnésies temporaires, procèdent le plus souvent par invasion brusque et finissent de même d'une manière inopinée[2] ». Mais ce qu'il regarde comme une anomalie et une exception et signale à ce titre est en réalité la loi et s'applique à toutes les amnésies, et non pas seulement aux « amnésies temporaires », si, au lieu d'entendre par amnésie la

1. *Observations comparatives sur la reconnaissance, la discrimination et l'association.* (*Revue philosophique*, août 1895.)
2. *Ouvrage cité*, p. 54.

perte matérielle des souvenirs, on entend la ￼
de la fonction même du souvenir, laquelle re
dans l'acte de la reconnaissance, ou, d'un mo
non-reconnaissance.

La distinction entre la *restauration progre* *des souvenirs et leur *reconnaissance immédiat* soudaine ressort encore des deux cas suivants, 1 tionnés par Ribot.

Un homme, âgé de trente ans, fort instruit, à la d'une grave maladie, avait tout oublié jusqu'au non objets les plus communs. Sa santé rétablie, il comm à tout apprendre, comme un enfant, d'abord le nor choses, puis à lire; puis il commença à apprendı latin. Ses progrès furent rapides. *Un jour*, étudiant son frère qui lui servait de maître, il *s'arrêta subitem* porta la main à son front. « J'éprouve, dit-il, dans l une sensation particulière, et il me semble maintenan j'ai su tout cela autrefois. » A partir de ce momen recouvra rapidement ses facultés[1].

Une femme qui avait perdu la mémoire à la s d'une émotion intense (étant tombée par acci dans une rivière, elle fut presque noyée), la reco d'abord peu à peu, puis *tout d'un coup*, à la s d'une autre émotion, également forte, d'une cris jalousie, déterminée par la nouvelle

que son mari courtisait une autre femme. — Ce son retour à la santé. Le voile de l'oubli se déchir comme si elle se réveillait d'un long sommeil de d mois. elle se retrouva entourée de son grand-père et grand'mère, de leurs vieux amis dans la grande m de Soreham. Elle s'éveilla en possession de ses fac naturelles et de ses connaissances antérieures... To ses connaissances ni même toutes ses facultés n'éta

1. *Ibid.*, p. 69.

cependant pas revenues. « Elle parlait, mais n'entendait pas; elle était encore sourde; mais, pouvant lire et écrire comme autrefois, elle n'était plus privée de communication avec ses semblables. » A partir de ce moment, ses progrès furent rapides [1].

Dans les cas, dits de rééducation, *relearning*, le retour de la mémoire serait donc tantôt lent, tantôt brusque ; en réalité, selon nous, il est toujours lent, quoique plus ou moins lent, suivant les cas, s'il s'agit de de la *restauration* ou *reconstitution* des souvenirs, celle-ci ne pouvant être que graduelle ; il est au contraire toujours brusque ou plutôt soudain, immédiat, s'il s'agit du retour de la mémoire proprement dite, c'est-à-dire de la *reconnaissance*. C'est ce que confirme l'observation du Dr G. Dumas, sur le retour de la mémoire chez les blessés atteints d'amnésie : « Je n'en ai pas connu qui ne répondît avec une précision suffisante quand on lui demandait : Quand vous êtes-vous retrouvé ?... (Morel) s'est réveillé *brusquement*, il a compris *tout de suite* qu'il était dans un hôpital et à se sentir là, il a éprouvé une certaine satisfaction [2] ». Cependant il n'avait pas recouvré totalement la mémoire : l'amnésie antérograde subsistait, l'amnésie rétrograde ayant disparu. Il ressort d'ailleurs des faits que nous venons de citer qu'il y a une relation entre la *reconnaissance* et la *restauration* des souvenirs, que, quand la première se produit, la seconde se trouve par là même activée et accrue. Il n'y a rien là que de naturel : les souvenirs se reconstituent d'abord péniblement, peu à peu, sans qu'on les reconnaisse ; puis tout d'un coup ils revêtent un caractère personnel, on se

1. Ribot, *ouvrage cité*, p. 72.
2. Dr Georges Dumas, *les Troubles mentaux et la guerre*. *Revue de Paris*, 15 juillet 1916.

les attribue, on les *retrouve* ; à partir de ce moment, l'intérêt qu'on y prend en sollicite, en presse, en facilite ou mieux en précipite le retour. Mais la relation des deux opérations du souvenir : reproduction et reconnaissance, si étroite qu'elle soit n'empêche pas cependant d'en saisir la distinction.

Cette distinction est confirmée encore par cette observation de Bergson, que les phénomènes d'aphasie se répartissent en deux catégories :

Dans la première, la perte des souvenirs est généralement brusque ; dans la seconde, elle est progressive. Dans la première, les souvenirs détachés de la mémoire sont quelconques, arbitrairement et même capricieusement choisis : ce peuvent être certains mots, certains chiffres, ou même souvent tous les mots d'une langue apprise. Dans la seconde, les mots suivent, pour disparaître, un ordre méthodique et grammatical, celui-là même qu'indique la loi de Ribot : les noms propres s'éclipsent d'abord, puis les noms communs, enfin les verbes[1].

Ce qui est vrai de la perte des souvenirs l'est aussi de la façon dont on les recouvre : l'une comme l'autre échappe ou obéit, suivant les cas, à la loi de Ribot. Cette loi ne s'applique donc pas toujours et, d'autre part, on chercherait en vain dans la nature spécifique des souvenirs la raison de leur conformité ou non-conformité à la loi. Tous les souvenirs, quels qu'il soient, j'entends : à quelque objet qu'ils se rapportent, peuvent s'en aller et revenir, soit par degrés, soit tout d'un coup. C'est donc qu'ils diffèrent les uns des autres, dans ces deux cas, par un caractère subjectif, par la façon, si j'ose dire, dont le moi les possède. Les uns sont organisés, hiérarchi-

1. Bergson, *Matière et mémoire*, p. 126.

ıement ordonnés ; leur lien logique ou le principe ıi préside à leur organisation devient leur loi d'évo-.tion ou le principe qui préside à leur restauration ; s autres ne sont pas organisés, mais assemblés au ısard des circonstances et comme pris dans un .ême coup de filet par l'esprit fonctionnant à un ıoment donné. Pour que ces derniers se réveillent, faut que l'esprit retrouve par hasard, gratuite-ıent en quelque sorte, l'état où il était lors de la remière expérience, mais, s'il retrouve cet état, s'il revit, il rentre par là même en possession de ses ›uvenirs d'alors, reparaissant brusquement, au rand complet, et se faisant aussitôt reconnaître : ›stauration intégrale, reconnaissance immédiate, l est le mode de régression de cette classe de sou-›nirs. Au contraire, les souvenirs organisés peuvent réveiller par la vertu même de leur organisation, se réveillent en effet ainsi, par degrés, méthodi-ıement, amenés les uns par les autres, se déroulant giquement comme une chaîne, bien plus, chose ırieuse et paradoxale ! ils sont comme poussés les ıs par les autres et il peut arriver qu'on n'en prenne nscience, qu'on ne les *reconnaisse* que lorsque ır reconstitution ou recomposition est achevée : ›tauration partielle et progressive, reconnaissance n toujours initiale et immédiate, parfois finale, le est donc la loi de régression de cette seconde 'me de souvenirs.

Nous avons déjà remarqué plus haut qu'un des 'actères des souvenirs bruts est de se présenter ıs à la fois et en bloc, ce qui a fait supposer à elques auteurs qu'ils sont aussi tous conservés et 'il ne s'en perd aucun. Or ce caractère d'une con-rvation et d'une restauration intégrales appartien-ait précisément, selon Bergson, à la première

catégorie de souvenirs, ceux dont « la perte est généralement brusque ».

L'étude de l'évanouissement donne lieu à des observations analogues : cette étude, nous l'avons faite ailleurs[1] ; nous ne la reprendrons pas en détail, nous en dégagerons seulement les points principaux et les conclusions.

La perte et le réveil de la conscience, et par suite de la mémoire, se produisent brusquement ou par degrés : brusquement, s'il s'agit de la mémoire entendue comme la *reconnaissance*, graduellement, s'il s'agit de la *reproduction* avec ou sans reconnaissance.

Ainsi, en un sens, on tombe évanoui et on revient à soi *tout d'un coup*. Montaigne décrit en ces termes pittoresques son retour à la vie après une chute de cheval : « Quand ma mémoire vint à s'entr'ouvrir à me représenter l'état où je m'étais trouvé en l'instant où j'avais aperçu ce cheval fondant sur moi, *il me sembla que c'était un éclair qui me frapp l'âme de secousse* et que je revenais de l'au monde ».

Mais, si l'acte par lequel on reconnaît ses souver est simple, indécomposable, la reproduction restauration en est au contraire complexe et p gressive ; on les recouvre, comme on les perd, l après l'autre, et selon l'ordre indiqué par la loi Ribot : on recouvre en premier lieu, on perd en d nier, les souvenirs qui se rapportent aux mou ments réflexes, simples réponses aux excitat sensorielles, les *souvenirs-habitudes* de Bergson

1. *In Revue philosophique*, d'après les cas de Mon (*Essais*, II, vi) et Rousseau (*Rêveries d'un promeneur taire*, II).

qui caractérise l'évanouissement, c'est la conservation de tels souvenirs, avec le sentiment aigu qu'ils n'appartiennent plus au sujet, qu'ils lui échappent, qu'ils n'en sont pas *reconnus*. Montaigne dit du langage qu'il tenait, évanoui : Il semble qu'il « dût partir d'une âme éveillée ; si est-ce que je n'y étais aucunement ; c'étaient des pensemens vains, en nue, qui étaient émis par les sens des yeux et des oreilles ; ils ne venaient pas de chez moi ». Rousseau est encore plus net. Il décrit ainsi la reprise de ses sens. « Tout entier au moment présent, je ne me souvenais de rien, je n'avais aucune notion distincte de mon individu, pas la moindre idée de ce qui venait de m'arriver, je ne savais ni qui j'étais ni où j'étais, je ne sentais ni mal ni crainte ni inquiétude. Je voyais couler mon sang comme j'aurais vu couler un ruisseau, sans songer seulement que ce sang m'appartînt en aucune sorte. »

Analysons le retour du sentiment ou de la conscience après l'évanouissement. Au premier moment, le moi est comme en dehors de ses états ; il ne les reconnaît pas ; il ne les identifie pas ; s'il perçoit par exemple un son, il ne sait pas quel est ce son, si c'est la déchirure d'une étoffe, ou le froissement d'une feuille de papier ; de même, s'il a des souvenirs, il ne les reconnaît pas comme tels, il ne se les attribue pas ; ce sont des états renouvelés, reproduits, mais qui restent en dehors de lui, qu'il ne rattache pas à son passé. Il a le sentiment vague de son existence comme de l'existence des choses. A un degré plus bas encore, il ne sait pas même qu'il existe ; il agit cependant, ou plutôt il réagit contre des excitations données, prononce des paroles, accomplit des actions appropriées ; il a aussi, si l'on veut, des souvenirs,

il n'a même que des souvenirs, si l'on donne nom aux habitudes, puisqu'il ne se conduit que sel des habitudes et par habitude; mais, en un sens, n'a point de souvenirs, parce qu'il n'en a pas de p sonnels et de conscients, et il est fondé à dire en sens, comme Rousseau : « Je ne me souviens rien ».

Si par souvenirs on entend, avec Ribot, les ét simplement conservés et reproduits, les états réc pérés les premiers au sortir de la léthargie, à sav les états reproduits sans qu'on en ait conscien apparaissent alors comme « la base de la mémoire étant les plus anciens, les mieux fixés, les plus pr fonds. Mais si par souvenirs on entend au contrai ceux-là seuls qu'on reconnaît parmi les états repr duits, l'homme qui sort de léthargie n'a point pr prement de souvenirs, car on ne peut appeler ain ce tumulte d'images dont il est assailli et qui ne l apporte que trouble et confusion. Donc les souveni les plus stables, les plus fortement organisés, les de niers à disparaître et les premiers à reparaître, son en un sens, les moindres souvenirs, s'ils sont mêm des souvenirs. Les vrais souvenirs, les souveni complets sont ceux qui se réveillent les derniers da le retour à la conscience, à savoir les souvenirs pré cis, individuels, se rapportant à un objet détermin et que de plus le moi reconnaît, s'attribue, reve dique pour siens.

Selon nous, l'élément essentiel et caractéristiqu du souvenir, sa forme propre est la reconnaissanc ou le sentiment du déjà vu. Ce sentiment, qui e simple, indécomposable, qui naît et disparaît to d'un coup, marque, si on peut dire, le seuil de l mémoire ; tout ce qui est au-dessous de ce seui tout ce qui n'implique pas ce sentiment, réflexes

mouvements automatiques secondaires, phénomènes d'habitude, est l'*infra-mémoire*. Le sentiment du déjà vu est à la mémoire ce que la conscience est au fait psychologique. Le souvenir n'existe pas avant l'être reconnu non plus que le fait psychologique ıvant d'être connu. La mémoire suppose la reconıaissance, comme le fait psychologique la consience. La reconnaissance ne s'ajoute pas seulement la mémoire pour la compléter ; elle la constitue. our qu'il y ait souvenir, il ne suffit pas que l'esprit it assailli d'images provenant du passé et le reproıisant, il faut qu'il replace ces images dans la rspective du passé ; il ne suffit pas que le mécasme de la reproduction fonctionne régulièrement, ais d'une façon mécanique et aveugle ; il faut qu'à mécanisme s'en ajoute un autre, qui rattache au ssé du moi ses images présentes. La mémoire, st la reprise de possession par le moi de sa vie et ses états antérieurs, se déroulant à nouveau dans ır ordre et rétablis dans cet ordre, mis en place. Cette reprise de possession de ses états par le moi, tte rentrée en scène de la mémoire correspond à e tension cérébrale, laquelle n'existe pas au ment du premier éveil de la conscience, au sortir l'évanouissement. A ce moment la défaillance siste ; il y a un relâchement de l'attention, une llesse et comme une langueur dans l'appréhenn des sens et dans l'exercice de toutes les foncns mentales ; c'est alors que se reproduit le oulement des états ou actes passés, non recon- comme tels, que Ribot considère comme la moire fondamentale et que nous nous refusons à eler mémoire.

éfinissant la mémoire autrement que M. Ribot, ıs sommes amené aussi à concevoir autrement

que lui la *régression* ou le retour de la m
Cette régression est, selon lui, une marche *co*
qui va des souvenirs les plus anciens, les
organisés, les plus stables aux souvenirs l
récents, les moins fortement constitués, l
instables. Selon nous, la régression est *disco*
il y a une ligne de démarcation nette ou, si l'
un abîme entre la reproduction pure et sim
reproduction accompagnée de reconnaissan
est l'infra-mémoire, l'autre, la mémoire ; la n
en effet n'existe pas, tant qu'il y a sim
retour d'états passés ; elle commence à êt
surgit, dès qu'il y a identification ou recon
des états revenus. Elle cesse d'être, elle se
qu'elle s'échappe à elle-même ; mais elle peut
alors subsister encore, parce qu'elle se s
quelque sorte dans la réapparition d'états
dont le sujet ignore la provenance et l'origin
ceux qui l'observent du dehors appellent pa
ses souvenirs. Elle se retrouve, elle recon
être, lorsque se produit ce coup de thé
ranime les états passés et les fait apparaître
doués d'une nouvelle vie dans la conscience
qui les éprouve.

Plus simplement on distingue deux for
degrés de la mémoire : la reproduction et l
naissance. Chacune a sa régression ou sa
propre. La première seule relève de la loi d
c'est-à-dire qu'elle a un retour progressif et
La seconde, au contraire, étant un acte simp
composable, reparaît, comme elle dispar
d'un coup. La régression est ainsi un fait co
qui accuse la complexité de la mémoi
même.

CHAPITRE VI

Les mémoires prodigieuses ou extraordinaires (têtes bien faites et têtes bien pleines).

Deux sortes de mémoires extraordinaires : les mémoires brutes et les mémoires organisées.

I. La mémoire spéciale de l'idiot, forme extrême de la mémoire brute, enregistrement automatique de tous les faits perçus et réapparition de ces faits dans l'ordre où ils se sont produits. — Autres formes de la mémoire brute ou mémoire « physiologique » : la mémoire de l'érudit, la mémoire *verbale*, la mémoire *visuelle*. Exemples. Les mémoires brutes extraordinaires sont *spéciales*, chacune en son genre, mais sont toutes *sensibles* et *concrètes*, et de plus *globales* : elles se conservent et se reproduisent intégralement.

II. Les mémoires merveilleuses par l'organisation des connaissances acquises. Leurs conditions : l'abstraction, la classification, l'attention élective. La *science*, la *philosophie* considérées comme systèmes mnémotechniques. — La mémoire prodigieuse des philosophes : Leibniz, Auguste Comte.

La mémoire idéale est celle qui joint au don de retentivité naturelle l'art et la puissance de l'organisation systématique.

Il n'est pas de question plus mal posée, comportant des informations moins sûres, partant plus difficiles à résoudre, que celle des mémoires extraordinaires.

D'abord on ne peut dire, même à peu près, quel

est le niveau normal de la mémoire. Ce niveau est essentiellement variable d'un individu à l'autre, et, comme le remarque Ribot, « il n'y a pas de commune mesure : l'amnésie de l'un peut être l'hypermnésie de l'autre ». Bien plus, nul ne sait quelle est la puissance naturelle de la mémoire en chacun. Cette faculté en effet s'atrophie faute d'exercice ; tel regarde comme merveilleuse chez un autre une mémoire qu'il n'eût tenu qu'à lui de se donner, mais qu'il n'a pas été mis dans la nécessité et qu'il s'est épargné la peine d'acquérir. S'il y a, par exemple, des Juifs pouvant redire de mémoire, à partir d'un mot donné, tout le Talmud, qui forme à lui seul une bibliothèque, ces Juifs sont à coup sûr des phénomènes à notre époque ; mais, avant l'invention de l'imprimerie, surtout avant celle de l'écriture, un tel effort de mémoire n'eût pas paru prodigieux ; les rapsodes, les druides réalisaient de pareils tours de force et de nos jours les comédiens les renouvellent. On confiait des livres entiers à la mémoire, quand les livres étaient rares et coûteux, comme aux XIIIe et XIVe siècles ; aujourd'hui il paraît extraordinaire de rencontrer des hommes sachant l'*Enéide* par cœur. Nous ne pouvons mesurer le préjudice causé à la mémoire naturelle par l'usage des livres imprimés, l'habitude de l'écriture, l'emploi du crayon ou du stylo pour prendre des notes, d'une façon générale, par tous les artifices qui ne viennent pas seulement en aide à la mémoire, mais dispensent d'en user. Même nous ne saurions plus du tout ce qu'on peut exiger de la mémoire et ce qu'on est en droit d'en attendre, si des cas exceptionnels,

1. W. W. Atkinson, *le Secret de la mémoire*, p. 29, Paris, Richonnier.

mme ceux de certaines mémoires professionnelles, venaient nous avertir des ressources latentes de :te faculté sans emploi.

Ne connaissant pas la portée naturelle de la ·moire, nous ne pouvons donc pas dire à quel ment elle sort de l'ordinaire. Mais de plus les ts qu'on en rapporte sont si étranges et l'impos- ilité où l'on est de démêler le vrai et le faux qui trouvent est telle que l'on peut toujours croire 'au merveilleux réel s'ajoute celui de la légende de l'imposture.

Enfin il faut distinguer entre les mémoires ou, si n admet que la mémoire est une, il faut recon- ître que ce qu'elle gagne d'un côté, elle le perd ivent de l'autre ; le développement de la mémoire ns un sens est compensé par sa faiblesse et ses unes dans les autres, et ainsi l'extraordinaire, ou disproportion, s'évanouit.

On peut prendre aussi une forme de mémoire ur une autre, par exemple la mémoire immédiate ır la mémoire proprement dite, la mémoire tempo- re pour la mémoire « à toujours » (κτῆμα εἰς ἀεί) et er extraordinaire, comme il le serait en effet, chez ne, ce qui est commun et normal chez l'autre [1].

Mais, prenant notre parti de ces complications et

Cf. Bain, *les Sens et l'Intelligence*, 2e partie, chap. I, - « Il y a une adhésivité temporaire qui se distingue de e qui persiste... La persistance de la première impression, 's que l'esprit en est complètement absorbé, ne nous antit pas que nous la retiendrons jusqu'au mois prochain. » A. Binet remarque de même que le calculateur Diamandi it apprendre des chiffres « de deux manières : ou bien il en prend beaucoup, mais sans être capable de les retenir ngtemps; ou bien il en apprend moins, mais de manière à s retenir longtemps. *Ce sont pour lui deux modes différents e la mémoire* ». *(Psychologie des grands calculateurs et des oueurs d'échecs*, p. 126, Paris, Hachette.)

difficultés, ne prétendant point d'ailleurs à la rigu
scientifique dans un sujet qui l'exclut, nous élimi
rons d'abord les mémoires, dites extraordinair
qui sont telles en apparence plus qu'en réalité, p
nous chercherons si celles qui restent, les mémoi
extraordinaires proprement dites, ne se laissent
elles-mêmes ramener à deux types : les mémoi
brutes et les mémoires organisées et si, ainsi en
sagées, elles ne deviennent pas plus explicab
plus aisées à comprendre ou du moins à concev
autrement dit, si leur caractère remarquable l
étant laissé, leur énormité ne rentre pas dans
norme.

I

Partons des mémoires extraordinaires les p
humbles, les moins enviables, celles des idiots.
qui frappe d'abord en elles, c'est leur spécia
étroite, bornée, plus encore inexplicable, biza
que rien ne motive ni ne justifie. La mémoire
idiots vient en tête des mémoires spéciales. Elle
la plus imparfaite de toutes. Je rappelle que le
idiot vient d'un mot grec qui signifie : *à part*. L'i
est en tout un être à part : il a sa mémoire à
Ceux qui se donnent une mémoire spéciale (pro
sionnelle par exemple), le font par nécessité,
choix, toujours à dessein, jamais sans raison. L'id
lui, ne choisit pas sa mémoire, il ne la reçoit
non plus de l'éducation ; il la subit comme une for
ou une loi fatale de son esprit. Il retient te
choses, non telles autres ; il enregistre ce qu'il
aucun besoin de savoir, mais ce qu'il lui plaît
savoir, sans qu'on sache pourquoi.

Sa mémoire sera donc très développée, vraim

extraordinaire sur un point spécial, mais faible ou nulle sur les autres points. C'est l'inutilité et la bêtise des souvenirs plus encore que leur superfluité et leur abondance que nous devons noter chez lui. Ainsi il aura « la mémoire des chiffres, des dates, des noms propres, des mots en général », disons : la mémoire des *signes*, sans celle des *choses signifiées*. Il sera incapable de faire le calcul le plus élémentaire, mais il récitera sans broncher toute la table de multiplication. Il lira une page imprimée dans une langue qu'il ne connaît pas, ou traitant de questions qu'il ignore, et il pourra épeler de mémoire tous les mots qui s'y trouvent. Il aura beaucoup de peine à apprendre à lire, mais il retiendra avec une facilité merveilleuse l'ordre dans lequel les mots et les lettres se succèdent[1].

Sa mémoire est extraordinaire par la quantité des détails oiseux, par le fatras dont elle s'encombre. Il n'y a que lui pour retenir ce qui ne sert à rien. « Un imbécile se rappelait le jour de chaque enterrement fait dans une paroisse, depuis trente-cinq ans. Il pouvait répéter, avec une invariable exactitude, le nom et l'âge des décédés, ainsi que les gens qui conduisaient le deuil. *En dehors de ce registre mortuaire, il n'avait pas une idée, il ne pouvait répondre à la moindre question et n'était pas même capable de se nourrir*[2]. » Si ce fait est bien observé, si les traits que je souligne et qui frisent l'invraisemblance, sont matériellement exacts, on voit combien, dans un ordre d'idées très spécial, une tête faible peut emmagasiner de souvenirs qui n'entreraient jamais dans une tête saine.

1. D'après Ribot, *Maladies de la Mémoire*, p. 104.
2. Ribot, *ouvrage cité*, *ibid.*

A la réflexion cependant, la mémoire de l'idi n'est rien moins que remarquable. Supposons q toutes les idées qu'elle loge fussent dignes d'intér la quantité enregistrée cesserait alors de paraî exorbitante; chacun de nous a un magasin d'id pratiques et raisonnables au moins aussi bien ga Songeons en effet qu'en dehors des idées inutiles niaises, qu'il en a si grande abondance, l'idiot pas une idée; chez lui « l'affaiblissement généra la mémoire coïncide avec l'évolution et m l'hypertrophie d'une mémoire particulière » (Rib La seule supériorité qu'on pourrait être tenté d tribuer à sa mémoire sur celle de l'homme s celle de la *quantité* de faits qu'elle peut conte doit lui être ôtée; car si, sans se laisser imp sionner par l'abondance des souvenirs « particulie de l'imbécile, on fait la somme de tous ses sou nirs sans exception et celle de tous les souve également du plus médiocre des hommes du comm on trouvera que la première est à peine équivale à la seconde.

Mais c'est la qualité ou plutôt la forme de mémoire des idiots qui est digne de remarque. Ce mémoire réalise le type achevé ou complet de que j'ai appelé la mémoire brute. Elle est pure sans mélange d'entendement, c'est-à-dire de ju ment et de raisonnement. Elle est simple associat d'idées. L'idiot peut assembler des connaissanc il ne peut ni les démêler ni les combiner; il p donc aussi réunir des souvenirs, mais il ne peut les organiser ni les classer. Sa mémoire est un bl dont il lui est impossible de détacher une part elle est imposante par sa masse; elle fait impressi et illusion, parce qu'elle se meut tout d'une pièc elle paraît étendue et puissante, parce qu'elle don

ière à la fois. Mais elle manque de souplesse.
littérale; elle reproduit les faits tels quels,
ır totalité et dans leur ordre; elle est inca-
e faire entre eux un choix; elle les défile
long comme un chapelet; elle est incapable
transposer, elle en respecte l'arrangement;
donc fidèle, mais encombrante. C'est ce qui
inutilisable; elle n'est pas un instrument de
sance, elle est la connaissance même, où
'enferme et d'où il ne peut sortir. Son carac-
entiel est d'enregistrer passivement un petit
réalité, une humble tranche de vie, prise
rd ou arbitrairement découpée, sans pouvoir
er ni l'interpréter; son caractère extérieur et
if, son critérium est de reproduire sans
ment l'ordre temporel et spatial des faits
lement rapportés. Par une sorte d'équilibre,
ablit entre les fonctions mentales aussi bien
e les fonctions organiques, la mémoire brute
ırelle est d'autant plus active, a d'autant plus
que le jugement ne s'exerce pas sur elle, ne
e pas. On peut admettre jusqu'à un certain
hypertrophie de la mémoire chez l'imbécile,
conséquence chez lui de l'atrophie du juge-

e façon générale, tout n'est peut-être pas
ans l'opinion commune, d'après laquelle la
re s'opposerait au jugement. Comment croire,
ces deux facultés existent si souvent l'une
ıutre, ou que l'une se montre aussi développée
utre est rudimentaire et faible, que ce ne soit
ıne rencontre, qu'il n'y ait pas une raison?
t que la critique paralyse la faculté poétique
atrice, l'invention; pourquoi ne paralyserait-
s aussi la mémoire? Telle mémoire abondante

n'est-elle pas une mémoire qui se laisse aller, suit son cours naturel, se grise de sa force et dé-loppe toute sa puissance? Une mémoire qui jugerait, se jugerait souvent importune, oiseus déplacée, et se contiendrait par là même. En fait, développement de la mémoire est trop souvent joi pour ne pas paraître lié, à l'absence de réflexio l'enfant, le sauvage ont, comme l'idiot, un cerve de cire qui reçoit et garde toutes les impressions, compris celles qui n'ont et ne peuvent avoir auc intérêt. On cite le cas d'un sauvage capable de redi mot pour mot le sermon d'un missionnaire qu venait d'entendre. On sait la mémoire complaisan de l'enfant pour les cris, les gestes, les mots, l phrases, les chiffres, etc. Rien de plus universel de plus vaste, en un sens, qu'une mémoire sans di cernement. Vienne l'âge de raison, la mémoire surveille, et partant se restreint. Bien plus, elle perd au moins en partie, par cela seul qu'elle s'abandonne plus à sa fougue naturelle, qu'elle va plus jusqu'au bout de son élan. Ne nous éto nons donc pas de la mémoire extraordinaire l'enfant, du sauvage : la faculté de tout reter répond au besoin de tout savoir, fait lui-même candeur, d'impressionnabilité naïve et de fraîche d'âme.

La mémoire des esprits jeunes, pour éblouissan qu'elle soit, paraîtra moins admirable encore, l'on songe combien elle est superficielle en eux e s'allie aisément à la légèreté et à l'insouciance Quand nous ne faisons pas de nos souvenirs la matière de nos réflexions, que nous ne les pensons pas, ou que nous ne pensons pas à leur occasion, quand nous les laissons simplement aller et venir, au hasard des associations, il va de soi qu'ils se

déroulent alors d'un cours tumultueux et rapide, qu'ils doivent nous paraître singulièrement abondants, et le sont en effet. Il conviendrait donc, pour se souvenir, de ne point s'embarrasser de penser. C'est ce que font si bien, et avec profit, ces érudits qu'on a spirituellement appelés *beatos memoria exspectantes judicium*. En simplifiant l'effort de mémoire, il n'y a pas de doute qu'on ne le rende en un sens plus efficace ; en allégeant la science, en la réduisant à n'être qu'un catalogue de faits, qu'un recueil de mots et de formules, il est certain qu'on la rend plus accessible à tous et, pour certains, plus aisée à retenir.

Si même, faisant abstraction de sa valeur, comme moyen d'instruction, nous considérons le « bourrage » ou « chauffage » (*cramming*), comme simple moyen mnémotechnique, nous dirons que ce système si décrié, qui consiste à enregistrer tout, sans s'assimiler rien, à ingérer les connaissances sans les digérer, à les entasser sans les classer, n'est point hors de saison, quand on a uniquement en vue une acquisition rapide, aisée, sur la solidité de laquelle on ne s'abuse point, qu'on sait éphémère et qu'on accepte comme telle. En fait, le bourrage atteint son but, qui n'est que de se tirer d'affaire un jour d'examen et c'est pourquoi on y recourra toujours. La mémoire pure, sans mélange de pensée, ou mémoire brute, n'est donc pas pratiquement sans emploi ni même sans avantages propres. L'écolier n'est pas seul à y recourir ; tous ceux qui s'acquittent de besognes hâtives et plus ou moins bâclées, en usent sans vergogne : journalistes, avocats, conférenciers, improvisateurs en général [1]. Quand on

1. L'avocat, dit Binet, « s'assimile avec rapidité, pour une affaire, des détails techniques et ne se souvient de rien après

applique toute son attention à retenir des faits des mots, sans se mettre en peine de les compren on ne peut manquer d'y réussir mieux, c'est-à- plus vite, que lorsqu'on creuse et approfondit choses. La loi de la division du travail intellec serait en défaut, s'il en était autrement. Une h reuse mémoire peut donc être la rançon de la blesse du jugement, de l'absence de réflexion l'on tient pour heureuse une mémoire facile, d leurs éphémère, aussi vite perdue qu'acquise.

Poussons jusqu'à la limite le manque de réflex ou d'attention; arrivons à cet état qu'on app l' « absence »; il semble qu'il n'y ait plus al aucune place pour la mémoire, même réduite l'enregistrement des impressions. C'est une erre nous avons alors la « mémoire physiologique pure, dont les ressources semblent infinies et d on rapporte des effets prodigieux. Les plus bea cas d'hypermnésie sont ceux qui se produisent d le délire causé par la fièvre cérébrale : on voit al surgir des souvenirs qui n'auraient, à ce q semble, jamais dû se former, se rapportant a circonstances les moins dignes de remarque et, fait, les moins remarquées. Témoin cet enfant, ay subi, à quatre ans, l'opération du trépan, qui, quinze, « pris d'un délire fébrile, décrivit à sa m l'opération, les gens qui y assistaient, leur toile et autres petits détails avec une grande exactitu Jusque-là il n'en avait jamais parlé et il n'av

les plaidoiries », *ouvrage cité*, p. 273. Binet propose d'appe *mémoire des sensations*, cette mémoire « qui présente caractère transitoire », parce qu'elle est sans point d'attac sans lien avec l'ensemble des connaissances ou acquisitio de l'esprit, et l'oppose à la *mémoire des idées*, celle-ci rep sant sur « l'enchaînement logique des idées, sur le raison ment et la classification des souvenirs ».

jamais entendu personne donner tous ces détails[1] ». Témoin encore un garçon boucher récitant, dans des accès de fièvre des tirades entières de *Phèdre*, dont en bonne santé il ne pouvait redire un mot, une servante de curé parlant latin dans le délire, etc. On ne sait pas, on n'imagine pas tout ce que l'esprit est capable de percevoir et de retenir, sans y penser.

La mémoire, dit Alfred Maury, ne repose pas, autant que l'ont admis certains philosophes, sur la puissance de l'attention; elle tient bien plutôt « à la délicatesse de l'appareil sensitif », à l'impressionnabilité nerveuse; c'est pourquoi, quoique « l'attention soit beaucoup moins puissante chez l'enfant que chez l'homme fait, la mémoire a plus d'énergie chez le premier que chez le second », l'impressionnabilité cérébrale étant plus grande chez l'enfant que chez l'adulte. Voici « un fait qui rend manifeste cette action machinale et en quelque sorte passive de la mémoire. Il me revenait souvent à l'esprit, et je ne savais pour quel motif, trois noms propres, accompagnés chacun d'un nom de ville de France. Un jour, je tombe par hasard sur un vieux journal que je relis, n'ayant rien de mieux à faire. A la feuille des annonces, je vois l'indication d'un dépôt d'eaux minérales avec les noms des pharmaciens qui les vendaient dans les principales villes de France. Mes trois noms inconnus étaient inscrits là, en face des villes dont le nom s'était associé à eux. Tout était expliqué; ma mémoire, excellente pour les mots, gardait le souvenir de ces noms associés, sur lesquels mes yeux avaient dû se porter alors que je cherchais (et cela avait eu lieu deux mois auparavant) un dépôt d'eaux minérales; mais la circonstance m'était sortie de l'esprit, sans que pour cela le souvenir fût complètement effacé. Or assurément je n'avais pu mettre une grande attention dans une lecture aussi rapide[2] ».

1. Ribot, *Maladies de la mémoire*, p 145.
2. Alfred Maury, *le Sommeil et les Rêves*, p. 128, 3e édit. Paris, Didier, 1885.

La mémoire physiologique suffit donc, dans des cas normaux aussi bien que morbides, pour enregistrer dans le plus menu détail des faits isolés, et même parfois en nombre considérable. Il n'y a même pas lieu de supposer que ce soient là des cas privilégiés, exceptionnels. Suivant Leibniz, bien des faits se gravent ainsi, à tous moments, en nous, à notre insu. « Souvent, quand nous ne sommes point admonestés, pour ainsi dire, et avertis de prendre garde à quelques-unes de nos perceptions présentes, nous les laissons passer sans réflexion et sans être remarquées; mais, si quelqu'un nous en avertit incontinent après et nous fait remarquer, par exemple, quelque bruit qu'on vient d'entendre, nous nous en souvenons et nous nous apercevons d'en avoir eu tantôt quelque sentiment[1] ». Il ne s'agit ici, à vr dire, que de la mémoire immédiate, mais on pe conclure de ce que celle-ci est toujours à ce q l'autre mémoire, la mémoire ordinaire ou prop ment dite, peut être en certains cas. Supposons, effet, suivant l'ingénieuse comparaison de W. Jam au lieu d'un cerveau, semblable à la gélatine « vibre et ne garde pas d'empreinte », un cerveau cire, où tout s'imprime et se grave, la mémoire a alors toute l'étendue ou la portée de la mémo immédiate, et en plus le prolongement ou la du de la mémoire ordinaire : c'est ainsi que Grotius Pascal n'oubliaient rien, dit-on, de ce qu'ils avai lu et pensé et que le cardinal Mezzofanti, dont rapporte qu'il savait plus de cent langues, di n'avoir jamais oublié un mot qu'il avait appris. attribue la même mémoire sans défaillances plutôt sans fuite au pape Clément VI, mais on ajou

1. *Nouveaux essais sur l'entendement humain.* Préface.

ce qui tiendrait à faire croire que nous sortons ici des cas normaux, « que cette grande mémoire lui vint après un coup qu'il avait reçu derrière la tête ».

Cependant la mémoire physiologique, si prodigieuse qu'elle paraisse en certains cas, ne laisse pas d'être toujours inférieure, non pas seulement en raison de son objet ou contenu, mais encore en elle-même et par nature. En effet, ou elle est intégrale ou elle est partielle. Dans le premier cas (celui de Clément VI, de Grotius, de Pascal), il semble qu'elle ne laisse rien à désirer, mais, en fait, elle est encombrante, souvent oiseuse, importune. Dans le second, qui est le plus ordinaire, elle est, quant à sa reproduction, aussi bien que quant à sa formation, incertaine, livrée au hasard, puisqu'elle est à la merci des fatalités organiques. A vrai dire, on ne la possède pas, on est visité par elle ; on ne la *rappelle* pas, c'est-à-dire qu'on ne la retrouve pas quand on veut, mais elle revient d'elle-même, quand il lui plaît, à son heure. Elle est, d'autre part, précaire, fugitive. J'ai parlé du bourrage comme relevant de cette mémoire, et j'ai dit combien le bourrage, cette indigestion, ce trop-plein de souvenirs, est suivi d'une évacuation rapide, d'un oubli presque immédiat, complet et définitif. Une grande mémoire physiologique est donc loin de répondre au type de la mémoire vraiment désirable et parfaite, laquelle n'est ni la plus abondante ni la plus tenace, mais la plus prête, sinon la plus prompte, j'entends celle qui est le plus directement au service de l'esprit, et le plus étroitement placée sous la dépendance de la volonté.

Les mémoires extraordinaires de nature physiologique présentent en outre des caractères particuliers. Tout d'abord elles sont souvent *verbales*.

Presque tous les cas qu'on en cite ont trait à
moire des mots, des langues. Ainsi Thém
pouvait appeler par leurs noms les vingt
citoyens d'Athènes; il apprit en un an la l
persique, réputée très difficile. Cyrus, Scipio
siatique, Mithridate, l'empereur Adrien co
saient les noms de tous leurs soldats et on d
c'est à un pareil avantage qu'Othon dut d'être
à l'empire. Mithridate en outre haranguait ch
en sa langue les vingt-deux nations qu'il tenai
sa domination. Or les noms propres sont, de
les mots, les plus difficiles à retenir et les plu
oubliés. Toutefois l'intérêt particulier, que
sente, pour un chef d'État ou un général, la
moire de tels noms, le prestige qu'elle lui don
popularité qu'elle lui crée, permettraient,
rigueur, de ranger ces cas parmi ceux de mé
élective et professionnelle[1].

Ainsi s'expliquerait encore la mémoire de l
dit, celle de Donellus, qui savait par cœur t
Corpus juris », de Muratori, dont la mémoire
si puissante, que pour faire des citations, il lu
fisait de lire les passages, de remettre les livr
place et d'écrire alors de mémoire les m
citer », de Ménage qui, « lorsqu'il voulait r
des vers qu'on lui disait, se les faisait dicter
écrivait lui-même, puis, après les avoir lus,
fonnait le papier et le jetait au feu en disant
ne les avait écrits que pour les apprendre plus
lement et que, les sachant une fois, il n'avait
que faire du papier ». Du même genre serait la
moire de Niebuhr, l'historien de Rome qui, da

1. *Encyclopediana* ou *Dictionnaire encyclopédique de*
art. *Mémoire*, Paris, Panckoucke, 1791.

se, « étant employé dans un ministère du ıark, rétablit de souvenir une partie d'un e comptes qui avait été détruite »[1].

; toutes les mémoires extraordinaires, y com-ılles qu'on vient de mentionner, ne sauraient r leur explication dans le principe de l'in-professionnel ou autre : quelques-unes pro-de ce qu'on pourrait appeler un pouvoir *égnation* remarquable des cellules nerveuses. :veau semble avoir un pouvoir absorbant à de toutes les impressions, quelles qu'elles y compris les impressions verbales par ıêmes dénuées d'intérêt. Ainsi Sénèque pou-péter deux mille mots sans lien entre eux, les avoir entendus une fois, dans l'ordre où ient été prononcés. Muret parle d'un jeune « à qui il dicta un jour un nombre infini de ;recs, latins et barbares, dont les uns avaient ıs, les autres n'en avaient point, et tous détachés les uns des autres. Quand il fut las ter, le Corse les récita sans hésiter dans où ils avaient été dictés, et les répéta en sant l'ordre et en commençant par le der-. On attribue la même sorte de mémoire au ıestrier, jésuite. « La reine de Suède, passant , en voulut faire une épreuve. Elle fit écrire noncer trois cents mots les plus bizarres et s extraordinaires qu'on pût imaginer. Il les tous, d'abord dans l'ordre où ils avaient été et ensuite en tel ordre et tel arrangement ¡oulut lui proposer[2] ». Il est difficile de faire tique de tels faits. Supposons-les authenti-

milton, *Lectures on Metaphysics*, t. II, p. 223.
cyclopediana.

ques ; il faudrait savoir s'ils n'appartiennent pas à la mémoire immédiate, et non à la mémoire proprement dite. Supposons-les enfin des faits authentiques de mémoire vraie ou durable ; on devrait se demander s'ils ne sont pas alors des faits de mémoire *isolée* ou *spéciale*, comme celle de l'idiot, qui était le registre mortuaire de sa paroisse. Mais, de toute façon, ces mémoires, pour extraordinaires qu'elles soient, le sont cependant moins qu'elles ne paraissent.

Nous avons dit qu'elles sont le plus souvent *d'ordre verbal* ; mais elles peuvent être aussi *d'ordre visuel*. Plus généralement, je dirai qu'elles sont *d'ordre sensible* et s'exercent dans le domaine de tous les sens. Les mémoires verbales extraordinaires me paraissent être des mémoires concrètes, en ce sens que ces mémoires s'attachent aux mots pour eux-mêmes, aux mots, considérés comme phénomènes matériels et sensibles, plutôt qu'aux mots, considérés comme *signes*, comme exprimant une idée, et qui ne seraient intéressants qu'à ce titre. A plus forte raison en est-il ainsi des *mémoires visuelles* extraordinaires. Une des plus remarquables en ce genre est celle du calculateur Diamandi. Je l'ai vu couvrir un tableau de chiffres, tourner le dos au tableau et lire de mémoire toutes les opérations effectuées. On peut citer comme type de cette mémoire, que les anciens désignaient sous le nom de mémoire « locale », celle de Magliabéchi, le grand bibliophile florentin, qui « connaissait la place, le rayon, le numéro de chaque livre de sa grande bibliothèque et des autres grandes bibliothèques du monde. Un jour, le grand-duc de Toscane lui demanda où il pourrait trouver un exemplaire d'un certain ouvrage rare. Il répondit qu'il n'existait qu'un seul exemplaire de ce livre et qu'il était dans la

bibliothèque du Sultan, à Constantinople, sur la 7e planche de la 3e case, à droite en entrant[1] ».

On remarquera que toutes ces mémoires extraordinaires, que j'appelle concrètes, dans quelque domaine qu'elles s'exercent, auditif ou visuel, à supposer qu'elles ne s'exercent pas dans le domaine de tous les sens à la fois, ont un caractère commun, qui est de reproduire intégralement, dans leur ordre naturel, les perceptions passées ; elles sont ou une vision panoramique des objets vus, des livres lus autrefois, ou une audition continue et, pour ainsi dire, symphonique de toutes les paroles prononcées, de tous les mots entendus, vision et audition mentales se produisant ensemble ou séparément. Toutes les observations rapportées ci-dessus concordent en ce point ; la suivante confirme la même loi et, au besoin, suffirait à l'établir. Hortensius, le célèbre orateur romain,

avait une mémoire si sûre qu'après avoir médité en lui-même un discours, sans écrire un seul mot, il le rendait dans les mêmes termes dans lesquels il l'avait préparé. Rien ne lui échappait : ce qu'il avait arrangé dans son esprit, ce qu'il avait écrit, ce qu'avaient dit les adversaires, tout lui était présent. Cette faculté allait, en lui, jusqu'au prodige, et l'on rapporte qu'en conséquence d'une gageure faite avec un de ses concitoyens, appelé Sisenna, il passa un jour entier à une vente et, lorsqu'elle fut finie, il rendit compte de toutes les choses qui avaient été vendues, du prix de chacune, du nom des acheteurs, et cela par ordre, sans se tromper dans la moindre circonstance, comme il fut vérifié par l'huissier-priseur, qui le suivait sur son livre, à mesure qu'il parlait[2].

Les mémoires extraordinaires dont nous parlons

1. W. W. Atkinson, *le Secret de la mémoire*, p. 31.
2. *Encyclopediana*.

sont donc soumises à la loi du rappel intégral ou loi de totalisation de Hamilton. Elles sont ainsi faites qu'elles survivent ou sombrent tout entières, qu'elles sont l'expression littérale, la répétition pure et simple des sensations, dans leur ordre de succession ou de simultanéité; elles ont l'exactitude matérielle, la fidélité absolue, objective ou impersonnelle, d'une plaque photographique ou phonographique. On dirait que l'esprit se retire de l'opération du souvenir et laisse celle-ci s'accomplir par le seul mécanisme du cerveau, instrument aveugle, mais parfait. De telles mémoires sont appelées à juste titre « physiologiques » : elles tirent toute leur valeur d'une qualité native des tissus cérébraux », de « leur ténacité originelle » (W. James). L'esprit n'entre pour rien dans le développement ou perfectionnement de ces mémoires, lesquelles atteignent du premier coup toute la perfection dont elles sont susceptibles. Bien plus, le rôle de l'esprit est de s'effacer, de se retirer, de ne pas troubler par son intervention l'acte naturel de l'imprégnation mnémonique. Voilà pourquoi les mémoires en question paraissent, si j'ose dire, un peu « bêtes » et le sont en effet par leur enregistrement des impressions en bloc, sans discernement et sans choix, par leur caractère littéral et leur fixité, leur raideur. Elles sont en effet comme une empreinte stéréotypée, qui reproduit les faits et se reproduit elle-même, sans changement aucun. Elles sont ou peuvent être très puissantes, prodigieuses, mais elles ne sont ni les seules mémoires extraordinaires ni peut-être les mémoires les plus extraordinaires. Elles forment une classe à part, à laquelle nous allons opposer un type de mémoires également, mais autrement, extraordinaires.

II

Je veux parler des mémoires extraordinaires qui nt le triomphe, non plus de la nature, mais de ntelligence et de la volonté. Ces mémoires ne supsent pas, au moins nécessairement, le don de tention, que nous avons reconnu être une qualité iysiologique : elles peuvent exister, alors que don est nul ou fort médiocre.

Ainsi Fontenelle dit de Joseph Sauveur que « sa émoire se refusait à tout ce qui n'est que de pure émoire et ne saisissait rien qu'avec le secours du gement », au point qu'il renonça à concourir pour ne chaire de mathématiques, au Collège Royal, rce qu'il fallait prononcer une harangue : « la diffilté de la faire, et *plus encore celle de l'apprendre ir cœur*, lui firent abandonner l'entreprise ». Cela l'empêchait pas d'avoir une mémoire étonnante ur les mathématiques.

Pendant sa philosophie, il apprit en un mois, et sans ıître, les six premiers livres d'Euclide... Il n'avait écrit cun des traités qu'il dicta. Ces matières, qui *se lient par raison et n'ont point besoin de mémoire, étaient si préıtes à son esprit et si bien arrangées dans sa tête qu'il avait qu'à les laisser sortir.* Des copistes allaient écrire us lui pour vendre ses écritures[1].

Il s'agit donc ici, non d'une mémoire puissante, mais d'une tête bien organisée, où la force d'organisation supplée et compense le défaut de mémoire.

W. James dit aussi très bien :

Je ne serais pas étonné que Darwin et Spencer, dont les

1. Fontenelle, *Éloges de l'Académie des sciences, Joseph Sauveur.*

livres attestent une si grande mémoire des faits, n'aient eu qu'un cerveau à faculté de rétention moyenne. Quand un homme s'est de bonne heure donné pour tâche la vérification expérimentale d'une théorie comme l'évolution, son esprit n'est bientôt plus qu'un cep portant des grappes de faits, reliés entre eux par leurs rapports avec la théorie : tout fait nouveau discerné est un fait agrégé, et ainsi s'accroît et s'élargit l'érudition.

De telles mémoires, prodigieuses, si on considère la totalité des faits qu'elles embrassent, sont pourtant restreintes, voire même bornées, parce qu'elles sont exclusives. Leur spécialité est une des conditions de leur développement. Le théoricien, en un sens, nous fait donc illusion :

Tout ce qui est étranger à sa doctrine n'existe pas pour lui... Son érudition encyclopédique peut se doubler d'une ignorance, presque aussi encyclopédique, de tout ce qui se perd dans les mailles de sa toile. Il n'est pas possible, ajoute malicieusement W. James, que vous n'ayez présent à l'esprit quelque spécimen de ces « savants » qui ignorent tant de choses, pour peu que vous ayez eu affaire à des hommes de science et d'étude[1].

La condition d'une grande mémoire, c'est en effet l'oubli, plus exactement l'oubli systématique, l'abstraction, d'ailleurs le plus souvent momentanée ou provisoire. Cette condition, pour être négative, n'en est pas moins essentielle. Nous la trouvons réalisée à un degré éminent chez Napoléon, dont la mémoire puissante est le type de la mémoire organisée.

Je ne l'ai jamais vu, dit Rœderer, distrait d'une affaire par une autre, sortant de celle qu'il discute pour songer à celle qu'il vient de discuter ou à laquelle il va travailler...

1. W. James, *Précis de psychologie*, trad. française, p. 385.

omme ne fut plus entier à ce qu'il faisait et ne mieux son temps entre les choses qu'il avait à iais esprit ne fut plus inflexible à refuser l'occu- pensée qui ne venait ni au jour ni à l'heure, nt à la chercher, plus agile à la poursuivre, plus a fixer, quand le moment de s'en occuper était -même « disait que les divers objets et les diverses taient casés dans sa tête comme dans une ar- iand je veux interrompre une affaire, ajoutait-il, son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se oint l'une avec l'autre et jamais ne me gênent iguent ». (*Mémorial.*) « Sa flexibilité » était mer- « pour déplacer à l'instant toutes ses facultés, s forces et pour les porter toutes à la fois sur il dont il est affecté... Pendant qu'il est occupé, 'existe pas pour lui; c'est une espèce de chasse ne les détourne ». (Abbé de Pradt)[1].

ret d'une bonne mémoire est ainsi de ne isperser, s'éparpiller, mais au contraire de rmer dans l'étude à laquelle on s'est voué et mbler d'une façon totale et exclusive les x qui s'y rapportent. Inversement, le plus stacle au souvenir est de s'échapper à toute digressions, d'accueillir toute vue qui se , de faire, en badaud, la chasse aux idées. ie, qui peut être pris comme type de la oublieuse, vagabonde, incertaine, à la fois et abondante, n'est-il pas aussi l'esprit le e, le plus capricieux, le plus incapable de tre et d'accepter toute discipline, toute pensée? Sans doute on peut supposer avec iche qu'il se plaint de sa mémoire pour n augurer de son jugement et qu'il tire

Taine qui a réuni et rapproché ces textes d'une si t démonstrative concordance. (*Origines de la France aine*, IX, pp. 28-33.)

vanité de son « oubliance » ; il a en effet « l
plein des noms des anciens philosophes et d
principes » et tout farci d'histoires et d'ane
il est un érudit et un pédant à sa manière ;
a ce que William James appelle la « mémoi
teuse », capable de fournir, à l'occasion, le
d'une conversation brillante, non la mémoir
nisée, capable d'alimenter un discours sui
des souvenirs, même abondants, précis
accidentels et fortuits; aussi risque-t-il de
court sur une question donnée, dès qu'on s
généralités ou de son érudition individuelle
qu'un autre, ayant étudié cette question
réuni et classé les faits qui s'y rapportent, n
lement ne saurait être pris au dépourvu
encore paraîtrait avoir et aurait en effet,
point spécial, une mémoire étendue, pre
sûre. Les mémoires les plus remarquabl
donc les mémoires organisées, à la fois éter
bornées, riches ou amples dans un domai
cial, systématiquement réduit.

La première condition d'une ample m
embrassant dans la multiplicité de leurs dét
question, une affaire, une théorie, voire mê
nant de front plusieurs questions, plusieurs
c'est l'ordre ou le classement méthodique d
et des faits. A Napoléon, qui lui deman
secret pour conduire avec rapidité et aisa
affaires multiples, Lacépède répondit er
C'est que j'emploie la méthode des naturalis
qui, sous l'apparence d'une plaisanterie, a
vérité qu'on ne croirait. Des matières bien
sont en effet, dit Cuvier, « bien près d'êtr
fondies, et la méthode des naturalistes n'
chose que l'habitude de distribuer dès le

oup d'œil toutes les parties d'un sujet, jusqu'aux lus petits détails, selon leurs rapports essentiels ».[1] e qu'on appelle une grande mémoire n'est souvent insi qu'une tête bien ordonnée, qui range ses onnaissances sous un petit nombre de chefs, nets, ien arrêtés et simples, fussent-ils arbitrairement hoisis.

Les classifications des naturalistes peuvent être onsidérées comme des systèmes mnémotechniues. Telle est par exemple celle de Linné :

> Embrassant toutes les productions de la nature, il les ontraignait en quelque sorte dans des *classifications rbitraires*, mais précises et faciles à saisir, leur imposait es noms étranges, invariables et commodes à retenir; s écrivait dans un langage néologique, mais court, xpressif et d'une signification rigoureusement fixée. Ses vres, « renfermant sous un petit volume une immense érie d'êtres de toutes les classes, étaient le manuel des avants[2]. »

Telle est encore celle de Tournefort. Dans ses *léments de Botanique*, il

> gle les *genres* des plantes par les fleurs et par les fruits is ensemble, c'est-à-dire que toutes les plantes semables par ces deux parties seront du même genre; après oi les différences ou de la racine ou de la tige ou des uilles feront les différentes *espèces*. Tournefort est même lé plus loin; au-dessus des genres il a mis des *classes* ui ne se règlent que par les fleurs », simplification condérable, « car il ne se trouve jusqu'ici que 14 figures fférentes de fleurs qu'il faille s'imprimer dans la méoire... C'est un prodigieux soulagement pour la méoire que tout se réduise à retenir 14 figures de fleurs,

1. Cuvier, *Éloges historiques*, *Éloge de Lacépède*, t. III, . 330.
2. Cuvier, *Éloges historiques*, *Adanson*, t. II, p. 278.

par le moyen desquelles on descend à 673 genres, qui comprennent sous eux 8.846 espèces, soit de terre, soit de mer, connues jusqu'au temps de ce livre. Que serait-ce s'il fallait connaître immédiatement les 8.846 espèces, et cela sous tous les noms différents qu'il a plu aux botanistes de leur imposer[1] ?

Tout revient donc à créer des cadres commodes pour loger les faits ou les êtres, à donner à ces faits ou à ces êtres des étiquettes, des noms clairs, aisés à entendre et à retenir. La science devient une nomenclature (chimie), un langage (algèbre), et le langage lui-même est une systématisation de la pensée, simplifiant et allégeant le travail de la mémoire.

Toutefois la classification n'est qu'un instrume[illegible] au service de la mémoire ; elle n'est pas la mémoi[illegible] elle-même. Il ne suffit pas d'avoir des cadres, [illegible] faut encore les remplir ; il ne suffit pas d'avoir u[illegible] langage, il faut encore y loger une pensée. La cla[illegible]sification n'est que la *condition négative* de la m[illegible]moire ; elle est un soulagement, un appui pour ell[illegible] elle en limite et en règle l'effort ; mais elle ne [illegible] pas jusqu'à la rendre inutile, elle n'est pas u[illegible] moyen de s'en passer. La vraie condition, à savo[illegible] la *condition positive* de la mémoire, c'est l'intér[illegible] pris aux choses, puisé au contact direct de la ré[illegible]lité. Cet intérêt, principe de la connaissance et d[illegible] souvenir, se découragerait et s'épuiserait, en raiso[illegible] de la diversité et complexité des objets à retenir, si la classification ne venait en aide à l'esprit, ne simplifiait sa tâche, n'y apportait par elle-même un nouvel élément d'intérêt, mais, si grands que soient ses services et son rôle, ce n'est pas la clas-

1. Fontenelle, *Éloges*, *Tournefort*.

sification qui produit la mémoire. Celle-ci naît de l'attention élective, de la curiosité passionnée. Dis-moi ce que tu aimes, je te dirai ce que tu sais. Il n'y a pas de connaissances, si vastes, si ardues qu'on les suppose, qui, l'organisation aidant, soient au-dessus d'une mémoire humaine, celle-ci étant elle-même supposée aussi rebelle et aussi ingrate qu'on voudra. Il suffit que la nécessité ou l'attrait, que le besoin ou le désir de savoir se rencontrent pour que la mémoire apparaisse, et un besoin impérieux ou un attrait très vif, par l'impulsion qu'il lui donne, élève la mémoire au-dessus d'elle-même et lui fait réaliser des prodiges.

Pour qui poursuit une fin, rien de ce qui sert ette fin n'est indifférent; tout détail est le bien enu qui précise les données d'un problème; bien lus, par la place qu'il tient dans l'ensemble, il devient passionnant. Taine note le goût de Napoléon ur

s détails. A leur endroit son avidité est *insaturable*. Dans haque ministère, il en sait plus que le ministre et dans haque bureau, il en sait autant que le commis. Sur sa ble sont des états de situation des armées de terre et de er ; il en a donné le plan, et ils sont renouvelés le premier jour de chaque mois; telle est sa lecture quotidienne préférée. « J'ai toujours présents mes états de situation. *Je n'ai pas de mémoire assez pour retenir un vers lexandrin, mais je n'oublie pas une syllabe de mes états le situation.* Ce soir, je vais les trouver dans ma chambre et je ne me coucherai pas sans les avoir lus [1].

Cette mémoire sélective, spéciale, est inspirée et soutenue par la vocation ou la passion de l'administrateur. On en trouverait l'analogue, sinon l'équiva-

1. Taine, *Origines de la France contemporaine*, t. IX, p. 41.

lent, dans toute autre passion. Ainsi, dit W. James,

un élève amateur de sports, vraie bûche devant ses livres, vous étonnera par sa connaissance des records de divers jeux et se montrera un dictionnaire ambulant de statistique sportive... Le marchand se souvient de ses prix, le politicien des discours et des votes d'autres politiciens avec une abondance de détails étonnante.

Mais on peut s'en tenir à la mémoire de Napoléon, laquelle représente la mémoire sélective sous sa forme éminente ; on remarquera qu'elle est aussi tenace et précise à l'égard de tous les faits que Napoléon met son intérêt, sa passion à savoir, qu'exclusive de tous les autres faits.

Ainsi, par exemple encore,

sa mémoire topographique et son imagination géographique des contrées, des lieux, du terrain et des obstacles aboutissent à une vision interne qu'il évoque à volonté et qui, après plusieurs années, ressuscite en lui aussi fraîche qu'au premier jour. « Il *avait peu de mémoire,* dit Bourrienne, *pour les noms propres, les mots, les dates; mais il en avait une prodigieuse pour les faits et les localités.* Je me rappelle qu'en allant de Paris à Toulon, il me fit remarquer dix endroits propres à livrer de grandes batailles... C'était alors un souvenir des premiers temps de sa jeunesse, et il me décrivait l'assiette du terrain, me désignait les positions qu'il aurait occupées, avant même que nous fussions sur les lieux[1].

Il va de soi que l'intérêt, à lui seul, n'explique pas la mémoire, qu'il n'a pas la vertu de la produire et ne la produit pas en effet toujours. Il est le principe d'impulsion ou le *primum movens* de l'art mnémonique ; il n'est pas cet art ; il ne le crée pas, il le suscite, il l'appelle à la vie et l'anime, mais il ne le

1. Taine, *ouvrage cité, ibid.*

as, il le suppose. Quel est donc cet art ? Et
ıt procède-t-il de l'intérêt ? Le souvenir, qui
ıs une simple imprégnation nerveuse, un
rement mécanique des impressions, pro-
la méditation de l'esprit sur un sujet qu'il a
ɩu'il cultive avec amour, et dont il renou-
accroît l'intérêt par une étude suivie ; c'est
struction mentale et tout d'abord une mise
ə des faits, lesquels ne restent pas dépareil-
s se disposent en série, et forment un sys-
e concepts ou notions logiquement et hié-
ıement enchaînés. Il suffit qu'une masse
de faits prenne place dans les cadres d'une
ation rigoureuse, et que l'esprit en saisisse
ble et les détails, pour qu'elle se grave et ne
plus. L'intérêt, qui s'attache aux faits eux-
s'accroît de celui que présente leur enchaî-
; le second surpasse encore le premier et le
rait au besoin.
ainsi que dans la tête de Napoléon tient tout
de.

dit Taine, trois atlas principaux en lui à demeure,
l'eux composé « d'une vingtaine de gros livrets »,
et perpétuellement tenus à jour.
emier est militaire et forme un recueil énorme
s topographiques aussi minutieuses que celles
t-major, avec la désignation spécifique et la dis-
. locale de toutes les forces de terre et de mer,
əs, régiments, batteries, arsenaux, magasins,
es actuelles et futures en hommes, chevaux, voi-
'mes, munitions, vivres et vêtements.
ond, qui est civil, ressemble à ces gros volumes
ɩue année, nous lisons aujourd'hui l'état du budget
›rend, d'abord les innombrables articles de la
ɜt de la dépense ordinaire et extraordinaire, impôts
ieur, contributions à l'étranger, produit des do-

maines en France et hors de France, service de la dette des pensions, des travaux publics et du reste, ensuite la statistique administrative, la hiérarchie des fonctions et des fonctionnaires, sénateurs, députés, ministres, préfets évêques, professeurs, juges et leurs sous-ordres, chacun dans sa résidence, avec son rang, ses attributions et ses appointements.

Le troisième est un gigantesque dictionnaire biographique et moral où, comme en un casier de haute police chaque individu notable, chaque groupe local, chaque classe professionnelle ou sociale, et même chaque peuple a sa fiche, avec l'indication abréviative de sa situation de ses besoins, de ses antécédents, partant de son caractère éprouvé, de ses dispositions éventuelles et de sa conduite probable.

Toute fiche, carte ou feuillet, a son résumé; tous ces résumés partiels, méthodiquement classés, aboutissent à des totaux, et les totaux des trois atlas se combinent pour fournir à leur possesseur la mesure de sa force disponible. Or, en 1809, si grossis que soient les trois atlas, ils sont imprimés en entier dans l'esprit de Napoléon; il en sait non seulement le résumé total et les résultats partiels, mais aussi les derniers détails; il lit couramment et à toute heure, il perçoit en bloc et par le menu les diverses nations qu'il gouverne directement ou par autrui, c'est-à-dire 60 millions d'hommes, les diverses contrées qu'il a conquises ou parcourues, c'est-à-dire 70.000 lieues carrées, etc.[1].

Ce qu'il faut relever et admirer dans cette mémoire puissante, ce n'est pas tant l'immensité des faits qu'elle rassemble que le classement, la mise en ordre de ces faits, se reliant en un faisceau qui ne peut plus être rompu. Ce qui préserve de l'oubli chacun des éléments de cette vaste synthèse mnémonique, c'est l'intérêt, si j'ose dire, qu'il y a à ne

1. Taine, *ouvrage cité*, p. 41.

ıs les oublier, c'est le sentiment de la place qu'ils :cupent dans l'ensemble, c'est l'intelligence de leur ns, de leur portée et de leur rôle, comme servant :s desseins, comme rentrant dans un plan, ardement poursuivis. D'autre part, le travail mental, ie cette mémoire représente et qu'elle fixe, se ursuit, se renouvelle sans cesse, il est perpétuelleent mis à jour ; la mémoire est donc entretenue plutôt ravivée, rajeunie ; elle se conserve, en ce ns qu'elle ne vieillit pas. Enfin la solidarité ou la ison logique des souvenirs fait la solidité, la ce et la ténacité de la mémoire. « Dans un sysıe quelconque, chaque détail est relié à tous les res par quelque rapport intelligible ; dès lors, s concourent également à garantir sa conserva-ı. Ce qui rend son oubli à peu près impose[1] ».

a supériorité de la mémoire de Napoléon, et de némoire en général, tient donc à son organisation ou systématisation. Mais de tous les syses mnémoniques, le plus parfait est un système onnel, ou une *science*.

ne science, dit W. James, forme la plus efficace des binaisons *d'épargne du travail*. Elle décharge la mére d'un nombre immense de détails en remplaçant des ciations de simple contiguïté par des associations ques d'identité, de similarité, d'analogie. Si vous consez une loi, vous pouvez débarrasser votre mémoire ıe masse d'exemples particuliers, car la loi les repro-'a pour vous, quand vous en aurez besoin. Prenez par mple la loi de la réfraction. Si vous savez son fonctionıent, avec un crayon et du papier, vous découvrirez nédiatement, comment une lentille convexe, ou une

[1] W. James, *Précis de psychologie*, p. 385. Paris, Rivière, 2.

lentille concave, ou un prisme, doivent respectivement altérer l'apparence d'un objet, tandis que, si la loi vous est inconnue, vous devez charger votre mémoire du souvenir de trois sortes de phénomènes.

Un *système philosophique*, dans lequel toutes choses trouvent leur explication rationnelle et sont reliées les unes aux autres, comme les causes à leurs effets, serait le système mnémonique parfait, où la plus grande économie d'effort produirait la plus grande richesse de résultats[1].

S'il en est ainsi, nous devons rencontrer la mémoire la plus vaste, jointe à l'esprit le plus systématique, chez les philosophes et les savants, plus particulièrement chez les savants à l'esprit philosophique. C'est en effet ce qu'on observe, par exemple chez Leibniz et Auguste Comte, les têtes les plus meublées, les plus systématiques qui existent dans les temps modernes, où le développement des sciences défie l'esprit individuel et lui fait paraître vain et chimérique l'espoir d'embrasser à la fois toutes les sciences et de réaliser une œuvre analogue aux *Sommes* du Moyen Age.

Leibniz, dit Fontenelle, « ne marqua aucune inclination particulière pour un genre d'études plutôt que pour un autre. Il se porta à tout avec une égale vivacité ». Son père lui ayant « laissé une ample bibliothèque de livres bien choisis, il entreprit, dès qu'il sut assez de grec et de latin, de les lire tous avec ordre : poètes, orateurs, historiens, jurisconsultes, philosophes, mathématiciens, théologiens... Cette lecture universelle et très assidue, jointe à un grand génie naturel, le fit devenir tout ce qu'il avait lu. Pareil en quelque sorte aux Anciens, qui avaient l'adresse de mener jusqu'à huit chevaux attelés de

1. W. James, *Causeries pédagogiques*, p. 105, Paris, F. Alcan, 1907.

ınt, il mena de front toutes les sciences ». Pour tudier et le connaître nous sommes obligés, nous, le décomposer. « De plusieurs Hercules l'antiquité en a fait qu'un et du seul Leibniz nous ferons lusieurs savants ». Ces savants existaient en lui, ıns se gêner ni se confondre, et leur assemblage ırmait le philosophe, aux vues larges, approfonies et précises. « Dans les mêmes années, il araissait de lui des écrits sur différentes matières, t ce mélange presque perpétuel ne produisait nulle onfusion dans ses idées, ces passages brusques et équents d'un sujet à un autre tout opposé ne l'emarrassaient pas. » C'est qu'il avait le don ou le énie de l'organisation ; il faisait naturellement sorr l'harmonie du chaos ; les matières les plus mbrouillées, celles du droit par exemple, s'or- ınnaient dans sa tête, laquelle, « en les recevant, s avait arrangées ; elles s'étaient refondues dans t excellent moule ». Il était philosophe par l'art élargir les questions et de dégager les vues d'enmble. « Le point de vue où il se plaçait était touırs fort élevé, et de là il découvrait toujours un ınd pays, dont il voyait tout le détail d'un coup eil[1] .» La faculté de combinaison, de conciliation de systématisation est la forme constitutionlle du génie de Leibniz ; elle explique sa méthode ses doctrines ; elle explique aussi sa mémoire.

Elle ne l'explique pas, à vrai dire, tout entière. Je ns pour fondée cette remarque de W. James que ·outes les grandes vedettes qui ont paru sur la ène du monde », parmi lesquelles il cite préciséent Leibniz à côté de « Charlemagne, Luther et... 'alter Scott » ! ont apparemment, ont certainement

1. Fontenelle, *Éloge de Leibniz, passim.*

eu de miraculeuses mémoires physiologiques... des cerv merveilleusement aptes à tout retenir. Il ne leur fallai moins pour devenir ce qu'ils sont, pour nous, de vérit in-folios d'humanité. Les petites plaquettes in-32 que sommes ne sauraient jamais contenir autant de t encore qu'elles en puissent contenir de l'excellent. l sans une mémoire physiologique extraordinaire, on encore prétendre à devenir un spécialiste; mais il renoncer au rôle et à l'influence des grands encycl distes et des tout-puissants manieurs d'hommes[1].

On ne saurait mieux dire et, en ce qui conce Leibniz, rien de plus historiquement exact. Cela sort en effet de ce témoignage de Fontenelle :

Il faisait des extraits de tout ce qu'il lisait, il y ajou ses réflexions, après quoi, il mettait tout cela à part e le regardait plus. Sa mémoire, qui était admirable, n déchargeait point, comme à l'ordinaire, des choses étaient écrites; mais seulement l'écriture avait été né saire pour y graver à jamais. Il était toujours prê répondre sur toutes sortes de matières, et le roi d'An terre l'appelait son *Dictionnaire vivant*[2].

Mais, si merveilleuse que soit par nature la mém de Leibniz, pour combien n'est-elle pas aidée l'art, par l'ordre et l'arrangement des matéri qu'elle rassemble, par la rationalisation, si on p dire, de l'opération qu'elle accomplit ? Il faut ren cer ici à savoir quelle est la part des dons natu et celle de la raison, tant la combinaison ou l'h monie est parfaite.

Nous ferons la même remarque au sujet d'Aug Comte. Sa mémoire, dit Littré, « était d'une fo

1. W. James, *Précis de psychologie*, trad. française, p.
2. *Eloge de Leibniz*. On a vu la même particularité mémoire chez Ménage : l'écriture renforce la mémoire, supplée pas.

prodigieuse ». Elle s'étendait à tout : aux mots (témoin la facilité avec laquelle il apprenait les langues[1]), aux faits, aux idées. Elle était de plus singulièrement tenace, sans lacunes ni défaillances. Aussi lui fut-elle d'un puissant et merveilleux secours.

Ses lectures avaient été faites dans sa jeunesse; passé cette époque, il ne lut ni ne relut; et cette provision, une fois amassée, lui suffit pour l'élaboration d'une œuvre où il fallait avoir présente à l'esprit une immensité de faits de l'ordre scientifique et historique. *La force de mémoire était, chez lui, le puissant auxiliaire de la force de conception.* Voici, en effet, comment il composa chacun des six volumes du système de philosophie positive. Il en méditait le sujet de tête et sans jamais rien écrire; de l'ensemble il passait aux masses secondaires, et des masses secondaires aux détails. Au plan général succédait le plan spécial de chaque partie. Alors, quand cette élaboration, d'abord totale, puis partielle, était accomplie, il disait que son volume était fait. Ce qui était vrai : car, lorsqu'il se mettait à écrire, il retrouvait, sans jamais en rien perdre, toutes les idées qui formaient la trame de son œuvre; et il les retrouvait dans leur enchaînement et dans leur ordre. Sa mémoire avait suffi à tout; pas un mot n'avait été jeté sur le papier. C'est de la sorte qu'en 1826, il composa de tête, sans en rien écrire, le cours qu'il comptait faire, et qui embrassait la philosophie positive tout entière, à sa première élaboration, et alors qu'elle exigea le plus d'effort[2]..

La proposition que j'ai soulignée (elle ne l'est pas dans le texte) pourrait se retourner : « La force de

1. « Je l'ai entendu former le projet d'apprendre l'allemand en prenant un livre et un dictionnaire et je ne doute pas qu'il n'eût réussi. Du moins c'est ainsi qu'il avait appris l'anglais, l'espagnol et l'italien. » (E. Littré, *Auguste Comte et le positivisme*, p. 257.)

2. Littré, *ouvrage cité*, *ibid*.

conception était, chez Auguste Comte, le puissa auxiliaire, ou plutôt le principe de la force mémoire ». Si, chez lui, la mémoire servait la pe sée, c'est la pensée, c'est-à-dire la théorie et raisonnement, qui guidait d'abord, puis évoqua ensuite la mémoire. Autrement dit, c'est à force composer, de classer et d'ordonner ses souven qu'Auguste Comte s'en rendait maître, les avait to jours prêts et en quelque sorte sous la main. Est- donc ici le triomphe de la mémoire ou celui de pensée systématique ? Il paraît ressortir du texte Littré que c'est le triomphe de l'une et de l'autre la fois, et de la seconde plutôt.

Notons une particularité de la mémoire d'Augus Comte.

Quand l'élaboration, chez lui, était au point de mat rité, il fallait que l'éclosion commençât. Son œuvre ava besoin de l'éclosion ; elle chargeait son cerveau, elle vou lait en sortir, et il n'était, pour ainsi dire, plus le maîtr de l'inspiration qui l'obsédait. Aussi, une fois qu'il ava pris la plume, il ne pouvait plus la quitter, et ces gr volumes du système de philosophie positive ont été réd gés d'une seule haleine. Dès qu'il avait par devers lui u certain nombre de feuillets écrits et qu'il était sûr, à l'aid de cette avance, d'alimenter l'imprimerie, sans l'expos à chômer, il commençait à les mettre sous presse, ne fa sant aucun changement sur ses épreuves, dont il ne voya jamais qu'une[1].

Ce besoin d'éclosion, succédant à l'élaboratio nous pouvons l'interpréter autrement, comme u besoin qu'Auguste Comte éprouverait de « décha ger » sa mémoire, devenue pour lui un fardeau tro lourd à porter, d'en consigner et fixer les résulta

1. Littré, *ouvrage cité*, *ibid.*

par écrit, quand elle est encore en lui pleine et entière, pour acquérir ensuite et par là même le droit de ne plus penser au trésor de ses connaissances accumulées, pour s'en libérer en quelque sorte. La mémoire d'Auguste Comte connaît ses limites et ne les dépasse point ; ou, pour mieux dire, quand cette mémoire a atteint son plus haut degré d'organisation et sa forme achevée, elle s'arrête et n'a plus qu'à se traduire et à se formuler : c'est alors que le travail de composition commence.

Chez Auguste Comte, comme chez Leibniz, la force de mémoire répond à la force de conception, ou plutôt ces deux forces s'équilibrent naturellement ; mais, avec les années, la mémoire s'affaiblit, jette du lest, et on voit alors Auguste Comte accentuer son système, reléguer d'abord au second plan comme accessoires, rejeter ensuite comme vaines et dangereuses, les spéculations mathématiques, scientifiques, philosophiques pures, s'attacher d'une façon de plus en plus exclusive au côté sentimental de sa doctrine, d'un mot, à la « religion », entendue comme le *consensus* normal de l'âme humaine, « l'état de pleine harmonie propre à l'existence humaine, tant collective qu'individuelle, quand toutes ses parties sont dignement coordonnées[1] ». Il n'y a pas sans doute dualité dans l'esprit ni dans la doctrine d'Auguste Comte, mais il y a rupture d'équilibre, transmutation de valeur ou renversement des proportions entre les éléments de cette doctrine, suivant que la mémoire d'Auguste Comte peut embrasser un plus ou moins grand nombre de ces éléments. L'évolution d'un système philosophique

1. *Système de politique positive*, IV, 530, 87.

justifie donc la loi que nous avons voulu établir, selon laquelle la mémoire est une organisation d'images ; elle montre que, si l'organisation est le principe de la mémoire, la mémoire à son tour commande l'organisation, en ce sens qu'elle la rend non seulement plus nécessaire, mais encore plus accentuée, plus rigide et plus exclusive, à mesure qu'elle est elle-même plus pauvre et plus bornée.

On pourrait montrer encore que des mémoires se cherchent longtemps[1] et n'arrivent à se constituer, si on peut dire, que lorsque enfin elles découvrent les principes de l'organisation qui les régit. Telle est celle de Montesquieu. Les faits, qu'il avait amassés au cours de ses immenses lectures, ne sont entrés vraiment en sa possession, d'un mot, son érudition n'est devenue sa mémoire que du jour où il a posé sa théorie et établi ses principes.

J'ai dit-il dans la Préface de l'*Esprit des lois*, bien des fois abandonné cet ouvrage; j'ai mille fois abandonné aux vents les feuilles que j'avais écrites; je sentais tous les

1. On peut citer Malebranche comme exemple d'un esprit qui cherche longtemps sa voie et à qui la mémoire fait défaut tant qu'il ne l'a pas trouvée. « Il s'appliqua (d'abord) à l'histoire ecclésiastique. Il commença par lire en grec Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret; *mais les faits ne se liaient point dans sa tête les uns aux autres; ils ne faisaient que s'effacer mutuellement et un travail inutile produisit bientôt le dégoût* ». Il passa à l'étude de l'hébreu et à la critique de l'Ecriture sainte, mais n'y fit pas plus de progrès. Au contraire, quand le hasard lui mit entre les mains le *Traité de l'homme* de Descartes, « il fut frappé comme d'une lumière qui en sortit toute nouvelle à ses yeux. Il entrevit une science dont il n'avait point d'idée, et sentit qu'elle lui convenait... Il abandonna donc absolument toute autre étude pour la philosophie de Descartes... Il en apprit en peu d'années du moins autant que Descartes lui-même en savait ». (Fontenelle, *Eloge du Père Malebranche.)*

ıains paternelles tomber; je suivais mon objet
·r de dessein; je ne connaissais ni les règles ni
ons; je ne trouvais la vérité que pour la perdre;
ıd j'ai découvert mes principes, tout ce que je
›st venu à moi; et, dans le cours de vingt années,
ɔn ouvrage commencer, croître, s'avancer et

ɔsé les principes et j'ai vu les cas particuliers
ɔmme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les
›n être que les suites, et chaque loi particulière
ıne autre loi, ou dépendre d'une loi plus géné-

›t ouvrage qui se compose ou cette théorie
ìe, il convient de voir, pusqu'il s'agit de
oriques, des souvenirs qui s'organisent.
›ralement, tout système historique, scien-
philosophique, représente un savoir qu'on
et qu'on fixe, pour le retrouver ensuite,
vent qu'on voudra, dans son unité et sa
les vues d'ensemble faisant embrasser et
multiplicité des détails et les moindres
menant aux vues d'ensemble.
ıoire normale est celle qui, au don physio-
e rétention, joint la fonction intellectuelle
ıtion ou de systématisation. Les mémoires
grandes sont celles qui réalisent l'heureux
d'un entendement puissant et d'une réten-
a fois facile et sûre. Les mémoires extra-
s ne viennent qu'après, se divisant en
ıpes, suivant qu'en elles prédomine l'élé-
ysiologique ou l'élément intellectuel. Si
›s éléments existait seul, la mémoire serait
e, car les principes ou lois de l'entende-
r eux-mêmes, sont vides et la mémoire
chaotique ou confuse. J'appellerai *prodi-*

gieuse la mémoire qui présente, sous une forme, à un degré éminent, et dans une harmonieuse fusion, le don de rétention (mémoire physiologique) et le don d'organisation (mémoire psychologique), s'ajoutant l'un à l'autre, et *monstrueuse* toute autre mémoire extraordinaire, soit la mémoire physiologique qui pèche par excès et par défaut, par ce qu'on appelle si bien son « insolence », par ses connaissances exorbitantes, par son luxe de savoir et par sa scandaleuse absence de discernement et de choix, soit la mémoire inverse, pauvre et débile, autrement, mais également, monstrueuse, à savoir par ses vues théoriques, ses idées toutes faites, ses préventions ou préjugés, prenant la place des faits réels ou les déformant à plaisir.

En résumé, les mémoires extraordinaires ne sont pas d'une autre nature que la mémoire commune ou normale ; elles n'en diffèrent qu'en degré. Elles sont la mémoire à l'état de grossissement, mais sans altération spécifique, ni transformation; elles s'expliquent tout entières par les lois de la mémoire en général ; mais elles éclairent à leur tour ces lois, en montrent la portée ou la puissance. Elles supposent un don, la rétentivité naturelle, sans laquelle on ne peut rien, mais elles montrent aussi tout ce que l'art, c'est-à-dire l'entendement, ajoute à la mémoire. Binet définit la mnémotechnie une tentative « pour faire bénéficier les souvenirs qu'on retient ordinairement par la *mémoire des sensations* des ressources fournies par la *mémoire des idées* » et montre, en particulier, par l'exemple des joueurs d'échecs, que « la plus étonnante mémoire est celle qui repose sur des raisonnements, des liaisons d'idées, des rapports », que « cette mémoire a plus de solidité, plus d'attaches et par conséquent plus

de chances de durée que l'autre », et il ajoute qu'en même temps, par son caractère rationnel, elle paraît plus spéciale et *tient moins du prodige*. Cette remarque doit être généralisée ; la mémoire vraiment extraordinaire est celle qui au don naturel ajoute la classification et l'ordre, qui, au lieu d'être une exaltation morbide de la mémoire ou hypermnésie, est une exploitation méthodique d'une mémoire heureuse ou une organisation judicieuse des souvenirs. Autrement dit, la mémoire extraordinaire n'est qu'une bonne mémoire naturelle, portée au maximum d'intensité par le plus haut degré d'organisation.

CHAPITRE VII

L'unité de la mémoire.

I. Pluralistes et unitaires : Gall, Lewes, Ribot, Auguste Comte, Sollier et Pitres. Equivoque des mots « unité » *et* « pluralité ». Unité *matérielle* et unité *formelle*. Il y a une décomposition réelle de la mémoire en groupes distincts et de chaque groupe en éléments distincts (Lynch), mais la hiérarchie de ces groupes et de ces éléments dans chaque groupe forme l'unité de la mémoire. Cette unité est celle d'une *loi*, non d'un principe métaphysique, entité ou substance.

II. Aux thèses psychologiques de l'unité et de la pluralité des mémoires répondent les thèses pédagogiques de la culture spéciale et de la culture générale de la mémoire : Locke, Georges Art.

Une question souvent agitée, est celle de savoir si la mémoire est une, si l'on peut parler de mémoire en général ou si « la mémoire se résout en *des* mémoires » et s'il n'existe en fait que des mémoires particulières. Cette question n'est pas, comme on pourrait croire, accessoire et verbale : une doctrine, une méthode s'y trouvent engagées.

Les avis sur ce point sont très partagés, et ne le sont pas d'une façon simple. On ne voit pas en effet les physiologistes se ranger tous à une opinion, les psychologues purs à une autre; la thèse de l'unité de la mémoire ou de la pluralité des mémoires n'est

non plus liée à une doctrine métaphysique : on eut pas dire par exemple que la première soit tualiste, la seconde, matérialiste. Et cependant e s'agit pas d'une simple divergence d'opinions viduelles.

issons en revue les théories adverses.

bot prend parti pour la pluralité des mémoires : oothèse unitaire relève, selon lui, de la « mé- le des facultés », si l'on peut appeler méthode endance générale ou commune de l'esprit « à e de la science avec des rubriques ou, ce qui est , à se contenter d'une sorte de mythologie des ltés pour l'explication des phénomènes » (Re- vier). Comme tous les termes généraux et abs- s, le mot mémoire prête à l'abus : il est « d'une esse irréprochable », en tant qu'il « désigne propriété commune à tous les êtres pensants et ants : la possibilité de conserver les impressions e les reproduire » ; il est trompeur ou illusoire, iqué à la mémoire érigée en faculté, conçue me une entité. C'est ce que Lewes exprime i : la mémoire n'est pas « une faculté ou fonction indépendante qui aurait un organe ou iège distinct ;... c'est une expression abréviative désigner ce qui est commun à tous les faits rets de souvenir ou la somme de ces faits »[1].

ioi qu'on doive penser de la thèse de l'unité de émoire, il ne semble pas cependant que ce soit ndance à réaliser des abstractions qui conduise dopter, car personne n'a fait un plus grand us des divisions psychologiques », n'a plus mul- é les « rubriques » et les « facultés » que Gall, el précisément nie l'existence de la mémoire

1. Ribot, *Maladies de la mémoire*, pp. 106-112.

comme faculté indépendante. D'autre part, pers
n'a été plus sévère pour la méthode psycholo
des explications verbales ou des entités scolast
qu'Auguste Comte, lequel pourtant écrit : « L
lèbre argumentation de Gall sur les mémoires
ticulières est plus spécieuse que solide. Une an
mieux approfondie vérifiera toujours que
prétendue spécialité résulte des diversités de p
ration et de situation, combinées avec la seule
férence organique qui concerne l'énergie individ
des fonctions universelles [1]. »

En réalité on ne saurait expliquer par les tenda
générales de l'esprit ou de la méthode la dive
des opinions particulières sur la question de sa
s'il y a plusieurs mémoires ou s'il n'y en a qu'
on ne saurait non plus se prononcer sur le sens
valeur de ces opinions, abstraction faite des rai
sur lesquelles elles se fondent.

La théorie de la mémoire se présente sous
formes différentes, de valeurs très inégales.
triomphe aisément sans doute de cette théo
lorsqu'elle s'appuie, comme chez Dugald Stewart,
un principe aussi faux que celui de l'égalité natu
des esprits en ce qui concerne la mémoire ou
qui revient presque au même, lorsqu'elle avanc
paradoxe que le développement inégal de la
moire chez les individus serait « en grande part
imputable « à des différences d'habitudes
l'emploi de l'attention ou au choix que fait l'es
entre les événements ou les objets offerts à la cu
sité »[2]. Mais un tel paradoxe n'est point inhére
la théorie unitaire, puisque Auguste Comte ad

1. Auguste Comte, *Politique positive*, t. I.
2. *Philosophie de l'esprit humain*, t. I, p. 310, *in* F
ouvrage cité.

a différence organique » dans « l'énergie des ctions » de l'esprit en général, comme cause entielle de la « spécialité » de la mémoire, s'ajout à ces causes secondaires qu'il appelle les iversités de préparation et de situation ».

l ne suffit donc pas, pour établir l'existence des moires spéciales, d'invoquer le fait de l'inégalité urelle des mémoires, attesté par maints exemples ɔbres : celui des « peintres, comme Horace Ver- et Gustave Doré qui peuvent faire un portrait mémoire », celui de « Mozart notant le *Miserere* la chapelle Sixtine, après l'avoir entendu deux », celui « des joueurs d'échecs qui jouent mentaent une ou plusieurs parties », etc. L'inégalité mémoires est sans doute très réelle ; même elle relève pas seulement de l'observation ; le rainement la confirme et suffirait à l'établir : de ce la mémoire a des bases organiques et sensoles il suit en effet que la diversité de conforion et de puissance des organes des sens entraîne ıme conséquence naturelle l'inégalité des méres. Mais « inégalité » ou « diversité » ne veut exactement dire « spécialité ». Ou plutôt le ne même de spécialité est « impropre » (Sollier) : t d'abord vague et équivoque.

: qui a conduit à la notion des mémoires partielles, la pluralité des mémoires, dit le Dr Paul Sollier, sont les amnésies, lesquelles peuvent être génés ou partielles. Mais encore y aurait-il lieu de préce qu'il faut entendre par cette épithète : une amnéystématisée, portant sur une période plus ou moins ue, et la perte du souvenir des images visuelles des s sont deux amnésies partielles, l'une portant sur une ion de la série des souvenirs, l'autre sur un des éléts seulement de ces souvenirs. Ce sont deux choses

tout à fait différentes et l'on voit de suite que l'épith de partielle, appliquée à la mémoire, comme pendan l'amnésie, ne signifie plus rien du tout[1].

La remarque est fort juste. Ce n'est pas qu'il puisse exister des mémoires partielles. Il y en aur au contraire de plusieurs sortes, qu'il importe distinguer. Une mémoire peut être spéciale dans sens, générale dans un autre. Ainsi soit par exem deux mémoires inégales et inégalement développé n'ayant ni la même richesse ou étendue de sou nirs ni la même espèce de souvenirs ; chacu d'elles ne laisse pas d'être *une* et *complète* en s genre. Pour que l'*unité* de la mémoire fût brisée faudrait ou qu'une tranche fût découpée dans trame des souvenirs (oubli portant sur une pério de vie déterminée ; c'est le premier cas imaginé p Sollier, cas qu'on observe si souvent dans les ac dents, chute sur la tête, etc., celui d' « une amn sie temporaire et limitée »[2]) ou, qu'un élément d souvenirs, à savoir une classe déterminée d'image fût éliminé, les autres subsistant (c'est le second c de Sollier, fréquent dans l'aphasie, dont il const tuerait les espèces ou variétés : perte des image visuelles, des images motrices d'articulation, etc.) L'unité de la mémoire, non seulement est diversement et inégalement atteinte dans ces deux cas, mais encore subsiste à quelque degré dans chacun d'eux. En effet une mémoire tronquée, incomplète (remarquons en passant qu'il n'existe pas de mémoire complète, que toute mémoire, normale aussi bien

1. Paul Sollier, *le Problème de la mémoire*, p. 23. Paris, F. Alcan, 1900.
2. Voir une analyse de ce cas dans Ribot, *Maladies de la mémoire*, pp. 96-98.

que morbide, a ses trous) ne laisse pas de former un ensemble défini, un système, de garder son unité, au moins formelle, mais il n'est pas et il ne saurait être question pour la mémoire d'une autre unité que celle-là.

Si ce n'est pas un groupe donné de souvenirs hétérogènes ou quelconques, portant sur une période donnée, mais un groupe de souvenirs homogènes, ou un élément unique de toute la série des souvenirs, qui se trouve exclu de la mémoire, celle-ci ne laisse pas d'être encore systématiquement une, elle forme seulement alors un système original par l'espèce des éléments qu'elle renferme, par l'ordre dans lequel ces éléments sont classés et la prépondérance assurée à l'un ou à plusieurs d'entre eux sur les autres. De toute façon, la mémoire est une; elle peut s'appauvrir, sans être ruinée ou détruite; elle peut manquer d'une certaine sorte de richesses, d'une certaine classe d'images, sans être pour cela dépourvue, et, quelle que soit la dose ou la nature des éléments dont elle dispose, c'est dans la façon dont elle en dispose, dont elle les groupe et les hiérarchise que réside son unité; celle-ci, n'étant point *matérielle*, mais *formelle*, est donc à l'abri des pertes que la mémoire subit.

Admettons cependant que l'on puisse parler d'une *unité matérielle* de la mémoire et que c'est d'elle en effet que l'on parle. Nous allons voir que cette unité est difficile à établir, en partant, comme le fait Ribot, des bases organiques de la mémoire. Tout d'abord la mémoire n'est pas si bien liée aux sens que la destruction ou lésion de ceux-ci entraîne la perte de celle-là.

Pour dire qu'il y a des mémoires partielles, il faudrait,

suivant Sollier, que la destruction des centres sensoriels ou moteurs amenât, non seulement la perte de la perceptivité ou de la motricité, mais encore la perte des images anciennes. Or il n'en est rien... La destruction des centres de la vision ou de l'audition n'entraîne nullement la perte des souvenirs visuels ou auditifs. » Et l'auteur conclut en ces termes, qui concordent curieusement avec les lignes de Comte citées plus haut : « Ce n'est en réalité que pour le langage qu'on a introduit la notion des amnésies et, en conséquence, des mémoires partielles[1]. »

Je ne veux pas chercher si on a eu raison d'introduire, pour le langage même, la notion des amnésies (et partant des mémoires) partielles, je rappellerai que la question est contestée et que l'on discute pour savoir s'il y a des aphasies aussi spéciales, aussi tranchées qu'on le dit, ou si l'aphasie n'est pas au contraire toujours plus ou moins généralisée. Je ne veux pas transporter sur le terrain du langage la question posée ici; ce serait la déplacer sans la résoudre, et la déplacer sans profit, la question de l'aphasie n'étant pas plus avancée que celle de l'amnésie, dont elle est un cas particulier.

Non seulement on n'a pas réussi à établir une relation entre une amnésie spéciale (perte d'une classe déterminée d'images) et une lésion organique déterminée, mais encore on n'en saurait établir une, par la raison qu'il n'y a pas un centre unique qui commande les diverses opérations de la mémoire. Ainsi, du point de vue somatique ou anatomique, si on peut dire,

il n'y a pas plus des mémoires partielles qu'une mémoire générale. Il y a une fonction mnésique, qu'on désigne par abstraction sous le nom de mémoire, et qui comprend tous les phénomènes par lesquels s'opèrent la fixation et

1. *Ouvrage cité*, p. 23.

la recollection des images sensorielles. Elle s'exerce par *l'intermédiaire d'organes divers*, dont certains ont pour mission de conserver les images-sensations et de les reproduire sous forme d'images-souvenirs. Si ces organes sont altérés ou détruits, la reproduction des images qu'ils étaient chargés d'opérer est impossible; mais la perte d'une ou plusieurs images n'implique pas plus la perte d'une fonction mnésique que l'oblitération de quelques alvéoles pulmonaires n'implique la perte de la fonction respiratoire, ou la destruction d'une glande salivaire, la perte de la fonction digestive.

On ne saurait donc conclure de telle amnésie à la lésion de tel centre ; mais on ne saurait pas davantage conclure de la lésion de tel centre, entraînant telle amnésie spéciale, que le centre en question est « l'origine autonome » de la mémoire en question, comme le montre encore la comparaison suivante :

Quand un centre sensoriel est désorganisé par un ramollissement ou un foyer hémorragique, le malade atteint d'une telle lésion ne peut pas davantage puiser dans les cellules détruites les images qui y étaient conservées, qu'un négociant ne pourrait tirer de ses magasins ravagés par un incendie les marchandises qu'il y avait péniblement accumulées. Mais il ne s'ensuit pas que ce centre était l'origine autonome d'une mémoire propre, indépendante de la fonction mnésique générale. A ce compte-là, il n'y aurait pas seulement autant de mémoires distinctes que de centres sensoriels corticaux; il y en aurait autant que de cellules à images, car chaque cellule peut être détruite isolément, et la désorganisation de chacun des éléments, jouissant de la propriété de revivabilité, entraine fatalement la perte de la reviviscence des images qu'il avait enregistrées et qu'il était seul capable de reproduire.

Le D[r] Sollier, à qui j'emprunte la citation de ce texte de Pitres, conclut :

Donc pas de mémoires partielles. Leur création n'est due qu'à une confusion dans les termes et à une interprétation erronée des faits cliniques. Je les avais moi-même admises en 1892, mais les recherches que j'ai poursuivies depuis lors dans cette direction me les ont fait rejeter complètement[1].

Encore faut-il s'entendre. Sollier, qui invoque l'autorité de Pitres, ne s'accorde pas entièrement avec lui, car il ne rejette que « les mémoires partielles », il admet que la mémoire est une ou générale, tandis que Pitres n'admet pas plus « une mémoire générale » que des « mémoires partielles » ; autrement dit, Sollier prend parti dans la question, tandis que Pitres l'écarte comme vaine et mal posée. Cela fait donc, non pas une opinion, mais deux, entre lesquelles il faut choisir.

Admettrons-nous avec Pitres que l'hypothèse de la pluralité des mémoires se réfute par l'absurde ? Il n'y a pas en effet de raison de s'arrêter dans la voie où cette hypothèse nous engage. Nous devrons distinguer, non seulement autant de mémoires que d'ordres d'idées (mémoire des idées proprement dite, mémoire des sentiments, mémoire des actes), mais encore, dans chaque ordre d'idées ou de faits, autant de mémoires que de faits ou d'idées distincts. Considérons par exemple la mémoire des mots. Elle est déjà par elle-même spéciale ; mais de plus elle se décompose en mémoires : des substantifs, — des adjectifs, — des verbes, — des prépositions, — des conjonctions, etc. Chacune de ces mémoires à son tour comprend des souvenirs distincts : la mémoire des prépositions par exemple comprend les souvenirs de *avec*, de *par*, de *sur*, etc., lesquels ne sau-

1. *Ouvrage cité*, p. 24.

raient évidemment être confondus, doivent être posés comme existant à part. Enfin chaque mot est lui-même formé d'éléments, à savoir de lettres, de syllabes, lesquelles sont l'objet de souvenirs distincts, comme Lynch l'a fort bien montré par ses expériences sur la mémoire des noms propres, et comme un peu de réflexion suffit à le faire voir. Qui n'a remarqué en effet qu'on peut avoir le souvenir de la lettre initiale d'un nom, ou de plusieurs lettres entrant dans la composition d'un nom, sans avoir le souvenir de ce nom lui-même ni de l'ordre dans lequel les lettres retenues s'assemblent pour le former? Chaque lettre est donc l'objet d'une mémoire spéciale, indépendante; elle a aussi ses associations propres; quand on ne peut pas dire encore à quelles lettres elle est associée, on sait déjà à quelles lettres elle ne l'est pas; quand on tombe sur le nom dont elle fait partie, on reconnaît aussitôt que cette lettre est située à sa place, dans l'arrangement verbal qui convient. Ainsi Lynch cherchait à retrouver le nom de Doumer; il avait un souvenir vague de ce nom; il savait qu'il était de deux syllabes, qu'il contenait les lettres r et o. Il essaya des noms Drumont, Remon, Durmer; il avait le sentiment d'approcher, d'être sur la voie, quand il rencontra tout d'un coup le vrai nom, qu'il reconnut aussitôt. De même il cherchait le nom de M. Chantemesse; il en possédait déjà quelques éléments, puisqu'il essaya de noms approchants, Calmette, Chassemelle; ce dernier le conduisit à Chantemesse, qu'il reconnut immédiatement pour le nom cherché « avec un sentiment d'entière confiance »[1]. De là il faut conclure que toute pensée, si simple qu'elle soit, bien plus que tout élément de

1. A. Lynch, *Psychology*, p. 249.

pensée (et jusqu'où la décomposition de la pensée ne peut-elle pas aller?) à sa mémoire propre et que la spécialisation de la mémoire est en fait bien plus grande qu'on ne l'a supposé, est, pour ainsi dire, sans limites. Voilà ce que Pitres semble juger, non pas seulement imprévu, paradoxal, mais encore inconcevable, et ce que, pour notre part, nous ne nous croyons pas en droit de rejeter, ce que nous n'avons même aucune répugnance à admettre.

Mais il convient de remarquer que la mémoire ne s'évanouit pas pour cela en poussière, en atomes de mémoire, que son unité ne reçoit pas d'atteinte, qu'elle n'est ni perdue ni compromise. L'analyse de la mémoire n'est pas une décomposition *réelle*; les mémoires qu'on distingue, on ne les pose pas comme existant à part, on les tient au contraire pour inséparables ; ce sont les parties d'un tout, les éléments d'une synthèse. Le souvenir des lettres initiale ou finale d'un mot fait évidemment partie intégrante du souvenir de ce mot; le souvenir de ce mot fait lui-même partie intégrante du souvenir de la phrase dans laquelle il est entré ; le souvenir de cette phrase, du souvenir de la conversation dans laquelle elle s'est glissée; le souvenir de cette conversation, du souvenir de toutes les conversations tenues avec la même personne, et ainsi de suite. On chercherait en vain un souvenir spécial, demeurant isolé, sans lien avec aucun autre événement de notre vie, bien plus, qui ne se rattache pas par quelque bout à toute notre vie; tous nos états s'*intègrent*, forment une série, dont les termes sont interdépendants et hiérarchisés, s'appellent et se commandent les uns les autres. Même il faut dire ici que, dans un système d'idées, le système entier provoque l'apparition de chacune des

idées dont il se compose, préexiste à ces idées ; à ne considérer donc que l'évocation des souvenirs, ou plutôt que la loi qui régit cette évocation, la mémoire orme bloc, se meut tout d'une pièce, « l'idée du out détermine l'existence des parties » ; autrement lit, la mémoire est une et ne se laisse pas scinder n mémoires distinctes. Et si on considère, au lieu 'un système d'idées, le système entier des faits sychiques, à savoir la personnalité ou le moi, unité de la mémoire paraîtra encore mieux établie, mémoire étant fonction du moi, traduisant la rme sous laquelle ses états s'organisent, et pouint être définie le mode d'assimilation et de conrvation de ces états. Ceux donc qui réclament en veur de l'unité de la mémoire n'ont point tort.

Cette unité est réelle, mais elle n'est pas l'unité mple, indécomposable, que les spiritualistes cousiens attribuaient à l'âme-substance, la mémoire le-même n'étant pas et ne devant pas être conçue mme une entité, une archée ou principe, au sens olastique du terme ; la mémoire est un système, son unité est celle d'un système ou d'un tout ; jouterai qu'elle n'est pas l'unité qui résulte de gencement des parties d'un tout, mais celle qui éside à cet arrangement.

De ce que la mémoire est un système, il suit l'elle peut se décomposer, qu'elle se prête à l'anase, cette décomposition idéale, qui n'est qu'un océdé d'étude, bien plus, qu'elle se décompose ellement en mémoires spéciales. Mais cette décomosition est toujours relative. Normalement, la némoire est une, comme l'esprit ou le moi est un ; t toute mémoire spéciale est, en un sens, morbide, peut être regardée comme un commencement de désagrégation mentale. En fait, une mémoire spé-

ciale est une anomalie et, quand elle est très caractérisée, une monstruosité psychologique. Logiquement, elle est une partie indûment substituée au tout, ou érigée en tout ; elle est une mémoire parasitaire, vivant aux dépens de la mémoire principale. Il est sans doute naturel, légitime et même indispensable de cultiver une ou plusieurs mémoires spéciales, mais à la condition de mettre chacune à sa place, et de lui donner le développement qui convient, c'est-à-dire de respecter l'ordre hiérarchique des données mentales et l'unité du système qu'elles forment, système auquel il est permis de donner le nom de mémoire d'ensemble. Mais, lors même qu'un esprit n'a pas de mémoire d'ensemble ou manque d'unité, les mémoires spéciales et hétérogènes qu'il possède ne laissent pas d'avoir chacune leur unité, et on pourrait soutenir, sans raffinement ni paradoxe, que leur ensemble disparate a lui-même son unité, difficile peut-être à définir, mais toujours plus ou moins confusément sentie. La mémoire est donc un système décomposable seulement en systèmes partiels, autrement dit, est un tout qui ne peut être résolu en unités simples ; si loin que soit poussée, par le fait de la maladie, la dissociation de la mémoire, elle garde toujours à quelque degré le caractère d'une synthèse et ne saurait revêtir la forme purement atomique. La loi de régression, ou de dissolution progressive de la mémoire, bien interprétée, loin de contredire l'unité de la mémoire, la confirme et sert à l'établir : la mémoire en effet se désagrège, disparaît par masses, chacune d'elles gardant une forme distincte, ayant son unité.

Cette discussion paraîtra sans doute spéculative, abstraite, pour ne pas dire verbale. La mémoire en effet n'est-elle pas à la fois une et multiple, géné-

ıle et spéciale, puisqu'elle est un système formé de ›mbinaisons diverses où entrent des éléments 'espèces différentes? On peut, suivant le point de ıe, remarquer l'unité d'une construction ou la .versité de ses matériaux. — Assurément, mais ıcore fallait-il distinguer les points de vue et déga- ›r leur valeur relative.

Mais transportons la question sur le terrain de la 'atique; on en saisira peut-être mieux ainsi la por- e. S'il n'existe que des mémoires spéciales, hété- gènes, il n'y a donc point et il ne saurait y avoir ; culture générale de la mémoire. C'est la thèse ıe soutient Locke et que reprend W. James.

Suivant le premier,

force de la mémoire vient d'une heureuse constitution, non pas d'une habitude, acquise et perfectionnée par xercice. Il est vrai que l'esprit retient les choses à quoi s'est fortement appliqué et dont il se renouvelle souvent lée à lui-même par de fréquentes réflexions, de peur 'elles ne lui échappent, mais c'est toujours à proportion la force naturelle de sa mémoire. Ce qui est empreint r la cire ou sur le plomb ne se conserve pas si long- mps que ce qu'on grave sur le cuivre ou sur l'acier... ı apprenant des pages de latin par cœur, on ne se rend s la mémoire plus propre à retenir quelque autre chose ı'en gravant une sentence sur du plomb, on ne le ren- 'ait plus capable de conserver fortement d'autres carac- res. Si, en exerçant sa mémoire de cette manière, on ›uvait la fortifier, les comédiens auraient plus de mé- ıoire que tout le reste des hommes. Mais de savoir si ce ıu'ils mettent ainsi dans leur tête pour jouer leur rôle es dispose à se mieux ressouvenir de toute autre chose, je m'en rapporte à l'expérience[1].

1. Locke, *de l'Éducation des enfants*, § CLXXXI, traduction Coste.

D'après Locke, il existerait donc naturellement des mémoires distinctes, qu'on peut bien cultiver à part, mais il ne faut pas compter que la culture de telle mémoire profite indirectement à telle autre. Cette thèse pédagogique de l'inutilité des leçons apprises par cœur pour le développement, je ne dis pas de l'esprit, mais de la mémoire elle-même, logiquement déduite de la thèse psychologique de la multiplicité des mémoires, a été combattue avec force par Georges Art dans un livre qui a pour titre *la Mémoire verbale et pratique*[1], et combattue au nom de principes contraires :

Il n'y a dit-il, qu'*une* mémoire, *une seule*. Mais alors toutes les mémoires rentreraient les unes dans les autres? La mémoire verbale, par exemple, « serait la même au fond que la mémoire pratique? » Parfaitement. « Notre faculté de souvenir est unique, mais on peut lui donner différents noms, d'après la matière sur laquelle elle s'exerce : ici les mots, là les actes de la vie journalière; ou d'après les organes ou les facultés qui lui fournissent des éléments d'activité, avec les moyens de vivifier ces éléments, de les classer, de les fixer. » Mais « il n'existe au fond qu'une mémoire », d'où cette conséquence avantageuse : Tout ce que nous acquérons dans un domaine particulier de la mémoire, le domaine verbal par exemple, peut nous servir dans tout autre domaine, ainsi le domaine pratique.

A une condition toutefois, c'est qu'on se conforme, dans la culture de chaque mémoire spéciale, aux lois fondamentales de la mémoire en général. Ce qui distingue la mnémotechnie vraie et naturelle de la fausse et artificielle, c'est que celle-ci est faite de procédés, de recettes, de trucs et de ficelles, sans

1. Publiée à Nantes, 1, rue Kléber, 1911, pp. 150-151.

emploi en dehors des cas particuliers où l'on s'en sert et que celle-là se réfère aux grandes lois psychologiques et aux principes généraux de la raison, ne fait appel qu'à l'attention, à l'intérêt, à l'ordre et à la méthode, comme Locke lui-même le remarque dans la suite du passage que nous avons cité.

Il n'est donc pas indifférent, au point de vue pratique, de savoir que la mémoire est une et générale, puisque la valeur de la culture de la mémoire est en raison du caractère général, simple et naturel qu'on donne à cette culture. Il y a une culture générale de la mémoire, comme il y a une culture générale de l'esprit. Ceux qui nient une telle culture sont (ou logiquement devraient être) ceux qui décomposent, soit l'esprit, soit la mémoire, en facultés séparées et ne reconnaissent pas la solidarité des fonctions psychiques.

Il n'est pas indifférent non plus, au point de vue spéculatif, de savoir que la mémoire est foncièrement et normalement une et que sa division en mémoires spécialisées marque une déchéance, un commencement de dissolution.

CHAPITRE VIII

La mémoire organique ou inconsciente.

La mémoire organique est la mémoire « sans la conscience » (Ribot). Ses rapports avec l'habitude, née du hasard, produite par la méthode des « tâtonnements, de l'erreur suivi d'essais » et formant une succession d'actes qui se déroulent aveuglément. Ses rapports avec l'intelligence : pour être inconsciente, la mémoire organique n'est pas *irrationnelle* : elle a ses procédés logiques : analyse, synthèse, ses dons d'invention (adresse naturelle). Enfin elle n'est pas absolument inconsciente : il y a une conscience motrice, comme il y a une conscience intellectuelle, affective. Le souvenir organique ou moteur est donc un souvenir, non pas sans conscience, mais *sans images ou représentations.*

Rapports de la mémoire organique et de la mémoire consciente : elles sortent l'une de l'autre et se complètent l'une l'autre.

Nous allons étudier les formes de la mémoire, en allant de la plus humble à la plus élevée, à savoir de la mémoire organique ou inconsciente à la mémoire proprement psychologique.

La « mémoire organique », comme l'appelle Ribot, et au sens où il l'entend, tient le milieu entre la « mnémé » ou « persistance de certains effets », physiques et chimiques, « dus à des causes passagères » et la « mémoire psychologique » ou proprement dite. Si elle ne se confond pas avec l'habitude, elle s'en rapproche beaucoup, et elle paraît bien

n'en être qu'un autre nom. Malebranche disait « qu'en un sens la mémoire peut passer pour une espèce d'habitude[1] ». Ribot préfère retourner la proposition et dire que l'habitude est une espèce de mémoire, celle des mouvements ou des actes, laquelle réside dans les organes et échappe à la conscience. Si un phénomène est mieux désigné et caractérisé par son origine et sa nature que par ses effets, il est certain que c'est l'habitude qui doit être définie par la mémoire, et non la mémoire par l'habitude. L'habitude en effet débute par la mémoire; elle est une mémoire, qui a perdu son caractère conscient, qui est devenue purement motrice, après avoir été idéo-motrice; ou encore elle est le terme de la mémoire, son issue naturelle, mais elle en est aussi la mort. Si nous la considérons à l'état vivant, dans sa période de formation et d'évolution, nous l'appellerons donc bien une mémoire organique.

La mémoire organique est l'analogue de la mémoire psychologique. Mais elle a elle-même ses analogues, à savoir : 1° certaines modifications physiques durables, comme « la propriété qu'ont les vibrations lumineuses d'être emmagasinées sur une feuille de papier et de persister latentes, prêtes à paraître à l'appel d'une substance révélatrice »; 2° « les habitudes du monde végétal ». En réalité la mémoire organique est quelque chose de plus qu'une impression qui se conserve, et même se reproduit, mais passivement, sous l'influence d'un agent étranger; elle est une action dont on ne peut pas dire seulement qu'elle se continue et se prolonge, puisqu'elle se suspend, puis se reprend, dont

1. *Recherche de la vérité*, liv. II, *de l'Imagination*, ch. v.

il ne faut pas non plus dire seulement qu'elle ren[illegible]ît, mais qu'elle renaît « naturellement » ou d'e[illegible] le-même, en l'absence d'excitation du dehors. [illegible]es mouvements d'adaptation des plantes, leur réact[illegible]on à la lumière, l'héliotropisme par exemple, l'impr[illegible]s-sionnabilité d'une plaque photographique, e[illegible]c., restent donc au-dessous de la mémoire organique[illegible] et de la mémoire en général.

Celle-ci apparaît, selon Ribot, avec cette propri[illegible]té des tissus musculaires, et surtout nerveux, de répondre d'autant mieux à l'excitation qu'ils ont [illegible]té fréquemment excités, « en admettant naturellem[illegible]nt des pauses et des repos ». Par suite les vrais types [illegible]de la mémoire organique, ce sont « les actions au[illegible]to-matiques secondaires » : la marche chez l'hom[illegible]e, la conservation de l'équilibre à chaque pas, tous [illegible]les exercices du corps, les jeux d'adresse, l'appren[illegible]is-sage d'un métier manuel.

De cette définition et de ces exemples il ress[illegible]ort que la mémoire organique n'est autre chose [illegible]ue l'habitude. Mais il y a les habitudes qu'on se do[illegible]ne et celles qu'on subit, les habitudes librement [illegible]r-mées et celles qu'on contracte passivement, san[illegible] y penser et sans le vouloir. A la fin seulement [illegible]es deux sortes d'habitudes se rejoignent, présent[illegible]nt les mêmes caractères et produisent les mêmes eff[illegible]ts. Ne faut-il pas réserver aux secondes le nom de mémoire organique? N'entend-on pas en effet dé[illegible]si-gner par ce nom une mémoire qui serait par nat[illegible]re et dès l'origiue inconsciente et aveugle? Si M. Ri[illegible]ot pourtant ne fait pas cette distinction, c'est qu'[illegible]u fond il regarde toute habitude, ou plutôt toute mémoire, comme réductible à la mémoire orga-nique, c'est-à-dire inconsciente, parce qu'elle la suppose, soit comme point de départ, comme

forme initiale, soit comme point d'appui et comme base.

D'autre part, la mémoire organique est, avons-nous dit, l'analogue de la mémoire psychologique. Jusqu'où va cette analogie? En quoi la mémoire organique ressemble-t-elle à la mémoire psychologique, en quoi en diffère-t-elle d'abord quant à sa formation?

Selon Ribot, « la mémoire organique ressemble en tout à la mémoire psychologique, sauf sur un point : l'absence de la conscience ». Elle se formerait donc involontairement, aveuglément, à l'insu du sujet; elle apparaîtrait toute formée, sans qu'on l'ait vue naître, sans qu'on se soit rendu compte de la marche suivie, de ses progrès ni de ses procédés. C'est là ce qu'on entend par « inconscience ». Mais le mot a besoin d'être précisé, car il est équivoque. L'inconscience a bien des formes et bien des degrés.

Le procédé qui donne naissance à l'habitude contractée à l'aveugle, prise elle-même pour type de la mémoire organique, est ce qu'on a appelé « la méthode de tâtonnement, l'apprentissage par l'erreur suivie d'essais : de fréquentes réussites de hasard amènent lentement l'élimination des mouvements inefficaces ». L'adresse consiste à supprimer les mouvements inutiles, à ne faire que les mouvements appropriés. On y arrive sans savoir comment. On trouve par tâtonnement les mouvements ajustés, on fixe ces mouvements et on les reproduit : voilà l'habitude, qui n'est qu'une mémoire spéciale, la mémoire motrice. Cette mémoire est dite organique ou aveugle, en raison de son origine. La méthode de tâtonnement s'oppose à « l'apprentissage rationnel ». Elle consiste à *rencontrer* au lieu de *trouver*, à *tomber juste*, par *hasard*, au lieu de s'*aviser* de ce

qui convient. C'est ainsi « que l'on apprend à monter à bicyclette, à jouer au tennis ou à accomplir n'importe quel autre acte exigeant de l'adresse motrice ». Cette méthode est d'un emploi plus fréquent qu'on ne le suppose généralement. Elle est l'empirisme ou la routine, qui toujours précède la technique raisonnée. « Si l'apprenti se rend compte de ce qu'il y a de rationnel dans ses actes, dit Leuba, c'est ordinairement après qu'il est arrivé au but par la méthode des tâtonnements. On exagère grandement le rôle des idées abstraites et du raisonnement lucide, dans la conduite humaine ordinaire. Quelles notions abstraites y a-t-il dans l'esprit du chauffeur, quand il pense au pouvoir du charbon?... Le chauffeur pense à ce qu'il voit et à ce qu'il sent : le charbon, en brûlant, produit de la chaleur; la chaleur fait bouillir l'eau; la vapeur pousse le piston, et ainsi de suite. Il se figure vaguement chaque anneau de cette chaîne, comme travaillant à amener le suivant. C'est là l'idée qu'il se fait du pouvoir du charbon [1] ». C'est là aussi, dirai-je, l'idée qu'on se fait communément de l' « inconscience » : une suite d'actes, ou d'images, sans lien logique, sinon réel, du moins apparent, se déroulant selon les lois de la mémoire, ce que Leibniz appelle une « consécution empirique », ou une association. L' « inconscience » serait, en ce cas, l'absence de réflexion ou de raisonnement, l'empirisme aveugle, d'un mot, la bêtise. « Les hommes agissent comme les bêtes, dit Leibniz, en tant que les consécutions de leurs perceptions ne se font que par le principe de la mémoire, ressemblant aux médecins empiriques,

1. Leuba, *la Psychologie des phénomènes religieux*, p. 80 de la trad. fr.

ont une simple pratique sans théorie; et nous
sommes qu'empiriques dans les trois quarts de
actions. Par exemple, quand on s'attend qu'il y
a jour demain, on agit en empirique, parce que
s'est toujours fait ainsi jusqu'ici. Il n'y a que
ronome qui le juge par raison[1] ».
'irrationalité serait donc, à ce compte, le crité-
n de la mémoire organique. Mais alors cette
noire serait plus étendue qu'elle ne paraît; elle
prendrait la consécution empirique des images
i bien que celle des actes, la succession aveugle
idées aussi bien que celle des mouvements; elle
serait pas proprement inconsciente, elle serait
lement « bête » ou illogique. Il y aurait bien à
là-dessus. Mais admettons-le provisoirement,
chicaner.
ncore faut-il s'entendre sur le genre de bêtise de
mémoire organique. Cette bêtise, en un sens,
emble fort à l'intelligence. La mémoire orga-
e est, comme toute mémoire, une association
oordination, à savoir une association de mouve-
ts. Mais toute association suppose elle-même
dissociation. Contracter une habitude, apprendre
crire par exemple, c'est *décomposer* les mouve-
its du corps tout entier, des doigts, de la main,
bras, des jambes, de la langue, etc., *supprimer*
mouvements inutiles, *retenir* seulement les
ivements utiles, grouper ceux-ci, les coordonner,
former un *système*. N'est-ce pas là une opération
logue à l'intelligence? N'y retrouve-t-on pas tous
éléments d'un acte mental et ses phases essen-
es : l'analyse, la synthèse? En quoi une opération
nuelle serait-elle inférieure à un acte de pensée

Monadologie, p. 28.

pure ou opération intellectuelle, quand elle décrit la même courbe, représente le même processus? Au lieu d'opposer la tête à la main, la mémoire psychologique à la mémoire organique et d'attribuer à l'une, la raison, à l'autre, la bêtise, ne faut-il pas distinguer l'adresse et la maladresse et appeler l'une, l'intelligence, l'autre, la bêtise, dans l'ordre moteur? Ce n'est pas sans raison que, dans la langue vulgaire, on prend les mots : « lourd, gauche, maladroit », comme synonymes d' « inintelligent » et qu'inversement on dit : « avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts ». Les esprits lourds sont ceux dont les idées forment bloc, qui ne savent ni démêler les points de vue, ni observer les nuances. Ils sont comme ces maladroits qui procèdent par action massive, qui prendraient un pavé pour écraser une mouche et le lanceraient avec force d'un élan de tout leur corps. On peut distinguer encore plusieurs sortes d'adresse : celle qui consiste à décomposer un mouvement et à en exécuter avec aisance et avec grâce chaque acte ou chaque moment, et celle qui consiste à former une suite de mouvements compliqués ou une combinaison savante de mouvements divers. La première répond à l'esprit d'analyse, fin, souple, délié et subtil, la seconde, à l'esprit d'organisation ou de synthèse, vaste et puissant. L'adresse est donc un équivalent de l'intelligence ou plutôt une forme de l'intelligence.

Sans doute elle suppose des conditions physiques : la flexibilité des organes, la force, l'impulsivité ou l'élan, qui dépendent de la nature et varient avec l'âge, mais on aurait tort de croire que ces conditions suffisent, créent l'habileté proprement dite ou en dispensent. Il en est de ces conditions comme du tâtonnement. La méthode de tâtonnement n'a pas

vertus qn'on lui suppose : elle donne à l'habi-
le l'occasion de naître, elle ne la fait pas naître;
e ménage les rencontres heureuses, celles où l'on
sit le mouvement approprié, où l'on « attrape le
c », comme on dit vulgairement; encore faut-il
pas passer à côté du mouvement utile, sans le
narquer, le reconnaître et le fixer ou le retenir.
y a des esprits que l'expérience instruit, d'autres,
lesquels elle glisse impunément; de même il y
les mains adroites, qui mettent à profit les tâton-
nents et les essais, d'autres, qui restent empêtrées
is leurs mouvements et les répètent sans en cor-
er la gaucherie. C'est que le tâtonnement ne doit
; être une répétition pure et simple; il faut qu'il
istitue une « expérience », une « expérience pour
r », comme dit Claude Bernard, traduisant une
ression de Bacon (*sortes experimenti*), c'est-à-
e une expérience où sans doute l'on s'adresse au
sard, où l'on compte sur lui pour faire surgir la
contre heureuse, le mouvement cherché, mais
l'on compte aussi sur l'esprit ou la main pour
nêler et saisir au passage, dans la multiplicité des
fortuits, le cas favorable, dans la variété des
ais, l'essai qui réussit. Le hasard en effet ne pro-
qu'aux avisés et qu'aux habiles. La répétition
suite ne joue pas un aussi grand rôle qu'on le
it dans la production de l'habitude. Elle en est au
s la cause occasionnelle. Elle n'est jamais suffi-
ite, elle n'est pas toujours nécessaire. Si l'on
abe par hasard du premier coup sur le mouve-
nt à exécuter, on acquiert par là même aussitôt
abileté à le produire et la capacité de le repro-
ire ou l'habitude. Aussi Ribot, établissant un
rallèle entre la mémoire organique et la mémoire
ychologique, autrement dit, entre l'habitude et la

mémoire, conclut-il à leur entière ressemblance. I résume ainsi leurs caractères communs :

« Acquisition tantôt immédiate, tantôt lente Répétition nécessaire dans certains cas, inutil dans d'autres. Inégalité des mémoires selon le personnes; elle est rapide chez les uns, lente o totalement réfractaire chez d'autres; chez les uns persistance des associations une fois formées, che les autres, facilité à les perdre, à les oublier. »

Tous ces caractères attestent que la mémoire organique ou psychologique, est une forme de l'in telligence et varie en degrés comme l'intelli gence. Il n'y a entre la mémoire organique et l mémoire psychologique d'autre différence que cell des objets auxquels elle s'applique : l'une est l mémoire des actes, l'autre, celle des idées; mais leu nature ou essence est la même. L'*inconscience*, o irrationalité, dont on fait l'attribut de la mémoir organique, ne lui appartient pas vraiment, puisqu'un des formes de cette mémoire, l'adresse, est un raison ou intelligence à sa manière, ou, en tout cas ne lui appartient pas en propre, puisque la mémoir psychologique a sa forme machinale et aveugle : l consécution empirique. La différence, que nou avions cru trouver entre la mémoire psychologiqu et la mémoire organique, s'évanouit donc à l'ana lyse.

Mais cela tient peut-être à ce que nous avons pri le mot *inconscience* au sens d'*irrationalité*; donnon lui son sens vrai; entendons par inconscien l'absence de toute connaissance, la mémoire org nique serait alors la mémoire qui ne s'accompagn d'aucun sentiment, d'aucune représentation.

Est-il vrai que la mémoire organique est inco sciente en ce sens? Décomposons la question : est

ı'elle est une simple répétition de mouvements :
ı *sentis*, 2° non *imaginés*?

e semble pas que la mémoire organique exclue
'iment ou la conscience, au moins nécessaire-
et toujours. La répétition des mêmes actes
ıt sans doute machinale à la longue, mais elle
›st pas d'emblée. L'automatisme pur est un
, non un commencement. La mémoire orga-
n'est donc pas mécanique et aveugle par
ɜ; elle n'a même jamais (ou elle a rarement)
'actère à l'origine.

n plus, il est des cas où elle reste toujours
iente, où elle garde jusqu'à la fin ce « senti-
d'effort » qui marque ses débuts et ses progrès,
s cas sont peut-être ceux qu'il faut appeler
égiés, à savoir ceux des bonnes mémoires orga-
s. Certaines personnes ont le sentiment de
't qui accompagne la période de *fixation* et les
ents moments de cette période, peuvent dire
l cette fixation est en bonne voie, sur le point
utir ou définitivement achevée. L'une d'elles
ure qu'elle sait exactement quand l'effort à
pour retenir une adresse est, chez elle,
npli, quand le résultat est obtenu, c'est-à-dire
d l'imprégnation mnémonique est produite; plus
sément encore, elle sait quand cette imprégna-
commence, jusqu'où elle va, et quand elle est
itive et sûre. On pourrait objecter qu'il s'agit
l'un phénomène de mémoire représentative;
le cas serait le même, s'il s'agissait, non d'ap-
dre le nom d'une personne ou le numéro d'une
mais d' « attraper » un mouvement, et il est
able que, même dans le cas considéré, l'opéra-
qui paraît représentative, est en réalité
ice.

Ce qui est vrai de la période initiale de la mémoire organique, de la période de fixation, l'est aussi des autres, par exemple de la période de reproduction ou de rappel, témoin les curieuses expériences personnelles d'Arthur Lynch[1] sur la mémoire des noms propres. Le rappel d'un nom propre s'accompagne, chez lui, d'un sentiment d'effort, variable dans sa forme et dans ses degrés, de nuances particulières et d'intensités différentes, suivant que le nom cherché s'annonce comme pouvant ou ne pouvant pas revenir, comme devant revenir sûrement, alors qu'il n'apparaît pas encore, comme revenant enfin et étant reconnu. Ce sentiment d'effort doit être distingué de la volonté de se souvenir; il n'est pas un acte de volonté; l'évocation du souvenir se produit sans doute à l'appel, mais non pas par l'effet de la volonté; elle a d'autant plus de chances de se produire et se produit en fait d'autant mieux qu'on laisse agir les associations et qu'on ne prétend pas les diriger et les régler. Il s'agit donc bien ici d'un automatisme moteur, disons : idéo-moteur.

Mais c'est quand un mouvement rencontre de la résistance qu'il est senti. C'est donc quand le rappel est laborieux qu'il devient conscient; quand il se produit *tout seul*, ou sans difficulté, on ne le sent pas ou à peine. De là cette conclusion paradoxale que le rappel laborieux ou même momentanément impossible est plus conscient que le rappel facile. Autrement dit, il y a un sentiment de l'oubli et ce sentiment a des nuances, des degrés. Comme nous l'avons écrit ailleurs, ceux qui savent interroger leurs souvenirs savent aussi, et par là même,

1. *Psychology, a new system*, t. I, pp. 134 et suiv. London, Stephen Swift, 1912.

mesurer, en même temps que l'étendue, ce que j'appellerai la profondeur de leurs oublis : une intuition rapide, un sentiment inanalysable les avertit s'ils ont chance ou non de retrouver tels souvenirs perdus, et quelle chance ils ont de les retrouver. Ou l'oubli est si profond qu'on n'entrevoit pas la possibilité d'un retour à la conscience des faits oubliés ; — ou il est conçu comme pouvant se dissiper un jour ou l'autre, grâce à un effort d'attention, servi par des circonstances favorables, sans que d'ailleurs on puisse dire si ces circonstances se produiront, et quand et comment ; — ou enfin l'oubli paraît être un simple arrêt dans la remémoration commençante : le fait oublié va répondre, à ce qu'il semble, à l'appel de la pensée ; on croit le tenir déjà, on tâtonne encore, mais on s'apprête à le saisir, et on s'écrie d'avance : « J'y suis, j'ai le mot sur le bout de la langue ». L'oubli relève donc de l'analyse introspective, non en ce sens que les perceptions évanouies seraient présentes en quelque manière et à quelque degré à la conscience, ce qui impliquerait contradiction, mais en ce sens que, dans l'oubli, il y a quelque chose de plus cependant que la perte des sensations passées, à savoir le *sentiment de cette perte*, sentiment qui consiste, soit dans un malaise sourd, soit dans une attente nerveuse, inquiète, soit dans une recherche désespérée, soit enfin dans l'état de résignation, de découragement de celui qui jette, comme on dit, sa langue aux chiens. Qui n'a remarqué encore que parfois on cherche une impression évanouie, qu'on est incapable de retrouver, de définir, qu'on n'entrevoit même plus, dont, en un mot, on ne sait rien, et dont on sait pourtant qu'on l'a eue? Cette impression, supposée évanouie, reste-t-elle donc invisible et présente? Non, elle a

réellement disparu, mais elle a laissé après
vide en quelque manière senti, et l'esprit en
désormais le retour et en garde la trace, j'all
la piste, sans pouvoir faire surgir, j'allais dire
l'impression elle-même.

Nous voyons donc que la mémoire organiq
pas purement mécanique, qu'elle s'accompa
sentiment, d'un sentiment, à vrai dire, très p
lier, indéfinissable et inanalysable, à savoir
timent : 1° de l'opération mnémonique, abst
faite du *modus operandi*; 2° du succès ou de
de cette opération, abstraction faite des moy
conditions par lesquels ce succès est obt
manqué; autrement dit, on a affaire à un se
brut, à une intuition sensible, qui ne se trad
en idées claires ou images. Nous n'avons pa
cience de nos organes, en ce sens que no
connaissons pas et n'en pouvons pas connai
l'introspection l'anatomie et la structure
n'avons pas non plus conscience de leur fonc
des actes qu'ils accomplissent, en ce sens q
ne connaissons pas par l'introspection le dét
se composent ces actes, l'ordre dans leque
développent et la série qu'ils forment. Nou
néanmoins, si on peut dire, conscience
organes et de leur fonctionnement : nous a
sentiment de leur *existence* et de leur *action*,
nous soyons incapables de nous *représent*
nature et la *façon* dont ils opèrent.

Nous tenons dès lors la définition lo
cherchée de la mémoire organique : cette m
est la mémoire *inconsciente*, c'est-à-dire la m
non pas seulement irrationnelle quant à sa
et irraisonnée quant à son origine, non pas
nécessairement dénuée dans son exercice

espèce de sentiment, mais la *mémoire sans images ou représentations*. Admettons avec Maine de Biran trois sortes de mémoire : *mécanique*, *sensitive*, *représentative*; nous dirons que la mémoire organique est la mémoire mécanique, qui peut être et est parfois sensitive, mais qui ne saurait être et n'est jamais représentative.

Que la mémoire organique puisse être sensitive, et le soit même ordinairement, et avec avantage, nous l'avons montré; mais qu'elle soit sensitive, sans être aucunement représentative, c'est ce qui peut-être appelle un supplément d'explication. La mémoire organique ou motrice suppose le pouvoir de *fixer* ou retenir un mouvement exécuté, de *reproduire* ce mouvement et de le *reconnaître*, au moment où il se reproduit. Retenir un mouvement, être en état de le reproduire, ce n'est pas se représenter ce mouvement, l'imaginer d'avance, le réaliser en pensée avant de le réaliser en acte ; ce serait plutôt se représenter la « sensation musculaire », que donnerait l'exécution de ce mouvement, viser cette sensation, s'appliquer à la retrouver et, par elle, le mouvement à produire: on serait alors, suivant une comparaison de Taine, « comme un joueur de billard qui vise la bande pour toucher une bille par ricochet; on viserait à la sensation du nerf pour atteindre la contraction du muscle »: mais, en réalité, on ne se représente pas plus la sensation musculaire que le mouvement lui-même, on ne l'imagine ou, plus exactement, on ne la préimagine pas; on la reconnaît seulement, quand elle se produit. Le souvenir, organique ou moteur, est, en fait, un mouvement qui se reproduit spontanément, sans être suscité par une image prévenante et qui, en se reproduisant, donne lieu à une sensation musculaire

qu'on reconnait, et à l'aide de laquelle on reconnaît le mouvement lui-même, on le classe comme souvenir.

Il semble que les psychologues répugnent à cette idée qu'un souvenir puisse se présenter à l'esprit, sans être précédé de sa représentation. Le simple raisonnement suffit cependant à établir qu'il en doit être ainsi; car, si le souvenir présuppose la représentation de la chose dont il faut se souvenir, cette représentation présupposera à son tour une représentation qui l'annonce, et ainsi à l'infini. Il est plus logique de poser tout de suite un souvenir qui se suffise à lui-même et soit *causa sui*. Mais j'aime mieux m'en tenir à l'observation : que chacun s'interroge de bonne foi et dise si, avant de se souvenir d'un acte (ne parlons que du souvenir moteur, qui est seul en cause) il est capable d'évoquer la vision mentale de cet acte et, au cas où il en serait capable, s'il éprouve le besoin d'évoquer cette vision pour accomplir cet acte? Au contraire, n'accomplira-t-il pas d'autant mieux l'acte en question, je veux dire avec d'autant plus de rapidité et de sûreté, qu'il y pensera moins ou même qu'il n'y pensera, c'est-à-dire qu'il ne l'imaginera pas du tout? Bien plus, est-ce que vouloir que le souvenir moteur se complique toujours d'un souvenir visuel ne revient pas à nier le souvenir moteur en tant que tel?

Arthur Lynch analyse longuement un cas de mémoire motrice. Il avait appris à faire un certain nœud, puis l'avait si bien oublié qu'il était incapable, non seulement de le refaire, mais encore « de se rappeler quelle *forme* il avait, une fois fait ». A force d'essais, de tâtonnements, il retrouva le moyen de former ce nœud, la manière dont il devait placer les mains pour cela et *reconnut* qu'il avait autrefois

l'habitude d'adopter cette position des mains, quelle était la base de l'opération. Maintenant, oute-t-il, dans tout ce travail de remémoration, n'avais pas fait le moindre effort pour *faire revivre mage* du nœud (I had made no effort whatever to vive the image of the knot) ou pour dérouler les iites logiques du mouvement de mes mains dans certain sens et des mouvements imprimés à la rde. J'essayais de recouvrer les opérations qui étaient obscurcies, mais je ne faisais aucun effort ur *me donner la vision* de ces opérations ou pour s rappeler à la conscience *sous forme d'images* ». was endeawouring to recover the operations which d become obscured, and with regard to them. I ide no effort *to visualise* them or recall them to nsciousness in the form of any image)[1]. Il ressort cette observation précise que le souvenir moteur mplique pas du tout l'image du mouvement, du oins l'image visuelle.

Mais les partisans des images ne se tiendront pas ur battus : ils diront qu'à défaut d'une image suelle, un souvenir moteur présuppose une image otrice, c'est-à-dire qu'avant de se reproduire en t, le mouvement aurait besoin de se reproduire une façon idéale, qu'avant d'être produit et senti, devrait être imaginé et pressenti, qu'avant d'être souvenir, il devrait être une prévision. Comenne qui pourra cette hypothèse gratuite et encom-ante! Elle rappelle la théorie de Platon donnant phénomène sensible un double : l'idée, et prétndant expliquer par là ce phénomène, ou plus mplement encore elle rappelle ce procédé toujours onni, mais toujours en usage, qui consiste à attri-

1. *Ouvrage cite*, p. 286.

buer un nom à une chose et à croire que le nom, distinct de la chose, a la vertu de la produire. L'image motrice expliquerait donc le souvenir moteur, étant un autre nom pour le désigner, ou ayant été inventée tout exprès pour en rendre compte. Qu'est-ce, par exemple, que « l'image motrice d'articulation d'un mot »? C'est « la représentation des mouvements nécessaires à prononcer ce mot. Mais alors l'image va donc être une succession de mouvements que nous nous représentons, que nous sommes prêts à réaliser, que nous réalisons? Elle va être la connaissance du mouvement à faire pour émettre ce mot, l'ébauche de ce mouvement, ce mouvement lui-même. En réalité, il n'existe en nous aucun *pressentiment* des mouvements nécessaires à l'articulation d'un mot. Interrogeons-nous. Avons-nous conscience de la position qu'il nous faut absolument donner à notre glotte, à notre langue, à nos joues, à nos lèvres pour prononcer ce mot? Savons-nous *vouloir* cette position? Non [1] ». Il suffit d'analyser la notion d'image motrice pour faire ressortir le caractère fictif ou *imaginaire* de cette image, partant l'inanité de l'hypothèse qui y a recours pour expliquer le souvenir. Faisons donc l'économie des images, motrices ou autres; plaçons-nous directement en face du souvenir, sans lui donner les images, d'abord comme reflet, ensuite comme fond, duquel il se détacherait et sur lequel il aurait besoin de s'appuyer. Le souvenir moteur tout au moins (et c'est là, si l'on veut, son originalité) est un *souvenir sans images*.

D'où vient cependant qu'on en ait jugé autre-

1. Dr François Moutier, l'*Aphasie de Broca*, p. 243. Paris, Steinheil, 1908.

., qu'on ait voulu faire de la mémoire motrice variété ou une forme de la mémoire représen-e? Il en faut peut-être chercher la raison dans .it que la mémoire motrice ne se présente pas linaire à l'état pur; non seulement elle n'exclut la mémoire représentative, mais encore elle en re ou y conduit; ou elle peut être représenta-à l'origine ou, si elle se montre d'abord motrice, n'est pas condamnée à le rester, elle peut nir représentative par la suite. Ainsi j'apprends écuter un mouvement, en le voyant faire; l'image elle de ce mouvement guide et dirige ma main; tard, par l'effet de l'habitude, j'exécuterai ce vement machinalement, sans y penser; la ιoire motrice se substitue ici à la mémoire ésentative, elle en dérive et paraît n'en être ne forme dégénérée, à savoir la forme obs-ie, aveugle. Inversement j'apprends à exécuter ιouvement par tâtonnements (mémoire motrice); je me rends compte de la façon dont j'exécute ιouvement, je le décompose, je me représente un des actes particuliers qu'il comprend et la ession ou la série de ces actes (mémoire repré-ative). Suivant les cas, la mémoire motrice sort : de la mémoire représentative ou l'engendre; st fondé à la tenir pour la forme initiale ou la e finale de la mémoire, pour un principe ou, au ontraire, pour une résultante et un effet; c'est ystème philosophique qui décide de l'opinion n adopte sur ce point de psychologie. En réa-les mémoires motrice et représentative sont nctes, indépendantes, ne sortent pas nécessai-ent l'une de l'autre, puisque chacune d'elles être la première en date; l'une n'est pas non la métamorphose de l'autre; elles sont des

espèces différentes. Mais, pour être distinctes, elles ne laissent pas d'être solidaires ; elles se complètent heureusement, s'achèvent l'une par l'autre, et la mémoire parfaite est la synthèse des deux. C'est ce qu'exprime si bien Pascal : il faut faire jouer nos deux pièces, l'esprit et l'automate, l'esprit, par les raisons, l'automate, par la coutume. La mémoire vraie est la coutume jointe à la raison; elle est à la fois motrice et représentative ; elle est la sûreté d'un mécanisme aveugle, mis au service de l'intelligence et des idées claires.

On comprend dès lors qu'on ne veuille pas rompre l'unité de la mémoire, séparer la mémoire motrice de la mémoire représentative. Chacune de ces mémoires, pourtant, a, en un sens, son existence propre, son originalité. La mémoire motrice ou organique se distingue de la mémoire psychologique ou représentative par son origine et sa nature : elle se forme par tâtonnements, elle est irrationnelle et aveugle ; elle ne procède pas de la réflexion, du raisonnement ; elle ne se développe et ne s'exerce pas non plus à la lumière d'idées ou images, visuelles et autres, dont elle serait la réalisation, la traduction en mouvements et en actes ; elle s'accompagne de sentiments ou sensations *sui generis*, mais non de représentations proprement dites ; elle n'est pas, à vrai dire, inconsciente ; elle est à la fois mécanique et sensitive ; elle est la mémoire sans images.

CHAPITRE IX

La mémoire psychologique.

La mémoire et la réminiscence d'après Platon et Aristote. — La mémoire sensible et la mémoire intellectuelle d'après Descartes : la première ne dépend pas de la volonté, n'implique pas la reconnaissance; elle se ramène à l'habitude; la seconde suppose un acte spécial de l'entendement et est caractérisée par la reconnaissance. — La mémoire proprement dite apparaît avec la reconnaissance (Hume). — Sens à donner au mot de Royer-Collard : « On ne se souvient que de soi-même ».

C'est un fait remarquable que chez presque tous les philosophes, depuis Platon jusqu'à Descartes, nous trouvions établie la distinction de deux formes du souvenir : la mémoire (μνήμη) et la réminiscence (ἀνάμνησις). Il est regrettable que cette distinction, comme nous verrons, fondée, ne se soit pas maintenue; il l'est plus encore qu'on ne puisse songer à la rétablir, le mot réminiscence ayant pris, dans la langue usuelle, un sens qui n'est pas seulement sans analogie, mais qui est encore en contradiction avec celui qu'il avait autrefois dans la langue philosophique. Mais il n'est pas sans intérêt de faire voir que ce que les anciens appelaient mémoire et réminiscence revient à peu près à ce que nous appelons aujourd'hui mémoire physiolo-

logique et mémoire psychique et qu'ainsi on pe encore tirer argument des théories anciennes.

Platon définit la mémoire « la conservation de sensation » et la réminiscence « l'acte par lequ l'âme renouvelle et fait revivre en elle, sans secours du corps, ce qu'elle a éprouvé autrefois e commun avec le corps[1] » ; autrement dit, il dis tingue la conservation, phénomène physiologique passif, et l'évocation ou le rappel volontaire, ac spirituel de l'âme, mais il les distingue, sans le séparer; la mémoire est une; la réminiscence sup pose la conservation, elle est la mainmise de l'âm sur les sensations passées, elle est l'âme disposan de ces sensations, comme l'oiseleur dispose de colombes, qu'il retient captives et à portée de s main dans la volière (*Théétète*). C'est dans l'act d'évoquer les images, de les susciter, de les produir en quelque sorte (la *reproduction* est la productio spirituelle des images, répondant à la productio matérielle des sensations) que Platon fait consiste proprement la *réminiscence*. Par extension, il appeller réminiscences toutes les connaissances que l'espr tire de lui-même, qu'il trouve en lui et ne reço point du dehors; il présente, par une fiction poétique de telles connaissances ou idées comme des souve nirs d'une vie anté-terrestre.

Aristote maintient dans ses grandes lignes la dis tinction platonicienne de la mémoire et de la rémi niscence, mais il y apporte quelques changements il élargit et précise le sens du mot « mémoire » ; i entend par ce mot, non seulement la conservation mais la reproduction et la reconnaissance. Il dis tingue la mémoire à la fois de l'imagination et des

1. *Philèbe*, 34 a, b.

sens : le souvenir dérive de la sensation ; il est une sensation, qui survit à sa cause, l'excitation externe, qui continue à exister, quand celle-ci a disparu ; autrement dit, il est une image, mais une image qui se rapporte à un objet passé, qui *reproduit* cet objet, qui en est la copie et qui est donnée et *reconnue* comme telle.

Que manque-t-il donc à la « mémoire », ainsi entendue, pour prendre le nom de « réminiscence » ? Il lui manque d'être un acte de la raison, et non pas seulement une fonction de l'âme sentante et du « sens commun ». Tandis que la « mémoire » est commune à l'homme et aux animaux, la « réminiscence » est propre à l'homme ; elle est l'entendement ajouté à la mémoire. « Aristote trace une ligne de démarcation entre les fonctions rétentives et reproductives (mémoire), quand elles opèrent instinctivement et sans conscience, et les mêmes fonctions, quand elles sont stimulées et guidées par une fin délibérée par nous, et qu'il appelle alors *réminiscence*. Cette dernière, comme un syllogisme, n'appartient qu'à des esprits capables de réflexion et de calcul. » Le souvenir est-il une image sensible, qui se produit fatalement dans l'âme à la suite d'une impression physique et qui se reproduit fatalement de même pour des causes d'ordre physiologique ? Il relève alors de la « mémoire ». « L'opération (au contraire) est-elle intentionnelle et délibérée, suscitée par le désir de chercher et de retrouver quelque connaissance perdue », en partant « du moment présent » ou « d'un point connu », en remontant du « conséquent oublié à quelque antécédent où il est probable qu'il est attaché », en prenant pour guide l'ordre régulier des mouvements physiques aussi bien que psychiques de l'organisme, et en particu-

lier les lois de l'association ? Le souvenir s' alors à la dignité de « réminiscence[1] ».

Pour Aristote comme pour Platon, la « rén cence » est la mémoire, non aveugle et pa: mais répondant à l'appel de la volonté et ordo systématisée par la raison ; elle s'oppose « mémoire », comme la forme à la matière, l au corps, mais cependant elle la suppose et n qu'un avec elle.

Chez Descartes, la distinction de la « mémo et de la « réminiscence » s'accentue, s'exa devient une opposition de nature ; la relatior perdue de vue ou laissée dans l'ombre. Une sci s'opère ; il n'y a plus une mémoire, mais d l'une sensible, l'autre intellectuelle.

Voici comment Ad. Garnier résume la théorie tésienne de la mémoire :

> Pour qu'il y ait mémoire, il ne suffit pas que l'ob représente à l'esprit, il est besoin que nous le recor sions comme s'y étant déjà présenté.
>
> Or, pour que cette reconnaissance ait lieu, il faul lors de l'acquisition primitive de l'idée, non seule l'objet imprime des traces dans le cerveau, ce qui e phénomène du ressort des sens extérieurs, mais e que l'âme use de l'intuition pure, afin de remarque: l'objet qui l'occupe est nouveau; cette intuition, que cartes appelle réflexion, n'a pas lieu chez l'enfant[2].

La formule est exacte, mais énigmatique, cure. Il faut l'expliquer. Descartes admet, à dire, deux mémoires : la *mémoire-reproduction*,

1. D'après Bain, *la Psychologie d'Aristote*, appendice *Sens et l'Intelligence*.
2. Introduction aux *Œuvres philosophiques* de Desc t. I, p. cxv. Paris, Hachette, 1835.

la théorie physiologique (voies frayées dans le cerveau par le passage des esprits animaux et retour des esprits dans les voies ainsi tracées), suffit à expliquer tout entière, et la *mémoire intellectuelle*, laquelle requiert une explication plus profonde, proprement psychologique et même métaphysique.

Descartes s'exprime ainsi au sujet de la mémoire, lorsqu'il la réduit à n'être que la *reproduction* sous forme d'images des sensations passées :

Pour la mémoire, je crois que celle des choses matérielles dépend des vestiges qui demeurent dans le cerveau, après que quelque image y a été imprimée... En effet les vestiges du cerveau le rendent propre à mouvoir l'âme en la même façon qu'il l'avait mue auparavant, et ainsi à le faire souvenir de quelque chose, tout de même que les plis qui sont dans un morceau de papier ou dans un linge font qu'il est plus propre à être plié derechef comme il avait été auparavant que s'il n'avait jamais été plié [1].

La mémoire ainsi entendue dépend du mécanisme nerveux, non de la volonté, et n'implique pas la reconnaissance.

1° Elle ne dépend pas de la volonté : il suffit, pour la produire, du « cours fortuit des esprits ». Le hasard fait d'abord que telles impressions laissent dans le cerveau telles traces et ensuite que « les esprits étant diversement agités et rencontrant les traces de diverses impressions qui ont précédé dans le cerveau, ils y prennent leur cours fortuitement

1. *Lettre à un Révérend Père jésuite*, édit. Ad. Garnier. Paris, Hachette, t. IV, p. 144. Même comparaison et même explication chez Malebranche, *Recherche de la vérité*, II, 5. « De même que les branches d'un arbre qui ont demeuré quelque temps ployées d'une certaine façon, conservent quelque facilité pour être de nouveau ployées de la même manière, ainsi les fibres du cerveau, ayant une fois reçu certaines impres-

par certains pores plutôt que par d'autres[1] ». Au hasard des impressions externes s'ajoute celui des dispositions organiques, de la structure du cerveau, des nerfs, des muscles, car la mémoire dépend des organes, sans qu'on puisse lui affecter un organe déterminé ; elle réside sans doute « en quelque façon » dans la glande pinéale, mais elle ne laisse pas d'être aussi diffuse dans tout le corps, « en sorte que, par exemple, un joueur de luth a une partie de sa mémoire en ses mains[2] ». C'est à la rencontre accidentelle de toutes ces conditions tant externes qu'internes, physiques que physiologiques qu'est due l'apparition de tel souvenir déterminé et si l'on veut, comme Descartes en effet l'admet, que l'esprit puisse « quelquefois aussi » évoquer les souvenirs, « à savoir lorsque de lui-même et par sa propre liberté il porte à quelque pensée[3] », il ne le peut, même dans ce cas, qu'à la condition d'imprimer à la glande pinéale un mouvement qui détourne le cours des esprits animaux, ou plutôt qui en utilise le cours naturel et fortuit, en sorte qu'en dernière analyse la mémoire sensible est toujours uniquement explicable par des raisons mécaniques.

2° Il suit de là (et c'est notre second point) que la mémoire sensible est de même nature que l'habitude, à savoir toute passive, physique, inconsciente ou aveugle. Du moins elle peut avoir tous ces caractères. Malebranche le dit expressément : « La

sions par le cours des esprits animaux et par l'action des objets, gardent assez longtemps quelque facilité pour recevoir ces mêmes dispositions. Or la mémoire ne consiste que dans cette facilité, puisque l'on pense aux mêmes choses, lorsque le cerveau reçoit les mêmes impressions. »

1. Descartes, *Passions de l'âme*, I, XXI.
2. Descartes, *Lettres*, t. VIII, p. 215, édit. Cousin.
3. Descartes, *Lettres*, t. VIII, p. 270, édit. Cousin.

mémoire n'est qu'une espèce d'habitude ». Descartes lui-même, pressé par Arnauld, ce clairvoyant ami, plus redoutable qu'un adversaire, n'échappe à cette conséquence logique que par la distinction de leux mémoires : l'une « qui dépend du corps », 'autre, « du tout intellectuelle, qui ne dépend que de âme seule ». Cette dernière « a ses *espèces* à part spèces, de *species*, c'est-à-dire *images*), qui ne pendent nullement de ces plis » (du cerveau, contion de la mémoire sensible). Or, c'est dans la *connaissance* qu'il faut chercher le principe de tte distinction.

a) La mémoire intellectuelle implique la reconissance, la mémoire sensible, non ; même celle-ci, us sa forme pure ou extrême (la mémoire orgaque, l'habitude) l'exclut.

b) Alors que la reconnaissance est commune aux ux mémoires, elle ne se produit pas dans les deux la même manière et ne s'explique pas par les èmes causes, ou, comme dit Descartes, par les èmes « vestiges » (traces cérébrales).

Définissons d'abord la reconnaissance, distinons-la du simple retour des sensations passées ou viviscence.

Il ne suffit pas, pour nous ressouvenir de quelque chose, ue cette chose se soit autrefois présentée à notre esprit t qu'elle ait laissé quelques vestiges dans le cerveau, à occasion desquels la même chose se présente derechef à notre pensée (cela suffirait pour une mémoire objective, réelle, mais non consciente, ignorée du sujet en qui elle se produit) ; mais de plus il est requis que nous *reconnaissions*, lorsqu'elle se présente pour la seconde fois, que cela se fait à cause que nous l'avons auparavant aperçue.

(Sans cela, nous aurions la simple *réminiscence* au

sens courant du mot, dont Descartes rapporte un exemple).

D'où il paraît manifestement que, pour se ressouvenir, toutes sortes de vestiges que les pensées précédentes ont laissés dans le cerveau ne sont pas propres, mais seulement ceux qui sont tels qu'ils peuvent donner à connaître à l'esprit qu'ils n'ont pas toujours été en nous, mais ont été autrefois nouvellement (*de novo*) imprimés. Or, afin que l'esprit puisse reconnaître cela, j'estime que, lorsqu'ils ont été imprimés la première fois, il a dû se servir d'une conception pure (*intellectione pura*), afin d'apercevoir par ce moyen que la chose qui lui venait alors en l'esprit était nouvelle, c'est-à-dire qu'elle ne lui avait pas auparavant passé par l'esprit, car il ne peut y avoir aucun vestige corporel de cette nouveauté. Ainsi donc, si j'ai écrit en quelque endroit que les pensées qu'ont les enfants ne laissent d'elles aucuns vestiges dans le cerveau, j'ai entendu parler de ces vestiges qui sont nécessaires pour le souvenir, c'est-à-dire de ceux que par une conception pure nous apercevons être nouveaux, lorsqu'ils s'impriment; en même façon que nous disons qu'il n'y a aucuns vestiges d'hommes dans une plaine sablonneuse où nous ne remarquons point la figure d'aucun pied d'homme qui y soit empreinte, encore que peut-être il s'y rencontre plusieurs inégalités faites par les pieds de quelques hommes, lesquelles par conséquent peuvent, en un autre sens, être appelées des vestiges d'hommes. Enfin, comme nous mettons distinction entre la vision directe et la réfléchie, en ce que celle-là dépend de la première rencontre des rayons, et l'autre de la seconde; ainsi j'appelle les premières et simples pensées des enfants (qui leur arrivent, par exemple, lorsqu'ils sentent de la douleur de ce que quelque vent enfermé dans leurs entrailles les fait étendre, ou du plaisir de ce que le sang dont ils sont nourris est doux et propre à leur entretien), je les appelle, dis-je, des pensées directes et non pas réfléchies; mais lorsqu'un adulte sent quelque chose de nouveau, et qu'en même temps il aperçoit qu'il n'a point encore senti auparavant

la même chose, j'appelle cette seconde perception une *réflexion;* et je ne la rapporte qu'à l'entendement seul, encore qu'elle soit tellement conjointe avec la sensation qu'elles se fassent ensemble et qu'elles ne semblent pas être distinguées l'une de l'autre[1].

Ce texte capital appelle un commentaire. On ne saurait trop en préciser le sens. C'est de façon incidente que Descartes a été amené à traiter de la mémoire. Sa thèse que « l'âme pense toujours » avait soulevé cette objection de Gassendi : D'où vient alors que l'âme ne se souvient pas de toutes ses pensées et par exemple de celles de sa première enfance, même de sa vie fœtale? Descartes avait répondu :

Et quelle merveille y a-t-il de ce que nous ne nous ressouvenons pas des pensées que nous avons eues dans le ventre de nos mères, ou pendant une léthargie, etc., puisque nous ne nous ressouvenons pas même de plusieurs pensées que nous savons fort bien avoir eues, étant adultes, sains et éveillés; dont la raison est que, pour se ressouvenir des pensées que l'esprit a une fois conçues, tandis qu'il est conjoint au corps, il est nécessaire qu'il en reste quelques vestiges imprimés dans le cerveau, vers lesquels l'esprit se tournant et appliquant à eux sa pensée, il vient à se ressouvenir; or qu'y a-t-il de merveilleux, si le cerveau d'un enfant ou d'un léthargique n'est pas propre pour recevoir de telles impressions[2]?

Arnauld expose à Descartes, dans une lettre, qu'il juge cette réponse peu satisfaisante, valable sans doute pour la mémoire sensible, mais non point

1. *Lettre à Arnauld,* t. X, pp. 157 sqq., édit. Cousin. La lettre est en latin, mais elle a été traduite en français par Clerselier fils.
2. *Réponses aux cinquièmes objections,* n° 11.

pour la mémoire intellectuelle. « Les conceptio pures n'ont aucun commerce ni correspondan avec le cerveau », ni non plus par conséquent mémoire de ces conceptions.

Il faut donc chercher une autre raison (que celle alle guée ci-dessus par Descartes) pourquoi, s'il est vrai qu l'âme pense toujours, personne néanmoins jusques ici n s'est souvenu des pensées qu'il a eues, tandis qu'il était a ventre de sa mère; vu principalement que ces pensée ont dû être très claires et très distinctes si, comme vou le dites en plusieurs passages, et même à mon avis ave raison, il est véritable qu'il n'y a rien qui offusque davan tage les lumières de notre âme que les préjugés des sens desquels pour lors personne n'est prévenu [1].

Mis ainsi en contradiction avec ses propres prin cipes, tenu de s'expliquer, Descartes croit trouver dans la distinction même des deux mémoires : sen sible et intellectuelle, suggérée par Arnauld, l solution de la difficulté, soulevée par celui-ci « L'âme d'un enfant, dit-il, n'a jamais eu de con ception pure, mais seulement des sensations con fuses »; or, pour qu'il y ait souvenir, même de sensations, il faut qu'il s'ajoute à l'action des trace cérébrales « quelque réflexion de l'entendement o de la mémoire intellectuelle, dont on n'a pas l'usag quand on est au ventre de sa mère [2] ».

Arnauld n'est pas encore satisfait; il juge l réponse vague.

Le ressouvenir, dites-vous, dépend de quelque réflexio de l'entendement ou de la mémoire intellectuelle...

1. Descartes, *Œuvres philosophiques*, édit. Ad. Garnier Hachette, p. 181.

2. Descartes, *Œuvres philosophiques*, p. 188, t. IV de l'édit Adolphe Garnier. Paris, Hachette, 1835.

reste donc à expliquer quelle est cette réflexion en laquelle vous dites que consiste la mémoire intellectuelle; et comment, ou en quoi, elle diffère de la simple réflexion qui est naturelle à toute sorte de pensée, et d'où vient qu'on n'en peut avoir aucun usage quand on est au ventre de sa mère[1].

C'est alors que Descartes expose la théorie rapportée plus haut, d'après laquelle il n'y a point de mémoire véritable et complète sans reconnaissance, et qu'il définit la reconnaissance un acte de l'entendement, distinct de l'opération intellectuelle elle-même qu'il s'agit de reconnaître. En effet il écrit :

Pour ce qui est des choses purement intellectuelles, à proprement parler, on n'en a aucun ressouvenir; et la première fois qu'elles se présentent à l'esprit, on les pense aussi bien que la seconde, si ce n'est peut-être qu'elles ont coutume d'être jointes et comme attachées à certains noms qui, étant corporels, font que nous nous ressouvenons aussi d'elles[2].

Il semble que Descartes ait varié dans sa théorie de la mémoire. Il a d'abord eu cette pensée que la mémoire est fonction des sens, partant que les opérations de l'entendement sont par nature en dehors de la mémoire aussi bien que des sens et ne relèvent de la mémoire qu'en tant qu'elles s'unissent aux sens. Puis il s'est ravisé, il a adopté l'opinion contraire, d'après laquelle la mémoire ou plutôt l'acte essentiel et caractéristique de la mémoire, la

1. Descartes, *ibid.*, p. 196.
2. Même distinction de la mémoire sensible et de la mémoire intellectuelle, chez Spinoza, conduisant à la même conclusion : « la mémoire est une chose distincte de l'entendement, et à l'égard de l'entendement, considéré en lui-même, il n'existe ni mémoire ni oubli ». (*De intellectus amendatione*, édit. von Vloten, p. 26.)

reconnaissance, relève de l'entendement, non des sens, partant que la mémoire sensible elle-même, en tant qu'elle implique la reconnaissance, suppose ou exige un acte de l'entendement.

Descartes a d'ailleurs soin d'établir l'accord entre ses opinions successives : il faut et il suffit, pour que la mémoire existe *en soi*, c'est-à-dire matériellement ou en fait, que les impressions laissent des traces dans le cerveau ; mais la mémoire n'existe *pour soi*, n'est reconnue et consciente que si l'esprit remarque, quand se produit une pensée, — sensation ou pensée pure, — que *cette pensée se produit pour la première fois en lui*, note cette apparition, cette date et retrouve cette notation, laquelle s'enregistre à part de la pensée elle-même, a elle-même, si on peut dire, sa trace spirituelle, distincte de la trace matérielle, laissée dans le cerveau par toute pensée. Il y a donc deux mémoires : l'une, reconnue, l'autre, non, ce qu'exprime la comparaison des traces réelles, mais qui n'apparaissent pas, laissées par le passage d'hommes sur un chemin, et des traces à la fois réelles et visibles, où l'on reconnaît l'empreinte d'un pied d'homme.

Descartes appelle « réflexion » cet acte de l'entendement qui saisit, qui relève l'entrée d'un phénomène dans la conscience ; il fait de cet acte le point de départ ou principe de la connaissance et l'originalité de sa théorie est que la reconnaissance commence avec la première perception et laisse d'elle-même une « trace » ou signe de son passage, que le retour de perceptions semblables à la première réveille, souligne et fait retrouver.

Nous ne discuterons pas la question de savoir si la reconnaissance est une pensée pure ou un sentiment, le sentiment du *déjà vu*, ni si ce sentiment

est lui-même pur de tout élément sensible. Cette question, capitale pour Descartes, est pour nous accessoire. Ce qu'il faut retenir de la théorie cartésienne, ce qui, à nos yeux, en est le fond, ce qui en représente la partie positive et en fait la valeur, c'est qu'elle introduit la reconnaissance dans la notion de la mémoire, — de la mémoire, en général, sous toutes ses formes, sensible aussi bien qu'intellectuelle, — et qu'elle l'y introduit à titre d'élément essentiel, fondamental, de caractère propre ou distinctif. En effet, on ne peut s'en tenir à la mémoire, entendue comme la conservation et la reproduction des états de conscience. « Sans la reconnaissance, la mémoire est pour nous comme si elle n'était pas et c'est à bon droit, dit V. Egger, que les psychologues refusent le nom de souvenir à la reproduction d'un état, quand aucun accessoire ne se joint à la reproduction pour la qualifier comme telle[1]. »

En bonne méthode, on ne doit pas non plus partir de la conservation-reproduction et la considérer comme le phénomène initial, auquel la reconnaissance s'ajoute pour former la mémoire, car la mémoire n'acquiert pas la reconnaissance, mais la possède d'emblée ; d'ailleurs on ne conçoit pas comment elle pourrait l'acquérir, tandis qu'on voit très bien comment elle peut la perdre et la perd en effet : le souvenir réel, non reconnu, c'est le souvenir simplifié, non pas naturellement simple ; c'est le souvenir vidé de son élément subjectif, dépersonnalisé ; c'est un souvenir qui a cessé de m'appartenir, d'être *mien*, pour devenir une idée quelconque que

1. V. Egger, *la Parole intérieure*, p. 308, Paris, Germer Baillière, 1881

je porte en moi; c'est un souvenir qui, à for
se répéter, s'est banalisé, a perdu ses carac
propres, est devenu un élément impersonn
ma pensée, est venu se perdre dans l'ensemb
mes idées acquises, et dont j'ai oublié l'acquis

On pourrait arriver par une autre méthode
même conclusion : au lieu de montrer que le pa
de la reconnaissance à la conservation et à la r
duction pures et simples constitue une dégrad
pour ne pas dire une abolition de la mémoir
montrerait que le passage de la conservation
la reproduction à la reconnaissance constitu
relèvement de la mémoire, ou mieux un avène
à la mémoire.

Hume, en décrivant ce dernier passage, a
rieurement noté et caractérisé la distinction
nous voulons établir entre la mémoire propre
et improprement dite, avec et sans reconnaiss
et par là même marqué le rôle capital de la r
naissance dans la mémoire.

Il arrive souvent, dit-il, que, lorsque deux homm
été mêlés à une certaine suite d'événements, l'un
s'en souvient beaucoup mieux que l'autre et a tout
peines du monde à amener ce dernier à se les rap
C'est vainement qu'il revient sur les différentes ci
tances, qu'il relate le temps, le lieu, l'assistance, ce
a dit, ce qu'on a fait de côté et d'autre, jusqu'à ce
tombe à la fin sur quelque heureuse circonstanc
ravive tout le reste et rend à son ami la fidèle mé
de toutes choses. En un semblable cas, la personne
oublié commence par recevoir communication des
dans le récit de l'autre, avec les mêmes circons
de temps et de lieu, et cependant *il les regarde com*
pures fictions de l'imagination; mais à peine la ci
tance est-elle mentionnée, *qui touche sa mémoire* (t
sez : qui provoque en lui le sentiment de reconnaiss

voilà que les mêmes idées lui apparaissent sous un nouveau jour; il les sent en quelque manière différemment de ce qu'il faisait d'abord. Elles deviennent, *sans avoir subi d'autre altération que celle du mode de sentir*, des *idées de la mémoire*, et elles obtiennent aussitôt l'assentiment[1].

Ainsi on voit que, de tout temps, et dans toutes les écoles, on a, sous des noms divers, distingué deux mémoires : la mémoire et la réminiscence, la mémoire sensible et la mémoire intellectuelle, la mémoire physiologique et la mémoire psychique. Une distinction si généralement admise doit avoir quelque fondement. Elle est fondée en effet, en tant qu'elle aboutit ou se ramène à la distinction de la mémoire *avec* et *sans* reconnaissance, la première seule étant regardée comme la mémoire complète et la mémoire vraie. C'est ce qu'exprime la formule célèbre : « On ne se souvient que de soi-même », laquelle relève par le tour solennel une pensée que son extrême évidence pourrait faire passer pour naïve. « Les objets de la conscience, dit Royer-Collard, sont les seuls objets de la mémoire. A proprement parler, nous ne nous souvenons jamais que des opérations et des états divers de notre esprit... Cette assertion paraît contredire le sens commun, selon lequel on n'hésite point à dire : *Je me souviens de telle personne*; mais la contradiction n'est qu'apparente. *Je me souviens de telle personne*, veut dire : *Je me souviens d'avoir vu telle personne*[2]. » Tout souvenir, en effet, est, naturellement et nécessairement, le souvenir d'une *perception*; cependant, s'il

1. *Traité de la Nature humaine*, appendice, note A, pp. 366-367 de la traduction Renouvier et Pillon.

2. *In Œuvres* de Reid, trad. Jouffroy, t. IV, pp. 357 et 398.

apparaît tel à l'origine, il ne le demeure pas par la suite; il perd son caractère subjectif; non seulement les abréviations du langage déguisent ce caractère et on néglige de le remarquer; mais encore il arrive qu'une perception se conserve et se reproduit, mais n'est plus reconnue; on a alors le souvenir de *l'objet perçu*, ou de *l'objet* tout court, la perception de cet objet ayant été oubliée. Mais le *souvenir reconnu* ne laisse pas de précéder toujours, et a précédé en effet, dans ce cas, le souvenir simplement *conservé et reproduit*, lequel est un souvenir incomplet, mêlé d'oubli, un souvenir simplifié et réduit.

CHAPITRE X

La mémoire psychologique (suite). (La reconnaissance.)

La reconnaissance est 1° l'acte par lequel le moi rapporte au passé les images présentes; 2° s'attribue les souvenirs ainsi définis, les reconnaît comme *siens*.

Où manque la reconnaissance entendue comme l'attribution au moi des états passés, il n'y a pas proprement souvenir, mais habitude. Cependant dans la mémoire normale entre un élément d'habitude et l'habitude elle-même n'est pas automatisme pur, elle suppose la conscience, le pouvoir de synthèse personnelle, au moins à l'origine; elle implique toujours la reconnaissance. Enfin la reconnaissance, loin d'être incompatible avec l'automatisme, serait elle-même un phénomène d'ordre moteur, à savoir le sentiment d'un mouvement facile (Bergson). Ajoutons que le rappel volontaire suppose que l'esprit s'est rendu maître du mécanisme producteur d'images.

Importance de la reconnaissance, entendue comme pouvoir de synthèse personnelle. Deux sortes d'amnésie, matérielle et formelle.

La reconnaissance étant l'opération essentielle et caractéristique du souvenir, mérite d'être étudiée à part. Il faut d'abord la définir. Le mot reconnaissance en effet est équivoque. Il désigne tantôt l'acte par lequel le moi rapporte au passé des images présentement évoquées et, éprouvant à l'occasion et au sujet de ces images, le sentiment particulier et indéfinissable du *déjà vu*, les classe comme souvenirs,

c'est-à-dire comme états renouvelés, reproduits ou reconnus, tantôt l'acte par lequel le moi s'attribue les souvenirs ainsi définis, les reconnaît comme *siens*. Cette dernière opération passe souvent inaperçue, tant elle est non seulement élémentaire et simple, mais encore naturelle, normale et va de soi.

Elle a droit cependant à une particulière attention. Pierre Janet l'a fort bien distinguée entre les opérations de la mémoire et caractérisée ainsi :

Pour qu'il y ait mémoire, il ne suffit pas que « telle ou telle image soit reproduite par le jeu automatique de l'association des idées », il faut encore que « la *perception personnelle* saisisse cette image et la rattache aux autres souvenirs, aux sensations nettes ou confuses, extérieures ou intérieures, dont l'ensemble constitue notre personnalité. Que l'on appelle cette opération comme on voudra, que l'on forge pour elle le mot de *personnification* ou que l'on se contente des termes vulgaires : *perception personnelle des souvenirs* ou *association psychologique des images*, il faut toujours constater son existence et lui faire une place dans la psychologie des souvenirs[1].

Quelle est cette place? Pour s'en rendre compte, il suffit de considérer des cas où cette opération fait défaut, comme la dépersonnalisation et l'habitude. Dans la dépersonnalisation, la reconnaissance par le sujet de ses états passés, non pas comme *souvenirs* mais comme *siens*, se trouve « atteinte ou supprimée, tandis que les autres phénomènes du souvenir, conservation et reproduction des images, subsistent intégralement[2] ». La dépersonnalisation, à elle seule, suffirait à montrer qu'il n'y a pas de mémoire sans reconnaissance. Mais arrêtons-nous plutôt sur le phénomène plus connu de l'habitude.

1. *Névroses et idées fixes*, t. I, p. 135.
2. Pierre Janet, *ouvrage cité*, *ibid*.

abitude et le souvenir ont tant de caractères iuns qu'on est tenté de les confondre. Mais rgson les distingue avec raison. Il les oppose : radicalement l'une à l'autre, comme des es d'un même genre, comme des « formes » entes « de la mémoire »[1].

abitude est un souvenir désaffecté ou déperlisé. Dans le « souvenir-habitude », ce que la otion passée présentait de singulier. d'unique, aru : ainsi, des mots que j'emploie dans une rsation banale, aucun n'évoque une idée qui té appliquée déjà ou ne paraisse applicable à es circonstances que celle où je m'en sers. Au ire, un mot que j'aurai entendu ou prononcé ine de ces circonstances, qu'on appelle *mémo-*, *inoubliables*, et, par exemple, douloureuse, inte, au lit de mort d'un ami. sera consacré, à cet événement de ma vie ; ce mot, je ne ii plus l'entendre, surtout je ne pourrai plus le ncer en d'autres circonstances, je croirais le ier en le répétant ; ce mot, ou le souvenir qu'il e, représente ce que M. Bergson appelle un enir pur ». Le « souvenir-habitude » est donc ivenir détaché de la synthèse dont il faisait airement partie, entré déjà ou susceptible er à nouveau dans d'autres synthèses. sorte ient ou d'atome psychique, mis en liberté. Le venir pur », au contraire, est une synthèse ale et irréductible ; d'une part, il fait corps 'autres souvenirs, de l'autre. il est étroitement a personnalité au point de n'en pouvoir être é. aliéné ; en un mot, d'une part, il est particoncret. de l'autre, personnel, intime.

[1] Bergson, *Matière et mémoire*, ch. II.

L'importance de la mémoire, entendue comme l'attribution au moi des perceptions passées, apparaît donc en ceci que, là où elle est présente, il y a *souvenir* proprement dit, là où elle fait défaut, il y a seulement *habitude*.

Ce n'est pas à dire que le souvenir et l'habitude n'aient des rapports étroits. La mémoire est, *en fait*, à la fois motrice et représentative, c'est-à-dire faite d'habitude et de souvenirs purs; et, à l'état *idéal* ou *normatif*, il faut la concevoir comme la synthèse ou mieux l'équilibre des deux « formes de la mémoire », distinguées par Bergson.

La mémoire et l'habitude ne peuvent exister l'une sans l'autre; elles se mêlent et se pénètrent.

La mémoire n'existe pas sans l'habitude. C'est ce qu'on exprime en disant que « l'oubli est la condition de la mémoire ». Il y a en effet un moyen fort simple, très efficace et point ruineux, de soulager la mémoire, lequel est de la transformer en mécanisme moteur, autrement dit, de la décharger de tout ce qui, dans nos pensées et nos actes, n'importe pas, est insignifiant et banal, et d'en charger l'habitude. L'habitude, c'est le souvenir désaffecté, dépersonnalisé, représentant ce qu'il y a d'acquis définitivement en nous, ce qui désormais ira de soi et tout seul, ne sollicitera plus l'attention, cessera d'être conscient et de paraître nôtre, à force d'être organisé, fixé.

On divise les esprits en pratiques ou présents et rêveurs ou absents, suivant qu'en eux prédominent les souvenirs moteurs ou les souvenirs purs ou images. Les premiers ménagent et réservent leur attention, sont pourvus d'habitudes, c'est-à-dire de mécanismes tout montés et prêts à entrer en action, et de plus savent faire jouer ces mécanismes, les mettre en branle, leur donner cette impulsion ini-

tiale, que Pascal appelait la chiquenaude. Les seconds, au contraire, dispersent leur attention, la détournent du présent, s'enfoncent complaisamment dans leurs souvenirs, s'y abîment et s'y perdent. Mais il y a d'autres esprits, — et ceux-là sont les normaux — qui ne sont ni positifs ni imaginatifs, qui, dans la vie, font à l'action et au rêve la part qui leur revient : chez eux, les images n'excluent pas les habitudes ni les habitudes, les images. L'habitude, associée aux images, sert à les retrouver et les images, en se répétant, tournent à l'habitude, au procédé, revêtent une forme accoutumée. Il n'y a donc pas d'habitude sans mémoire ni de mémoire sans habitude.

Autrement dit, la mémoire est faite à la fois de conscience et d'inconscience, de souvenir-habitude et de souvenir-image. Aussi voit-on qu'elle manque à se former ou disparaît, soit par défaut d'automatisme et excès de conscience, soit par défaut de conscience et excès d'automatisme, et cela parce que, dans les deux cas, pour des raisons inverses, la reconnaissance ne peut plus avoir lieu.

Examinons ces deux cas.

1° L'amnésie sénile peut être prise pour type de celle qui provient de l'excès d'automatisme et du défaut de conscience. Les vieillards sont « incapables d'avoir la perception personnelle de leurs souvenirs, d'assimiler à leur personnalité présente », soit les impressions qui frappent leurs sens, soit « les images » qui continuent à se former « automatiquement dans leur esprit » [1]. Ils laissent leurs sensations, leurs souvenirs leur échapper; ils ne les saisissent plus, ne les *retiennent* plus, au sens

1. P. Janet, *Névroses et idées fixes*, I, p. 138.

propre. Ils ont gardé l'habitude, mais perdu le souvenir. Ils tendent vers l'automatisme et s'éloignent de la vie consciente. Ils ne « reconnaissent » plus leurs états présents ou passés, c'est-à-dire qu'ils ne les rattachent plus à leur vie, ne se les assimilent plus. Ils ont perdu la mémoire en perdant le « pouvoir de synthèse personnelle », la reconnaissance.

2° L'excès de l'attention, la surexcitation de la conscience personnelle produit exactement les mêmes effets que l'automatisme pur. C'est une mauvaise condition pour un témoin d'être trop ému, trop intéressé par le fait qu'il a sous les yeux ; il ne peut alors le saisir, il s'en laisse distraire ; il oublie de l'observer ; il passe à côté sans le voir : il n'en retient que l'ébranlement ou la secousse qu'il lui cause. Il y a des esprits constamment agités, scrupuleux, inquiets, que tout événement déconcerte, qui ressemblent au lièvre de la fable :

Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.

Ces esprits-là ne perçoivent rien, ne retiennent rien, étant trop « préoccupés », trop pleins d'eux-mêmes, de leur chétive et absorbante personnalité.

Par là on voit que la formation normale des souvenirs est celle qui suppose un esprit conscient, mais néanmoins assez détaché de lui-même pour se livrer à l'impression des choses, celle qui est à la fois, et dans de justes proportions, instinctive (machinale) et réfléchie.

Nous pouvons citer des faits qui confirment cette analyse. Tel est par exemple le suivant, qui nous montre la conscience jointe à l'automatisme ou l'automatisme conscient. Un sujet décrit ainsi la formation de ses souvenirs.

Quand je veux retenir un fait, une adresse, par exemple,

fais pour cela l'effort convenable, je le prolonge autant 'il faut, je sais en quoi il consiste et jusqu'où il doit er; il vient un moment précis où je puis dire : l'adresse là, maintenant, dans ma tête et n'en sortira plus. Je tingue très bien cette acquisition de celles qui ne sont nt sûres, que je pourrai garder, mais aussi bien perdre. ne sens pas, dans ce dernier cas, le déclic particulier m'avertit que la plaque est impressionnée [1].

Nous reconnaissons ici le processus de l'habitude. ntracter une habitude, c'est, en effet, essayer plu- urs mouvements jusqu'à ce qu'on tombe sur le uvement juste; celui-ci étant, comme on dit, ttrapé », *on sent qu'on le tient et qu'on le gardera* : abitude est prise. Au fait, sommes-nous ici en sence d'une habitude ou d'un souvenir ? Il est icile de le dire. Comment désigner ce phénomène : réation d'un automatisme, avec accompagnement conscience ? L'attention ne préside-t-elle pas à la ssance de l'habitude comme à celle du souvenir et se retire-t-elle pas du souvenir, comme de l'habi- e, une fois née ? Mais surtout le souvenir et l'habi- e n'ont-ils pas ici un caractère commun, où se èle leur idendité foncière : celui d'impliquer, sous même forme et au même degré, la reconnaissance, endue comme la prise de possession par la cons- nce d'une acquisition personnelle?

On exagère d'ordinaire l'inconscience toute rela-

Alfred Binet rapporte une observation analogue, faite le célèbre calculateur Inaudi. On demande à celui-ci « de ter 51 chiffres. Il y consent, non sans appréhension. nd le 26e chiffre vient d'être prononcé par l'expérimenta- , M. Inaudi s'arrête très troublé. « C'est curieux, dit-il, je jamais éprouvé cela. *Je sens que je vais oublier les chiffres vous venez de réciter.* » — A quel signe reconnaît-il ce ble de la mémoire ? Il n'a pu le dire. (*Psychologie des nds calculateurs et des joueurs d'échecs.*)

tive de l'habitude, de même qu'on méconnaît le caractère moteur du souvenir. M. Bergson nous paraît dans le vrai lorsque, d'une part, il rétablit l'élément de reconnaissance dans l'habitude à tous les degrés et que, de l'autre, il prétend faire sortir, en certains cas, le sentiment de la reconnaissance de l'automatisme même, ce sentiment étant d'autant plus fort que l'automatisme est plus parfait. Distinguant l'habitude naissante, l'habitude achevée et, entre les deux, tenant de l'une et de l'autre, l'habitude en voie de formation, il dit :

J'ai commencé par un état où je ne distinguais que ma perception ; je finis par un état où je n'ai plus conscience que de mon automatisme ; dans l'intervalle a pris place un état mixte, une perception soulignée par un automatisme naissant. Or, si les perceptions ultérieures diffèrent de la première perception, en ce qu'elles acheminent le corps à une réaction machinale appropriée, si, d'autre part, ces perceptions renouvelées apparaissent à l'esprit avec cet aspect *sui generis* qui caractérise les perceptions familières ou reconnues, ne devons-nous pas présumer que *la conscience d'un accompagnement moteur bien réglé, d'une réaction motrice organisée, est ici le fond du sentiment de la familiarité ? A la base de la reconnaissance il y aurait donc bien un phénomène d'ordre moteur.*

C'est ce que paraît directement prouver l'observation rapportée ci-dessus, corroborée par celle d'Inaudi.

Tout souvenir, selon nous, renferme un élément moteur. Mais, pour qu'il soit autre chose qu'un phénomène purement moteur ou une habitude, il faut qu'il s'établisse entre l'esprit et les idées acquises ou les mouvements acquis, un lien particulier, à quelque degré conscient, lequel consiste dans une sorte de prise de possession, de conquête, mettant désormais à la disposition de l'esprit les idées ou les mouve-

ments enregistrés, constituant comme un droit établi sur ces idées et mouvements, droit qu'on se reconnaît, alors même qu'on n'en use pas. C'est dans cette mainmise sur l'habitude mentale, s'ajoutant à l'habitude elle-même, que consiste la synthèse personnelle du souvenir, laquelle donne lieu à la reconnaissance, elle-même entendue comme l'attribution au moi de ses acquisitions dans le passé.

Le rôle de la reconnaissance ainsi définie n'est pas moindre dans le rappel ou l'évocation des souvenirs que dans leur acquisition ou fixation. Suivant qu'elle manque ou non, nous avons deux formes de mémoire différentes : la « mémoire » et la « réminiscence », le rappel involontaire et volontaire. Il y a, en effet, des souvenirs qui se réveillent d'eux-mêmes, dont le retour nous surprend et parfois nous confond, et d'autres, qui ne se présentent qu'à point nommé, répondant à notre sollicitation et à notre appel. Cette distinction courante, que traduit le langage (on dit, suivant les cas : *il me souvient*, ou : *je me souviens*) répond à celle des souvenirs qui s'enregistrent d'eux-mêmes, sans qu'on sache pourquoi ni comment, d'une façon fortuite et en quelque sorte gratuite, chez les esprits distraits ou absents, et des souvenirs qui sont enregistrés sciemment, et d'une façon sûre, par un effort voulu, approprié et précis.

Or les souvenirs renaissent toujours comme ils sont nés. Ceux qui n'ont pas d'attache personnelle, ceux qui se glissent dans la conscience comme des intrus et y vivent, s'y développent à l'état parasitaire, surgissent de même d'une façon inopinée et souvent importune ; ils assiègent l'esprit, l'encombrent comme des plantes folles et vivaces ; ils sont obsédants. Ceux, au contraire, qui sont mis à leur rang dans le système

de nos pensées et forment vraiment la substance de notre esprit, se présentent, si j'ose dire, non à leur heure, mais à la nôtre, non comme des visiteurs de rencontre et souvent fâcheux, mais comme des invités et des hôtes, et sont proprement *rappelés*.

La reviviscence et le rappel, l'obsession ou hantise et l'évocation des souvenirs sont des opérations distinctes et qui ne relèvent pas des mêmes lois. Si, d'une façon générale, le retour des souvenirs a toujours lieu selon la loi d'association, il se produit, dans les différents cas, suivant des associations différentes, à savoir : le retour automatique ou spontané, selon la loi de *réintégration* ou de *totalisation* (Hamilton), le retour volontaire, selon la « loi d'intérêt ». Le premier trahit un relâchement de l'attention, une faiblesse mentale, parfois une véritable infirmité ; le second est un acte d'intelligence, et atteste, non pas seulement la santé, mais encore une certaine vigueur et tension mentales. Le flottement des souvenirs dans la cervelle d'un vieillard n'a rien de commun avec la mémoire prompte, sûre et toujours prête d'un cerveau bien organisé.

On pourrait être tenté de croire que le réveil des souvenirs est toujours automatique, et que le rôle de l'attention est seulement d'arrêter au passage, parmi les souvenirs qui surgissent d'eux-mêmes et défilent devant nous, ceux qui se rapportent à nos recherches et à nos préoccupations présentes. Mais ce serait faire tort à l'activité mentale de borner là son rôle. Nous dirigeons en réalité le cours des images, nous aiguillons et orientons la pensée, nous pointons, en certains cas, avec une infaillibilité absolue et sans hésitation aucune, le souvenir voulu : c'est là du moins le caractère d'une mémoire prompte et sûre.

Le rappel est ainsi l'expérience qui réalise et con-

ne le pouvoir immédiat que nous attribuons à
sprit sur ses idées, le pouvoir qu'il a de les tenir
de les maintenir toujours à ses ordres, sous sa
pendance, et d'en user quand il plaît. Il atteste une
te de possession prolongée, encore que latente,
s états conservés, possession qui suppose elle-
me un mécanisme bien monté, fonctionnant bien,
une volonté maîtresse de ce mécanisme, le tenant
main. C'est dans la synthèse qui relie à la person-
ité la formation, la garde et le rappel des souve-
s, synthèse qui fond, pour ainsi dire, en un même
e ces opérations diverses, que consiste proprement
mémoire.

lais si par reconnaissance on entend une tout
re chose, à savoir l'acte par lequel le moi s'assi-
e les souvenirs, établit sur eux son pouvoir, en
ige la formation, en assure la garde, en provoque
rappel, les rattache à sa personnalité et se les
ibue comme siens, alors, et seulement alors, il
a vrai de dire que la reconnaissance est, en un
s, la mémoire tout entière, considérée, non dans
diversité de ses éléments, mais dans l'unité de sa
me, non dans les phases diverses, mais dans la
tinuité de son développement. La reconnaissance
si définie est la synthèse des souvenirs, reliée elle-
me à cette synthèse plus vaste, qu'on appelle la
sonne.

Que cette synthèse ne puisse se former ou qu'elle
t altérée dans sa forme, tous ses éléments restant
acts, l'amnésie s'ensuivra, aussi complète et aussi
ve que si les matériaux du souvenir s'en allaient,
synthèse personnelle par impossible subsistant
ière.

Si la mémoire est d'autant plus parfaite, à savoir
utant plus tenace, que ses matériaux ou images

sont mieux assimilés et organisés, plus profondément reliés à la personnalité, comme l'a montré Ribot par sa loi, j'allais dire par sa méthode, de régression, d'une si grande portée psychologique, elle est aussi, pour une autre raison et un autre sens, d'autant plus parfaite que la personnalité est plus présente aux images du souvenir, revendique et exerce avec plus d'autorité son droit de propriété sur ces images, les saisit d'une étreinte plus forte et mieux assurée, comme l'indique Pierre Janet par la loi suivante, qui ne répète pas, mais complète la loi de Ribot :

Il y a une hiérarchie psychologique que révèle « l'ordre de fréquence et de rapidité avec lequel se perdent les fonctions psychologiques » : ces fonctions « disparaissent d'autant plus vite que leur *coefficient de réalité* (Spencer) est plus élevé et persistent d'autant plus que leur coefficient de réalité est plus bas ». Autrement dit, les fonctions psychologiques passent par « une série de difficultés et de complexités décroissantes suivant que leur relation avec la réalité au point de vue de l'action, de la connaissance, en un mot, de la correspondance, va en diminuant et c'est à cette disposition en série que je donne le nom de hiérarchie psychologique[1] ».

Mais que faut-il entendre par le *coefficient de réalité* d'une fonction psychique ? Je crois que c'est, d'une part, l'adaptation de cette fonction à son objet,

1. Dans l'article de Georges Dumas sur *les Troubles mentaux et la guerre*, je relève le passage suivant, d'une remarquable concordance avec ce qu'on vient de lire : « Si on était désireux d'introduire de l'unité dans la plupart des troubles mentaux qui caractérisent la *confusion* (dont l'amnésie est un aspect, une modalité particulière), c'est dans la difficulté ou l'impossibilité de l'effort mental qu'il faudrait chercher le caractère commun. Les amnésies rétrogrades, lacunaires, antérogrades, malgré les différences que nous avons signalées dans leurs conditions et leurs résultats, relèvent toutes d'abord

e l'autre, l'attention convenable, ni trop aiguë ni 'op émoussée, que l'esprit donne à cette fonction. n dira donc de la mémoire qu'elle a un « coefficient e réalité », si elle consiste, d'une part, à évoquer, on l'image flottante et vague, du passé en général, ıais telle image précise, tel moment du passé, de ıutre, à encadrer cette image à son rang dans le 'stème entier de nos souvenirs, lequel s'encadre i-même exactement dans notre vie et nos sensa-onsprésentes. Un déroulement automatique d'images ıns lien chronologique ni logique, auquel le moi ısisterait en témoin détaché et étranger, ne consti-erait pas une mémoire. La mémoire suppose la rai-n et la conscience : la raison, c'est-à-dire « l'action tellectuelle qui, après avoir composé des éléments nsibles telle ou telle perception, fait de plusieurs ırceptions des groupes, des ensembles, dont les fférentes parties ensuite se rappellent les unes s autres », — la conscience, c'est-à-dire l'acte ıi rattache au moi les constructions de la raison ıe nous venons de décrire. La mémoire idéale complète, c'est ainsi « l'esprit présent à tout, à lui-même, tenant, sans se manquer jamais, us son regard, tout ce qu'il est, tout ce qu'il fut[1] ». De cette conception de la mémoire découle une

cette altération générale et elles traduisent, soit une diffi-ıté plus ou moins grande d'évoquer le passé pour le ratta-ır à l'ensemble de la personnalité consciente, soit une diffi-té plus ou moins grande d'assimiler le présent en le faisant ıtrer, par des liens multiples, dans cette synthèse d'idées, tats affectifs et de tendances qui est notre moi. Que l'am-ıie marche en avant ou qu'elle marche en arrière, ce qui ıaît atteint chez tous les malades, c'est une fonction d'ap-ıhension et de synthèse que Janet a fort bien analysée et ınie. »

1. Ravaisson, *Rapport sur la philosophie française au XIXe siècle*, p. 166.

conception de l'amnésie ou plutôt d'une certaine forme d'amnésie, qui serait, non la destruction ou la perte, mais la dissolution ou désagrégation des souvenirs ou, plus exactement encore, leur détachement du moi. Que les images du passé me restent, mais que je cesse de me les attribuer, de les rattacher à ma vie, de leur donner la place qu'elles occupent dans mon passé, dans l'ensemble de mes représentations, on ne laissera pas de dire, et avec raison, que j'ai perdu la mémoire.

C'est qu'en effet la mémoire est personnelle ou n'est pas. La plus grave atteinte qu'elle puisse subir n'est donc pas la diminution ou la perte matérielle des images, mais leur dépersonnalisation. On sait que, dans certains cas morbides, le moi voit tous ses états lui échapper, ne les *reconnaît* plus, les sent étrangers à lui et les juge étranges. Dans cet état singulier la mémoire n'a point de place. Les images du passé cependant n'ont pas cessé d'être, mais elles passent devant l'esprit et n'y entrent point ; elles restent en dehors, sinon de la conscience, du moins de la *conscience personnelle*, et aussi, par là même en dehors du temps, le temps étant la forme de cette conscience. Elles sont comme détachées du moi, et si le sujet est philosophe, comme Amiel, il les rattachera à l'absolu, ce fond dernier hypothétique des phénomènes ; elles sont aussi comme détachées du temps et pourront être, si l'on veut, projetées dans l'éternité, ce temps abstrait, indéterminé et vague, dont le temps psychologique et réel est censé être le mode ou la détermination finie. Telle est l'amnésie qu'on peut appeler *formelle*, parce qu'elle est la désagrégation, non la perte matérielle de ses souvenirs. On la rencontre, en dehors des cas morbides, au premier moment du sommeil et du réveil.

Ainsi la mémoire renferme un élément subjectif ou formel, à savoir la reconnaissance des souvenirs ou leur attribution au moi, et, si l'on ne tient pas compte de cet élément, on se met hors d'état de démêler la complexité apparente de certaines formes de la mémoire morbide, d'expliquer la mémoire normale elle-même et enfin de comprendre la distinction fondée, qu'on a établie depuis Aristote entre la « mémoire » et la « réminiscence ». Le mot « réminiscence », d'ailleurs fâcheux, équivoque, que Renouvier propose de remplacer par celui de « remémoration », désigne « un acte particulier de mémoire » dans lequel intervient directement la volonté. « Il s'agit des souvenirs où nous nous réintégrons par un certain effort et à l'aide des données que nous possédons déjà. L'opération consiste à déterminer des phénomènes inconnus (oubliés) au moyen de leurs rapports avec les phénomènes actuellement représentés... Aristote décrit le mécanisme d'une manière très remarquable. C'est avec raison qu'il la signale comme tout à fait propre à l'homme, impliquant volonté et raisonnement ». La réminiscence ainsi entendue est la forme la plus haute de la mémoire. Nous avons essayé de montrer que la mémoire renferme toujours, même sous sa forme la plus humble, un élément personnel, l'attribution des états passés au moi, que cet élément est la condition même de la mémoire, son caractère propre, distinctif, son essence. Or cet élément est aussi le germe ou l'ébauche de la réminiscence. Là est donc la base de la mémoire ou, comme dirait Kant, sa catégorie et sa forme.

Quand j'ai dit que la mémoire avait pour fonction essentielle et pour caractéristique la *reconnaissance*, j'avais en vue cette synthèse, cette attribution au moi de ses états passés. Mais le mot *reconnaissance* est

ordinairement pris dans un sens différent. Le lien, qui relie les états passés au moi, peut n'avoir pas cessé d'exister ou avoir été rompu et être rétabli : c'est dans le second cas seulement qu'il y aurait *reconnaissance*, au sens commun du terme. En effet, nous n'avons pas à « reconnaître » les idées qui sont restées notre possession ; nous les trouvons, dès qu'il en est besoin ; elles n'ont pas, à vrai dire, cessé de nous être présentes. Au contraire, une idée nous avait quittés, elle nous revient ; nous l'avions perdue, nous la retrouvons : nous la « reconnaissons » alors, c'est-à-dire que nous la jugeons à la fois nouvelle et ancienne, nouvelle, car nous n'y pensions plus, et ancienne, car un effort de réflexion nous la rend, rétablit notre droit de propriété sur elle, lequel nous avions laissé périmer ou prescrire. Nous arrivons ainsi à ce résultat paradoxal que, dans le souvenir parfait, bien possédé et sûr, la reconnaissance n'apparaît pas ou à peine et que, dans la mémoire à éclipses, dans le souvenir disparu, puis revenu, elle ne saurait manquer de se produire et atteint son maximum.

On comprend que la « reconnaissance », prise en ce sens, ait paru à Ribot une circonstance accessoire, non le caractère propre et distinctif de la mémoire. Si elle n'est en effet que le « choc », le saisissement et la surprise, éprouvés au retour d'un souvenir lointain et effacé, si elle a d'autant plus de chances de se produire que l'intervalle entre l'acquisition et le réveil est plus grand, que la conservation par suite est plus menacée, plus précaire ou plus incomplète, loin d'être le critère du souvenir en général, elle est donc le signe du souvenir imparfait, lequel est, il est vrai, le plus ordinaire et le plus commun.

DEUXIÈME PARTIE

LES APPLICATIONS

CHAPITRE I

Mnémotechnie et léthotechnie (Art de se souvenir et art d'oublier.)

Généralités. — La mnémotechnie bien entendue vise l'usage, et non pas seulement le développement de la mémoire; elle est l'art d'oublier aussi bien que de se souvenir. Elle enseigne à fortifier la mémoire ou à y suppléer.

II. *Problèmes mnémotechniques qui se posent dans l'hypothèse de la pluralité des mémoires.* — De l'intérêt de cultiver une mémoire spéciale, de l'intérêt plus grand encore d'exercer toutes les mémoires ensemble, de les renforcer les unes par les autres, d'appeler la mémoire visuelle au secours de la mémoire auditive, motrice, etc. — la mémoire intellectuelle au secours de la mémoire sensible, et inversement. — En quel sens la mémoire est une et il y a une culture générale de la mémoire.

III. *Division de la mnémotechnie* : l'art d'oublier, — l'art de se souvenir, comprenant lui-même l'art d'apprendre et de retenir, l'art d'évoquer les connaissances acquises.

L'art d'oublier. — L'oubli volontaire ne peut se produire que par diversion. L'art d'oublier fait partie de la science du bonheur, selon les Epicuriens. Objections de Montaigne : 1° contre la valeur philosophique et pratique, 2° contre la

possibilité de cet art. Réponses à ces objections : on n'oublie pas parce qu'on veut oublier, mais parce qu'on veut prendre et qu'on prend tous les moyens qui mènent à l'oubli; pour être indirect et préparé longuement, l'oubli n'en est pas moins volontaire. Exemples de cet art pratiqué dans l'ordre affectif : la lutte contre les tentations, les traités de consolation.

I. — Généralités.

L'art mnémotechnique, autrefois florissant et en honneur, semble aujourd'hui dédaigné. Il garde pourtant son utilité, sa raison d'être. Aussi n'a-t-il pas cessé vraiment d'être cultivé, mais il se transforme et se perfectionne; ses progrès mêmes le déguisent et font croire à sa disparition; nous ne le reconnaissons plus sous les formes nouvelles qu'il prend.

Ainsi il est l'art d'oublier en même temps que celui d'apprendre et de retenir. Nous n'avons pas séparé dans ce livre la mémoire de l'oubli; nous ne séparerons pas non plus la léthotechnie de la mnémotechnie. La mémoire a parfois contre elle, non pas seulement ceux qui se vengent par le dédain de n'avoir pas part à ses dons, mais encore ceux qu'elle en a trop comblés. « Le souvenir... un don du Ciel, s'écrie Got. Eh bien! et l'oubli donc[1] »? Thémistocle de même, affligé d'une heureuse mémoire, demandait qu'à l'art de se souvenir, créé par Simonide, on donnât comme pendant l'art non moins précieux d'oublier. On peut, sans contradiction, satisfaire à un vœu aussi légitime. Il suffit pour cela de donner de la mnémotechnie une définition exacte : elle n'est point l'art de cultiver la mémoire pour

1 E. Got, *Mémoires*, t. I, p. 172.

nême, en la prenant pour fin, en ne visant qu'à
rtifier et à l'étendre, mais l'art d'en diriger
loi ou d'en faire un bon usage. Dans la mné-
:hnie ainsi entendue rentre l'art d'oublier. En
cette forme de la sagesse humaine, qu'on
le l'expérience, ne consiste pas moins à chasser
ı esprit les détails oiseux, insignifiants et vains
/ fixer ceux qui comportent un enseignement
ne leçon. Tout savoir serait presque aussi
ux que tout ignorer et c'est faire aux gens une
injure de déclarer qu'ils n'ont rien appris ni
ublié. La mémoire n'est pas une hotte ; il ne
pas de la bourrer ou de la remplir, mais de
le triage de ce qu'on y met ou, comme on dit
n, de l' « orner ». Une mémoire encombrée
rien moins qu'enviable ; qui voudrait ressem-
ı ces gens qui « ont, dit Montaigne, la souve-
assez pleine, mais le jugement entièrement
» ? Il est une mnémotechnie, condamnée
nent et sans retour : c'est celle qui avait en vue
ture *formelle* de la mémoire, ou culture de la
ire, considérée en elle-même, abstraction faite
ı objet. Mais demander compte à la mémoire
ı emploi, la mettre au service de la science et
raison, la réconcilier avec le jugement, c'est
lacer à son rang, lui rendre sa valeur et réha-
: par là même l'art qui la cultive en ce sens et
ces vues.

mnémotechnie ainsi définie n'aura plus de
:teurs, mais aura encore des sceptiques : on
ra, non de « l'avantage » qu'il y aurait à « culti-
mémoire », mais des « moyens de le faire ».
ra que l'homme ne peut pas plus ajouter à sa
ire qu'à sa taille, qu'il la tient de la nature,
ne se la donne pas. Mais, quand la mnémo-

technie devrait ainsi disparaître, entendue comme l'art de développer la mémoire, elle subsisterait encore comme l'art d'en tirer parti. Ceux mêmes qui nient le pouvoir d'étendre et de fortifier la mémoire doivent croire d'autant plus à la nécessité de s'en passer ou plutôt de suppléer à son insuffisance par l'association des idées et le raisonnement. Mais c'est là rejeter la mnémotechnie sous une forme pour la rétablir sous une autre. La mnémotechnie, de quelque façon qu'on l'entende, subsiste donc toujours.

Il nous reste à chercher comment il faut l'entendre. Mais la conception de l'art est subordonnée à celle de la science. Remontons donc aux théories psychologiques sur l'unité de la mémoire ou la pluralité des mémoires, sur la mémoire organique et la mémoire psychologique, sur la mémoire brute et la mémoire organisée, comme à autant de principes d'où dérivent les procédés et les règles de la mnémotechnie.

II. — Problèmes mnémotechniques qui se posent dans l'hypothèse de la pluralité des mémoires.

Mme Necker de Saussure écrit très justement :

« Aucun objet n'a donné lieu dans l'éducation à plus de débats que la mémoire. On n'a réussi à s'entendre ni sur sa nature, ni sur l'avantage de la cultiver, ni sur les moyens de le faire. Les uns ont distingué autant de mémoires différentes qu'il y a de genres de souvenirs ; les autres lui ont refusé l'existence même, prétendant que chaque faculté humaine avait le pouvoir de réveiller les idées qui avaient fourni matière à son exercice, mais qu'il n'y en avait aucune qui dût porter le nom de mémoire [1] ».

1. *Éducation progressive*, liv. VI, chap. VII.

Voyons d'abord quelles conséquences entraîne, pour la mnémotechnie, les idées en apparence toutes théoriques sur la « nature » de la mémoire, conçue comme une entité abstraite et vide, ou comme une diversité de fonctions réelles et concrètes.

De l'existence des mémoires spéciales on peut pratiquement conclure à l'utilité pour chacun de discerner le genre de mémoire qui lui est propre, soit pour s'y enfermer et s'y tenir, soit au contraire pour essayer d'en sortir : dans un cas, la mémoire spéciale est considérée comme une qualité qu'on cultive, dont on tire avantage et profit, dans l'autre, elle est regardée comme un défaut, qu'on s'efforce de corriger.

Les deux points de vue peuvent se défendre. La forme naturelle de sa mémoire est, pour chacun, un indice irrécusable de vocation intellectuelle. Encore faut-il cependant, pour qu'une mémoire spéciale mérite d'être cultivée, que cette mémoire ait une valeur par elle-même ou réponde à un but quelconque, professionnel, pratique, scientifique, etc.; autrement elle serait une originalité, un tic, un objet de simple curiosité pour les badauds. Bacon remarque qu'il y a « un art de fortifier et d'étendre la mémoire »[1], qui vise l'effet, non l'utilité, qui peut donner des résultats merveilleux, tenant du prodige, mais vains. Les exploits de ceux qui répètent du premier coup dans l'ordre un grand nombre de noms, de mots ou de chiffres, entendus une seule fois, ou qui improvisent des vers sur n'importe quel sujet — ce qui suppose une mémoire apte à retenir un grand nombre de rimes, de formes poétiques et prompte à

1. *Præcepta de memoria confirmanda et amplianda*. Bacon, *De Dignitate*, liv. V, chap. v, 2.

les rappeler — font penser aux tours de force des somnambules et des mimes. A supposer que l'art et un entraînement spécial pussent réaliser de tels prodiges, il faudrait en condamner l'emploi. Nous faisons fi d'une mnémotechnie à l'usage des charlatans.

Aussi bien ceux qui croient « à l'existence de plusieurs mémoires et à leur indépendance réciproque », voient-ils généralement « là un motif pour en diversifier les exercices dans l'instruction », autrement dit, sont-ils d'avis qu'il faut substituer à l' « indépendance » l'interdépendance des mémoires, qu'il faut faire converger vers une fin unique les mémoires diverses; ils conçoivent donc au moins comme un idéal cette unité de la mémoire, qu'ils refusent de reconnaître comme fait, et ils se proposent de l'atteindre ou d'en approcher.

Si chacun de nous a une tendance naturelle à se spécialiser dans un ordre de sensations, et partant de souvenirs, donné, cette tendance est donc fâcheuse, il faut la combattre et exercer pour cela à la fois tous les sens et par là toutes les mémoires : visuelle, auditive, motrice, etc. Nous ne devons pas consentir à une mutilation de nos facultés; la mnémotechnie est un développement rationnel de la mémoire intégrale. La mémoire se décompose en mémoire des yeux, des oreilles, etc. : plus on fait appel à des sens nombreux, plus on multiplie les points de fixation, les chances de rappel, plus on étend et on précise les souvenirs.

L'éducation consiste en partie à combattre la nature : la mémoire est spéciale, on la veut universelle, — en partie à développer la nature, à tirer parti de ses droits : telle mémoire heureuse, jointe à une autre ingrate, soutiendra celle-ci, lui prêtera

sa force, l'évoquera à sa suite. Que fait-on par exemple pour apprendre une pièce de vers? On ne se contente pas de la lire des yeux, on la récite, on la déclame, on la joue et les gestes, l'intonation, la vision de la page qu'on a sous les yeux, s'associent, se renforcent, s'appellent, concourent pour produire le souvenir cherché. *A priori* il semblerait plus aisé et plus simple de retenir l'une seulement de ces images, dont se compose un souvenir; en fait il se trouve que le souvenir est facilité par l'association d'images multiples et diverses. C'est là le paradoxe de la mémoire : on dirait que, pour assurer le fonctionnement du rappel, l'esprit, ne pouvant se fier à aucun sens en particulier, répartit la tâche entre tous et compte que sur le nombre l'un au moins fera son office et entraînera les autres. Münsterberg a établi et confirmé par des expériences précises la règle qui précède. Soit à retenir des lettres *vues* et des lettres *entendues*. « Lorsque les deux mémoires (visuelle et auditive) agissent simultanément pour des lettres différentes, elles se nuisent; lorsqu'elles sont isolées, la mémoire visuelle dépasse l'autre; lorsqu'elles agissent simultanément pour un même objet, le résultat est meilleur que pour l'action isolée d'une seule[1]. »

Mais, quand on parle de mémoires diverses, on n'entend pas seulement celles qui diffèrent par leur contenu, par la nature de leurs images, mais encore celles qui diffèrent quant à la forme, quant aux liens d'association qu'elles établissent entre leurs images. S'il y a avantage à associer les images mnémoniques, relevant des divers sens, il n'importe pas

1. Cité par Binet, *Introduction à la Psychologie expérimentale*, p. 92, Paris, F. Alcan.

moins de faire collaborer les mémoires hétérogènes affective et intellectuelle, abstraite et concrète, etc. Ainsi la « mémoire des sensations » et celle des idées ne sont point des rivales, mais des associées ; aucune d'elles ne peut prétendre à un développement complet : il faut que le raisonnement vienne en aide à la mémoire et la mémoire au raisonnement. D'une façon générale, l'esprit est un ; nous isolons ses fonctions diverses et les érigeons en entités distinctes; mais il nous faut rétablir l'unité que notre analyse a méconnue, si nous voulons comprendre et surtout diriger le développement de la mémoire.

Pratiquement, en effet, il n'y a pas de mémoires spéciales : pour acquérir l'une d'elles, il faut faire appel à toutes les autres. Ainsi, quoi de plus spécial en apparence que la mémoire de l'acteur? Cette mémoire cependant comprend toutes les autres : la mémoire sensible sous toutes ses formes (auditive, motrice, etc.), la mémoire intellectuelle ou mémoire des idées, celle des sentiments. Ces différentes mémoires ne s'accompagnent pas seulement, elles s'entr'aident et se complètent ; elles sont solidaires, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent exister les unes sans les autres.

Ainsi, selon Georges Art, auteur d'un livre remarquable, dont le titre, à lui seul, est tout un programme[1], on trouve le geste naturel, en s'imprégnant du sentiment. Le sentiment suggère l'idée, l'idée amène le geste, et le geste entraîne le mot. C'est de là que vient l'importance particulière de l'action; c'est pourquoi il faut veiller à ce que les

1. *La mémoire théorique et pratique, son développement naturel et logique par l'audition, la vision, l'idée.* Paris, Pédone, 1911.

estes ne soient ni trop multipliés ni trop rares, ni 'op arrêtés ou prévus ni trop improvisés. L'action outient la mémoire, évoque les idées, fait retrouver es mots.

Mais, d'autre part, l'étude intelligente et attentive 'un texte aide à le retenir. Qu'on s'applique donc à aisir les divisions de ce texte, son sens général, la uite des idées. Mais alors un exercice de mémoire st un exercice d'intelligence, est l'occasion ou l'instrument d'une critique serrée »? Assurément. 'une façon générale, la mémoire ne s'exerce pas à art des autres fonctions de l'esprit, elle n'est jamais mple, mais complexe, et l'existence de mémoires péciales et indépendantes est, théoriquement, une lusion et serait, pratiquement, un danger, si elle 'était pas tout bonnement une impossibilité.

Mais, si la mémoire est une, en quoi consiste son nité? Il n'y a pas une faculté appelée mémoire, cistant à part des sens, de l'entendement; il n'y a is non plus une mémoire des sens, une mémoire e l'entendement, existant à part l'une de l'autre; mémoire n'est pas une collection de mémoires, ais le système que forment les mémoires diverses, · dans la mesure où l'on peut admettre qu'il existe es mémoires diverses, — s'exerçant ensemble et agissant les unes sur les autres.

Nous n'admettons donc pas l'indépendance des émoires, et nous ajoutons que, s'il fallait la reconnître comme un fait, nous tiendrions ce fait pour cheux et dirions qu'il s'agit de le faire disparaître ı de l'atténuer.

Il est remarquable que le plus fort argument ntre la possibilité d'un développement de la méoire serait celui qui se tire de l'existence présumée mémoires spéciales. En effet, dans cette hypo-

thèse, à quoi bon, dit Locke, faire apprendre aux enfants des morceaux de poésie? Ils ne retiendront pas mieux après cela une page de géographie ou d'histoire. « En exerçant la mémoire dans un genre, on ne gagne rien qu'à l'égard de celui-là seul », suivant une formule de M[me] Necker de Saussure. Autrement dit, il n'y a pas de culture générale de la mémoire, s'il n'existe que des mémoires distinctes, susceptibles chacune d'une culture à part, mais sans action les unes sur les autres.

Mais un psychologue s'est rencontré pour soutenir, contrairement à l'opinion de Locke, qui est aussi celle de W. James, que, pour la mémoire, comme pour toutes les fonctions psychiques, il y a « gain par l'exercice » et que, « lorsqu'une personne fait un gain en s'exerçant à un travail quelconque, elle obtient un perfectionnement qui se transfère à d'autres travaux, soit du même genre, soit de genres assez différents[1] ».

Même thèse chez le mnémotechnicien Georges Art, qui a en vue la culture de la « mémoire verbale », mais se fait fort, en développant celle-ci, de développer par là même toutes les autres, en particulier celle qui a avec elle le moins de rapport apparent, « la mémoire pratique ». Il n'y a qu'une mémoire, dit-il, et par suite « tout ce que nous avons acquis dans le domaine verbal va nous servir dans le domaine pratique ». La mémoire est la même à travers la diversité de ses formes, ou plutôt des usages auxquels on l'emploie, et les procédés mnémotechniques, qui valent pour une mémoire, valent pour toutes les autres.

1. Alfred Binet, *les Idées modernes sur les enfants*, VI, v. Paris, Flammarion.

On peut enfin tirer argument de l'accord de l'art et de la science, de la mnémotechnie et de la psychologie de la mémoire. La thèse de l'unité de la mémoire qui, du point de vue psychologique, nous a paru la mieux fondée, nous paraît aussi pédagogiquement la plus sûre et la plus *vraie*, d'une vérité pratique ou pragmatiste. La mémoire, en tant qu'une, peut être l'objet d'une culture générale et la valeur d'une telle culture se tire de sa généralité même : plus les règles mnémotechniques sont universelles, plus elles s'élèvent au-dessus des simples procédés ou recettes, plus elles ont de prix, de portée pratique ou d'efficacité.

III. — Division de la mnémotechnie.

La mémoire comprend des opérations, 1° contraires, mais inséparables : le souvenir et l'oubli, 2° simplement différentes, qui s'ajoutent les unes aux autres et se complètent : l'acquisition, la conservation et le rappel. L'art de cultiver la mémoire comprendra donc aussi : l'art d'oublier, — l'art d'apprendre et de retenir, — l'art d'évoquer les souvenirs ou les connaissances acquises.

L'art d'oublier.

De ces deux parties d'une mnémotechnie complète : l'art de se souvenir et l'art d'oublier, étudions d'abord la seconde, dont il y a le moins à dire, s'il y a à en dire quelque chose.

L'art d'oublier certes nous serait fort précieux, s'il pouvait exister. Il serait même une condition de moralité. « Le pouvoir de se former soi-même, dit

Höffding, dépend en grande partie de la mesure où l'on peut exercer l'art de l'oubli. » Mais l'oubli n'est-il pas un phénomène naturel et, comme tel, involontaire? Sans doute la volonté ne peut l'atteindre directement, mais elle y arrive par des moyens détournés. « Celui qui veut oublier doit s'appliquer, dit Höffding, à trouver des suites de représentations fortes et étendues, sur lesquelles sa pensée puisse s'absorber[1]. » Autrement dit, il y a un moyen, et un seul, de provoquer l'oubli, c'est la diversion.

Mais comment faire diversion à une pensée obsédante? Ou l'on opposera à cette pensée une pensée plus captivante, plus forte, et l'on fera appel, par exemple, aux pénitences, au travail, ou l'on relâchera au contraire l'effort de la pensée et l'on aura recours aux divertissements. De ces procédés le moins héroïque est peut-être le plus sûr. Toutefois il faut distinguer les cas, les personnes. Il y a donc deux sortes d'oubli : par légèreté d'âme et par maîtrise de soi.

Il y a aussi des degrés dans l'oubli volontaire. On peut se proposer d'enterrer son passé, de le rejeter loin de soi, de le renier, ou seulement de le laisser dormir, de l'écarter de sa pensée, comme importun ou vain, en se réservant le droit et gardant le pouvoir de l'évoquer à nouveau, si besoin est, ou pour le plaisir, par attendrissement. Autrement dit, il y a deux façons de pratiquer l'oubli : l'une, brutale et sans retour, l'autre, délicate et nuancée. La seconde seule est un art : elle est une alternative de souvenir et d'oubli.

La mnémotechnie fait partie de la philosophie, entendue comme l'art du bonheur, ou plutôt la phi-

1. Höffding, *Psychologie*, tr. fr., pp. 215 et suiv.

osophie n'est, suivant Epicure, que l'art de se souenir et d'oublier à propos.

Elle « nous prêche de retirer notre pensée des maux ui nous tiennent et l'entretenir des voluptés perdues; de ous servir, pour consolation des maux présents, de la uvenance des biens passés et d'appeler à notre secours n contentement évanoui, pour l'opposer à ce qui resse...
De même condition est cet autre conseil : De maintenir la mémoire seulement le bonheur passé et d'en effacer s déplaisirs que nous avons soufferts, comme si, ajoute ontaigne, nous avions en notre pouvoir la science de ubli.

Montaigne, qui écrit par boutade, sous l'inspiraon du moment, et pour qui tous les arguments nt bons, quand il soutient une thèse, critique rtement la théorie épicurienne, digne pourtant, ce qu'il semblait, de toutes les sympathies de cet ologiste de la volupté et de ce maître en oubliance. ut d'abord il juge humiliant pour la philosophie la raison humaine de ne trouver à opposer à la uffrance passée que l'oubli et à la souffrance prénte que le souvenir des biens passés.

Je demande, dit-il, « non seulement à un philosophe, ais simplement à un homme rassis, quand il sent par et l'altération cuisante d'une fièvre chaude, quelle onnaie est-ce de le payer de la souvenance du vin ec? Ce serait plutôt lui empirer son marché... Comment philosophie, qui me doit mettre les armes à la main ur combattre la fortune, qui me doit roidir le courage ur fouler aux piéds toutes les adversités humaines, nt-elle à cette mollesse de me faire conniller par ces tours couards et ridicules[1] ?

1. *Essais*, liv. II, chap. XII

N'a-t-elle donc pas d'autres ressources que l'abrutissement et la stupidité? car

de vider et démunir la mémoire, est-ce pas le vrai et propre chemin de l'ignorance?

Iners malorum remedium ignorantia est ».

Mais il y a plus : le remède qu'on nous propose, il n'est pas en notre pouvoir d'en user. L'oubli volontaire implique contradiction : l'effort pour oublier est une raison de retenir.

Car la mémoire nous représente, non pas ce que nous choisissons, mais ce qui lui plaît : voire, il n'est rien qui imprime si vivement quelque chose en notre souvenance que le désir de l'oublier : c'est une bonne manière de donner en garde et d'empreindre en notre âme quelque chose que de la solliciter de la perdre. Et cela est faux, *Est situm in nobis, ut et adversa quasi perpetua oblivione obruamus et secunda jucunde et suaviter meminerimus;* et ceci est vrai, *Memini etiam quæ volo; oblivisci non possum quæ volo.*

L'argument est spécieux, même en partie exact; mais Montaigne triomphe trop aisément de l'impossibilité où l'on est d'enregistrer les succès de l'art d'oublier, lequel ne laisse pas de traces et s'ensevelit dans son propre triomphe, et de l'extrême facilité qu'il y a au contraire à le prendre en défaut. Quand même il serait vrai qu'il n'est pas en notre pouvoir d'oublier la souffrance non plus que d'évoquer le plaisir passé, il faudrait se demander si ce n'est pas le caractère de la mémoire affective d'être involontaire, sans qu'on en puisse rien conclure au sujet de la mémoire en général. Mais en réalité toute mémoire, affective aussi bien qu'intellectuelle, comporte, sinon implique, l'oubli volontaire. Sans

ıte on n'oublie pas à volonté, comme l'entend
ntaigne, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de décré-
l'oubli pour le faire naître; on s'enfoncerait
tôt ainsi dans l'esprit le souvenir qu'on en vou-
.it chasser. Mais on ne se souvient pas non plus
olonté, dans le même sens. Qu'il s'agisse de la
moire proprement dite ou de cette mémoire néga-
ɜ, qu'on appelle l'oubli, il ne suffit pas de dire : Je
ıx, pour se souvenir ou non. Le décret d'autorité,
ıic volo sic jubeo ne s'applique pas ici. Mais cela
ient à dire seulement qu'il n'y a pas d'oubli direct,
on n'oublie pas tel fait par cela seul qu'on veut
ıblier, mais qu'on tend à l'oublier, et qu'on
ıblie en effet, par le soin qu'on prend de mettre à
place telle autre pensée dans l'esprit. L'oubli,
un mot, se prépare indirectement et de loin; il
et doit être l'objet d'un dessein suivi, d'une
onté persévérante : on se le propose comme fin
'enir et on prend, pour l'atteindre, des moyens
ournés. Est-il pour cela moins volontaire ?
l en est de l'oubli comme du souvenir, ou plutôt
'y a pas lieu de séparer l'oubli du souvenir. Si
olonté produit l'un, elle produit aussi l'autre :
olonté de se souvenir implique celle de ne pas
souvenir; on ne peut tenir la première pour
lle et efficace et rejeter la seconde comme chi-
rique et absurde; toutes les deux sont une seule
nême volonté, s'exerçant dans les mêmes condi-
ıs, obéissant aux mêmes lois. Ainsi il faut autant
temps pour détruire un souvenir que pour le
ner, autant de temps, c'est-à-dire autant d'actes
.r produire la dégradation de ce souvenir, pour
effacer la trace qu'il a fallu d'actes contraires
.r le fixer et le graver. On oublie, comme on se
vient, en s'y exerçant longuement, patiemment,

en s'y appliquant avec art et méthode, en s'avisant des moyens pour cela, en les concertant, les combinant, en consentant surtout à les employer avec suite. On se méprend souvent sur la volonté; on croit qu'elle est d'autant plus parfaite qu'elle n'a qu'à se montrer, qu'elle ne rencontre point d'obstacles et aboutit d'emblée; au contraire, plus elle doit s'ingénier pour réussir en ses desseins, plus elle doit mettre à les poursuivre, d'obstination, de ténacité, plus elle rencontre une matière rebelle, mieux elle affirme son pouvoir. L'oubli et le souvenir sont, en ce sens, des opérations hautement volontaires.

Il dépend de nous d'oublier, mais à la condition de le vouloir fermement, longtemps, de prendre toutes les diversions qui s'offrent pour repousser le souvenir obsédant, jusqu'à ce que celui-ci ait perdu sa force, soit devenu un fantôme qui s'évanouit. Pour obtenir ce résultat négatif : l'oubli, il faut donc prendre une série de mesures positives, accomplir un grand nombre d'actions concertées. Tout cela constitue un art.

Cet art existe; il a fait ses preuves. Ces traités de consolation, qui abondent chez les moralistes anciens, ces préceptes sur l'art de se soustraire aux tentations, qui alimentent toute une littérature théologique, qu'est-ce autre chose que les règles de l'art d'oublier, appliquées à des cas particuliers, dans l'ordre des sentiments? Et, dans la thérapeutique moderne, est-ce que les moyens employés pour guérir la folie, pour chasser les idées obsédantes, les hallucinations, le *mind cure*, ne rentrent pas dans le même art? Et nous n'avons pris nos exemples que dans l'ordre affectif où l'oubli volontaire trouve le plus difficilement place!

CHAPITRE II

L'art de se souvenir.

I. *L'art d'apprendre.* — La conservation des connaissances étant distincte du pouvoir de les évoquer, la mnémotechnie pourrait se réduire à l'art de rappeler ou d'évoquer les souvenirs. C'est la thèse de W. James : il n'y a point d'art de retenir. En réalité cet art existe, mais comme conséquence de l'art d'apprendre.

Le scepticisme mnémotechnique : il consiste à contester 1° la valeur de la mémoire, 2° la possibilité de la développer.

A) La mémoire chargée à tort des fautes de l'intelligence : on retient ce qu'on peut, des mots à défaut d'idées; mais la mémoire rend à l'esprit seulement ce qu'elle en a reçu. Utilité du langage. Son rôle comme instrument mnémotechnique : il fixe les idées, il aide à les retenir, il permet de les évoquer.

B) L'art de retenir ne peut être contesté, comme conséquence de l'art d'apprendre. Autant de mémoires que de cultures différentes. Culture en surface et culture en profondeur. Type de la première : notre enseignement, contre lequel on se ferme ou qu'on se hâte d'oublier. La mémoire scolaire : son caractère transitoire. Comment elle triomphe aux examens. Comment les examens devraient au contraire la percer à jour, prouver qu'elle n'est qu'apparence et illusion. A la culture en profondeur répond la mémoire organisée ou mémoire des idées, à savoir la mémoire des faits et de leurs rapports, par opposition à la mémoire des sensations ou simple mémoire des faits. La mémoire des idées s'accompagne du langage et est analytique. La « mémoire locale », forme de la mémoire visuelle, est synthétique. Supériorité de la mémoire visuelle : en même temps qu'elle est une représentation concrète des choses, elle se prête à leur

représentation abstraite. Le schéma. Son usage dans toutes les sciences. Le symbole. La mnémotechnie artificielle. Son emploi légitime, son intérêt éternel. Ses principes essentiels. Ses formes diverses. Ses limites.

I. — L'art d'apprendre.

La mnémotechnie, entendue comme l'art de se souvenir, comprend : l'art d'acquérir et de garder les impressions reçues (*ars retinendi vel custodiendi*, Bacon), — celui de les rappeler.

Ces deux arts, ou parties d'un même art, peuvent exister l'un sans l'autre. Ceux qui ont beaucoup appris, qu'on appelle des puits de science, sont parfois scandaleusement incapables de tirer parti de leurs connaissances; il faut les vider; l'eau ne sort pas de leur puits. Au contraire, combien d'esprits, habiles à exploiter un petit fonds de connaissances acquises, masquent ainsi une ignorance réelle et profonde! Les premiers ont la mémoire sans le rappel; les seconds ont, sinon le rappel sans la mémoire, ce qui est impossible, du moins une faculté de rappel ou d'évocation bien supérieure à leur faculté de conservation ou mémoire proprement dite.

Ne cherchons pas laquelle de ces qualités est la plus précieuse : elles sont toutes deux nécessaires et l'isolement les détruit, leur ôte toute valeur. Mais la première, dit-on, serait naturelle, tandis que la seconde pourrait être acquise. La mnémotechnie alors serait très simplifiée : elle serait seulement l'art de former les associations favorables à l'évocation des souvenirs. Telle est la thèse de W. James : « Il n'y a pas, dit-il, d'amélioration possible de la mémoire générale et élémentaire. On peut seule-

ent améliorer la mémoire se rattachant à des stèmes spéciaux d'association[1]. »

W. James n'échappe pas ici au défaut habituel des prits brillants, qui est de méconnaître les vérités mmunes. L'art de retenir n'existe pas sans doute l'état indépendant, mais il est une conséquence l'art d'apprendre. Comme dit une vieille logique, autant vaut l'acquisition, autant vaut la conservan, et le secret de l'art de garder les perceptions t dans celui de les acquérir[2] ».

La question est donc de savoir comment il faut prendre. Mais ici encore nous rencontrons une inion paradoxale et extrême, d'après laquelle il a pas à apprendre, mais à comprendre; la lexion et le jugement remplacent la mémoire, en pensent et en tiennent lieu. La vraie mnémotech- dès lors se moque de la mnémotechnie : elle t l'art, non de développer la mémoire, mais au ntraire de s'en passer.

Ce scepticisme mnémonique, si on peut l'appeler nsi, est fort commun; c'est celui des pédagogues iciels et autres, qui veulent passer pour des prits forts. Il se réclame d'ailleurs d'un principe s juste, qui est la subordination de la mémoire la raison : *memoria ancilla intellectus*. Mais il en constitue pas moins une exagération et une reur grosse de conséquences.

Il faut distinguer, il est vrai, entre ceux qui con- stent l'utilité du rôle de la mémoire et ceux qui utiennent l'impossibilité où l'on serait de la déve- pper. Ces opinions sont sans doute liées, se joignent : ainsi on se console de ne pouvoir rien

1. W. James, *Causeries pédagogiques*, ch. XII. *La mémoire*.
2. Duval-Jouve, *Logique*, 1re partie, ch. VIII, *de la Mémoire*.

changer à sa mémoire naturelle, en songe moyens dont on dispose, par l'art et la ré pour en tirer parti, telle qu'elle est, ce qu'on e en disant : « L'art de se souvenir, c'est penser. » (W. James.) Toutefois il y a un entre condamner la mémoire, en proscrire et se déclarer impuissant à la cultiver.

La première opinion est si outrée, si extra qu'elle n'a pu se produire que par réaction un autre abus encore plus fort et plus scand celui de la mémoire cultivée pour elle-mê part de l'intelligence, et s'exerçant sur des m n'évoquent plus d'idées.

Aussitôt qu'on a reconnu la nullité d'une ins confiée uniquement à la mémoire, on a cherché d parts à remplacer, ainsi qu'on le dit, *l'étude des m celle des choses*. Peut-être eût-il mieux valu, re Mme Necker de Saussure, ne pas renoncer à l'u l'autre, car toutes deux sont bien étroitement li semble[1].

La mémoire est le bouc émissaire de la péda on s'en prend à elle de tous les péchés c contre l'intelligence. Elle ne fait pourtant q gistrer les actes de l'intelligence; elle est l que celle-ci laisse d'elle-même, elle est le mi elle se reflète. Un tel, dit-on, n'a qu'une m verbale : il a la mémoire de son esprit, inc de saisir les faits, les idées. L'inertie, la t l'obtusité naturelle de l'intelligence sont les causes du verbalisme. Il n'y a pas, comme l une psychologie simpliste, deux compartim l'esprit : la mémoire et le jugement, partan systèmes d'éducation, l'un, frappant à la pre

1. *Education progressive*, VI, VII.

l'autre, à la seconde de ces portes. Aussi y aura-t-il toujours des pauvres d'esprit parmi nous, j'entends des verbaux, des gens répétant de mémoire, sans les comprendre, les mots qu'ils entendent prononcer à d'autres qui, eux, par ces mots, traduisent leurs idées. Il y en a même de plus en plus, l'universalité des connaissances étant versée indiscrètement à l'universalité des esprits par une Université infatuée d'elle-même, sûre de ses méthodes et se portant garant de la valeur de ses produits. Mais la mémoire ici n'est pas plus en faute que le baromètre ne l'est de la pluie et du beau temps; elle garde ce qu'on lui confie; il est vrai qu'elle se trouve être ainsi le témoin gênant des dépôts fâcheux.

Opposer la mémoire au jugement ou à telle autre faculté de l'esprit revient à opposer tel emploi de l'intelligence à tel autre, par suite telle mémoire à telle autre, par exemple la mémoire brute à la mémoire organisée, la mémoire des sensations à celle des idées.

La mémoire verbale en particulier, à laquelle souvent on pense, quand on parle de mémoire tout court, est une mémoire motrice ou mécanique et s'oppose, comme telle, à la mémoire sensitive et intellectuelle, faite d'images et d'idées. Mais ces mémoires en réalité ne sont pas indépendantes, encore moins rivales ou ennemies; il faut les unir, les compléter et les remplacer l'une par l'autre. Comme dit Pascal, il faut faire croire nos deux pièces : l'esprit par les raisons et l'automate par la coutume, laquelle produit une croyance insensible, mais bien plus forte et aussi, en un sens, bien plus sûre. Il faut, après avoir éclairé l'esprit, confier à la mémoire, c'est-à-dire à la machine, les résultats obtenus, « car, d'en avoir à l'esprit les preuves tou-



jours présentes, c'est trop d'affaire ». Il faut joindre aux bienfaits de la lumière et de la raison les avantages de la coutume, sans doute aveugle, mais à laquelle on peut se fier, quand on a présidé à sa naissance et qu'on en a monté le mécanisme. Ange et bête, esprit et machine, voilà l'homme véritable et au complet. Autrement dit, après s'être donné le luxe et le plaisir de comprendre, il ne faut pas s'épargner la peine d'apprendre, c'est-à-dire s'imprégner si bien de ce qu'on a compris qu'il se présente de lui-même à l'esprit, toutes les fois qu'il en est besoin, sans aucun effort d'attention expresse. Voilà comment, selon Pascal, il faut que la mémoire s'ajoute à l'entendement pour constituer le savoir proprement dit. Nous pouvons encore résumer ceci dans une formule de Gustave Le Bon, qui a fait fortune, et dire : Il faut faire passer le conscient dans l'inconscient.

La mémoire, en effet, c'est la raison passée à l'état inconscient, mais pouvant redevenir consciente; c'est comme une lumière, non pas éteinte, mais dont on a baissé la flamme et qu'on peut toujours rallumer. Pour que la mémoire remplisse sa fonction, il faut que nous possédions le pouvoir de rappeler à volonté les pensées que nous lui avons confiées. Or, ce pouvoir, nous l'avons, grâce au langage. Le langage, en effet, joue un double rôle : il fixe les idées, les garde en dépôt, à l'état de « perceptions insensibles » ou de connaissances virtuelles, et il les ranime, leur rend leur forme première, actuelle et vivante. On l'incrimine; on l'accuse d'être la mort de la pensée, parce qu'il peut accidentellement se séparer d'elle et donner lieu à ce qu'on appelle la mémoire verbale, mais en réalité il est le gardien, le tuteur et l'évocateur de la pen-

sée, parce qu'il est l'instrument de la mémoire. De là l'impossibilité d'une pensée sans langage. Les mots sont nécessaires, 1° pour graver les pensées dans l'esprit, 2° pour les rappeler ou les représenter à l'esprit.

Aussi n'est-ce pas assez de comprendre les choses, sans savoir les rendre : la « compréhension » reste « confuse » et fugitive, si elle n'est « liée à des mots fixes et positifs ». Ce ne sont pas seulement les idées abstraites et générales, « ces étincelles qui ne brillent que pour mourir » (Hamilton), ce sont les images, les sensations elles-mêmes, en un mot toutes les formes et tous les matériaux de la pensée, que le langage doit rassembler, fixer et graver d'abord, puis évoquer ensuite.

« Les mots sont disponibles; ils mettent le rappel des impressions au service de la mémoire », a dit Maine de Biran, et Mme Necker de Saussure, citant cette phrase lapidaire, l'illustre et la commente ainsi : « Ceux qui veulent absolument que l'élève s'en tienne à saisir les choses ont-ils bien réfléchi au pouvoir des mots? Savent-ils que les objets réels, les objets présents à nos sens mêmes, peuvent nous rester inconnus, tant que leur nom ne se présente pas à notre souvenir? Le hasard offre à mes regards une personne que je me rappelle très bien avoir vue ailleurs; le son de sa voix ne m'est point nouveau; elle est là, devant moi, je la vois, je l'entends et pourtant l'idée en est chez moi si imparfaite, si isolée, que je ne sais absolument rien de ce qui peut la concerner. Tout à coup son nom me revient, c'est comme un trait de lumière; avec le nom arrivent le temps, le lieu, toutes les circonstances de notre première rencontre; son histoire elle-même m'apparaît. J'ai retrouvé la clef d'une chambre de ma tête, où tout ce qui regarde cette personne était renfermé. Singulière et mystérieuse propriété du langage! Comment tous les accessoires d'un objet viennent-ils se

ranger docilement autour de son nom, tandis qu'ils refusent de se rattacher à l'objet même? Le signe obtient ce que la chose n'obtenait pas[1] ».

Instrument admirable, toujours prêt, maniable, [illegible], docile, centre de ralliement des souvenirs, principe d'évocation, signal de reconnaissance, pourquoi le langage est-il donc, comme la mémoire qu'il sert si bien, un objet ordinaire de réprobation? Parce qu'il est, comme elle, détourné de sa fin; on en condamne l'usage, parce qu'on n'en voit que l'abus. Mais on n'a pas le droit de flétrir la mémoire, le langage, sans spécifier qu'il s'agit d'une mémoire verbale et d'un langage sans pensée.

Ainsi se trouve réfuté le scepticisme mnémotechnique qui consiste à douter de la valeur de la mémoire, de son utilité et de son rôle. Mais ce rôle, cette utilité étant reconnus, pourrons-nous réfuter de même l'opinion de ceux qui doutent seulement du perfectionnement de la mémoire? Cette opinion rentre dans le scepticisme à l'égard de l'éducation en général; mais elle peut être prise et discutée à part. Nous l'avons dit déjà, s'il ne dépend pas de nous de nous souvenir, il dépend de nous de faire que nous nous souvenions, par notre façon d'apprendre. En fait, la diversité des mémoires ne s'explique pas toute par la diversité des aptitudes naturelles, mais tient certainement aussi aux différents procédés d'enseignement.

Autant de cultures, autant de mémoires. Or on peut distinguer une culture en surface et une culture en profondeur. La première vise l'emmagasinement du plus grand nombre de connaissances

1. *Éducation progressive*, liv. VI, ch. VII.

possible dans le moins de temps possible : la qualité des acquisitions y est sacrifiée à la quantité; mais l'avantage d'une acquisition facile est compensé par la fragilité des connaissances, leur fuite rapide. Mémoire encombrée, facile, mais fugitive, tels sont les effets de la culture superficielle. La culture en profondeur tend au contraire à acquérir des connaissances solides; elle consent à être lente pour être durable.

Le mode de culture le moins avoué, mais le plus suivi, est celui qui coûte le moins de peine et donne le meilleur compte l'illusion du savoir à ceux, si nombreux, qui se contentent de cette illusion. Nos programmes d'instruction si touffus n'en rendent pas possible et en fait n'en comportent pas d'autre, dans l'immense majorité des cas. Or voici les effets de l'encombrement.

Si on force le cerveau à emmagasiner trop rapidement une trop grande quantité des impressions quelconques, dit le Dr Sollier, non seulement au bout de quelque temps la conservation ne se fait plus, mais bientôt aussi la fixation devient difficile et enfin la pénétration se ralentit, puis devient impossible. L'intelligence subit forcément le contre-coup de ces troubles; il y a une sorte d'arrêt qui peut devenir permanent et entraîner à sa suite un véritable esprit de démence, si le surmenage cérébral a été poussé trop loin. Ces faits sont malheureusement trop fréquents aujourd'hui et il n'est pas rare de voir des jeunes gens qui, après avoir réussi dans des concours difficiles, où la mémoire n'a toujours que trop de place, tombent dans un état d'apathie intellectuelle complète et deviennent incapables, non seulement de retenir ce qu'ils ont appris, mais encore d'apprendre quoi que ce soit de nouveau[1].

1. Paul Sollier, *le Problème de la mémoire*, ch. II. Paris, F. Alcan.

Ainsi l'encombrement des connaissances a p effet, non seulement de dépasser la perméabilité l'esprit aux impressions, sa « porosité », et par su d'obstruer la mémoire, de l'écraser sous son pro poids, mais encore de troubler l'esprit lui-mê d'y apporter le désordre et la confusion, et par su de le frapper d'inhibition à l'égard de toutes fonctions de la mémoire : rétention, fixation acquisition. Notre éducation ne réussit pas à n faire garder les connaissances qu'elle nous prodig et par surcroît elle nous rend incapables d acquérir d'autres; suivant la pittoresque expressi de Flournoy, elle nous vaccine contre l'étude nous inocule le dégoût d'apprendre quoi que soit.

Heureusement la nature nous sauve en partie l'influence pernicieuse de ce régime mental. N avons deux moyens de défense contre l'encomb e-ment des connaissances : ou nous fermons obsti é-ment notre esprit à ce qu'on nous enseigne, « n us ne voulons rien savoir », ou nous l'oublions. L' u-bli est une fonction naturelle; c'est l'éliminati n, par un cerveau sain ou un esprit avisé (c'est tout u n), des « accumulations de matériaux » qui « risqu nt de ne pas être seulement inutiles, mais encore de devenir dangereuses »; c'est « une soupape d'éch p-pement » (H. Piéron).

Un esprit maître de lui-même n'est pas seulement celui qui possède l'heureuse faculté d'oublier ce qu'il ne lui importe pas de retenir, c'est encore celui qui commande à ses souvenirs et en règle la durée, qui change sa façon d'apprendre suivant la façon dont il veut savoir. Veut-il ne retenir des faits, des connaissances que pour un moment? Cela lui pren-dra moins de temps et lui coûtera moins de peine.

rce qu'il se dispensera de les débrouiller, de les isser, qu'il se contentera de les enregistrer à l'état ut. Vise-t-il au contraire une acquisition réelle, finitive et sûre ? Il y mettra le prix, c'est-à-dire 'il donnera aux faits l'attention requise, qu'il y 'iendra aussi souvent qu'il le faut, qu'il les démê-a, s'appliquera à les comprendre.

)onnons des exemples de ces deux opérations 'érentes de la mémoire.

Jn acteur, obligé au pied levé de suppléer un narade, apprend son rôle en quelques heures et sait assez pour le jouer le soir même. Mais le demain il l'a complètement oublié, est obligé de 'apprendre en entier. Et ainsi plusieurs jours de te. Il expliquait que cela lui prenait moins de ıps et lui donnait moins de peine que s'il avait l'apprendre d'une façon réfléchie et avec atten-ı.

)e même, le calculateur Inaudi, dont « la singu-'e profession consiste à retenir chaque jour plus 200 chiffres » et qui, depuis sa naissance, en a 'egistré ainsi « certainement plus d'un million », ɜrrogé un jour à l'improviste sur la question de oir combien sur ce nombre il lui en était resté, ne guère « citer que 300 chiffres, provenant de la le et de l'avant-veille; tout le reste avait dis-u.... »

a mémoire, dit Alfred Binet, présente un caractère ısitoire; c'est celle de l'écolier qui apprend très vite r un examen et, l'examen passé, oublie tout; c'est aussi e de l'avocat qui s'assimile avec rapidité, pour une ire, des détails techniques et ne se souvient de rien ɜs les plaidoiries. Le caractère éphémère de ces sou-irs paraît tenir à ce qu'ils portent sur de simples ɜations... L'écolier qui apprend vite, oublie vite, parce

qu'il apprend sans comprendre et ne cherche à emmagasiner que le bruit des mots et non leur sens; de même encore l'avocat, avec son habileté spéciale à s'assimiler à demi, apprend des formules techniques qu'il ne comprend guère et qu'il confie simplement à sa mémoire verbale; tout cela disparaît vite.

On pourrait donner à cette forme spéciale de la mémoire le nom de *mémoire des sensations*.

Par opposition on pourrait appeler *mémoire des idées* celle qui repose sur l'enchaînement logique des idées, sur le raisonnement et la classification des souvenirs[1].

Remarquons que la *mémoire des idées* est caractérisée par son mode de fonctionnement, non par son contenu et que telle mémoire, qui pourrait être dite *d'idées*, comme se rapportant à des raisonnements mathématiques, je suppose, est en réalité une mémoire de *sensations*, les raisonnements en question échappant à l'esprit et les mots qui les expriment frappant seuls les sens.

La mémoire scolaire est le type le plus commun de la « mémoire des sensations » ; c'est aussi celle qui nous en fournit les plus beaux échantillons. Mme Necker de Saussure en cite un cas presque aussi prodigieux que celui d'Inaudi et elle l'accompagne d'un lumineux commentaire, qui confirme et précise les réflexions de Binet.

Quand on peut remonter à des principes généraux, dit-elle, on tient le fil qui lie les idées ensemble et les faits bien classés se retrouvent aisément. Mais toujours y a-t-il un fil à tenir et, si on le laisse échapper, ordinairement tout s'en va. Les aperçus de science qu'on donne à la première enfance sont très fugitifs, parce qu'ils ne s'accrochent à rien dans des têtes vides. Ce qui peut en

1. A. Binet, *Psychologie des grands calculateurs et des joueurs d'échecs*, pp. 273-275. Paris, Hachette.

rester n'est guère dû qu'à des associations bizarres de sons ou à d'autres circonstances accidentelles. Aussi, quand le hasard ne favorise pas de tels souvenirs, on voit souvent à cet âge des prodiges de mémoire faire place à des prodiges d'oubli.

Une petite fille de sept à huit ans paraissait savoir parfaitement bien la géographie. Parmi plusieurs centaines de petits papiers, sur lesquels étaient écrits des noms de villes ou de provinces, avec les degrés de latitude et de longitude pour chacun d'eux, on n'avait qu'à prendre un papier au hasard et elle disait le nom, quand on indiquait le chiffre, ou le chiffre, quand on indiquait le nom. Ce tour de force réussissant toujours, on se lassa de le demander, et au bout d'un an il ne restait aucune trace de tout ce savoir[1].

Des cas analogues doivent se produire souvent. J'ai eu occasion d'en constater un presque identique. Un enfant, à l'âge où la curiosité s'accroche à tout, semblait prendre un intérêt particulier aux faits géographiques; il avait toujours une carte sous les yeux; il s'était fait donner pour ses étrennes un globe terrestre; il savait le nom et la situation sur la carte de villes, de fleuves, à n'en plus finir; ses parents étonnés croyaient à une vocation particulière; ils s'amusaient de son goût, mais, ne pouvant le suivre dans son érudition spéciale, ils cessèrent de l'encourager, de lui donner la réplique et lui-même quitta ce jeu pour un autre, se passionna pour d'autres études ; aujourd'hui la géographie n'a plus pour lui aucun attrait et il a oublié tout ce qu'il savait ou paraissait savoir si bien, étant petit.

Je crains que notre enseignement n'éveille bien des vocations pareilles, aussi momentanées, et ne communique souvent un savoir aussi fragile, aussi

1. *Éducation progressive*, VI, VII.

illusoire. Mais, sans parler de l'abus que représente un tel emploi de la mémoire, analysons la mémoire qui se produit dans ces conditions, la mémoire scolaire et ses analogues. Je dis qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil, qu'un semblant de mémoire : elle ne garde pas ce qu'elle tient, elle ne tient pas ce qu'elle paraît tenir.

Quand l'enseignement ne s'adresse qu'à la mémoire, la mémoire n'en retient rien, par la raison que la mémoire à laquelle il s'adresse est la mémoire immédiate, instantanée, qu'on pourrait appeler aussi bien l'oubli à mesure. Qui ne sait que la mémoire scolaire, c'est la mémoire pour un temps, et pour un temps très court ? L'écolier lit sa leçon avant de la réciter, il l'apprend souvent en classe ; il la sait parce qu'il vient de la lire, il ne la saurait plus une heure après. De même il apprend une partie de son cours pour une composition ; il la sait pour le jour de la composition, il ne la sait plus du tout, ou ne la sait plus qu'imparfaitement, une semaine ou deux après. Il apprend tout son cours d'une année pour un examen, il le possède au moment de cet examen : il l'a oublié en partie au bout de quelques mois, en totalité ou peu s'en faut, au bout de quelques années.

Si l'enseignement est fait pour être retenu, l'enseignement donné est donc vain, ou plutôt il est vain, parce qu'il n'est pas retenu, parce qu'il ne peut pas l'être, parce qu'il est sous-entendu, tacitement admis et reconnu, qu'il ne le sera pas, et donné et reçu en conséquence. Il est rapide, démesuré, inassimilable ; les méthodes expéditives ont remplacé les méthodes lentes ; on glisse sur tout, on n'approfondit rien ; tout passe sous les yeux, sans que le regard se pose et s'arrête à loisir sur les choses

tout se parcourt à la hâte et, dans cette course folle à travers le champ immense des connaissances humaines, la vue se trouble, s'obscurcit, les objets s'effacent, s'embrouillent et le chaos des impressions recueillies produit un choc, un bruit violent qui se prolonge un moment, puis s'éteint à jamais.

Si on prend pour critérium de l'instruction la némoire, et si on définit celle-ci une acquisition de 'esprit qui vaut d'autant plus qu'elle est plus durable, n est amené à dire que la réforme de l'enseigne-nent consisterait à prendre le contre-pied de ses ratiques. Il faudrait en effet tenir pour nuls l'ac-uisition du jour, le savoir qui est l'écho de la arole qu'on vient d'entendre. On a proposé avec iison que l'écolier, au lieu d'être interrogé sur sa çon à une heure fixe, pût l'être à n'importe quel ioment, quand il plairait à son maître ; il serait erti ainsi qu'il a à la savoir toujours. De même il e faudrait point de composition à date fixe, d'exa-ien sur un programme déterminé où, toutes les uestions étant cataloguées, on eût ses réponses rêtes à sortir à un moment donné. Mais il est si ommode de réduire les examens à n'être qu'un inventaire d'acquisitions » du candidat, sans se réoccuper de savoir ce que représentent et ce que ilent ces acquisitions ni ce qu'elles dureront, et n est si peu désireux au fond d'approfondir et de nstater le néant d'un enseignement, dont on désire crètement le succès, et dont au reste l'ambition t si vaste et les programmes si grandioses qu'on urait mauvaise grâce à le chicaner sur leur réalisa-n imparfaite. Les examens sont comme ces revues l'un général passe devant des troupes brillantes, ii se sont préparées, la veille et l'avant-veille, à fronter son regard par un astiquage sérieux ; le

général sait bien, et les troupiers encore mieux, que cette parade ne prouve rien sur la tenue du quartier, mais l'effet est produit, et la vanité de tous est satisfaite.

Si les examens étaient ce qu'ils doivent être, ils serviraient à dépister le faux savoir, les fausses acquisitions de l'esprit, celles qui n'ont ni valeur ni durée. Au lieu de porter *de omni re scibili*, comme l'enseignement lui-même, dont ils sont le prolongement et la fin, non le contrôle, ils ramèneraient sans cesse l'esprit du candidat aux « principes certains des sciences solides », ils ne lui demanderaient point de « charger » sa « mémoire de mille faits peu utiles », mais ils exigeraient qu'il eût des « idées claires[1] ». Les examinateurs, se renfermant dans un programme modeste, poseraient des questions si simples que tous ceux-là y pourraient répondre, qui auraient la connaissance et l'intelligence de ces questions inscrites à leur programme d'études et, d'autre part, ils demanderaient à ceux qui sont pleins d'un savoir verbal de faire la preuve qu'ils comprennent ce qu'ils disent. Sait-on qui a posé les principes et tracé le modèle de cette façon d'interroger? Ce n'est pas, on s'en doute, un professionnel, mais Montaigne, dans le passage suivant :

> *Videndum est, non modo quid quisque loquatur, sed etiam quid quisque sentiat, atque etiam qua de causa quisque sentiat.* J'ois journellement dire à des sots des mots non sots; ils disent une bonne chose; sachons jusques où ils la connaissent, voyons par où ils la tiennent... Ne les secondez pas, laissez-les aller; ils manieront cette matière comme gens qui ont peur de s'échauder; ils n'osent lui changer d'assiette et de jour ni l'enfoncer;

1. J'emprunte ces expressions à Malebranche, *Traité de morale*, 2e partie, ch. X, § x.

a tant soit peu, elle leur échappe; ils vous la toute forte et belle qu'elle est; ce sont belles ıais elles sont mal emmanchées. Combien de fois vu l'expérience! Or, si vous venez à les éclaircir ner, ils vous saisissent et dérobent incontinent cet de votre interprétation : « C'était ce que je vou- ; voilà justement ma conception; si je ne l'ai ›rimée, ce n'est que faute de langue ». Soufflez. Il ›loyer la malice même à corriger cette fière

qui aurait le souci, dans les examens sco- e démêler ainsi le pédantisme[2] du savoir, les ions apparentes des acquisitions réelles, t une véritable révolution ou renversement 'urs, mais s'acquerrait bien vite (j'en parle ́rience) une belle réputation de rosserie : il ͻp de victimes!

me pardonne cette digression, si c'en est ıis cette question des examens, qui paraît ıer de mon sujet, m'y ramène. Je n'ai pas , combien la mémoire scolaire est trompeuse. fait abstraction de sa fragilité, si l'on ne mpte que de son étendue, de sa capacité ›tion, elle peut damer le pion à la mémoire nte, systématiquement organisée. Et c'est i on ne manque pas d'y recourir, quand on]ue le succès immédiat, de mauvaise qua- s enfin le succès. C'est ce que prouve encore ıivant :

noire d'enregistrement des débiles, dit M. Piéron,

is, III, VIII, *l'Art de Conférer*.
ends le pédantisme au sens de Malebranche (*Re- e la vérité*, liv. III, 3e partie, ch. V) : « Les pédants ɜ et fiers, de grande mémoire et de peu de jugement, ;t forts en citations, malheureux en raison. »

peut en certains cas être assez développée pour q[illegible]u'un « dressage », absolument comparable à celui des c[illegible]hiens savants et des chevaux de cirque, permette de verni[illegible] des imbéciles d'un savoir scolaire suffisant pour l'acqui[illegible]ition du certificat d'études.

Et telle déjà vieille école française pour anormaux s[illegible]était toujours glorifiée de ses succès pédagogiques parce q[illegible]'elle avait réussi à faire diplômer certains de ses imbéc[illegible]iles, qui par ailleurs restaient incapables de rendre le moi[illegible]ndre service, alors que leur éducabilité aurait permis de [illegible] leur donner un métier. Mais la supériorité paraissait êtr[illegible]e de savoir l'histoire de France plutôt que de scier du bois[1].

J'ajoute que le certificat d'études primaires n'est pas le seul examen à la portée des imbéciles. A la suite d'un article que j'avais publié sur « la psychologie des examens », quelqu'un me fit l'honneur de m'écrire pour me signaler le succès d'un idiot au baccalauréat. J'ai trop l'expérience du susdit examen pour juger le fait invraisemblable... devant certains jurys de ma connaissance. Et je serais fâché qu'il ne fût pas vrai ; il est digne de l'être, il doit l'être! Et je le garantis, sans l'avoir vu.

En tout cas, la mémoire scolaire, dont les examens sont la consécration et le triomphe, est le type de la mémoire facile et momentanée, de l'enregistrement brut, rapide et superficiel; elle a ceci de commun encore avec la mémoire des idiots, de n'avoir point un caractère personnel et d'être de nul usage. Celui qui la possède est le simple véhicule des faits enregistrés; ces faits sont en lui, mais ne sont pas à lui; ils lui demeurent étrangers, ils n'entrent pas dans son esprit, ils ne forment pas la matière de sa pensée. Témoin cet imbécile de l'Asile Sainte-Anne « qui

1. H. Piéron, *l'Évolution de la mémoire*, p. 331.

naissait par cœur la biographie de tous les évêques ırchevêques de France. Il suffisait de prononcer ant lui le nom d'un prélat pour qu'immédiate-nt il indiquât son âge, son lieu de naissance, les erses étapes qu'il avait successivement parcou-s, enfin la date exacte de sa promotion. Mais il comprenait rien à ses paroles. »

'écolier de même colporte une science qui est ses lèvres, mais qui ne loge point en son cer-u. Montaigne va plus loin et soutient que la ence scolaire n'entre pas plus dans la cervelle du ître que dans celle de l'écolier, qu'elle passe de ı à l'autre comme un sujet d'amusement vain et nul usage.

ous ne travaillons, dit-il, qu'à remplir la mémoire et sons l'entendement et la conscience vides. Tout ainsi les oiseaux vont quelquefois à la quête du grain et le tent au bec sans le tâter pour en faire becquée à leurs its, ainsi nos pédants vont pillottant la science dans rs livres et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres pour légorger seulement et mettre au vent... Mais, qui pis leurs escholiers et leurs petits ne s'en alimentent non s; ainsi elle passe de main en main, pour cette seule d'en faire parade, d'en entretenir autrui et d'en faire contes, comme une vaine monnaie, inutile à tout autre ge et emploi qu'à compter et jeter.

avoir ainsi, c'est paraître savoir, ce n'est pas ssséder ce qu'on sait; c'est proprement n'avoir n dans l'esprit. Ainsi la mémoire scolaire, au ment même de son triomphe, et avant son déclin ıjours si proche, est déjà un semblant de mémoire. peut la percer à jour, la convaincre de fausseté, conclure à son sujet par ce mot de Montaigne, qui s'applique bien qu'à elle : « Savoir par cœur st pas savoir ».



Mais laissons cette mémoire apparente et arrivons à la mémoire véritable ou proprement dite, à la mémoire organisée. Elle est aussi précieuse que la mémoire brute est inutile. Binet, la découvrant, est si frappé de sa supériorité qu'il donne « pour but » à la mnémotechnie de « substituer » la « mémoire des idées », comme il l'appelle, « à la mémoire des sensations ». La mnémotechnie ainsi définie lui paraît digne d'être relevée du « discrédit immérité », dans lequel elle est « tombée de nos jours ». Binet a en réalité, comme nous le verrons, une conception étroite de la mnémotechnie, mais la mnémotechnie ne fût-elle que ce qu'il prétend, à savoir qu' « un effort imaginé par des esprits ingénieux pour faire bénéficier les souvenirs qu'on retient ordinairement par la mémoire des sensations, des ressources fournies par la mémoire des idées », que déjà en effet elle mériterait grandement d'être cultivée.

Ce qui paraît constituer la différence essentielle de la mémoire de l'écolier et de celle du penseur, prises toutes deux pour types de la mémoire brute et de la mémoire organisée, c'est que, la première étant la reproduction telle quelle des faits enregistrés, la seconde est la reproduction de ces faits, d'abord analysés, décomposés en leurs éléments, puis groupés dans un ordre nouveau d'après leur importance relative ou hiérarchiquement disposés. Il suit de là que la première est d'acquisition rapide et facile, le travail d'analyse et de synthèse qui caractérise la seconde lui étant épargné, mais qu'elle est aisée à perdre ou fugitive, les mailles que l'analyse et la synthèse introduisent dans le tissu des souvenirs, et qui sont autant de prises offertes à la mémoire, lui manquant pour la reconstitution comme pour la formation des souvenirs.

C'est en étudiant la mémoire des joueurs d'échecs, et particulièrement de ceux qui jouent sans voir, que Binet fut amené à constater que cette mémoire présente les caractères d'une « mémoire d'idées » et à noter ces caractères. Il releva d'abord cette particularité que les joueurs « oubliaient plus facilement les coups isolés, ne se rattachant pas au reste », qu' « ils retenaient l'ensemble des coups faits sous l'influence d'une idée directrice, comme on retient un ensemble de raisonnements bien liés ». Cela seul suffirait à distinguer la mémoire du joueur sans voir de celle du peintre qui fait un portrait de souvenir; contrairement à ce que pense Taine, qui assimilait ces deux mémoires et expliquait l'une par l'autre, le joueur n'est pas un simple visuel qui se représente des pièces se mouvant sur l'échiquier, c'est un faiseur de combinaisons, qui suit des coups se déroulant suivant un plan conçu, contrecarré, rétabli, remplacé, etc.

Comme le dit très bien Binet,

le joueur arrive à retenir une partie en gravant dans sa mémoire, non seulement le spectacle changeant du mouvement des pièces, mais encore les idées, les raisonnements et les désirs qui ont accompagné ces manœuvres et les souvenirs stratégiques qu'elles éveillent... La mémoire déployée dans le jeu sans voir est avant tout une mémoire de raisonnements et de calculs...; c'est le souvenir du raisonnement qu'on a fait qui met sur la voie du coup joué... Le coup n'est que la conclusion d'un acte de pensée et c'est en retrouvant sa pensée première qu'on retrouve le coup qui l'a manifestée... Chaque partie se représente d'autant mieux qu'elle représente un ensemble d'idées mieux définies ». En résumé « la mémoire des joueurs d'échecs est une mémoire d'idées; elle repose sur des raisonnements, des liaisons d'idées, des rapports... Cette mémoire a plus de solidité, plus d'attaches et par consé-

quent plus de durée que l'autre[1] », à savoir que la mémoire purement représentative du visuel, à laquelle Taine la comparait et croyait pouvoir la réduire.

La mémoire des idées de Binet, c'est donc la mémoire raisonnée ou mémoire des faits et de leurs rapports, par opposition à la mémoire des sensations ou simple mémoire des faits. Mais il convient d'attribuer au mot « rapports » son sens le plus large et de ne pas entendre par là seulement les « rapports logiques ». En effet, établir entre les faits de simples rapports de position, les situer, équivaut pratiquement, pour la mémoire, à les enchaîner ou établir entre eux des rapports logiques. La « mémoire locale », sans avoir l'importance que lui attribuaient les Anciens, qui en faisaient la base de leur mnémotechnie, ne laisse pas d'être une des formes de la mémoire organisée, celle-ci étant définie toute mémoire qui établit ou saisit des rapports entre les faits à retenir, que ces rapports soient des rapports d'association (contiguïté dans l'espace, mémoire locale, — contiguïté dans le temps, synchronismes) ou des rapports logiques (mémoire raisonnée).

La mémoire raisonnée ou mémoire des idées est la forme supérieure de la mémoire. Elle est, dit Binet, « une vraie mémoire d'association » (ce dernier mot étant pris au sens large). Elle « s'accompagne du langage », lequel est un admirable instrument mnémotechnique, parce qu'il est fait « pour exprimer les rapports entre les idées et surtout pour en dégager la logique et nous rendre conscients de cette logique »[2].

1. A. Binet, *Psychologie des grands calculateurs et des joueurs d'échecs*, pp. 269-275.
2. A. Binet, *les Idées modernes sur les enfants*, ch. VI, V.

lais on sait les inconvénients et abus de la
moire verbale ou plutôt les échecs auxquels elle
)utit souvent. Il en faut conclure : 1° que la
moire raisonnée n'est pas à la portée de tous,
elle n'est donc pas celle à laquelle il faille recourir
jours et dans tous les cas; 2° qu'elle a, à côté de
ı mérite exceptionnel, ses défauts propres, aux-
ɜls il est bon de rémédier par l'emploi d'une autre
moire, ayant les qualités et défauts opposés.
.a grande erreur des mnémotechniciens est de
ıener leur art à un procédé unique, ne soupçon-
ıt pas la diversité des esprits. Leurs querelles
pellent souvent celle des Grands et des Petits
ıtiens. C'est ainsi que, dans son livre déjà cité,
Georges Art condamne la mémoire topique des
ciens, parce qu'elle est un appel à la mémoire
ıelle, sa bête noire. Il remarque que, sous sa
me spontanée et instinctive, cette mémoire est
ırre, étrange, toujours imprévue en ses manifes-
ons, étant l'expression d'une idiosyncrasie ou
ıpérament individuel, et que, dans son emploi
échi et voulu, elle est systématique et étroite.
a est vrai sans doute, mais, s'il est des esprits qui
urellement répugnent aux abstractions et qui, pour
ɜnir les choses, ont besoin de les voir, qu'y faire?
lais au reste le pouvoir de l'abstraction a ses limites
e langage, par lequel elle s'exprime, ses imper-
.ions. C'est ce qu'a fort bien marqué Mme Necker
Saussure dans le parallèle qu'elle établit entre la
moire abstraite ou verbale et la « mémoire
ıle » ou mémoire des yeux. La mémoire locale,
ont le véritable office est de présenter à volonté
ıage des objets visibles, est par elle-même infini-
nt utile », mais elle mériterait d'être cultivée,
dehors de sa valeur propre, pour le rapport

qu'elle a « avec certaines opérations de l'esprit ». L'imagination, en effet, ou représentation visuelle se prête admirablement aux synthèses ou vues d'ensemble, que le langage au contraire traduit imparfaitement ou mal.

« Le langage n'est pas un véhicule également propre à transmettre tous les genres de conceptions. Fait pour énoncer successivement les idées, il ne saurait en présenter plusieurs à la fois ». Ce n'est pas en paroles, mais « *en tableaux* que s'offrent » aux esprits organisateurs (généraux, administrateurs, négociateurs habiles) « les sujets de leurs pensées ». Il convient donc de fournir aux esprits « un mode de représentation qui leur permette d'embrasser plusieurs objets ensemble et de les contempler intérieurement sans les séparer... L'instrument qui s'adresse aux yeux » remédie à « l'inconvénient attaché à l'emploi exclusif du langage:La mémoire locale ou représentative a par elle-même l'avantage d'offrir les images simultanément et pourrait accoutumer les enfants à se former des tableaux ou des plans du même genre pour les idées[1] ».

Les raisons psychologiques ne manquent donc pas pour justifier la prépondérance attribuée de tout temps à la mémoire locale ou visuelle.

La vue est un sens privilégié, le plus complet, sinon le plus parfait de tous. Pour bien des esprits, toute opération intellectuelle se ramène à la vision des choses : comprendre, c'est voir ; expliquer, c'est figurer. Dispensez-vous de fournir à ces esprits les explications verbales les plus claires, les démonstrations les plus rigoureuses, ils ne vous suivraient pas; mais mettez-leur sous les yeux un objet quelconque, un instrument, un minéral, une plante, ils en saisiront aussitôt le sens, l'usage, la raison d'être ou la fin, les propriétés. Et dans combien de sciences,

1. *Éducation progressive*, liv. VI, ch. VII.

pour combien de faits (géographiques, biologiques, etc.) ne s'agit-il pas uniquement de voir et de retenir ce qu'on a vu !

Mais ce n'est pas seulement parce que la vue nous ramène au concret, point de départ de toute science, c'est encore parce que, dans ses opérations, elle offre l'image et le modèle des opérations intellectuelles, percevant à la fois le détail des choses et l'ensemble qu'elles forment, qu'elle constitue la perception, et par suite qu'elle engendre la mémoire, sous sa forme achevée et parfaite. Est-ce que la mémoire, aidée de l'imagination ou de la vision mentale, n'est pas en effet la plus rapide, la plus compréhensive, celle qui va le plus loin dans l'analyse ou le détail des choses, et qui ne laisse pas cependant de rassembler ces détails, de les situer, d'en saisir l'ensemble? Quelle autre mémoire a une telle étendue et une telle précision?

Mais ce qu'il y a de plus remarquable encore dans la mémoire visuelle, c'est qu'étant par définition la représentation concrète des choses, elle ne laisse pas d'en pouvoir être aussi l'expression simplifiée ou abstraite. L'image simplifiée des objets, c'est le schéma. Le schéma est un souvenir visuel abrégé : l'esprit fait son choix dans les images évoquées ; il laisse de côté les détails accessoires ou négligeables; il s'en tient à une esquisse, c'est-à-dire à l'objet vu dans ses grandes lignes. La mémoire schématique, c'est la mémoire visuelle qui, au lieu de se perdre dans le détail des faits, les interprète avec largeur, et compose, à l'aide d'images choisies, le tableau du passé.

Le schéma est un intermédiaire entre la sensation ou l'image et l'idée ou concept. Il introduit « de l'ordre dans l'ensemble de nos connaissances qui

sont immédiatement visuelles, sensibles. Il rend plus vives, en les simplifiant, les images des objets que nous voulons étudier ». Il représente une synthèse, mais il peut être aussi traité comme un élément et figurer à ce titre dans cette synthèse plus vaste, qu'on appelle un concept. « Si le schéma est une synthèse de sensations visuelles éparses, dit Germery, le concept est lui-même une synthèse de schémas et, si la partie a besoin d'ordre et de logique, à plus forte raison le tout en exige-t-il et à un plus haut degré. » L'idée d'ensemble sert à retrouver les idées de détail; il faut donc dégager cette idée et y subordonner les idées accessoires. On la fixera ensuite, en la figurant, en la rendant visible en elle-même et dans ses rapports avec les idées subordonnées. C'est à quoi l'on arrive par le « tableau synoptique », lequel « représente l'analyse la plus parfaite d'un sujet »; il s'adresse à la fois à l'œil et à l'esprit, « permet d'embrasser d'un coup d'œil les différentes parties d'un ensemble, d'en offrir une sorte de vue générale immédiate[1] ». Il trouve son emploi dans toutes les sciences : en histoire, sous forme de tableaux synchroniques, généalogiques; en géographie, sous forme de croquis; dans les classifications des sciences naturelles, où il s'agit d'embrasser un nombre considérable d'êtres dans un ordre clair, qui parle aux yeux.

Les avantages de la mémoire visuelle sont si grands qu'on en a voulu faire usage dans les choses où elle n'a pas naturellement son emploi : c'est là-dessus que repose la mnémotechnie artificielle, la topologie, le symbolisme. On saisira le passage de la mnémotechnie artificielle à la mnémotechnie

1. R. P. Germery, *la Mémoire*, Avignon, librairie Aubanel.

naturelle en étudiant le schéma. Le schéma est d'abord un dessin exact, mais simplifié; poussons la simplification plus loin, il vient un moment où le dessin cesse d'être exact, devient artificiel; poussons-la plus loin encore; en même temps que nous éliminons un nombre toujours plus grand de traits accessoires, accusons les traits essentiels, exagérons-les pour les mieux faire ressortir; le schéma en deviendra plus clair, mais plus artificiel. Il est dans la logique du schéma de se développer ainsi dans le sens d'une simplicité et d'une généralité croissantes, et de devenir par là même de plus en plus conventionnel.

L'emploi du schéma est en partie naturel, lorsqu'il est une représentation abrégée de choses visibles; il devient tout à fait artificiel, lorsqu'il est la traduction en langage visuel de phénomènes qui ne tombent pas directement sous le sens de la vue. Telle est par exemple la représentation par des graphiques, par des courbes, des lois de la chute des corps et en général des phénomènes physiques, mécaniques, thermiques, électriques, acoustiques, etc. Le recours aux images visuelles, de préférence à toutes autres, dans ce cas, est justifié : 1° parce que, « par leur extrême précision, la relation logique de leurs formes par génération ou création, leur simplicité féconde », ces images « fournissent l'instrument le plus merveilleux qui existe pour coordonner, d'une façon intelligible et logique, les résultats chaotiques de l'expérience » (Germery); 2° parce que les phénomènes ainsi représentés, s'ils ne sont pas eux-mêmes visibles, sont liés à d'autres phénomènes visibles et traduisibles en ceux-ci.

Mais il reste les idées qu'on ne peut convertir en images visuelles que par des moyens détournés,



franchement artificiels. C'est ainsi qu'on rendra l'idée d'invention par l'image d'un chasseur poursuivant un lièvre (Bacon), celle d'habitude, par l'image de cette femme qui, portant sur les épaules son veau naissant, le portait encore devenu bœuf (Montaigne). On aperçoit aisément les abus du symbolisme ; on ne saurait pourtant en condamner l'usage. Qui songerait à proscrire les métaphores dans le langage ? Or le symbole n'est qu'une métaphore de l'ordre visuel.

La mnémotechnie artificielle prend encore une autre forme : elle s'applique à faire bénéficier de la facilité et des avantages de la mémoire visuelle la mémoire en général, et particulièrement celle des idées, en associant les idées à retenir à des lieux familiers. C'est en cela que consiste la topologie ou mémoire locale des Anciens : il s'agit, dit Cicéron, de choisir des « lieux » faciles à retenir, bien connus, familiers (ex. : une maison, un angle, une voûte, un portique), disposés dans un ordre invariable, nettement distingués les uns des autres et en nombre suffisant, et de poser dans ces lieux, d'y accrocher les « images » des choses à retenir, soit l'exorde, les divisions et la péroraison d'un discours. Cette mnémotechnie spéciale a été poussée très loin : elle nous paraît aujourd'hui bien artificielle et on a peine à s'en expliquer le succès. Mais, si nous remontons au principe sur lequel elle se fonde, à savoir à la supériorité de la mémoire visuelle sur toutes les autres, en raison du degré d'organisation qu'elle comporte et que même naturellement elle implique, nous la trouverons suffisamment justifiée. D'autre part, nous ne nous choquerons point du caractère artificiel qu'elle a pris à la longue, car il était juste d'employer des artifices, des trucs pour retenir

faciles à retenir des idées, qui naturellement nous échappent en raison de leur nature spéciale, de leur nombre ou de leur complexité. Aussi bien avons-nous aujourd'hui l'équivalent de ces procédés mnémoniques artificiels : qu'est-ce par exemple que le bonhomme d'Ampère ou le tire-bouchon de Maxwell, ou telle autre hypothèse *figurative*, sinon des trucs inventés pour le soulagement de la mémoire et qui consistent à rendre intelligibles à l'esprit, en les rendant sensibles aux yeux, des faits naturellement embrouillés et complexes?

Enfin il est à remarquer que le discrédit, dans lequel on prétend que sont aujourd'hui tombées les méthodes mnémotechniques, tient en grande partie au discrédit des études mêmes, pour lesquelles ces méthodes avaient été inventées. Ainsi, par exemple, si le symbolisme figuratif, par lequel Euler exprime les différentes espèces de syllogismes, n'a pas eu plus de succès, n'est pas devenu classique, cela ne s'explique-t-il pas par l'abandon relatif des études logiques, que Renouvier constatait déjà, en le déplorant?

En réalité, la mnémotechnie n'est point morte et n'est point destinée à mourir, mais elle s'applique à des objets nouveaux et se trouve par là même renouvelée en partie, sinon transformée, dans ses procédés. En tant qu'elle consiste dans l'art de retenir, ramené lui-même à l'art d'apprendre, elle est « le développement systématique et progressif de l'attention ». On s'appliquera donc à « rendre l'impression initiale la plus vive possible », c'est-à-dire à renforcer l'image des choses à retenir ; ceci « est la clef de la mnémonique naturelle comme l'idée directrice de la bonne mnémotechnie artificielle » (Germery). Quant à la préférence à accorder à telle mémoire sensorielle, la mémoire visuelle par exemple, sur toutes

27



les autres, elle ne pourrait être justifiée que pour les raisons suivantes : 1° Ou bien cette mémoire l'emporte sur les autres, parce qu'elle se prête mieux au travail d'organisation et de synthèse, qui est lui-même une loi du développement de la mémoire ; 2° ou bien, cette mémoire étant naturellement la plus forte et la plus développée en nous, c'est à elle qu'il faudra faire appel, c'est sur elle qu'il faudra s'appuyer, et qu'on pourra compter. Ainsi l'orateur, qui est un visuel, écrira ses discours pour les retenir ; tel Hérault de Séchelles qui posait cette règle : « La mémoire se rappelle mieux ce qu'elle a vu par écrit. S'en faire comme un tableau dans lequel on lise en quelque sorte au moment où l'on parle ». Mais il est clair que ce procédé est contre-indiqué pour un orateur qui serait auditif ou moteur. La mnémotechnie doit donc être éclectique ou plutôt individualiste.

En outre, il ne faut pas méconnaître l'entr'aide que s'apportent les mémoires spéciales : il s'agit donc, non de les cultiver séparément, mais de les associer, de les fortifier les unes par les autres, au profit de la mémoire en général, qu'il faut avoir toujours en vue.

Enfin il ne faut pas exagérer la portée de la mnémotechnie. Cet art a ses limites, comme il résulte de sa définition même et de l'analyse de ses procédés. Il est clair qu'on ne peut ajouter à la mémoire naturelle que ce que l'exercice ajoute à la fonction, mais qu'on peut tirer de la mémoire le meilleur rendement par l'organisation des données des souvenirs. Ce que l'exercice et l'art ajoutent à la nature organique et mentale n'en représente pas moins déjà un gain considérable, que nous ne pouvons même pas évaluer *a priori* et que nous ne connaissons qu'après expérience.

CHAPITRE III

L'Art de se rappeler ou d'évoquer ses souvenirs.

L'art du rappel est, sinon la mnémotechnie tout entière, du moins la partie essentielle de la mnémotechnie. Cet art suppose la « prénotion » du souvenir particulier qu'on cherche dans l'ensemble des souvenirs préalablement classés (Bacon). — Suivant W. James, on ne peut modifier sa mémoire (rétention), mais on peut la systématiser, et par là favoriser le rappel. L'association est la grande loi de la mémoire. On peut, avec une faculté de rétention moyenne, accomplir des prodiges de mémoire, grâce à l'association, exemple : Darwin, Spencer. Mais l'association, le lien logique qu'on établit entre les idées, développe la mémoire tout entière, et non pas seulement le rappel. De plus le rappel ne vaut qu'en tant que volontaire : il doit être enrayé aussi souvent que stimulé, aidé; il s'agit d'évoquer tous les souvenirs utiles, mais rien que ceux-là. Comment les isoler? Il ne peut être question de rompre toutes les associations d'un souvenir donné, puisqu'il n'existe que par elles, mais seulement de briser les « associations impératives », et cela même n'est possible qu'en opposant association à association, qu'en multipliant « les liens associatifs qui permettent, à tout propos, d'évoquer des souvenirs multiples ». En outre la recherche d'un souvenir suppose une fin, présente à l'esprit, dirigeant, orientant cette recherche; c'est cette fin, logiquement poursuivie, qui explique le succès du rappel, succès préparé par les réflexions antérieures, les habitudes de discipline de l'esprit.

Mnémotechnie artificielle : rapports factices établis entre les idées à retenir et à évoquer. Ses inconvénients. L'esprit s'arrête trop sur le signe évocateur, ou bien oublie le sens



de ce signe. Valeur médiocre des procédés mnémotechniques : ils ne servent pas à apprendre, ils ne servent qu'à rappeler et au plus à fixer ce qu'on sait déjà. Ils sont de simples procédés d'évocation, ce qui ôtera généralement l'envie d'y recourir.

Quelques modernes, et Bacon le premier, ont cru renouveler la mnémotechnie en la définissant l'art, non plus d'enregistrer et de conserver, mais d'évoquer les souvenirs : ce qui importerait, d'après eux, ce n'est pas tant d'avoir beaucoup appris et retenu que de savoir retrouver à propos et sur l'heure ce qu'on a appris, que d'avoir tous ses souvenirs sous la main; en d'autres termes, ils feraient consister la perfection de la mémoire moins dans la ténacité et la fidélité que dans la promptitude au rappel ; tout au moins ils jugeraient que, de ces deux qualités, la seconde est celle qu'il est le plus en notre pouvoir, pour ne pas dire la seule qu'il soit en notre pouvoir, de cultiver et de développer.

Cependant il n'est pas tout à fait exact de dire que les Anciens réduisaient la mnémonique à l'art de retenir. Aristote distingue la mémoire et la réminiscence, rapportant l'une aux sens, l'autre à l'entendement, attribuant l'une aux esprits « lents », l'autre, aux esprits « vifs et bien doués pour apprendre » et par « mémoire » il entend la conservation, par « réminiscence » le rappel, et particulièrement le rappel volontaire. La mnémotechnie est donc, pour lui, l'art de se rappeler aussi bien, sinon plus encore, que l'art de retenir. Elle est conçue de même par Platon qui la définit d'une façon si pittoresque et si heureuse dans le *Théétète*.

Les modernes n'ont donc pas fait et ne pouvaient guère faire, sur une question si simple, une décou-

verte proprement dite. En fait cependant ils ont été bien inspirés en signalant comme la partie essentielle de l'art mnémotechnique l'art de provoquer et d'assurer le rappel des souvenirs.

Cet art, suivant Bacon, tiendrait tout entier en deux règles : pour retrouver ses souvenirs, il faut 1° les avoir tous préalablement classés, 2° procéder avec méthode à la recherche de l'un ou de quelques-uns d'entre eux en particulier. Ces règles pourraient elles-mêmes à la rigueur être ramenées à une seule : c'est l'ordre qu'on établit entre ses souvenirs, qui permet de les retrouver et l'ordre avec lequel on les recherche et qui fait qu'on les retrouve, ne diffère pas de celui avec lequel on les assemble et on les forme. Ce que Bacon appelle « l'ordre », c'est ce qu'on appellera après lui l' « association ».

Bacon, avec ses préoccupations de logicien, s'est proposé de résoudre le problème suivant : Etant donné l'ensemble de nos souvenirs, comment isoler l'un d'eux, celui précisément que nous cherchons? Si nous faisions appel à tous nos souvenirs à la fois, nous nous perdrions dans « l'infini »; il nous faut limiter le champ de nos recherches et partir d'une « prénotion » ou connaissance anticipée de ce que nous voulons rappeler. « Cette prénotion est la partie essentielle de la mémoire artificielle ». Mais en quoi consiste-t-elle? Bacon l'explique par des exemples : Si les vers sont plus faciles à apprendre (il faudrait dire : à retrouver) que la prose, c'est que, si on s'arrête sur un mot, qu'on ne se le rappelle plus, on « sait d'avance » (*subest prænotio*) ce que ce mot doit être pour s'accorder avec le vers; de même, si on a des « lieux » tout préparés pour loger ou situer des « représentations », « on sait d'avance » si telle image ou « représentation » répond à tel « lieu »,

peut y être située[1]. (Bacon revient, comme on voit, à la mémoire topique des Anciens).

Ces remarques sont ingénieuses, mais le problème du rappel nous paraît mal posé. Bacon n'indique pas, à proprement parler, comment reviennent les souvenirs, mais comment, lorsqu'ils reviennent, ils sont reconnus. Au problème du rappel il substitue donc celui de la reconnaissance. Le rappel a lieu suivant les lois de l'association. Mais une même idée peut éveiller par association des idées différentes. Pourquoi réveille-t-elle telle idée plutôt que telle autre? En raison de l' « intérêt » que présente pour nous l'idée évoquée, c'est-à-dire de son rapport avec nos préoccupations présentes, notre ton émotionnel. Je veux me remémorer tel fait; j'ai un point de départ et une direction; je maintiens mon attention sur l'idée dont je pars jusqu'à ce qu'elle ait épuisé sa puissance d'évocation, jusqu'à ce qu'elle ait amené le souvenir cherché et, comme je sais ce que je cherche, je reconnais ce souvenir lorsqu'il surgit.

1. « Quum quis aliquid revocare in memoriam conatur, si nullam prænotionem habeat aut perceptionem ejus quod quærit, quærit certe et molitur et hac illac discurrit tanquam in infinito; quod si certam aliquam prænotionem habeat, statim abscinditur infinitum et fit discursus memoriæ magis in vicino, ut venatio damæ intra septa. Itaque et ordo manifesto juvat memoriam : subest enim prænotio, id quod quærit, tale esse debere ut conveniat cum ordine. Similiter carmina facilius discuntur memoriter quam prosa : si enim hæretur in aliquo verbo, subest prænotio tale debere esse verbum quod conveniat cum versu. Atque ista prænotio est artificialis memoriæ pars prima : nam, in artificiali memoria, locos habemus jam ante digestos et paratos, imagines tempore, prout res postulat, conficimus : at subest prænotio talem esse debere imaginem, qualis aliquatenus conveniat cum loco : id quod vellicat memoriam et aliquo modo munit ad rem quam quærimus. » (*De dignitate et augmentis scientiarum*, liv. V, ch. v, 3.)

Ainsi, d'après Bacon, le rappel suppose qu'on a l'idée de la chose qu'il s'agit de rappeler. Mais alors, comme disaient les sophistes grecs, si on a l'idée de cette chose, pourquoi la cherche-t-on? et, si on ne l'a pas, comment peut-on la chercher? Ne nous embarrassons pas de cette question captieuse; cherchons comment les souvenirs reparaissent, et comment nous pouvons les faire reparaître, ou du moins y aider; peut-être reconnaîtrons-nous alors que le problème est résolu autant qu'il peut l'être et qu'il n'y a pas à chercher au delà.

C'est William James qui, en raison de ses idées théoriques sur la mémoire, a été amené à donner au rappel une importance capitale au point de vue mnémotechnique; c'est donc chez lui qu'il convient d'étudier les conditions du rappel et les règles de l'art de se rappeler.

W. James indique deux conditions d'une bonne mémoire : 1° la persistance des voies nerveuses ou traces cérébrales, 2° le nombre de ces voies. Nous pouvons suppléer à la première de ces conditions, sur laquelle nous ne pouvons rien, par la seconde qui dépend de nous. Là-dessus repose toute la mnémotechnie. La mémoire a un coefficient naturel et immuable de ténacité; donc on ne la développe qu'en augmentant le nombre des associés des souvenirs. « Aucune culture ne paraît capable de modifier la rétention générale d'un individu. C'est là une qualité physiologique donnée une fois pour toutes, et qu'il ne faut jamais avoir l'espoir de changer. » Mais, si l'on ne change pas la mémoire naturelle, on peut en tirer merveilleusement parti. L'art mnémotechnique est limité, il n'est pas impuissant; mais il faut qu'il soit bien dirigé et ne sorte pas de sa voie. « Celui qui veut améliorer sa mémoire

doit tendre uniquement à la systématiser; il doit viser à pouvoir éveiller l'association d'idées opportunes aussi méthodiquement, par exemple, que l'on cherche un ouvrage sur une bibliothèque d'après l'ordre arbitraire ou logique suivant lequel elle est rangée. » Si ce n'est pas là proprement développer la mémoire, c'est l'utiliser, ce qui revient au même.

La mnémotechnie étant ainsi définie l'utilisation méthodique de la mémoire naturelle, voyons sur quels principes elle repose et quelles applications elle comporte.

Il n'existe pas de souvenirs à l'état isolé, sortes d'atomes psychiques; il n'existe qu'une trame, qu'une série ou succession de souvenirs, se développant dans le temps et reliés entre eux suivant des rapports de causalité, de finalité, etc. Il suit de là que l'objet naturel et propre de la mémoire, ce ne sont pas tels ou tels faits, mais *l'association* qu'ils forment, telles ou telles idées, mais le *système* dont elles font partie. C'est pourquoi plus un phénomène est simple, plus il s'oublie facilement; « ceux qui présentent des caractères et des articulations multiples sont mieux retenus ». Exemples : on se souvient mieux des sentiments, associés à des représentations que des sentiments purs, non accompagnés d'images; on se souvient mieux des oscillations et transformations du sentiment que du sentiment lui-même; on se souvient mieux des sensations de la vue, qui sont complexes, que des sensations organiques, qui sont simples; on se souvient mieux enfin des *rapports* que des *termes*, de la *forme* que du *contenu*, du *rapport d'espace* (d'où la *memoria localis*) que de celui de *temps*, du rapport de *temps* que de celui de *différence*, de *contraste*, etc.[1].

1. D'après Höffding, *Psychologie*, trad. fr., pp. 184 et suiv.

S'il en est ainsi, si « la conservation d'un souvenir est fonction du nombre de ses associations,... le secret d'une bonne mémoire n'est que l'art d'engager le souvenir dans de multiples et diverses associations », c'est-à-dire de « le penser sous le plus grand nombre possible de rapports ». Ainsi, « de deux hommes munis d'un même coefficient de rétention naturelle et ayant exactement les mêmes expériences, celui-là aura la meilleure mémoire qui les pensera sous le plus grand nombre d'aspects et qui les systématisera dans un réseau de rapports plus serré[1] ».

On dirait que la mnémotechnie est conçue par W. James comme un moyen de suppléer à la mémoire naturelle, quand elle fait défaut, ou d'y remédier, quand elle est insuffisante. « Il y a, dit-il, des esprits qui sont comme la cire : tout s'y imprime au hasard et rien ne s'en efface; d'autres font penser à la gélatine qui vibre et ne garde pas d'empreinte. » C'est pour ces derniers que la mnémotechnie a été inventée. Certes elle n'en fera jamais ces « in-folios d'humanité » qu'ont été, grâce à leur merveilleuse mémoire physiologique, « les grandes vedettes qui ont paru sur la scène du monde : un Charlemagne, un Luther, un Leibniz », mais elle leur permettra d'être « les petites plaquettes in-32 que nous sommes, incapables de contenir jamais autant de texte, mais pouvant encore en contenir de l'excellent ». « Sans une mémoire physiologique extraordinaire on ne peut être sans doute un grand *encyclopédiste*, mais on peut encore devenir un *spécialiste* », et par là il faut entendre un homme qui, dans un ordre donné, scientifique, technique, professionnel, est capable d'acquérir un nombre considérable de connaissances

1. W. James, *Précis de Psychologie*. Cf. *Causeries pédagogiques*, ch. XII.



diverses, de les grouper, de les relier entre elles, d'en former un système et par là de les retenir. La mémoire d' « association », la « mémoire organisée » est la ressource de ceux qui n'ont point cette mémoire naturelle, que W. James appelle encore la « mémoire sauteuse » parce qu'au lieu d'aller pas à pas, d'une idée à une autre, elle franchit les intermédiaires et procède par bonds. Mais la mémoire d'association n'est-elle pas, en un sens, la plus précieuse, le rappel, c'est-à-dire l'usage et le choix des souvenirs important plus que leur possession ou conservation ? En tout cas elle est la seule nécessaire : un Darwin, un Spencer, « dont les livres attestent une si grande mémoire des faits », n'en ont pas eu d'autre ; ils ont eu, ou du moins ils ont pu avoir « une faculté de rétention moyenne » ; mais, chez eux, tous les faits se groupaient autour d'une idée centrale, l'idée d'évolution ; ils en dérivaient, ils y conduisaient, ils la confirmaient ; par là ils s'enchaînaient, s'appelaient les uns les autres ; ils formaient une « grappe » serrée, un système. Si ce système réunit une masse imposante de faits, il faut savoir que ces faits ne tiennent dans la mémoire que par le lien qui les rassemble et que « l'érudition encyclopédique », mais spéciale, des plus grands parmi nos savants est « doublée d'une ignorance presque aussi encyclopédique » à l'égard de tout ce qui est en dehors de leur théorie, n'entre pas dans les mailles de leur système.

W. James nous démontre ainsi une fois de plus le rôle, l'importance de la mémoire organisée et sa supériorité, en un sens, sur la mémoire naturelle ou physiologique, qu'elle compense, qu'elle remplace, bien plus, dont elle est la forme savante, ordonnée et systématique. Si la mémoire se mesure, non à la

quantité, mais à la qualité des connaissances, c'est-à-dire à leur enchaînement, à leur valeur logique, la mémoire d'association, la seule que nous puissions nous donner, est aussi heureusement celle qu'il nous importe le plus d'avoir.

En résumé, selon W. James, au lieu que la mémoire prenne la place de l'entendement, comme trop souvent il arrive, il faut que l'entendement supplée à la mémoire ou plutôt la fonde, en soit, non pas le substitut, mais le principe. Mais en quel sens l'entendement peut-il être la base de la mémoire? W. James ne prétend pas se passer de la mémoire physiologique; elle sera toujours nécessaire, mais son rôle peut se simplifier et se réduire : il suffit d'une trace profonde, laissée par l'impression nerveuse initiale, pour réveiller toutes les autres traces, si légères et superficielles qu'elles soient; une cellule impressionnée, marquée pour le souvenir, impressionne par influence d'autres cellules qui, sans elle, n'eussent point gardé la trace de l'excitation première. Créer un réseau d'associations entre les cellules nerveuses, ou un lien logique entre les idées, voilà donc le moyen de développer la mémoire.

Mais en quoi consiste au juste ce moyen? A préparer les voies à l'évocation des souvenirs, à multiplier les chances de rappel. Il s'agit en somme, non point de diriger l'évocation mnémonique, de la provoquer, de la faire naître, mais seulement de la rendre possible. La mnémotechnie n'est donc pas proprement et uniquement pour W. James, comme je le disais plus haut, l'art de se rappeler; elle est l'art de se rappeler, inséparable de l'art de retenir, dépendant lui-même de l'art d'apprendre. C'est à celui-ci en dernière analyse qu'il faut toujours en

venir. En perfectionnant l'art d'apprendre, on développe et perfectionne par là même la mémoire : d'abord la conservation, ensuite et mieux encore, le rappel.

W. James écrit : on ne développe pas la mémoire en l'exerçant; si on paraît la développer, c'est qu'on la discipline et on la règle. La mémoire se développe en réalité par l'exercice; mais il est vrai qu'elle se développe mieux encore par la discipline et la règle, par la bonne manière ou méthode d'apprendre, et j'ajoute qu'elle se développe par là sous toutes les formes. W. James fait tort à la mnémotechnie en la réduisant à l'art de se rappeler, fondé sur l'art d'apprendre; il ne voit pas ou semble ne pas voir que l'art ajoute aussi à la faculté de retenir, qu'organiser les connaissances, c'est les fixer. Il est étrange qu'ayant si bien observé les effets de l' « association » sur le rappel, il n'ait pas remarqué que ces effets sont les mêmes sur la conservation ou plutôt que, le rappel étant fonction de la conservation, les conditions de l'une sont aussi celles de l'autre.

Mais W. James se trompe plus gravement encore, en faisant consister la perfection de la mémoire dans le rappel ou le pouvoir d'évocation, sans distinguer entre l'abondance et la valeur des souvenirs rappelés. Loin d'être en effet toujours avantageux, le rappel peut être un excès dangereux et la mnémotechnie a pour but de le circonscrire au moins autant que de le susciter ou de le faire naître.

Il faut distinguer deux sortes d'évocation ou rappel des souvenirs : l'une, automatique, fatale, s'imposant à l'esprit, l'autre, volontaire, procédant par sélection ou par choix. La première n'est rien moins qu'enviable : c'est la mémoire du maniaque, celle de l'écolier incapable de réciter sa leçon autrement que d'un bout à l'autre ; c'est la mémoire globale, qui ne

se décompose pas et a pour type la récitation du chapelet ; c'est le jeu des « associations impératives » ou obsédantes. La seconde est formée d'images, sans doute aussi associées entre elles, mais qui ne forment pas un bloc, qui se laissent isoler, déplacer, qui ne se succèdent pas mécaniquement, ne se commandent pas, ne s'entraînent pas, mais se suggèrent, se sollicitent seulement et sont susceptibles d'entrer dans des combinaisons diverses. La première, raide, brutale, se mouvant tout d'une pièce, est encombrante et fâcheuse ; la seconde, souple, intelligente, vient à point, à propos. J'appelle encombrante et inutile la mémoire « de l'écolier qui sait sa table de multiplication par cœur, lorsqu'il la récite à la file », mais qui « ne peut évoquer un produit, lorsqu'il effectue une opération ». (H. Piéron). J'appelle opportune la mémoire qui sait s'organiser, qui ne se borne pas à entasser les connaissances, qui en dresse le bilan, qui les tient prêtes pour l'usage, qui sait former d'abord mille associations diverses, et trouver ensuite, quand il faut, l'association utile, évoquer l'image précise, unique, qui répond aux besoins de la recherche. La mnénotechnie aura pour but de substituer ce dernier mode d'évocation au premier.

La mémoire parfaite, en effet, est celle qui peut évoquer, à chaque moment, tous les souvenirs utiles, et qui n'évoque que ceux-là : il s'agit de chasser de l'esprit tout ce qui fait obstacle à la pensée et d'y rappeler tout ce qui la sert, autrement dit, de se souvenir où il faut et d'oublier où il faut. Mais comment faire le départ des souvenirs à remettre en lumière et à laisser dans l'ombre ? La question paraît logiquement insoluble. Il faudrait comparer entre eux tous les souvenirs, pour distinguer les appelés et les élus, et ceux-ci par définition doivent seuls se pré-

senter à la pensée. D'autre part, il s'agit de réunir des qualités de la mémoire qui s'excluent : la sûreté, la rapidité, qui ne se rencontrent que dans le mécanisme, et la souplesse, le pouvoir d'adaptation et le choix.

Au premier abord on serait tenté de dire : les souvenirs étant associés entre eux de telle sorte qu'ils se déroulent nécessairement dans un ordre invariable, on devra les séparer, détendre ou briser leur chaîne, en faire autant d'éléments distincts, indépendants, de sorte qu'ils puissent être évoqués chacun à part. Mais, s'il en pouvait être ainsi, s'il n'était pas contraire aux lois du rappel qu'un souvenir puisse être évoqué, qui ne se rattache à rien, puisse surgir de lui-même par une création *e nihilo*, le résultat serait désastreux, car il ne s'agit pas seulement d'affranchir un souvenir donné de ceux qui ordinairement lui font suite et avec lesquels il n'a logiquement rien à voir, mais encore de laisser à ce souvenir ses attaches naturelles, afin qu'il puisse se présenter, quand d'autres surgiront qui lui feront signe et auxquels il devra répondre. En un mot, il s'agit d'assouplir la mémoire pour la mettre au service de la pensée, mais non pas de l'empêcher d'être, en supprimant l'association qui est sa vie même et la loi de son développement.

Le but à atteindre est de briser ce qu'on a appelé les « associations impératives », en laissant subsister ce que j'appellerai les associations libres, les premières étant telles qu'un souvenir donné déclenche tous les autres fatalement jusqu'au bout. Il faut libérer la mémoire, l'affranchir du joug insupportable de la répétition, de l'habitude, lui donner du jeu, lui permettre de s'exercer dans des conditions autres que celles où elle s'est exercée déjà, et d'une façon adaptée aux circonstances, appropriée, intelligente.

Mais comment cela, si on ne peut ni on ne doit dissocier purement et simplement les souvenirs ? On combattra l'association par l'association. On ouvrira des voies d'association diverses : le courant nerveux pourra s'engager dans telle voie au lieu de telle autre et acquerra ainsi une indépendance relative. C'est là toute la liberté que comporte le jeu de la mémoire ou plutôt de l'évocation des souvenirs. On ne « libère un état mental de sa liaison avec un autre, dit très bien H. Piéron, que pour l'assujettir à un troisième ». Si A n'est associé qu'à B, il évoquera toujours et nécessairement B, mais, s'il est associé à B, C, D, etc., il n'évoquera plus nécessairement B, il pourra évoquer C ou D ; ainsi le mot *livre* évoquera le souvenir aussi bien d'une livre ou d'un livre et de tel ou tel livre, d'un roman ou de la Bible. Ce mot ne lie donc pas l'esprit d'une façon aussi étroite, aussi impérieuse que le commandement : *fixe!* lequel n'a qu'un sens et entraîne toujours immédiatement la même pensée, le même geste. Toute la différence entre l'association impérative et l'association libre est donc que les termes associés n'ont pas de rivaux dans l'une et en ont dans l'autre. Pour dissocier les souvenirs, pour en briser l'enchaînement rigoureux, on n'en rompt pas la trame, mais on la compose de fils de plus en plus ténus et entrelacés, qui permettent d'attirer à soi dans un sens ou dans l'autre telle ou telle partie ; on multiplie « les liens associatifs qui permettent, à tout propos, d'évoquer des souvenirs multiples » ; ce sont les interférences de ces liens associatifs qui produisent la variété des souvenirs évoqués et leur indépendance apparente.

Mais on ne songe pas et on ne doit pas songer à affaiblir l'association des souvenirs ; cette association ne saurait être trop forte, trop rapide, trop sûre.

« La supériorité de la mémoire, dit Piéron, nous apparaît dans une évocation sûre des souvenirs utiles à chaque moment et, de fait, un souvenir conservé est inutilisable, il est pratiquement inexistant, s'il n'apparaît point quand il est nécessaire. » Autrement dit, un souvenir ne doit apparaître que quand il est nécessaire et doit apparaître toutes les fois qu'il est nécessaire.

Cependant M. Piéron n'explique pas encore assez comment on arrive à réunir les qualités d'une mémoire prompte et sûre et d'une mémoire souple et opportune ; il croit que la richesse ou la complexité des souvenirs y suffit : « Il faut pour cela, dit-il, une pensée, éminemment active et qui laisse chaque fois entre les éléments de l'esprit comme les fils d'une gigantesque et précieuse toile, grâce à laquelle elle peut ensuite retrouver plus facilement la route déjà suivie. » Nous croyons que ce n'est pas assez de l'entre-croisement des routes qui s'ouvrent devant la pensée pour expliquer la liberté, même relative, de celle-ci : pour que l'esprit choisisse entre ses souvenirs, il ne suffit pas qu'il les ait tous présents à la fois ou prêts à sortir, il faut qu'il ait une raison de choisir, il faut qu'il saisisse le lien de ceux qu'il évoque avec la question qui présentement l'occupe ; il ne suffit pas même que ce lien existe, il faut qu'il s'en avise et en prenne conscience. Ce qui distingue l'évocation volontaire et sélective de l'évocation automatique, c'est que celle-ci suit l'impulsion aveugle d'associations inconscientes, et que celle-là surveille le cours de ses associations, le dirige, le trace. Deux hommes conversent ensemble : l'un se perd en digressions, rassemble tous ses souvenirs autour de la question posée et les donne pêle-mêle, l'autre ne se rappelle et n'évoque que ce qui a trait à cette question ; l'un suit sa mémoire, l'autre la conduit.

Le perfectionnement de la mémoire consiste à organiser ses souvenirs, à remarquer les liens qu'ils ont ou peuvent avoir entre eux ou avec d'autres états mentaux et à évoquer ensuite, une fin particulière étant posée, ceux d'entre eux qui se rapportent à cette fin, et ceux-là seulement. Savoir, non pas sans doute d'avance ce qu'on veut se rappeler, mais en avoir déjà « l'idée » et être capable de juger si ce qui se présente à l'esprit répond à ce qu'on a ainsi dans l'esprit, voilà ce que suppose le rappel volontaire, lequel est ainsi une opération logique et peut se définir le contraire du lâchage ou de l'incontinence des souvenirs, de *l'ignoratio elenchi.*

M. Piéron appelle « une mémoire supérieure... celle où les souvenirs, considérés isolément, gardent une vivacité qui ne s'atténue que lentement, mais surtout où ils s'enchaînent par des liens extrêmement nombreux, d'autant plus forts que les évocations de certains termes par certains autres sont plus utiles; les liens de contiguïté pure ne sont jamais trop faibles par rapport aux liens de ressemblance intellectuelle qui ne sont jamais trop puissants.

Aussi, dans le progrès de la mémoire humaine, dans ce progrès qui comporte une individualisation croissante de souvenirs et un affaiblissement de leurs liens associatifs par suite de leur multiplication incessante, ce qui importe surtout, c'est cette multiplication des chaînes qui réunissent tous les souvenirs en une trame continue[1].

A cela je n'ai à ajouter qu'un mot, mais essentiel : il ne suffit pas que les liens associatifs se multiplient ni même que les liens logiques prédominent sur les liens de pure rencontre, comme ceux de contiguïté, il faut encore que l'esprit se rende compte

1. H. Piéron, *l'Évolution de la mémoire*, liv. III, ch. I, II, § 8.

et par là se rende maître du mécanisme de l'association, l'emploie à ses fins, le surveille et le dirige. Une mémoire prompte, sûre, opportune, qu'est-ce autre chose qu'une mémoire que l'entendement conduit ? Ce souvenir qui jaillit de votre esprit à point nommé, qui répond à votre appel, ne dites pas qu'il vous vient d'un hasard ou d'une inspiration du ciel, à moins que vous n'entendiez désigner métaphoriquement par là la logique de la situation, sentie par vous, et dictant à votre mémoire la réponse à fournir. Telle mémoire, déclarée prodigieuse, n'est souvent qu'une puissance de déduction, qu'une pénétration et une sûreté logique, méconnues. On attribue alors à la mémoire ce qui appartient à l'entendement, et l'erreur est naturelle, tant leurs opérations se pénètrent, mais la différence du rappel involontaire, global et du rappel volontaire, opérant par choix, nous interdit de confondre des fonctions si distinctes.

La mémoire est-elle donc au service de la pensée, et y a-t-il un art de l'interroger, de la fouiller ? Assurément, et cet art, dont les effets sont si remarquables parfois, est lui-même fort simple. Le secret d'une bonne mémoire, retrouvant sur l'heure des souvenirs abondants et précis, c'est une pensée active, revenant sans cesse sur les idées acquises, les tournant et retournant en tous sens, découvrant sans cesse entre elles des rapports nouveaux et ainsi ne pouvant jamais être prise au dépourvu dans les choses qu'elle sait, parce qu'elle y a beaucoup réfléchi. Quelqu'un à qui on disait : Comment faites-vous pour vous rappeler si vite, si sûrement et d'une façon si exacte, toutes les choses, sur lesquelles on vous interroge, quelles qu'elles soient, répondit : D'abord vous exagérez, je n'ai pas la faculté

de me rappeler ainsi toutes choses et, s'il en est que je me rappelle tout de suite et bien, c'est que j'y ai souvent et beaucoup pensé, et quand on m'interroge et que j'ai l'air d'être pris à l'improviste, je bénéficie de mes réflexions antérieures, j'en fais sans peine l'application ; c'est aussi qu'en disciplinant ma pensée, qu'en l'empêchant d'être vagabonde et flâneuse, j'ai discipliné par là même mes souvenirs; enfin j'ai, comme tout le monde, ces bonnes fortunes de la mémoire dont on me fait gratuitement honneur : à côté des souvenirs que j'évoque en les cherchant, il y a ceux qui me viennent sans que je les cherche; tout cela réuni me vaut une réputation d'heureuse mémoire, alors que j'ai seulement une mémoire cultivée et disciplinée. Ceux qui me l'envient en auraient une pareille, s'ils avaient pris autant de peine que moi.

C'est la vérité même. Il n'y a point d'art de retenir et de se rappeler qui dispense de l'effort d'attention ; il n'y a point « de méthode facile pour apprendre les choses difficiles » (J. de Maistre), et c'est sur l'observation ou la non-observation de ce principe que repose l'importante distinction de la mnémotechnie artificielle et décevante et de la mnémotechnie naturelle et fondée.

Etablir des rapports entre les idées ou les faits, c'est le moyen de les retenir et de les rappeler. Mais tous les rapports n'ont pas la même valeur. Il en est de si indirects, de si éloignés, de si étranges, qu'il faut se mettre l'esprit à la torture pour les découvrir. Il est vrai que leur étrangeté même fait qu'on les retient. Cependant on répugne alors à s'en servir et cette répugnance est fondée. Le signe mnémonique retient dans ce cas la plus grande part de

l'attention qui devrait se porter toute sur l'idée. L'accessoire : ce qui ne sert qu'à rappeler, devient le principal : la chose qu'on se rappelle. C'est le défaut des trucs mnémotechniques trop ingénieux. Ainsi cette phrase : « Un jour que j'avais une soif de *lionne*, je vis à quoi *l'eau sert;* en homme de *sens*, j'y *joignis* un peu de sucre et je dis : *Tonnerre*, *avalons !* » est sans doute plus aisée à retenir que les noms géographiques qu'elle rassemble, mais elle ne devrait servir qu'à retenir ces noms, et elle fait trop penser à une histoire niaise. Même remarque sur le vers célèbre de Lancelot :

ἀμίς, pot qu'en chambre on demande.

L'élégante et poétique inversion : « pot qu'en chambre on demande » fait vraiment trop ma joie ; je m'y arrête plus que de raison, et pas assez sur ἀμίς.

Le signe mnémonique doit être tel que l'esprit lui accorde le minimum d'attention et passe aussitôt à l'idée à évoquer. C'est ce qui arrive toujours dans le cas des signes naturels, jamais, dans celui des signes artificiels. Ainsi la fumée rappelle immédiatement le feu ; elle le rappelle si bien, si naturellement et si vite, qu'on ne sépare pas les deux phénomènes, qu'on croit les percevoir ensemble ou l'un dans l'autre. Au contraire, quand une convention seule lie deux idées, il faut avoir cette convention présente à l'esprit et l'interpréter : l'évocation, dans ce cas, ne saurait être évidemment aussi prompte. En outre deux inconvénients se produisent : ou l'on oublie la convention ou l'on y pense trop. Ou l'on a dans l'esprit une formule mnémotechnique, mais l'on n'en sait plus le sens et l'usage, ou l'on ne pense qu'au rapport artificiellement établi entre deux idées, on

le trouve ingénieux ou ridicule, on s'y arrête, on s'en amuse et on oublie de s'en servir : le but est manqué dans les deux cas. Je ne parle pas d'un autre inconvénient, celui d'associer l'idée à retenir à une autre idée, avec laquelle elle n'a logiquement rien à voir, bien plus, par laquelle elle se trouve défigurée et travestie. Ainsi j'ai retenu cette phrase biblique : « Il dompte les superbes, rassure les timides et ramène les égarés » pour l'avoir vue appliquée... au « corset ». Il est vraiment fâcheux que ma mémoire lui ait donné un voisinage aussi compromettant. C'est là, au degré près, l'inconvénient de tous les procédés mnémotechniques artificiels, calembours et autres.

Cela suffirait à les condamner, quelle qu'en soit la forme, savante ou vulgaire, qu'il s'agisse des procédés topologiques des Anciens, de la méthode alphabétique des modernes (Aimé Paris), ou des trucs courants. Mais une simple remarque ôtera peut être l'envie d'y recourir. On croit généralement que ces procédés sont des moyens d'apprendre ; ils sont seulement des moyens de fixer ce qu'on a appris. Les *mementos* sont faits pour ceux qui ont à se souvenir, et non pas pour ceux qui auraient à apprendre ce qu'ils résument. De même les vers, les formules mnémoniques ne peuvent être retenus que de ceux qui possèdent déjà les notions exprimées par ces vers et ces formules. Sully-Prudhomme a mis en vers les théories scientifiques, les systèmes philosophiques ; cette poésie laborieuse n'est lisible que pour ceux qui ont la connaissance de ces théories et de ces systèmes ; elle ne saurait initier personne à une telle connaissance, encore moins la remplacer. D'une façon générale, ceux-là seuls prennent plaisir à apprendre des vers mnémoniques et seront

capables de les retenir, qui y trouveront l'expression de leurs connaissances antérieures. Ainsi les chimistes seuls goûteront et sauront la formule poétique de la préparation de l'hydrogène, les logiciens seuls, les vers latins qui énoncent les règles du syllogisme ou indiquent les modes de chacune des figures du syllogisme. Ces vers, les derniers surtout, si laborieusement, mais si ingénieusement construits, si pleins de sens pour l'initié, seront, pour les autres, simplement ridicules et justifieront l'étymologie qui fait venir « baroque » de « baroco ».

Dès lors nous n'avons pas à redouter l'abus de la mnémotechnie artificielle, puisque l'usage d'une telle mnémotechnie n'est heureusement à la portée que de ceux qui veulent bien préalablement s'astreindre à une connaissance rationnelle des choses soumises à cette mnémotechnie. Autrement dit, les procédés mnémotechniques sont uniquement des moyens d'évoquer les connaissances acquises, ne sont aucunement des moyens d'acquérir des connaissances. Les définir ainsi, c'est les réhabiliter sans doute, mais c'est aussi les discréditer auprès de ceux qui peut-être en attendaient plus, car l'art charlatanesque a pour complices les crédules, entendant par là ceux qui veulent être trompés.

CHAPITRE IV

La mnémotechnie dans ses rapports avec l'hygiène et la morale.

I. La mnémotechnie entendue comme l'hygiène de la mémoire.

Rapports de la mémoire et de la santé. Action des poisons (**tabac**, opium, alcool, etc.) **sur la mémoire : ils provoquent** une **éclosion** tumultueuse des souvenirs, mais en empêchent la formation et la fixation. Les lois *naturelles* de la mémoire. Loi de « maturation ». Supériorité de la **fixation fractionnée sur la fixation continue. L' « intervalle optimum** ». Raison d'être de ces lois. Utilité de les comprendre pour s'y conformer.

II. La mnémotechnie conçue comme une morale.

La mnémotechnie, comme tout art, représente un effort de volonté et suppose un ensemble de qualités morales : travail, persévérance.

De plus, la mnémotechnie peut être conçue comme l'art par lequel la personnalité se constitue et se développe au cours de l'expérience, art complexe, où entrent le choix, l'élimination par l'oubli systématique, voulu, des pensées indignes de nous, moralement ou intellectuellement, la fixation et l'organisation des expériences qui méritent d'être gardées, leur systématisation sous forme de science et de philosophie. Mais ce qui caractérise l'expérience ou la mémoire ainsi constituée, c'est qu'elle est *personnelle* qu'elle porte notre marque, ou plutôt qu'elle est l'expression de notre personnalité. La mémoire qu'on se compose, c'est donc l'esprit, le caractère qu'on se donne, le mot mémoire étant pris dans son sens plein, complet, et de plus idéal ou normatif.

I. — La mnémotechnie entendue comme l'hygiène de la mémoire.

Notre conception de la mnémotechnie est allée se rétrécissant comme la *Peau de chagrin* de Balzac : nous sommes partis de l'idée que la mnémotechnie serait à la fois l'art d'oublier et celui de se souvenir, puis serait seulement l'art de se souvenir, enfin que l'art de se souvenir, d'abord conçu comme l'art d'apprendre, de retenir et de se rappeler, se réduirait lui-même à l'art de se rappeler. Il semble que nous soyons arrivé au terme de cette limitation progressive du problème mnémotechnique. Nous pouvons cependant aller plus loin encore et supposer qu'il n'y a pas d'art mnémotechnique du tout, en ce sens que l'homme n'aurait sur sa mémoire aucune action. Je dis que, dans ce cas, la mnémotechnie ne mourrait pas encore, que, comme le phénix, elle renaîtrait de ses cendres, et s'appellerait l'hygiène de la mémoire.

En fait, aucun de ceux qui ont écrit sur la culture de la mémoire n'a manqué à prescrire des règles d'hygiène : M. Art conseille d'étudier à jeun ou la digestion faite, de pratiquer les jeux de plein air, les exercices de respiration, etc. A qui suivra ces règles il promet une bonne mémoire, conséquence d'une bonne santé. « La mémoire par la santé, la santé par la mémoire », c'est ainsi qu'il intitule un chapitre de son livre.

Les poisons de l'intelligence (opium, alcool, tabac, etc.) sont aussi des poisons de la mémoire. Le tabac a été particulièrement incriminé[1]. Son

1. Magnenus, *de Tabaco*, 1658. D'après Bertillon, la propor-

action paraît être, comme celle de tous les excitants, une excitation suivie d'une dépression : elle serait ou paraîtrait d'abord avantageuse, finalement nuisible. Il faut aussi distinguer entre les opérations de la mémoire : le tabac peut entraver la fixation et favoriser l'évocation des souvenirs. En fait, il « donne aux idées quelque chose de riant et de tumultueux à la fois. Ce que la pensée perd en netteté et en précision, elle le gagne en variété[1] ». De même l'ivresse commençante, l'ébriété légère, celle qui ne va pas plus loin que le « croc-en-jambe » (Malebranche), délie les langues, met en verve, donne de l'esprit :

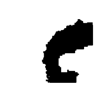
Fecundi calices quem non fecere disertum ?

De même encore l'opium exalte la mémoire, provoque son fonctionnement, fait surgir tous les souvenirs qui, à l'état normal, dorment en nous. Le tabac produit, sous une forme atténuée, une hypermnésie de même genre : il favorise cette éclosion désordonnée, globale des souvenirs, qui caractérise le rappel involontaire.

Les poisons, qui ouvrent ainsi les écluses aux souvenirs, ne contribuent évidemment en rien à leur acquisition ; ils ne peuvent qu'en tarir la source. Ceux donc qui ont en vue l'enrichissement de la mémoire, ont raison de les signaler comme nocifs ; ceux mêmes qui dans la mnémotechnie ne voient que l'art du rappel, diront aussi que ces poisons peuvent bien déchaîner le flot tumultueux des souvenirs, mais ne laissent pas d'abolir ou d'affaiblir le

tion des fumeurs va croissant d'une façon sensible des premiers aux derniers de la liste des élèves de l'Ecole polytechnique (concours de 1885).

1. Millot, cité par Germery, *la Mémoire*, p. 27.



pouvoir de l'esprit sur ses images mnémoniques, dans lequel réside le rappel véritable ou proprement dit. Donc tous les excitants sont nuisibles, à différents degrés, de différentes manières, en ce qui concerne la mémoire, quelles que soient ses opérations.

L'hygiène de la mémoire n'est pas uniquement préventive. Elle indique les moyens, non pas seulement de préserver la mémoire, mais de la développer. Il y a des lois naturelles du fonctionnement de la mémoire, par l'observation desquelles on ne dépassera pas sans doute, mais on se proposera d'atteindre ces limites, variables selon les espèces et, dans chaque espèce, selon les individus, que la nature a assignées à la mémoire, entendue comme pouvoir de fixation.

Telle est la loi dite de « maturation ». Rarement un fait mental se fixe d'emblée dans l'esprit ; presque toujours, pour être retenu, il a besoin d'être répété. Le nombre de répétitions qu'exige la formation d'un souvenir varie, suivant que les répétitions se succèdent sans interruption ou par intervalles et suivant que les intervalles eux-mêmes sont plus ou moins espacés. Il y a avantage à ménager l'effort de mémoire, à le décomposer. Le progrès d'acquisition n'est pas continu ; il est utile, même nécessaire, de laisser prendre à l'esprit des temps de repos.

Ainsi soit à « apprendre définitivement une série de syllabes déjà lues un certain nombre de fois. Des moyennes montrent qu'après 30 répétitions, en un jour, il fallait 6,5 répétitions pour apprendre complètement la série de syllabes et 5,5 seulement. après 10 répétitions par jour, pendant trois jours ». Les faits observés se comprennent aisément. « Les processus de fixation exigent un certain temps » :

il convient d'« attendre le plein achèvement du premier processus pour en provoquer un second ». De plus, chaque processus, pris isolément, doit être répété et les répétitions les plus favorables sont celles qui se produisent, non immédiatement l'une après l'autre, mais à intervalles suffisamment éloignés. La raison en est

qu'une action déclenchée dans le système nerveux persiste après la cessation de l'action excitatrice et n'atteint même son maximum qu'un certain temps après; le phénomène peut se représenter par une courbe semblable aux courbes bien connues de la contraction musculaire, avec période d'établissement, période d'état et période d'amortissement.

Dès lors, si une excitation nouvelle vient déclencher une nouvelle réaction, supposée d'intensité égale à la première, trois cas peuvent se présenter : ou bien le point de départ de la réaction se trouvera placé sur un point de la période d'établissement de la courbe, ou sur le sommet correspondant à la période d'état, ou enfin sur un point de la période d'amortissement.

Dès lors le renforcement de la réaction se trouvera d'autant plus grand que le point de départ sera plus proche du sommet de la courbe, d'autant moindre que le point de départ anticipera davantage sur ce sommet ou retardera davantage.

La répétition s'accomplit dans les conditions les meilleures, lorsque « l'intervalle entre les acquisitions successives se rapproche davantage de la durée de la période d'établissement : lorsque l'intervalle entre le début des deux actes d'acquisition est égal à la durée de cette période, on obtient le maximum d'effet; c'est là l'intervalle optimum au-dessous et au-dessus duquel les effets utiles des répétitions successives sont moindres[1] ».

Il y a ainsi, pour chaque sujet, selon le genre

1. H. Piéron, *l'Évolution de la mémoire*, liv. III, ch. II, § 5.

d'étude ou de travail à fournir, un « intervalle optimum » entre les répétitions nécessaires, difficile sans doute à déterminer[1], qu'il serait pratiquement fort utile de connaître.

Tout au moins doit-on savoir qu'on ne gagne rien à vouloir hâter l'éclosion naturelle du souvenir. La fatigue vient qui empêche tout progrès et ne permet pas d'acquisition durable. Au contraire, le repos, à lui seul, produit des effets merveilleux. Non seulement « tout progrès nécessite une certaine *maturation* avant que d'autres puissent survenir », dit Piéron, mais encore « Bourdon a noté qu'après des intervalles de vingt à trente jours il se trouvait surpris des progrès effectués en l'absence de tout exercice nouveau, les exercices anciens n'ayant achevé que dans cette période de temps l'organisation définitive de leurs acquisitions, de leurs *traces* de mémoire ». Chacun sait d'ailleurs par son expérience personnelle que la mémoire vient, comme la fortune, en dormant : on débrouille une leçon le soir en se couchant; le lendemain, au réveil, on la *sait*. La « maturation » entraîne donc « ce résultat paradoxal qu'un souvenir paraisse mieux acquis sans répétition ultérieure, après un certain temps de repos, qu'aussitôt fait le dernier effort d'acquisition. Ainsi s'expliquent encore les faits suivants : pendant longtemps on s'acharne à nager, à pédaler, à jouer un morceau de piano, sans acquérir le mécanisme; puis on se dépite, on lâche la partie ; des semaines après on recommence et on s'étonne de savoir ce qu'on avait désespéré d'apprendre. La mémoire (si

1. Quelques-uns le découvrent empiriquement, par tâtonnement, de là leur succès. D'après Piéron (*ouvrage cité*, p. 248), Robert-Houdin a connu la loi de maturation et en cite des exemples.

par là on entend l'acquisition et la fixation des souvenirs) est donc un phénomène *naturel*, que la volonté ne crée point, mais qu'elle peut contrarier. Il n'y a qu'à en respecter l'évolution, qu'à tenir compte de ses lois, et en particulier de la loi de « maturation », c'est-à-dire de cette loi qui établit « la supériorité de la fixation fractionnée sur la fixation continue, de l'espacement des répétitions sur leur succession ininterrompue ».

Je terminerai par une remarque. Ces règles qui composent l'hygiène de la mémoire peuvent avoir pratiquement une importance capitale et ceux qui les ont posées ont raison d'y insister avec force, mais, si l'on veut qu'elles soient observées, il faut que leur importance soit sentie et pour cela qu'elles soient présentées, non comme des recettes merveilleuses, mais comme des conséquences naturelles de lois physiologiques et psychologiques bien établies. Autrement dit, il faut qu'elles apparaissent comme fondées, qu'on en découvre la raison, le sens exact et la portée, en même temps qu'on en éprouve pratiquement l'efficacité. Il n'y a de pratique valable que celle qui s'appuie sur la théorie et obtient le consentement de la raison. Mais la raison à son tour doit accepter les plus humbles pratiques, quand elles sont fondées et reconnues efficaces.

II. — La mnémotechnie conçue comme une morale.

Après avoir pris la mnémotechnie au sens le plus étroit, donnons-lui son sens le plus large : au lieu de la réduire à l'hygiène, faisons-la rentrer dans la morale.

Elle est déjà, en tant qu'art, un emploi de la



volonté, et, à ce titre, requiert ou comporte toutes les qualités morales. Exercer, fortifier la volonté, « se soumettre à une discipline de travail inflexible », s'astreindre tous les jours, et sans jamais s'octroyer de vacances, à des exercices d' « assimilation », le soir, et de « reconstitution », le matin, prendre « intérêt » à ce travail, avoir « foi » en ses bons effets, voilà, selon Georges Art, le seul moyen d'exercer et de fortifier la mémoire. « Nous n'aurons jamais une solide mémoire aussi longtemps que nous n'aurons pas une ferme volonté. » Rendre la mémoire sûre, impeccable, automatique représente un travail à rebuter les hommes sans courage. La loi est : « Tu gagneras ton inconscient à la sueur de ton conscient. »

Mais le but est digne de l'effort, car le résultat est heureux et le moyen, intelligent : « on fait passer une notion dans l'inconscient d'autant plus complètement, profondément que le conscient s'est emparé d'elle avec plus de vigueur, l'a examinée avec plus de soin, la pesant, l'analysant, la recomposant ensuite pour saisir l'ensemble », et, quand cette notion est entrée dans la mémoire, est possédée pleinement, qu'on ne dise pas qu'elle est « devenue banale » ; on l'a rendue familière, oui, mais le familier n'est pas le banal !

Jouissons donc sans remords du fruit de notre labeur ; mais nous ne pouvons le goûter en paix, car la fin visée, la sûreté mécanique de la mémoire, n'est jamais atteinte ; du moins nous ne pouvons compter qu'elle l'est, et nous devons faire comme si elle ne l'était pas, nous soumettre à des « épreuves d'endurance », espacées de loin en loin, considérer notre tâche comme jamais achevée.

Je m'arrête, ne voulant pas résumer le livre de

M. G. Art. On voit assez quel en est l'esprit et l'accent. M. Art a la foi d'un apôtre. Il croit à l'utilité de la mémoire, à l'obligation de la développer et d'en pousser le développement toujours plus loin par les méthodes les plus sûres, mais les plus laborieuses. La mnémotechnie ainsi pratiquée devient une vertu.

Mais cette vertu, beaucoup la jugeront une vertu professionnelle, étroite, et ne se croiront pas tenus de l'acquérir. Il faudrait prouver qu'elle a une valeur générale, proprement humaine. Si l'on a en vue, non la mémoire de l'écolier, ni même la mémoire intellectuelle, mais la mémoire tout entière, celle donc aussi des sentiments et des actes, si de plus on donne au mot mémoire son sens idéal, si on entend par là, non « une mémoire trop fidèle et des associations impératives », ce qui constitue, en certains cas, une véritable calamité, un fléau, mais une mémoire sélective qui ne retient que ce qui est digne d'être retenu, si la mémoire est ainsi la personnalité se constituant au cours de l'expérience, traitant celle-ci comme la matière dont elle forme et nourrit son esprit, en prenant ce qui lui convient et rejetant le reste, comment douter que la culture de la mémoire ne joue dans la vie morale le premier rôle, cette vie consistant presque tout entière dans l'acquisition de ce trésor d'expériences dont notre sagesse est faite?

L'humanité, a dit Auguste Comte, se compose de plus de morts que de vivants. Combien cette pensée est plus vraie encore, ou du moins plus saisissante et plus claire, appliquée à l'individu! Qui ne se sent avant tout l'homme de son passé! Combien les souvenirs tiennent plus de place dans la vie de chacun

de nous que les impressions présentes! C'est au point que le passé pèse parfois sur nous comme un joug et qu'on nous invite à le secouer, à tourner les yeux vers l'avenir. Mais on oublie que, dans ce cas encore, la force qui nous pousse en avant n'est autre chose que l'impulsion qui nous est communiquée par notre éducation, par nos acquisitions antérieures et, en remontant plus haut, par tout le passé de civilisation qui nous porte. Si nous donnons au mot mémoire son vrai sens, celui d'assimilation, et non d'emmagasinement, du passé, la mémoire est encore l'instrument du progrès, celui-ci n'étant que la raison qui se transmet et se poursuit d'un siècle à l'autre chez les peuples, d'un âge à l'autre, chez les individus.

Quand on oppose la mémoire à la raison, quand on la regarde comme un obstacle au progrès, c'est qu'on la conçoit comme arrêtée dans son développement, déjà frappée de stérilité et de mort. Mais la vraie mémoire n'est pas le passé devenu une obsession, comme chez les vieillards; c'est le passé continuant à vivre en nous, mais s'enrichissant du présent, se prolongeant en lui, bien mieux, se resserrant pour lui faire place, entrant avec lui dans ce système de représentations qui constitue notre esprit, notre moi. La mémoire véritable, vivante, est une réadaptation continuelle, une perpétuelle mise au point : on ne maintient ses souvenirs qu'en les révisant sans cesse, qu'en les accordant entre eux et avec les acquisitions antérieures. Il n'est donc pas permis d'isoler la mémoire, de la concevoir à part de la raison qui la dirige, de la raison qu'elle sert, qu'elle enrichit de ses expériences. Notre but doit être de nous composer un trésor de souvenirs. Mais pour cela il ne s'agit pas de recueillir

telle quelle, à l'état brut, l'expérience passée; il faut extraire l'or qu'elle contient.

De là un travail de simplification, d'élimination ou d'oubli. Ce travail s'impose dans l'ordre intellectuel, moral.

Moralement nous ne devons pas charger notre mémoire de l'expérience fangeuse. Il n'est pas d'homme, en quelque milieu qu'il ait vécu, qui n'ait eu sous les yeux des exemples d'égoïsme féroce, d'intérêt sordide, de sale débauche. Celui qui dirait que cette expérience lui a manqué prouverait seulement qu'il n'a pas su voir, préservé peut-être par un excès d'indulgence ou de candeur. Mais les honnêtes gens résistent à la contagion du mal, parce qu'ils sont résolus à chasser de leur esprit les exemples fâcheux, à les tenir en dehors de leur expérience comme inexistants ou non avenus, à les oublier. Quant aux meilleurs, ce sont ceux d'entre nous qui découvrent les « traces », comme disent les chimistes, des vertus diluées qui existent encore dans le monde, qui les reconnaissent et les suivent. Se composer une mémoire au point de vue moral, c'est donc purifier sa pensée, pratiquer l'oubli systématique à l'égard de tout ce qui est tache et souillure, faire la police de ses images et ouvrir exclusivement son esprit à tout ce qui est noble et élevé.

De même, au point de vue intellectuel, on ne doit pas charger sa mémoire de connaissances oiseuses. Telle érudition spéciale est souvent un fatras sans nom, beaucoup trop admiré des ignorants. Jules Simon disait de son maître Guigniaut : Il savait tout ce qu'il est inutile de savoir. Le mot s'applique à plus d'un. L'énormité du savoir est une énormité comme les autres. A mesure que le nombre des connaissances s'accroît, un choix plus sévère s'im-



pose des connaissances à acquérir. Selon Auguste Comte, le progrès de la science consistera, à l'avenir, non pas tant dans l'extension que dans l'organisation ou la hiérarchisation des connaissances.

Ceci est plus vrai encore, ou du moins plus évident, de la science de chacun de nous. On ne peut pas charger indéfiniment sa mémoire : qu'on se contente donc d'y loger ce qui vaut d'être retenu. La mémoire peut se limiter sans s'appauvrir. Elle ne perd rien en se débarrassant de ce qui l'encombre.

Comment surtout l'esprit hésiterait-il à écarter de sa pensée les idées qu'il est sûr de retrouver quand il voudra, grâce aux rapports qu'il y a établis? En systématisant ses connaissances, il les fait sortir les unes des autres.

La systématisation, dit Piéron, a pour effet « la limitation du nombre total des souvenirs et l'utilisation du plus grand nombre possible de souvenirs acquis ». Elle emploie plusieurs procédés, parmi lesquels la « schématisation », consistant essentiellement « en ceci : ramener des séries de choses nouvelles à apprendre à des enchaînements habituels de termes déjà connus, en retenant la règle, la clef qui permet de retrouver les premières, à partir des seconds : toute l'intellectualisation de la mémoire consiste ainsi dans la substitution d'une reconstitution au souvenir brut ».

Le langage, et particulièrement le langage scientifique, dont la forme la plus achevée est la mathématique, est un instrument de schématisation, à l'aide duquel on perfectionne la mémoire, ou mieux on la remplace, on apprend à s'en passer.

Grâce aux processus intellectuels, c'est-à-dire grâce au langage, tout se passe comme si nous avions une mémoire idéale, capable de classer les faits en les enregistrant et de

les retrouver selon les besoins... La forme dernière du langage scientifique permet une simplification admirable et rend de plus en plus la mémoire inutile[1].

Bien plus, le langage scientifique, c'est la mémoire elle-même, à l'état d'organisation parfaite ; c'est l'ensemble des connaissances qui s'adressent à la mémoire, présentées dans l'ordre le meilleur, le mieux fait pour en favoriser la rétention et le rappel.

En un sens pourtant, la mémoire n'est pas la science ; elle s'en distingue par son caractère personnel ou subjectif; elle n'est pas la science, quoiqu'elle en prenne d'autant plus la forme qu'elle est mieux organisée ; elle est la science d'un esprit donné, la science que cet esprit s'attribue ou reconnaît comme sienne, dont il sait l'origine, qu'il a vue naître, se développer, qu'il voit se transformer, évoluer encore, à la destinée de laquelle il assiste et préside. Il y aura toujours entre la science et la mémoire, fussent-elles composées des mêmes éléments, semblablement ordonnés, cette différence essentielle que l'une est impersonnelle, l'autre personnelle, que l'une est, en ce sens, une lettre morte, l'autre, un esprit vivant.

Cette différence apparaît plus nettement encore lorsqu'on donne à la mémoire pour objet, non plus la science, mais l'art. Une mémoire artistique est éminemment faite d'impressions individuelles et la synthèse de ces impressions est elle-même originale, personnelle.

Enfin la mémoire a un caractère accidentel en ce sens qu'elle est faite d'expériences propres à chaque homme et que des circonstances singulières ont amenées. Elle porte la marque de la personnalité ou

1. H. Piéron, *l'Évolution de la mémoire*, Conclusion.

plutôt elle en est l'expression. La personnalité en effet, c'est ce que la vie a fait de nous, c'est le souvenir que nous en avons gardé, l'empreinte qui nous en est restée dans l'esprit, dans le caractère, dans les sentiments, car la mémoire s'étend à tout cela. Notre mémoire, c'est nous-mêmes.

Dès lors l'art de former ses souvenirs, de les composer, de les accorder entre eux, celui aussi de les fixer, de les évoquer à volonté, c'est l'art de tisser sa vie, de créer sa personnalité, de sculpter son âme, comme disaient les Anciens, et c'est là, en un sens, toute la morale.

Si la mnémotechnie prend ainsi un aspect inattendu, c'est que la mémoire est replacée dans la vie psychique totale, et nous apparaît mêlée à toutes les fonctions de l'esprit, aux sens, à l'entendement, à la raison; comme l'esprit est tout entier en chacune de ses opérations, une monographie de la mémoire se trouve être la psychologie tout entière, vue sous un angle particulier. Nous avons élargi le sens du mot mémoire pour faire tenir dans ce mot tout ce que nous révélait l'expérience ; nous avons acquis la conviction et croyons avoir fourni la preuve que le sens commun de ce mot est trop étroit et d'ailleurs mal fixé. La mémoire est pour nous une forme de l'esprit tout entier; c'est pourquoi la mnémotechnie est aussi une norme de la vie morale.

APPENDICE

La mémoire des grands événements, en particulier de la guerre actuelle, prise pour mesure de la portée et des limites de la mémoire.

Le beau livre, déjà célèbre, de Barbusse, *le Feu*, conclut ainsi : A toutes les misères de la guerre, il faut peut être ajouter celle-ci, qui est la plus grande de nos misères, que tant de souffrances accumulées ne se graveront pas dans la mémoire, sont vouées d'avance à l'oubli, que de si grands événements se seront donc produits en vain, qu'ils ne porteront pas leurs fruits, que la leçon en sera perdue.

Cette sombre pensée, la plus tragique du livre, appelle quelques réflexions. Elle soulève la question la plus grave que l'on puisse se poser au sujet de la mémoire : celle de sa portée et de ses limites. Cette question, voici comment l'auteur la pose et la résout :

Quand on parle de toute la guerre, songeait (Paradis) tout haut, c'est comme si on n'disait rien. Ça étouffe les paroles. On est là à regarder ça, comme des espèces d'aveugles.

Une voix de basse roula un peu plus loin :

— Non, on n'peut pas s'figurer.

A cette parole un brusque éclat de rire se déchira.

— D'abord, comment, sans y avoir été, s'imaginerait-on ça ?

— I' faudrait être fou, dit le chasseur.

. . . .

L'un de nous, qui parlait tristement comme une cloche, dit :

— T'auras beau raconter, s'pas, on t'croira pas. Pas par



entêtement ou par amour de s'ficher d'toi, mais pa'ce qu'on n'pourra pas. Quand tu diras plus tard, si t'es encore vivant pour placer ton mot : « On a été faire des travaux d'nuit, on a été sonnés, pis on a manqué s'enliser », on répondra : « Ah ! » ; p't'êt qu'on dira : « Vous n'avez pas dû rigoler lourd dans l'affaire. » C'est tout. Personne ne saura. I' n'y aura qu'toi.

— Non, pas même nous, pas même nous, s'écria quelqu'un...

— J' dis comme toi, moi : nous oublierons, nous... Nous oublions déjà, mon pauv' vieux !

— Nous en avons trop vu !

— Et chaque chose qu'on a vue était trop. On n'est pas fabriqué pour contenir ça. Ça fout le camp d'tous les côtés : on est trop petit.

— Un peu, qu'on oublie ! Non seulement la durée de la grande misère qui est, comme tu dis, incalculable, depuis l'temps qu'elle dure : les marches qui labourent et r'labourent les terres, talent les pieds, usent les os, sous le poids de la charge qui a l'air de grandir dans le ciel, l'éreintement jusqu'à ne plus savoir son nom, les piétinements et les immobilités qui vous broient, les travaux qui dépassent les forces, les veilles, sans bornes, à guetter l'ennemi qui est partout dans la nuit, et à lutter contre le sommeil, — et l'oreiller de fumier et de poux. Mais même les sales coups où s'y mettent les marmites et les mitrailleuses, les mines, les gaz asphyxiants, les contre-attaques. On est plein de l'émotion de la réalité, au moment, et on a raison. Mais tout ça s'use dans vous et s'en va, on ne sait comment, on ne sait où, et i'n'reste plus qu'les noms, qu'les mots de la chose, comme dans un communiqué.

— C'est vrai, c'qu'i' dit, fit un homme sans remuer la tête dans sa cangue. Quand j'sui' été en permission, j'ai vu que j'avais oublié déjà bien des choses de ma vie d'avant. Et pourtant, *malgré ça*, j'ai oublié aussi ma souffrance de la guerre. On est des machines à oublier. Les hommes, c'est des choses qui pensent, un peu, et qui, surtout, oublient. Voilà ce qu'on est.

— Ni les autres, ni nous, alors ! Tant de malheur est perdu !

Cette perspective vint s'ajouter à la déchéance de ces créatures comme la nouvelle d'un désastre plus grand, les abaisser encore sur leur grève de déluge.

— Ah ! si on se rappelait ! s'écria l'un.

— Si on s'rappelait, la guerre serait moins inutile qu'elle ne l'est.

Mais tout d'un coup, un des survivants couché se dressa à genoux, secoua ses bras boueux et d'où tombait la boue, et, noir comme une grande chauve-souris engluée, il cria sourdement :

— Il ne faut plus qu'il y ait de guerre après celle-là!

Toutes les impuissances de la mémoire sont ici rassemblées et rattachées à leurs causes. Ces causes sont de deux sortes :

1° *Objectives*, ou tirées des événements. Ceux-ci sont trop vastes, trop étendus : on ne peut les saisir, les embrasser. « Quand on parle *de toute la guerre*, c'est comme si on n'disait rien. On est là, à r'garder ça, comme des espèces d'aveugles. » Les faits accablent l'esprit de leur nombre : « Nous en avons trop vu ! » et de leur complexité : « Chaque chose qu'on a vue était trop ! » Tout à la fois échappe, et l'ensemble et les détails.

2° *Subjectives*. C'est le caractère de la mémoire d'être personnelle et incommunicable. « T'auras beau raconter, on 'croira pas. » Il n'y a pas de mémoire par ouï-dire. Ceux-là seuls qui ont vu les faits peuvent s'en souvenir. Encore ne le peuvent-ils qu'à certaines conditions. Il ne faut pas que les faits dépassent leur conception, épuisent leur faculté de sentir. Or, c'est le cas de la guerre : la réalité est trop forte; elle n'est pas à la mesure du commun des esprits, de leur faculté d'appréhension; c'est au plus si, sur le moment même, les faits font leur impression; cette impression en tout cas ne saurait se fixer : « On n'est pas fait pour contenir ça ! On est trop petit ! » L'imagination se dérobe, ou plutôt se révèle impuissante. Ajoutons que les faits de guerre sont trop extraordinaires, anormaux, en dehors de tout ce qu'on est habitué à sentir et à comprendre; ils ne peuvent entrer dans l'esprit, s'accorder avec la vie antérieure, y faire suite; ils ne peuvent même s'accorder entre eux, ils restent chaotiques et sans lien. Nous avons dit que la mémoire est une intégration, une systématisation qui se poursuit sans cesse. Or les faits de guerre sont rebelles à la systématisation, en raison de leur caractère d'étrangeté, d'exception. Chez le poilu, tous les

souvenirs entrent en lutte; ses souvenirs de guerre et ses souvenirs de civil se *recouvrent*, se chassent les uns les autres. « Quand j'sui' été en permission, j'ai vu que j'avais oublié bien des choses de ma vie d'avant. » Il y a donc désintégration, dédoublement de la mémoire.

Mais, si les événements de la guerre défient l'imagination du poilu, ils déroutent encore plus ses sentiments. Ou plutôt sa sensibilité ne peut y faire face, elle s'effare devant eux. Prise au dépourvu, déconcertée, surmenée, elle peut tout au plus, dans les conditions les plus favorables, — j'entends chez les plus braves, — réagir instantanément, mais elle ne peut se recueillir et se survivre, elle n'est point capable de mémoire. Elle s'évanouit tout entière, le danger passé; elle ne se retrouve plus, elle s'étonne d'avoir été. « On est plein de l'émotion de la réalité au moment, et on a raison. Mais tout ça s'use devant vous et s'en va, on ne sait comment, on ne sait où, et i' n'reste plus qu'les noms, qu'les mots de la chose, comme dans un communiqué. » C'est là la plus grande infirmité de la mémoire et la plus douloureusement sentie : les sentiments s'effacent sans laisser de traces; il ne reste qu'un nom pour les désigner, un nom, c'est-à-dire moins que rien! Du point de vue affectif, les hommes sont « des machines à oublier »; ils n'apparaissent plus comme doués de mémoire, mais comme possédant une vraie et *positive* faculté d'oubli, laquelle est sans limites. L'oubli, c'est une activité dévorante, qui n'épargne point les émotions les plus fortes, les plus profondes et les plus sacrées. « Les hommes, c'est des choses qui pensent un peu et qui, surtout, oublient. » C'est pourquoi rien ne subsistera de la guerre dans la mémoire des hommes. « Tant de malheur est perdu! »

Faut-il donc conclure sur cette affreuse pensée? Est-elle la vérité psychologique, lâchée toute crue? Et le mot final de Henri Barbusse : « Il ne faut plus qu'il y ait de guerre après celle-là » n'est-il lui-même autre chose qu'un vœu bien humain, mais irréalisable, qu'un pieux regret ou une prière vaine, adressée aux dieux?

En tout cas, nous savons, par l'expérience du passé,

combien la mémoire des peuples est courte, justement parce qu'elle est faite de sentiments plus que d'idées; nous savons aussi de combien de conditions dépend la mémoire et comment on l'entretient, on la cultive, on la fait naître et durer. Les problèmes, en apparence tout théoriques, que nous venons de traiter dans ce livre, prennent en quelque sorte un aspect, un sens nouveaux, si l'on songe que de leur solution dépend la réponse à cette angoissante question : Saurons-nous tirer les enseignements de cette guerre ? Et pour cela saurons-nous nous en souvenir assez, assez fortement et assez longtemps ? La connaissance des lois de la mémoire et de la mnémotechnie entre, sinon comme élément, du moins comme condition, dans l'éducation nationale d'après guerre, laquelle devra avoir et aura, j'espère, pour objet l'entretien dans les esprits, et plus encore dans les cœurs, des souvenirs de la guerre. Pour « qu'il n'y ait plus de guerre après celle-là », il faut en effet, — je ne dis pas il suffit, — qu'on se souvienne longtemps et toujours de celle-là.

Plus généralement, tout le progrès de la civilisation n'est-il pas la mise à profit des leçons du passé et n'est-il pas ainsi le triomphe de la mémoire, entendue au sens large et élevé où il convient de l'entendre ? Ne s'agit-il pas ici du sort et de la valeur de l'histoire, considérée elle-même comme « la mémoire du genre humain » ?





TABLE DES MATIERES

Pages

PREMIÈRE PARTIE

LA THÉORIE

DEUXIÈME PARTIE

LES APPLICATIONS



5642. — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie. (5-17.)

2° PSYCHOLOGIE ET PHILOSOPHIE



[illegible] **La Vie et la Mort du Globe** [illegible]

[illegible] **Les problèmes de l'Atmosphère** [illegible]

[illegible] **La Marine moderne** [illegible]

[illegible] **L'Astronomie** [illegible]

[illegible] **Les Transformations brusques des êtres vivants** [illegible] figures. [illegible] mille.

[illegible] Dr, prof. de [illegible] médicale. **Les Doctrines médicales** [illegible] mille.

BONNIER (Gaston), de l'Institut. **Le Monde végétal** [illegible] figures. 10e mille.

BONNIER (Pierre). **Défense organique et Centres nerveux.**

[illegible] **La Vérité scientifique, sa poursuite** [illegible]

[illegible] professeur de physique. **La Dégradation de l'Énergie** 8e mille.

[illegible] Dr [illegible] de l'Institut Pasteur. **Microbes et Toxines** [illegible] 8e mille.

CAULLERY (Maurice), professeur [illegible] **Les Problèmes de la Sexualité** [illegible]

[illegible] professeur [illegible] **L'Essor de la Chimie** [illegible]

[illegible] **La Musique** [illegible]

[illegible] **La Vie et la Mort** [illegible]

[illegible] **Les Théories de l'Évolution** [illegible]

[illegible] **La Parthénogenèse**

Vie dans les Océans [illegible]

LAUNAY (L. de), de l'Institut. **L'H[illegible] la Terre** 11e mille.

LAUNAY (L. de), de l'Institut. **La [illegible] minérale** 5e mille.

LE BON (Dr Gustave). **L'Évoluti[illegible] Matière,** [illegible]

LE BON (Dr Gustave). **L'Évo[illegible] Forces** [illegible] figures. 17e mille.

LECLERC DU SABLON (M.). **Les In[illegible] de la Biologie** 24 figures. [illegible]

LE DANTEC (F.). **Les Influenc[illegible]trales** (12e mille).

LE DANTEC (F.). **La Lutte univer[illegible]**

LE DANTEC (F.). **De l'Homme à [illegible]** (8e mille).

MARTEL, directeur de *La Natur[illegible]* **[illegible]tion souterraine** [illegible] figures

MEUNIER (S.), professeur au M[illegible] **Convulsions de la Terre** [illegible]

MEUNIER (S.), professeur au M[illegible] **[illegible]toire géologique de la Me[illegible]**

OSTWALD (W.). **L'Évolution d'un[illegible] la Chimie** 8e mille.

PERRIER (Edm.), memb. de l'Institut [illegible] Muséum. **A Travers le Monde v[illegible]**

PICARD (Émile), de l'Institut, pr[illegible] Sorbonne. **La Science modern[illegible]**

POINCARÉ (H.), de l'Institut, prof. a[illegible] **La Science et l'Hypothèse**

POINCARÉ (H.). **La Valeur de [illegible]** 22e mille.

[illegible]



